LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y. PATENAUDE
COMPTABILITE
ED. MONTREAL

ÉDITION DE MONTRÉAL

...tréal, vendredi 8 novembre 1963 / saint Dieudonné, pape.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, M... ...OMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 22 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

AUJOURD'HUI

TIMBRES-PRIMES
Deux pharmacies gagnent une première bataille contre le décret (page 3)

"LES FOUS CRIENT..."
Le livre "Les Fous crient au secours" a fait éclater la crise à l'Institut Albert-Prévost (page 13)

OTAN
Les parlementaires canadiens sont très sages cette année ! (page 13)

NPD-PSQ
La guerre éclate entre ces deux formations politiques (page 14)

AFFAIRES CANADIENNES
Etre maîtres chez nous, ce n'est pas mettre les autres à la porte (M. Jacques Parizeau) — Les nouvelles étoiles sont-elles seulement de nouveaux bourgeois ? (page 22)

SUD-VIETNAM
Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne reconnaissent le nouveau régime de Saigon (page 25)

HOCKEY
Glenn Hall prive le "Canadien" d'une victoire (page 37)

DERNIERE HEURE

Danger de rupture

TOKYO. (PA) — Les relations diplomatiques entre le Japon et la Chine nationaliste, envenimées par le récent projet japonais de vendre une usine de vinylon à à la Chine communiste, seraient sur le point de rupture.

On signale que l'ambassadeur japonais auprès de Taipei, M. Shiroschicki Kimura, qui a été rappelé à Tokyo mercredi soir, a déclaré au gouvernement de Tokyo que la Chine nationaliste n'hésitions diplomatiques avec le terait pas à rompre ses relations diplomatiques avec le Japon.

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 36
Bandes dessinées / 36
Décès, Naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 44, 45
Horoscope / 19
Immeuble / 12
Les patrons / 31
Les Tribunaux / 7, 8
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 25
Radio et Télévision / 46 et 48
Session fédérale / 13
Spectacles et Concerts / 42, 43
Sports / 37 à 41
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 24

LA MÉTÉO

PLUIE / MIN. : 45 — MAX. : 55

La France adopte un budget militaire sans précédent

PARIS. (Reuter, UPI) — L'Assemblée nationale française a adopté la nuit dernière le budget de la défense nationale pour 1964, budget qui atteindra le chiffre sans précédent de $3,974,000,000. Ce budget, qui représente une hausse de sept pour cent par rapport aux crédits militaires de l'année qui s'achève, permettra au président de Gaulle de poursuivre l'édification de sa force de frappe indépendante.

Après un débat animé qui a été ponctué de vives interruptions de la part de l'opposition, l'Assemblée a finalement approuvé le budget militaire par 297 voix contre 160, avec 20 abstentions.

Environ 40 pour cent des crédits militaires, soit 3.9 pour cent de toutes les dépenses publiques du gouvernement français, seront affectées à la force de frappe.

Le ministre des Armées, M. Pierre Messmer, a déclaré au cours du débat que la France produit des bombes atomiques en série depuis l'été dernier et que la production sera intensifiée au cours de l'an prochain. Il a précisé que la France était décidée, envers et contre tous s'il le fallait, à se doter de bombes à hydrogène et que la force nucléaire française était un fait irréversible.

A cette fin d'ailleurs, une deuxième loi sera présentée en 1964 pour autoriser la production de bombes à hydrogène qui seront mises à l'épreuve près des îles Tuamotu, dans le Pacifique.

L'opposition a trouvé son principal porte-parole en la personne de M. Jules Moch, socialiste. Il a soutenu que la force de frappe est "ruineuse, inefficace et dangereuse" et n'apporte rien à l'arsenal nucléaire de l'Occident.

Au cours de leurs interventions, MM. Messmer et Moch ont été interrompus à diverses reprises par leurs adversaires, M. Robert Manceau, un porte-parole du parti communiste, a été hué lorsqu'il a accusé le gouvernement "d'aggraver la course aux armes nucléaires".

La France distrait $20,000,000 du budget de Défense au profit de la recherche sur le cancer

PARIS. (AP) — Le président Charles de Gaulle vient de donner l'autorisation, aujourd'hui, de prélever une somme de $20,000,000 du budget de la Défense nationale, pour l'établissement d'un centre international de recherche sur le cancer. Cette somme représente un demi-pour cent du budget total de la Défense nationale.

Le général de Gaulle, en approuvant ce prélèvement, répond ainsi à la suggestion d'importants hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires français. Ils souhaitent en effet établir un centre de recherches poussées sur le cancer.

De source gouvernementale, on précise que d'autres nations ayant déjà un programme de recherche sur le cancer seront invitées à collaborer, financièrement et techniquement, à ce centre anticancer.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS, l'Italie et l'Allemagne ont actuellement d'importants programmes pour la recherche sur le cancer; ces pays seront sans doute les premiers invités à se joindre au projet français.

L'emplacement de ce centre international de recherches sur le cancer, bien que projet français, ne serait pas nécessairement en France, apprend-on encore de source officielle.

Le ministre de la Santé, M. Raymond Marcellin, doit contacter diverses organisations internationales de la santé, telle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour assurer la coordination du programme français.

Accord spatial

NATIONS-UNIES. (PA) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont trouvé à s'entendre sur les principes juridiques de l'exploration spatiale, a-t-on appris hier soir dans les milieux diplomatiques aux Nations unies.

Les informateurs ont ajouté que l'accord sera soumis bientôt au Comité politique spécial de l'Assemblée générale sous la forme d'une résolution appuyée par les 28 membres de la Commission sur l'utilisation pacifique de l'espace.

Le Conseil supérieur de la Famille sera créé dès la prochaine session

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Les familles du Québec seront bientôt officiellement représentées, auprès des pouvoirs publics, par un Conseil supérieur de la Famille et du Bien-Etre Social.

La mission de l'organisme sera de formuler des suggestions pour la préparation des lois et des règlements, ainsi que de définir la manière de collaborer avec le secteur privé.

Le gouvernement Lesage a l'intention de faire approuver par les Chambres, au cours de la prochaine session du parlement, un bill qui est déjà en préparation au ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, et qui fixera composition, devoirs et privilèges du Conseil.

Une action collective pour préparer la mise sur pied et le programme de ce Conseil Supérieur de la Famille est amorcée déjà depuis de longs mois; c'est ainsi que, par exemple, des groupements ont procédé à des études sur le budget familial; des travaux de ce genre servent, à M. J.-Emilien Lafrance et à ses collaborateurs, de "banc d'essai", disent-ils.

Le grand nombre des familles aux prises avec des problèmes d'ordre économique et social accroit la nécessité d'établir un Conseil Supérieur de la Famille; plus de 100,000 des 1,100,000 familles du Québec se débattent dans des difficultés graves, a souligné le député de Richmond il y a quelque temps.

Des enquêtes comme celles des Caisses Populaires et de la Confédération des syndicats nationaux ont mis en relief quelques-unes de ces difficultés.

Dès 1952, M. J.-Emilien Lafrance préconisait à l'Assemblée législative l'adoption d'une politique pro-familiale. La création d'un ministère de la Famille en 1961 a été un premier pas en avant. La fondation d'un Conseil supérieur de la Famille permettra de profiter de "l'existence d'un mouvement familial en croissance vigoureuse", selon l'expression employée par le député de Richmond en juillet dernier au congrès de l'Union internationale des organismes familiaux à Rio de Janeiro.

En effet de nombreuses familles se groupent pour s'entraider au sein d'Unions de familles, de Services d'orientation des foyers, d'Equipes de ménages, de Foyers Notre-Dame. Dernièrement à Montréal, on a fondé une Association des veuves chefs de famille. Il faut aussi mentionner l'existence d'institutions et de sociétés qui, de l'extérieur, aident la famille ou préparent à la vie de famille : Instituts familiaux; cours de préparation au mariage; agences familiales; caisses populaires, etc.

Le député de Richmond pense que la famille a un rôle éminent à jouer dans le renouveau social et économique qui se dessine nettement au Québec.

"Il est urgent, dit-il, de faire participer la famille à sa propre rédemption et de l'intéresser aux problèmes qui, en définitive, sont les siens. Elle se doit de pouvoir, tout comme le monde du travail, exprimer

Voir LE CONSEIL en page 2





L'AVION ? CERTAINEMENT ! JE MONTERAI DE NOUVEAU... EN TOUT TEMPS. — M. et Mme Glaser, de Montréal (photo du haut), ont vécu à bord du DC-8 d'Air Canada, qui a manqué son décollage à Londres, des secondes d'angoisse. M. Glaser a trouvé merveilleux l'équipage du DC-8. Armin Bernauer (photo du bas), qui célébrait son 9ème anniversaire le jour de l'accident, était au nombre des passagers; accompagné de son père, il retourne à Thompson, au Manitoba.

Photos LA PRESSE et UPI

L'enquête se poursuit à Londres

par **Marie LAURIER**

Soixante-sept des 90 passagers échappés presque miraculeusement d'une accident d'avion survenu à Londres, mercredi, au moment du décollage, sont descendus hier soir, sains et saufs, d'un avion DC-8 d'Air Canada, à Dorval. Une vingtaine d'autres ont retardé leur départ de quelques jours ou préféré prendre le bateau pour soit rentrer dans leur pays, soit poursuivre leur voyage.

On n'a pas encore déterminé la cause de l'accident. Le ministère de l'Aviation britannique poursuit l'enquête. Les sept membres de l'équipage sont restés à Londres.

De nombreux parents et amis attendaient impatiemment les rescapés dans la vaste salle de transit de l'aérogare. Et ces réunions ont donné lieu à des scènes très émouvantes, parfois cocasses.

Tous les passagers ont été unanimes à louanger la présence d'esprit du commandant de bord Michael Found, de Pointe-Claire, qui freina de justesse l'appareil qui alla glisser dans une plantation de choux.

Beaucoup de passagers tenaient en main des cabas de papier contenant les effets personnels qu'il ont pu récupérer. Le feu qui a pris dans le moteur gauche a détruit une grande partie des bagages des voyageurs. Et la compagnie Air Canada s'est occupée d'acheter des vêtements à ces "voyageurs sans bagages".

Après l'accident, plusieurs passagers ont dû être conduits à l'hôpital, d'aucuns souffrant de chocs nerveux, quatre de légères blessures. Les autres ont passé la nuit dans les hôtels londoniens.

Brouillard à Londres, pluie diluvienne à Montréal

Le DC-8 en provenance de Londres devait se poser sur la piste de Dorval à 6 heures hier

Voir L'ENQUETE en page 2

Voir aussi en pages 10 et 20

M. Chevrier et Mlle LaMarsh se disent aussi en faveur du retrait d'Ottawa des plans conjoints

OTTAWA (PC) — Le cabinet envisagerait une nouvelle orientation de sa politique des programmes conjoints. C'est ce qui ressort de déclarations faites récemment par le ministre de la Santé, Mlle Judy La Marsh et par le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne.

Aucun des deux membres du cabinet n'ont cependant précisé quel genre de mesures succéderait à la politique actuelle.

Il semble qu'Ottawa songe à se retirer purement et simplement de ces programmes conjoints, pour offrir de nouveaux plans.

A une question du leader néo-démocrate, M. T. C. Douglas, M. Lamontagne n'a guère été explicite. Il s'est contenté de répondre : "Je n'ai fait que reprendre la position du gouvernement fédéral à ce sujet".

Allant plus loin, le député conservateur de Brome-Missisquoi, M. Howard Grafftey, a demandé au président du Conseil si le retrait envisagé par Ottawa affecterait tous les programmes conjoints.

M. Lamontagne a répondu : "Oui, tous les programmes existants". Plus tôt dans la journée M. Chevrier, ministre de la Justice, se disait d'accord avec la déclaration de M. Lamontagne.

Une initiative nouvelle

Au moment où il donnait cette réponse, M. Chevrier agissait comme premier ministre suppléant, en l'absence de M. Pearson.

"Ce que M. Lamontagne a dit à Toronto, je l'approuve sûrement", a-t-il déclaré.

On sait que jusqu'à aujourd'hui ce sont les provinces, notamment le Québec, qui ont exigé que le gouvernement fédéral leur accorde la permission de ne pas participer aux programmes conjoints, tout en percevant les argents qu'Ottawa leur eût consentis dans l'entreprise commune.

Les déclarations de Mlle LaMarsh et de MM. Chevrier et Lamontagne semblent donc indiquer que non seulement le gouvernement est disposé à satisfaire à ces réclamations, mais qu'en outre il songe à prendre lui-même l'initiative d'abandonner ces programmes à l'échelle du Canada tout entier.

Gérin-Lajoie : le même souhait

De son côté, le ministre de la Jeunesse du Québec a déclaré à Winnipeg hier, alors qu'il se rendait visiter le ministre de l'Education du Manitoba, que le Québec souhaite, outre un nouveau partage fiscal, que les provinces canadiennes "assument entièrement la responsabilité des tâches

Voir PLANS CONJOINTS en page 2

Vancouver est séparatiste !

VANCOUVER. (PC) — Vancouver est un "véritable foyer de séparatisme — PERSONNE ne parle français !"

C'est du moins ce que pense un journaliste de Vancouver, Joseph Reeve, qui, hier soir, rendait compte d'une expérience qu'il vient de faire. En effet, comme c'est la semaine dite "du Canada français" à l'université de la Colombie britannique, Reeve eut l'idée saugrenue d'aller se balader dans la ville et de s'adresser aux gens en français. Il est vrai que Reeve reconnait lui-même que ses connaissances de la langue de Racine sont fort "limitées".

"J'eus beau m'enquérir du temps, dit-il, demander des allumettes, un journal, du papier ou un stylo, partout, j'ai rencontré des gens qui m'ont regardé de travers, qui ont souri et qui même m'ont envoyé promener."

A un moment donné, j'eus l'idée d'entrer dans un restaurant et de demander un café.

—Un café ? me dit la serveuse, bien sûr que vous êtes ici dans un café (Of course it's a cafe).

—Je sais, madame, mais je veux un café... un café au lait.

Oh lay ! mais qui êtes-vous, monsieur ? Un autre de ces farceurs ?

Dans une taverne, Reeve a demandé une bière.

"You mean a beer", dit le barman.

Non, une bière.

—Ecoute l'ami, je me fous de la manière que tu le dis, mais c'est quand même une "beer" que je vais te servir.

Sur la rue Cambie, le journaliste a voulu s'orienter.

Où se trouve le bâtiment du Soleil ? (Il voulait dire l'édifice du quotidien "Vancouver Sun").

Le hasard a voulu que la personne à qui il s'adressait fût un Canadien français du Lac Saint-Jean. Il n'a abosolument rien compris...

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

L'écueil invisible

(2)

Nous avons vu hier que le rêve de M. King, au lendemain du second conflit mondial, prévoyait deux moyens de rendre le Canada fort et prospère et d'éviter le désastreux marasme qui avait suivi la Première Grande guerre. Il se proposait d'abord de redistribuer une part du revenu des provinces riches dans les provinces pauvres et, d'autre part, d'élaborer des politiques fédérales de sécurité sociale qu'Ottawa subventionnerait mais dont l'exécution serait laissée aux provinces.

Or dans l'accomplissement de cette mission, le gouvernement King a agi comme s'il lui incombait, à lui seul, de bâtir la nation, comme si les provinces, dont les pouvoirs considérables sont consacrés par une constitution qui sent le compromis à plein nez, devaient être intégrées dans un vaste rouage national dont le cerveau est situé à Ottawa.

Le caractère coercitif de la mission que s'était donnée le gouvernement fédéral, l'ab-

Voir DEMOCRATIE en page 2



De gauche à droite : le R.P. Clément Cormier, Royce Frith, Jean-Louis Gagnon, Gertrude Laing, André Laurendeau, Davidson Dunton, Jean Marchand, J. B. Rudwyckyv, Frank Scott et Paul Wyczynski.

Affrontement des partisans de la pluralité et de l'unité de culture

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — Aux deux extrémités du vaste éventail d'opinions déployé hier devant les membres de la commission d'enquête sur le biculturalisme, figurent d'une part la pluralité culturelle préconisée par les groupes ethniques, de l'autre l'unité culturelle chère aux intégrationnistes.

Seule la lame séparatiste manquait à cet éventail.

Par contre, la tendance opposée y fut exposée. Parlant au nom des JAYCEES (Jeunes chambres de commerce d'Ontario), M. Kenneth Pearson, d'Ottawa, a déclaré qu'à son avis le mandat même de la commission était faux au départ en ce qu'il présupposait le biculturalisme comme étant universellement désirable.

Selon M. Pearson, il ne devrait au contraire y avoir qu'une langue, qu'une culture, qu'une nation au Canada.

Le représentant des JAYCEES fonde sa conclusion sur un simple raisonnement mathématique : "En 1867, a-t-il relaté, les français formaient plus de 50 p. c. de la population; cent ans après, ils n'en constituent plus que 30 p.c. Dans cent ans, sans doute ne seront-ils plus que 10 p.c...."

A ce stade de l'exposé, l'un des commissaires, M. Jean-Louis Gagnon, répandit sur lui par mégarde son verre d'eau.

Les groupes ethniques

A l'autre extrême se situaient les groupes ethniques, dont pas moins de cinq se firent entendre en ce premier jour d'audience. Des porte-parole islandais, ukrainiens, indiens, tchécoslovaques et polonais ont tour à tour défendu leur droit à leur langue et leur culture

Ils étaient aussitôt contredits par des représentants d'organismes canadiens-français pour qui l'enquête actuelle constitue manifestement un règlement de comptes privé entre les deux races fondatrices du pays.

M. Paul-Emile Robert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a déclaré pour sa part que les tenants de la pluralité culturelle sapent l'unité nationale et menacent de plonger le pays dans une crise cette fois insoluble.

De son côté, M. Séraphin Marion, au nom de l'association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, a affirmé que c'est à titre d'individus, non à titre de membres d'un groupe, que les immigrants viennent s'établir au Canada où ils ont alors le choix entre deux langues et deux cultures préétablies.

De toute manière, a ajouté un observateur, ce n'est pas un conflit entre Polonais et Allemands qui risque d'entraîner la faillite de la Confédération.

Plusieurs propositions concrètes émergeaient toutefois à travers ce fouilli d'opinions plus ou moins préconçues et souvent enflammées.

L'une des plus intéressantes émanait sans contredit du conseil des recherches en sciences sociales par la voix de son porte-parole, M. R. J. Kidd. Soulignant la délicatesse du problème qui confronte les enquêteurs, il a exhorté ces derniers à faire abstraction de points de vue passionnés, divergents et trop nombreux au regard des données essentielles dont plusieurs sont encore inconnues.

"Le plus urgent, a-t-il affirmé est d'aborder la question avec une rigueur scientifique et d'instituer sans tarder des enquêtes dans les domaines juridique, scolaire et industriel".

Cette idée fut reprise par M. D.E. Armstrong, de l'école de commerce de McGill, qui recommanda notamment la tenue d'une enquête de caractère sociologique sur les répercussions des méthodes commerciales nord-américaines sur le milieu canadien-français.

"Rien n'empêche le monde des affaires d'être biculturel," a-t-il affirmé, ajoutant que la même théorie est applicable au fonctionnarisme et aux forces armées.

M. Pierre De Bellefeuille, du magazine MacLean's, a recommandé à son tour une étude scientifique de la psychologie du bilinguisme...

De son côté, M. Pierre Trudeau, de l'Université de Montréal, a suggéré que la commission fasse enquête sur le coût réel du bilinguisme, pour voir si le jeu en vaut la chandelle. Si le coût en est trop élevé, a-t-il suggéré, peut-être le Québec ferait-il mieux de se séparer, ou le reste du pays de s'intégrer aux Etats-Unis.

Deux recommandations priment

Dès maintenant, deux recommandations priment toutes les autres, au point de devoir probablement s'imposer aux membres de la commission.

La grande majorité des témoignages conduisent en effet inévitablement à une refonte de la constitution qui rendrait le français vraiment officiel dans tout le pays, quitte à abroger ce faisant, certaines lois provinciales existantes.

Résumant la pensée générale, le professeur Trudeau a affirmé à ce sujet que tout nationalisme se fonde sur des frustrations d'ordre juridique: les Canadiens français pour leur part, ont le sentiment que leurs droits cessent à la frontière de leur province.

Une autre conclusion apparemment inéluctable est la création d'un district fédéral à Ottawa. Nombre de personnes entendues ont convenu que le seul moyen d'instaurer à Ottawa un climat propice aux Canadiens français de tout le pays est de soustraire cette ville aux autorités de la province, de "mettre Charlotte Whitton en tutelle", comme l'a suggéré M. De Bellefeuille.

Au total, tous les témoignages rendus, quelque extravagants qu'ils fussent parfois, présentaient au moins un accent de franchise et d'honnêteté indéniables. Tous sauf celui des députés libéraux du Québec.

Voir AFFRONTEMENT, page 2

Autres textes en page 13

Après une vive altercation le juge octroie un procès expéditif à Me Antonio Talbot

QUEBEC, (PC) — L'octroi d'un procès expéditif à M. Antonio Talbot a donné lieu jeudi après-midi à une brève mais vive altercation entre le député de Chicoutimi et Me Yvan Mignault, procureur de la Couronne.

Le représentant du ministère public est allé jusqu'à dire à l'ex-ministre de la Voirie de se taire et de soumettre ses représentations au tribunal par l'entremise de son avocat, comme tout autre accusé.

La scène se passait dans la chambre du juge Gérard Simard, appelé à statuer sur la requête de M. Talbot, techniquement commis aux assises sur une accusation de fraude de $47,000 envers le gouvernement en vue d'un procès devant magistrat.

Comme les quatre autres personnes traduites en justice dans l'esprit des recommandations du rapport Salvas, l'ancien chef parlementaire de l'Union nationale n'avait pas voulu se prévaloir, au moment de sa comparution, de son droit d'option. Le juge avait donc suivi les prescriptions du code pénal en ordonnant pour les prévenus des procès devant un jury après enquête préliminaire.

Jeudi, le juge Simard a agréé la requête de M. Talbot et la Couronne n'a pas répété devant le tribunal l'opposition qu'elle avait manifestée quelques jours plus tôt lors de la présentation de la requête. On s'attend toutefois à ce que la Couronne en appelle de la décision.

Le procès de M. Talbot a été fixé au 10 décembre après de vifs échanges entre le prévenu et Me Mignault.

Dès le début de la comparution, M. Talbot a réclamé une expédition de la procédure dans son cas, signalant qu'il attendait depuis le 24 septembre, date de sa première comparution.

Interrompu par Me Mignault, qui lui rappelait de s'adresser au tribunal par l'entremise de son avocat, M. Talbot a invoqué son appartenance au barreau depuis 40 ans et sa qualité d'ex-bâtonnier à l'appui de son droit de parler pour faire valoir ses droits.

Me Mignault a objecté que le rôle était chargé et que les autres accusés avaient aussi droit à une prompte justice. Au surplus, M. Talbot ne saurait prétendre mener l'administration de la justice au Québec, devait ponctuer le procureur de la Couronne, surtout après avoir négligé de faire son option en temps opportun.

Piqué au vif, M. Talbot reprenait de plus belle quand Me Mignault a lancé : "Vous allez vous taire, vous êtes un accusé comme les autres".

Me René Latarte est intervenu dans la discussion pour soutenir le point de vue de son client.

Le 10 décembre

Le juge Simard a fini par apaiser les parties et les amener à accepter le 10 décembre comme date du procès. La défense avait tout d'abord tenu au 3.

Prévue pour jeudi, l'enquête préliminaire de M. Alfred Hardy, ex-directeur du service des achats de la province, a été remise au 3 décembre. Les accusations de conspiration et de fraude portées contre lui sont réparties en 23 chefs et ont trait à des sommes de $24,000.

A la même date doit s'instruire le procès du conseiller législatif Gérald Martineau, inculpé sous 24 chefs de conspiration et de fraude pour $57,400. L'ex-trésorier de l'Union nationale n'a été envoyé aux assises que sous 11 chefs reliés à $34,600 à l'issue de son enquête préliminaire. Le reste du dossier fera l'objet d'autres enquêtes.

J. D. Bégin

Une enquête préliminaire déjà commencée doit être complétée le 3 décembre dans le cas de M. Joseph-Damase Bégin, ex-ministre de la Colonisation et organisateur en chef de l'UN. Les fraudes et conspirations imputées à M. Bégin totalisent $95,000, réparties en 13 chefs.

M. Bégin et le rentier Arthur Bouchard ont tous deux été envoyés jeudi matin à leur procès relativement à des accusations de conspiration et de fraude de $82,745 au bénéfice de M. Bouchard. Accusé seulement de conspiration au début, M. Bouchard s'est vu ajouter une accusation de fraude et la preuve faite à une précédente enquête préliminaire a été versée à ce dossier.

D'autres accusations de fraude doivent être portées contre M. Bouchard, la Couronne s'étant ravisée après avoir considéré que ce genre d'accusation ne se limite pas nécessairement aux fonctionnaires. Des enquêtes préliminaires suivront en conséquence.



MISS UNIVERS 1963 est une jeune beauté de la Jamaïque et s'appelle Carole Joan Crawford. Elle est entourée des finalistes du concours tenu à Londres : Miss Suède, Grete Qviberg (à gauche) ; Miss Finlande, Marjaliisa Stahlberg ; Miss Nouvelle-Zélande, Elaine Miscall et Miss Danemark, Aino Korva. (téléphoto UPD)

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

sence de consultation avec les provinces, et surtout la décision de faire abstraction du caractère particulier de la province de Québec, allaient nettement à l'encontre de la réalité politique canadienne.

On se rappellera le "take it or leave it" de J. L. Ilsley, ministre des Finances de King, à l'endroit des provinces qui regimbaient. On se rappelera la parole du premier ministre Macdonald de la Nouvelle-Ecosse, "nous signons, le couteau sur la gorge." On se rappellera les refus catégoriques de George Drew (Ontario) et de Maurice Duplessis.

Cela a marché quand même pendant un certain temps. Mais depuis 1957, c'est la pagaille. Ça ne marche plus.

A vrai dire, ce n'est que depuis l'avènement de M. Pearson au pouvoir cette année qu'on tente de formuler les nouveaux objectifs de la confédération canadienne.

Or, il semble bien que les politiciens d'Ottawa acceptent les postulats d'un fédéralisme coopératif.

Mais si M. Pearson admet que la confédération doit être repensée, refaite, en collaboration avec les provinces, en reconnaissant aux Canadiens français, le statut de partenaires égaux, le haut fonctionnarisme fédéral, lui, n'a pas encore compris tout à fait.

Nous nous expliquons. Lors de la conférence fédérale-provinciale de juillet dernier, les provinces semblaient heureuses du nouvel esprit de collaboration chez les fédéraux.

En particulier, l'entente relative à la création d'un fonds d'emprunt pour les municipalités semblait complète. Les ministres québecois parlaient avec enthousiasme du nouvel esprit qui animait les ministres fédéraux. L'un d'entre eux répétait qu'il avait eu raison de faire ouvertement campagne pour Pearson lors de l'élection fédérale.

Mais on remit ensuite aux hauts fonctionnaires fédéraux une esquisse de l'entente, esquisse qui devait se traduire en une législation mais surtout en une réglementation.

C'est alors que le rouage invisible du fonctionnarisme s'est mis à fonctionner. Un premier jet, soumis aux provinces qui voulaient administrer elles-mêmes le fond d'emprunt (Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan) s'avéra inacceptable. Il s'en suivit de longues tractations. Et l'on ne put signer les ententes que tout récemment.

Les difficultés et les retards font que très peu de municipalités pourront se prévaloir ce' hiver de cette mesure présentée comme le symbole du nouveau fédéralisme.

Un fonctionnaire d'une province anglaise, à qui nous demandions les raisons de ce retard et des difficultés qui ont entouré le projet, nous répondit :

"Je dirai qu'il y a là un problème d'adaptation. Je ne crois pas qu'il y ait, de la part du fonctionnarisme fédéral, une concertation dont le but serait de faire rater le nouveau fédéralisme.

"Il faudra peut-être un certain temps avant que l'esprit qui anime M. Pearson, ses ministres, et les premiers ministres des provinces, imprègne les fonctionnaires responsables de mettre en exécution les idées nouvelles qui prévalent à l'heure actuelle."

Combien de temps ?

(tous droits réservés)

L'ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

soir. Mais l'atterrissage a dû être retardé de trois quart d'heure (quelques passagers ont dit 20 minutes), le pilote de l'appareil ayant jugé que le brouillard était trop dense. Il a survolé l'aéroport de Dorval pour temporiser l'atterrissage. Et c'est une pluie diluvienne qui a accueilli les voyageurs . . .

Visiblement nerveux et fatigués — la lourde pluie d'hier n'ayant rien de très gai — les voyageurs n'ont trouvé le réconfort et la détente que lorsque leurs parents et amis les ont entourés. Quelques minutes à peine après leur arrivée, l'ambiance était à la joie du retour, au bonheur de se retrouver de nouveau parmi les siens.

Plusieurs ont quitté Montréal à destination de Vancouver, Winnipeg, Toronto et Ottawa, dès hier soir.

PLANS CONJOINTS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'elles partagent aujourd'hui avec le gouvernement fédéral dans le cadre des programmes conjoints".

M. Gérin-Lajoie a d'ailleurs précisé que cette proposition est complètement distincte de celles qui feront l'objet de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur le partage fiscal, le 25, à Ottawa.

Pour sa part, Mlle LaMarsh a répondu hier aux Communes à une question de M. Michael Starr, qui lui demandait si le gouvernement était disposé à "partager avec les provinces une augmentation des pensions aux aveugles et aux invalides", en disant que ce sujet sera débattu au cours de la conférence fiscale.

"Les priorités sont provinciales"

M. Lajoie a qualifié cette prochaine rencontre, "la plus importante réunion jamais convoquée dans l'histoire de la Confédération".

Le ministre de la Jeunesse du Québec a répété que les provinces ont besoin d'une plus grande part de l'assiette fiscale, car les priorités du Canada d'aujourd'hui tombent surtout sous l'empire des juridictions provinciales.

A ce sujet il a précisé que le Québec insistera à Ottawa pour que "personne ne s'imagine que notre province adopte une attitude qui lui soit particulière. L'attitude du Québec pourrait être adoptée par n'importe quelle autre province", a-t-il dit.

"Les premiers programmes conjoints dont le Québec voudra s'emparer seront ceux qui concernent l'instruction, en particulier l'enseignement technique et professionnel", a-t-il ajouté.

On sait qu'à la conférence du 25, le Québec revendiquera le quart des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, de même que l'impôt entier perçu des successions.

M. Gérin Lajoie a rappelé toutefois qu'une solution à l'impasse financière ne mettra pas fin à tous les problèmes qui assaillent le Canada français. Il a déploré en exemple le climat qui existe au sein de la fonction publique fédérale, qui en éloigne les Canadiens français. Il a aussi déploré les obstacles qui s'opposent à l'enseignement du français dans les provinces à minorités francophones.

De son côté, à Québec, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui s'adressait à un auditoire libéral dans Québec-est, a insisté sur l'importance pour les autres provinces du Canada de reconnaître les besoins financiers du Québec.

"Ceci ne signifie pas que nous déclarions la guerre au reste du pays", a dit M. Laporte. Il s'agit simplement, pour nous, de poursuivre notre politique de développement dans l'intérêt de la province et du pays tout entier".

Production de charbon

Les mines de charbon en ont produit 420,000,000 de tonnes en 1962.

La FAT-COI aurait dû limoger Banks elle-même

—Walter Reuther

WASHINGTON, (PC) — Walter P. Reuther, président des travailleurs unis de l'automobile, a soutenu hier que Hal Banks aurait dû être limogé de son poste de président du Syndicat international des marins, par un recours au code d'éthique professionnelle de la Fédération américaine du travail et du Congrès des organisations industrielles.

M. Reuther, un vice-président de la FAT-COI, a déploré que le président de cet organisme, M. George Meany, ne l'ait pas consulté sur l'attitude prise par la Fédération envers Banks et sur les attaques contre le gouvernement canadien et le rapport Norris qui dénonçait "la brutalité et la dictature" de Banks.

En déplorant la tutelle imposée au syndicat des marins canadiens, M. Reuther remarque qu'un tel recours n'aurait pas été nécessaire si la FAT-COI avait sévi par son code d'éthique.

M. Reuther est convaincu que Banks a violé les règles de ce code; s'il avait été écarté du mouvement syndical, la Fédération américaine et les syndicats canadiens auraient pu régler leurs problèmes sans l'intervention du gouvernement canadien.

D'autre part, la Fédération internationale des ouvriers du transport a fait parvenir aux trois curateurs canadiens un télégramme dans lequel elle leur donne l'assurance de fournir tous les services possibles en vue de mettre fin à une situation déplorable.

La Fédération rappelle qu'à sa réunion de mai dernier, elle avait annoncé son intention de continuer à donner son appui à tous les efforts pour unifier le mouvement syndical des marins canadiens.

Par ailleurs, à Montréal, un troisième membre du Syndicat international des marins a comparu en cour hier sous une accusation de conspiration en vue de se livrer à des voies de fait.

Ernest Paul Carsh, âgé de 39 ans ,de Ville LaSalle, a été cité à son enquête préliminaire le 12 novembre et a été libéré sous un cautionnement de $2,000.

Des accusations semblables ont été portées contre Hal Banks, président du SIM, et le marin Eldon Jack Richardson.

AFFRONTEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

Azellus Denis en tête, ces messieurs les backbenchers qui depuis la Confédération sont par définition responsables de la crise actuelle, sont venus hier prévenir la commission qu'ils ne toléreraient pas que la présente enquête soit "un écran de fumée destiné à retarder des changements radicaux et nécessaires".

Là-dessus, ils formulèrent une seule recommandation, sans doute la plus impraticable, que les enquêteurs aient entendue jusqu'à présent.

"Il faudrait, a affirmé le député Jean-Pierre Côté, de Longueuil, au nom du caucus libéral du Québec, que tout Canadien ait accès aux avantages de la culture française ou de la culture anglaise, selon son choix, dans tout le pays".

Autrement dit, qu'un Canadien français égaré à Victoria, B.-C., ait droit à sa petite école française à lui . . .

LE CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 1

aux autorités ses désirs, ses réactions. Elle se doit d'apporter des suggestions pour la rédaction des lois qui l'intéressent . . ."

C'est la raison pour laquelle M. J.-Emilien Lafrance et le gouvernement demanderont, d'ici quelque temps, à nos législateurs, d'adopter une loi visant à créer un Conseil supérieur de la famille et du bien-être social.

Dans la province, le mouvement familial représente, à l'heure actuelle, un des plus actifs secteurs de l'action sociale, mais il manque peut-être d'unité.

Au Vietnam

Les droits de l'homme ont été respectés par un régime dictatorial

— La CEQNU

Les droits de l'homme n'ont pas été violés au Vietnam bien que le régime Diem ait été dictatoral, a conclu la Conférence étudiante du Québec des Nations Unies à la fin d'un mois d'étude sur cette question.

Réunie pour sa première assemblée générale annuelle, la CEQNU recevait dimanche dernier M. H. Habib, professeur en sciences politiques du collège Loyola. Il traitait de la situation politique au Vietnam.

Les étudiants ont tiré quatre conclusions de leur étude :

1— Recommandation à l'Assemblée générale des Nations-Unies de rejeter la motion de blâme inscrite à son agenda sous le titre : Violation des droits de l'homme au Vietnam ;

2.— Le régime Diem fut dictatorial, mais des mesures extraordinaires sont admissibles pour un pays en guerre ;

3.— Il y eut une importante persécution religieuse exploitée et encouragée par des tendances communistes.

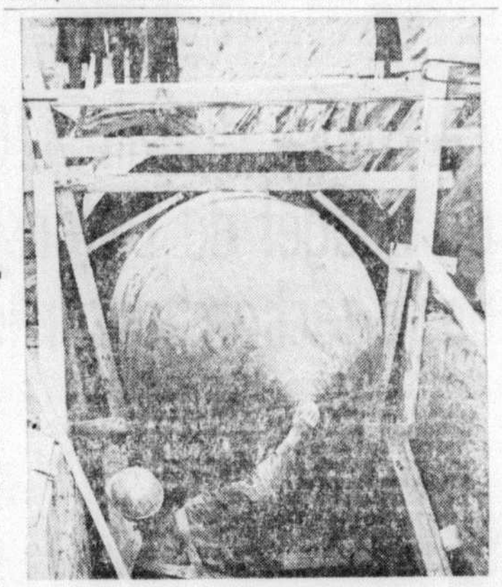
4.—L'aide américaine est justifiable en autant qu'elle constitue un empêchement à l'intégration communiste en Asie et qu'elle profite non seulement aux Américains, mais surtout au peuple du Vietnam.

Election chez les instituteurs catholiques du diocèse de Montréal

La Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Montréal a tenu sa première réunion générale régulière à l'Ecole normale Jacques-Cartier. Quelque 140 délégués, venant des 29 associations ou syndicats membres, ont procédé à l'élection annuelle des dirigeants, qui a été présidée par M. Léopold Garant, président de la CIC.

Quatre dirigeants conservent leur poste : M. Julien Thibaudeau, de Lachine, président réélu pour un 3e mandat; Mlle Claire Morin, de Rivière-des-Prairies, vice-présidente; M. Aimé Nault, de Montréal, secrétaire; Mlle Thérèse Baron, de Montréal, trésorière.

On compte cinq nouvelles figures: M. Paul Bournival, de Verdun, 2e vice-président; M. Jean-Guy Camirand, de Montréal-Est, 1er directeur; Mlle Claudette Lamoureux, de Pointe-Claire, 2e directrice; M. Marcel Gendron, de Ste-Rose, 3e directeur; Mlle Noëlla St-Amand, de Laval-des-Rapides, 4e directrice.



UNE BOMBE ? NON. — Cet appareil est un tuyau gonflable qui peut être introduit dans des égouts d'un diamètre aussi petit que six pouces et gonflé pour permettre la pose d'un nouveau revêtement de béton. A Montréal il a été utilisé ces derniers temps pour restaurer les vieux égouts brique. Lorsque le béton a été coulé, le boyau de caoutchouc est dégonflé, retiré et prêt à être utilisé de nouveau.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 45
MAXIMUM DEMAIN : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC). — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Mauricie :** Nuages, pluie légère intermittente aujourd'hui et demain matin; averses demain après-midi. Doux. Vents du nord-est de 20 milles avec rafales atteignant 40. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 45 et 55; Sainte-Agathe, 40 et 50; La Tuque, 42 et 50.

Pontiac, Témiscamingue, Abitibi : Nuages et bruine aujourd'hui avec averses demain matin. Doux. Vents du nord de 15 à 20 milles avec rafales de 30 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 45.

Cantons de l'Est : région de Québec : Nuages et bruine aujourd'hui et demain. Doux. Vents du nord-est de 20 à 30 milles avec rafales de 45 à 50. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 45 et 55.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau : Nuages et bruine aujourd'hui et demain matin, averses demain après-midi. Doux. Vents d'est-nord-est de 25 milles avec rafales atteignant 40 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 40 et 45.

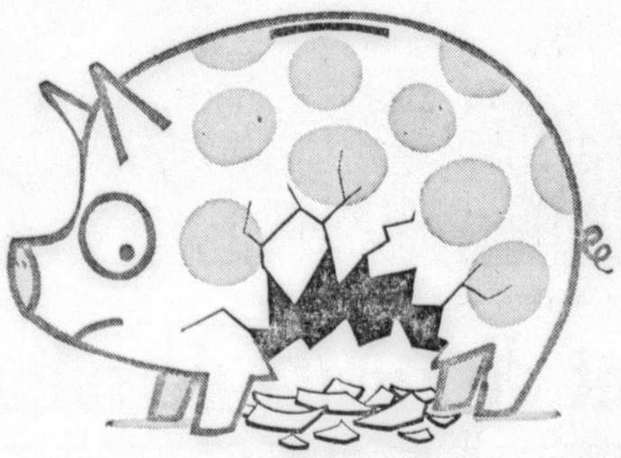
Région de Gaspé : Pluie aujourd'hui et demain matin, plus abondante demain après-midi. Doux. Vents du nord-est de 25 milles avec rafales atteignant 40 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé, 40 et 45.

Région des Sept-Iles : Nuages, bruine intermittente aujourd'hui et demain. Doux. Vents du nord-est de 25 milles avec rafales de 40 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Sept-Iles, 40 et 45.

Venus d'Assie

Les premiers habitants du Nouveau-Monde sont venus, croit-on, de l'Asie, après avoir traversé le détroit de Béring, au cours d'une migration qui a commencé il y a 15,000 ans.





AVEZ-VOUS DU MAL À ÉPARGNER?

Achetez des Obligations d'Épargne du Canada par versements faciles à la BNE

Presque tout le monde peut épargner davantage de cette façon. Les Obligations d'Épargne du Canada constituent un excellent placement, que vous les payiez comptant ou par versements. N'attendez pas. Passez tout de suite à la plus proche succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse. La banque remplira toutes les formalités.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

CSN-11

Montreal Trust

fermera ses portes le lundi 11 novembre

JOUR DU SOUVENIR

Alors que renaît l'espoir d'une paix durable entre les nations, les sacrifices que nous commémorons chaque année prennent un sens particulièrement profond.

BATTRE CES PRIX!

C'est impossible ! Et ce sont nos prix "payez et emportez" de tous les jours — pas des spéciaux !

"Plywood" préfini acajou — Authentique LAUAN — 3/16" ou ¼" au choix	4.70	feuille 4' x 8'
Tuiles unies à plafonds, Ten-Test, 12" x 12" — Motifs Random ou Micro .12 chacune	.10	chacune
Tuiles à planchers 9" x 9", épaisseur 1/16" — Vinyl d'amiante Armstrong	.10	chacune
Isolant fibre de verre 2" — 90 pi. car. au paquet	3.30	le paquet
"Plywood B.C. Fir" 5/8", 1 côté parfait — $221.70 les 1,000 pi. car.	7.60	feuille 4' x 8'
Plywood "Sheating" Select 5/8" — $179.80 les 1,000 pi. car.	6.23	feuille 4' x 8'
Plywood "Sheating" épinette 3/8" — $86.60 les 1,000 pi. car.	2.99	feuille 4' x 8'
ARBORITE ou DUROLAN — plastique laminé — 11 couleurs au choix	13.44	feuille 4' x 8'
MASONITE uni 1/8"	1.66	feuille 4' x 8'
PANNEAUX perforés Masonite ¼"	3.50	feuille 4' x 8'
BARDEAUX D'ASPHALTE qualité A1 — 210 lb. Blanc ou noir	5.90	le carré

DECOUPEZ ET POSTEZ CE COUPON POUR LISTE DE PRIX

OUVERT : Sur semaine de 8 a.m. à 7 p.m. Le samedi de 8 a.m. à 3 p.m.

A : Columbia Builders Supply Co.
2225 boul. Hymnus, Dorval, P.Q.
Veuillez envoyer votre liste complète de prix "payez et emportez" à :
NOM .....
ADRESSE .....
5-1

Le plus grand centre de matériaux de construction à Montréal



Boul. HYMUS angle CHEMIN DES SOURCES, DORVAL — Téléphone 631-9831

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 22

FAITS divers

Un homme tué à coups de couteau

Un homme de 35 ans, M. Roland Déry, du rang Petit Coteau, à Verchères, a été poignardé à plusieurs reprises à l'abdomen, vers 4 h. 30 ce matin, au cours de ce que la PP croit avoir été une querelle de famille.

Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, il a succombé à ses blessures à 6 h. 20.

Entre-temps, les agents avaient conduit une femme à leur quartier général pour interrogatoire et probablement pour comparution comme témoin important à l'enquête du coroner.

Incendie à Lauzon : un mort

QUEBEC. (PC) — Mme Eudore Bergeron, 69 ans, a été trouvée morte, apparemment asphyxiée, à la suite d'un léger incendie qui s'est déclaré dans son domicile, à Lauzon, tard hier soir.

La police de Lauzon a déclaré que ce feu était "mystérieux" et qu'un suspect était détenu relativement à cet incident.

Le corps de me Bergeron a été trouvé gisant sur le plancher d'une chambre, au deuxième étage de la maison, après qu'on eut éteint les flammes.

Le corps a été transporté à la morgue de la police provinciale pour fins d'autopsie. Il semble cependant assez sûr que la cause de la mort soit l'asphyxie.

La police a révélé que le feu s'était déclaré à quatre ou cinq endroits différents dans la maison, et qu'on avait trouvé de l'huile répandue ici et là.

Vaines tentatives de vol avec le truc de la ficelle

Des filous ont tenté la nuit dernière de récidiver le truc des sacs retenus par des ficelles pour rafler les dépôts de nuit de deux succursales de banque.

Ils en ont été quittes pour leur trouble, la mèche ou plutôt les ficelles ayant été éventées avant l'arrivée des déposants.

Les tentatives ont été commises aux succursales de la banque Canadienne de Commerce, 3315, place Granby et de la banque de la Nouvelle Ecosse, 40 ouest rue Jean-Talon.

Tentative de cambriolage

Des cambrioleurs ont vivement pivoté sur leurs talons et ont filé à toute vitesse la nuit dernière quand après s'être introduits dans le restaurant Nick Snack Bar, 9515, boul. Lajeunesse, ils se sont trouvés face à face avec un énorme chien qui grognait et leur montrait ses crocs.

Assaut sur un chauffeur de taxi

M. Gabriel Young, un chauffeur de taxi demeurant au 9870 de la 3e Ave, à Rivière-des-Prairies, en a été quitte pour un coup de poing sur le nez. Les bandits ont pris la fuite

Voir FAITS DIVERS en p. 6



LES DEUX OCCUPANTS de cette voiture ont été tués à 3 h. 30, la nuit dernière, à l'angle des rues Canora et Jean-Talon. Les victimes sont Janina Zalewski, 22 ans, du 305, 3e Ave à Ville La Salle, et Ronald Custom, 20 ans, du 6275 ouest, rue Sherbrooke. L'auto est venue en collision avec un taxi conduit par M. J. Gaspard, domicilié au 5226, rue Hutchison. Ce dernier, légèrement blessé, a été traité à l'Hôpital Général Juif. Les voitures roulaient apparemment à vive allure au moment de l'impact.

La campagne d'emplois d'hiver est en marche

Le Service national de placement et le Comité consultatif de placement de Montréal ont lancé hier soir, au Chalet de la Montagne, leur 9e campagne d'emploi d'hiver. La cérémonie qui a marqué le lancement de cette campagne d'embauchage a été présidée par M. Valmore Gratton, président, tandis que la ville de Montréal était représentée par le conseiller John Lynch-Staunton. Plusieurs municipalités du Montréal métropolitain étaient représentées par leur maire.

Cette campagne, destinée à promouvoir l'emploi durant la saison morte, repose principalement sur la publicité que lui accorderont les journaux, la radio et la télévision, sur la distribution de tracts et l'installation massive d'affiches publicitaires à travers le Grand Montréal.

Le but de ces campagnes est, d'autre part, d'inciter le public à faire des efforts spécifiques afin de créer des emplois et procurer du travail durant les mois d'hiver, afin de réduire au minimum le chômage saisonnier.

Bon nombre d'administrateurs d'industries appuient la campagne annuelle. Les uns répartissent la production de façon à éviter les mises à pied, d'autres, dit-on, réussissent à garder à leur service des employés réguliers ou temporaires en prévoyant des travaux de rénovation, de réorganisation ou de réparation durant la saison froide. Ces moyens, les dirigeants de la 9e campagne d'emplois d'hiver les ont recommandés et se proposent de les diffuser largement au cours des prochaines semaines.

Au cours de l'exposé qu'il a donné lors de l'inauguration de la campagne d'emplois d'hiver, le président, M. Valmore Gratton, a notamment dit : "Il est évidemment difficile d'évaluer précisément les résultats tangibles de ces campagnes de publicité au cours des mois d'hiver. Tout de même, des témoignages recueillis l'an dernier démontrent l'utilité de tels mouvements".

Il a également mentionné la participation des gouvernements fédéral et provincial qui, par leur programme d'encouragement des travaux d'hiver, aident à créer de nombreux emplois.

Le gérant métropolitain de la Commission d'assurance-chômage, M. G.-P. Reid, a fait remarquer pour sa part que de nombreux entrepreneurs en construction et des marchands de matériaux de la région de Montréal ont remarqué qu'à la suite de ces campagnes "Faites-le maintenant", un plus grand nombre de propriétaires effectuèrent des travaux à leur domicile.

Parmi les personnalités qui assistaient au lancement de la 9e campagne des travaux d'hiver, on remarquait en outre la présence de M. Marcel Guay, directeur régional de la Commission d'assurance-chômage, et L-E. Duquette, assistant-gérant métropolitain.

M. Claude Robillard quitterait son poste

M. Claude Robillard, qui fut directeur général de l'aménagement de l'Exposition universelle canadienne et qui, officiellement du moins, occupe encore la fonction de directeur du Service d'urbanisme à la ville de Montréal, quitterait définitivement l'administration Drapeau-Saulnier dans quelques jours. C'est du moins ce que l'on répète dans les milieux de l'hôtel de ville de Montréal depuis hier.

M. Robillard, qui revient à peine d'un voyage de quelques semaines outre-mer, a rendu visite hier après-midi à M. Jéan Drapeau et à M. Lucien Saulnier. L'un et l'autre ont refusé d'informer les journalistes de la nature de cette visite, mais elle a eu pour effet d'accentuer considérablement les rumeurs selon lesquelles M. Robillard abandonnerait son poste.

Il y a trois semaines environ, soit au moment où M. Robillard donnait sa démission à la Compagnie de l'Exposition, le président du comité exécutif avait déclaré que l'administration attendait le retour de M. Robillard pour "prendre une décision définitive à son sujet".

Prêté par l'administration "D.-S." à la compagnie de l'Expo, M. Robillard aurait normalement dû reprendre ses fonctions à l'hôtel de ville après l'annonce surprenante de sa démission à l'Exposition. Il devait cependant être absent du Service d'urbanisme pour une période de cinq ans et l'administration avait donné la responsabilité complète du service à son principal adjoint, M. Aimé Desautels, y compris une augmentation appréciable de traitement.

Survenant plus vite que pré-

Voir M. ROBILLARD en p. 6

La Sûreté provinciale a doublé les effectifs de sa patrouille de nuit

par Lucien CHAMPEAU

La PP a révélé ce matin l'une des mesures d'urgence qu'elle prend depuis quelques jours pour enrayer la vague de vols avec violence et à main armée qui déferle sur les municipalités du pourtour de la métropole.

"Nous avons doublé nos effectifs de patrouille nocturne, a précisé l'inspecteur-chef Gérard Houle, et avons enjoint à nos hommes de conduire une enquête sur toute voiture dont les occupants ont des allures louches."

A ce sujet, l'inspecteur Houle sollicite l'indulgence du public :

"Ne soyez pas offusqués si on vous ordonne de vous immobiliser aux petites heures de la nuit, afin de vérifier vos papiers et d'examiner le contenu de votre valise. Les bandits ont souvent l'air d'honnêtes gens et nos agents ne peuvent pas toujours discerner le bon grain de l'ivraie avant enquête, surtout durant la nuit."

Le chef inspecteur réclame aussi la coopération du public:

"Des bandits qui n'hésitent pas à pénétrer de nuit dans vos demeures, à vous ligoter, à vous dépouiller de vos économies, et même à violer vos enfants, vos bonnes ou vos visiteuses, rôdent dans vos villages ou municipalités.

"Mais avant de commettre un coup, ils doivent à plusieurs reprises visiter les lieux, s'informer discrètement du mode de vie du policier ou du chef de police local, épier les allées et venues de leurs futures victimes. Ils doivent enfin s'assurer des services d'un indicateur, auquel bien souvent ils remettront jusqu'à 20% de leur prise, afin de connaître l'identité de ceux qui cachent de l'argent dans leur maison ou sous leur matelas."

Et c'est à ce moment que l'inspecteur Houle réclame l'active participation du public au travail de la police :

"Dès que vous croyez reconnaître une auto aux occupants d'allure louche dans votre patelin, notez le numéro de permis et alertez notre poste le plus rapproché. Au besoin, communiquez avec nous, frais virés, et fournissez-nous les renseignements que vous possédez. N'hésitez jamais, VOUS NE NOUS DERANGEZ JAMAIS !"

M. Houle a alors cité un exemple du travail de prévention de ses nouvelles patrouilles :

"Hier soir, deux jeunes agents ont arrêté à Saint-Lambert une auto occupée par deux adolescents de 15 et de 17 ans. Or, cette voiture venait d'être volée et le suspect de 17 ans jouissait temporairement de sa liberté en attendant de subir son procès pour un vol à main armée."

La PP arrête 3 faussaires

La PP a mis fin aux activités de faussaires qui auraient depuis trois mois filouté plus d'une centaine de marchands de la périphérie de la métropole de montants dépassant $25,000.

"Dans le premier cas, a précisé ce matin l'inspecteur Léonard Melanson, il ne s'agissait, selon toute apparence que d'un seul homme, un récidiviste de 53 ans, déjà recherché pour fraudes semblables par la PP de Lancaster, en Ontario, et par un de nos propres contingents de la région de Québec.

"Cet homme, qui est domicilié rue Cartier à Montréal, louait une auto et sous prétexte de s'enquérir du fonctionnement des appareils pour protéger les chèques, se faisait fabriquer quatre ou cinq chèques en blanc.

Voir FAUSSAIRES en page 6

Réunion des pointeurs du port de Montréal dimanche

Le président de la section des pointeurs et vérificateurs de l'Association internationale des débardeurs, M. Léo Taylor, n'a pas voulu se prononcer hier sur la possibilité d'un arrêt de travail de ses membres lundi.

Il a déclaré qu'une assemblée générale aura lieu dimanche après-midi au 250 est, rue St-Paul. Il ne sait pas si à la suite de cette assemblée il sera encore nécessaire de tenir compte de la requête de 50 membres demandant la tenue d'une assemblée spéciale lundi, assemblée qui aurait pour effet de paralyser une bonne partie de l'activité du port de Montréal.

Les pointeurs sont mécontents de la décision des armateurs de reporter au 6 décembre le paiement des arrérages convenus à la signature récente d'une convention collective de travail, après une grève de dix jours.

Ils sont au nombre de 400. Leur présence dans le port est indispensable pour assurer le chargement et le déchargement des navires. Leur arrêt de travail, s'il se prolongeait, conduirait, à brève échéance, à une paralysie quasi complète du port.

Mais on doute fort que ce groupe de salariés en viennent à poser un geste aussi drastique, d'abord parce qu'ils sont assurés que les arrérages leur seront payés en même temps qu'à tous les autres débardeurs, et que le paiement de ces arrérages, même après la fermeture du port, ne les priverait pas de leurs allocations d'assurance-chômage. Car ils avaient des craintes sur ce dernier point.

Les pointeurs ne recevraient pas l'appui des autres débardeurs. Leur geste risquerait de plus d'être condamné par l'exécutif international de leur syndicat.

Les timbres-primes et les cadeaux

Deux pharmacies gagnent une première bataille dans leur lutte contre le décret

par Jean DENECHAUD

Deux pharmacies de Montréal, qui réclament l'annulation du nouveau règlement du Collège des pharmaciens interdisant de distribuer des primes et cadeaux aux clients, ont enregistré hier une première victoire.

Le juge C.-E. Ferland, de la Cour supérieure, maintient la demande d'injonction interlocutoire présentée par les pharmacies Montréal et Sarrazin et Choquette pour empêcher l'application du nouveau règlement tant qu'il n'interviendra pas de jugement sur les procédures en annulation du décret.

Le tribunal acquiesce à la suspension du règlement pendant l'instance qui vient de s'engager.

Le juge considère que les deux pharmacies requérantes pourraient subir un préjudice irréparable si l'on ne suspend pas la mise en vigueur du règlement qui peut être annulé par le jugement final.

D'autre part, le Collège des pharmaciens ne peut subir un tort sérieux par suite de l'état actuel des choses.

"On a laissé les pharmaciens, déclare le juge Ferland, s'engager dans le commerce depuis des années, et même après la mise en vigueur du règlement en litige, on a consenti de le suspendre pendant sept mois. Au demeurant, la balance des inconvénients pèse trop lourdement sur les requérantes pour justifier la demande de rejet de cette requête en injonction. C'est seulement dans le statu quo que les parties pourront obtenir justice et tous les avantages d'un procès coûteux et d'intérêt public."

Par l'intermédiaire de Mes Jacques Leduc et Pierre Champagne, les propriétaires de la pharmacie Sarrazin et Choquette et de la pharmacie Montréal allèguent dans leurs procédures qu'en plus d'exercer leur profession de pharmacien, ils offrent au public de nombreux articles de toutes sortes et exercent de façon générale un commerce sur lequel la loi des pharmacies de Québec n'autorise aucun contrôle de quelque manière que ce soit.

Ils allèguent que ce commerce est rémunérateur en tant que les demandeurs le soutiennent par une publicité bien ordonnée comprenant, outre les annonces et les étalages ordinaires, la distribution à la clientèle de bonis, coupons, timbres-primes, etc.

En acquiesçant à la demande d'injonction interlocutoire, le juge Ferland rappelle que les pharmacies vendent des articles que l'on trouve ailleurs, tels que les articles de toilette, des parfums, etc. . . et qu'elles ont adopté une méthode de publicité coûteuse et semblable à celle utilisée dans les entreprises concurrentes.

"Il est prouvé, dit-il, que, sans ces avantages qui prennent la forme de timbres-primes, bonis, cadeaux, vaisselle, escomptes, etc., les requérantes ne pourraient conserver leur clientèle, cependant que le règlement attaqué de nullité ne leur défend pas de faire le commerce de produits non pharmaceutiques".

"L'argent des contribuables doit être dépensé à bon escient" – M. Paul-Emile SAUVAGEAU

M. Paul-Emile Sauvageau, maire-suppléant de Montréal, a dit hier qu'il était complètement faux de dire que les délégués au congrès de l'Association canadienne du tourisme aient refusé, lundi, de prendre part au buffet qui leur était offert par l'administration municipale, au Chalet de la montagne.

Dans une déclaration écrite qu'il a fait parvenir aux journaux, M. Sauvageau déclare notamment que "l'argent des contribuables doit être dépensé à bon escient". La ville de Montréal, on le sait, a été accusée hier d'avoir servi aux délégués de ce congrès un "banquet de viandes froides".

M. Sauvageau dit d'abord que ceci est "complètement faux" et ajoute :

"Quelques délégués ont pu paraître désappointés, car ils avaient été mis faussement sous l'impression qu'il s'agissait d'un banquet gastronomique avec abondance de boissons alcooliques.

"Or, tout le monde sait qu'on ne sert pas de repas chauds, au Chalet du Mont-Royal, celui-ci n'étant pas équipé de cuisine pour ce faire. De plus, les organisateurs locaux étaient parfaitement au courant qu'il s'agissait d'un buffet de viandes froides.

"Quant aux boissons alcooliques, elles ne sont plus servies à souhait selon la formule de "bar ouvert". La ville n'opère pas comme un hôtel, encore moins comme un grill.

"Nous avons adopté sous ce rapport la politique de nous en tenir aux vins et, occasionnellement, aux coquetels. C'est là une façon digne et convenable de recevoir les visiteurs

Voir CONTRIBUABLES en p. 6

M. Payette: Les fusions de municipalités ne régleront pas les problèmes de l'île Jésus

(J.-L. A.) — Le président de la Corporation interurbaine de l'île Jésus, M. Olier Payette, a affirmé hier soir que le problème du développement régional de l'île doit être résolu par un organisme métropolitain ayant les pouvoirs nécessaires et non par des fusions de municipalités.

M. Payette parlait à une assemblée convoquée par le Comité des citoyens-unis de Fabreville, un groupe de propriétaires qui s'opposent à la disparition de leur ville. Il a dit que la fusion ne présente aucun avantage pour les villes de l'île Jésus puisque, pour la majorité, elles ont un territoire suffisant pour devenir de grandes municipalités et qu'en attendant, elles peuvent économiser tout autant en mettant certains services en commun, au sein de la Corporation interurbaine.

Selon le président de l'organisme, qui est aussi maire de Ste-Rose, le temps est arrivé où les intérêts locaux, l'esprit de clocher, doivent s'incliner devant les intérêts régionaux qui seront bientôt les intérêts de tous.

Des citoyens de Fabreville, qui favorisent un mouvement ayant pour but d'annexer cette ville à la ville voisine de Chomedey, ont demandé à M. Payette s'il n'est pas vrai que la formation d'une grande municipalité apporterait un développement accru.

Le président de la Corporation a répondu que la fusion n'apporterait pas plus d'avantages et de développement à Fabreville qu'une bonne administration municipale qui évoluerait au sein d'un organisme régional puissant. M. Payette croit qu'au contraire, la formation d'une grande municipalité apporterait un développement irrationnel qui, en fin de compte, serait au détriment de cette municipalité.

Il affirme que tous les avan-

Voir M. PAYETTE en page 6

La précipitation atteindra 2 pouces

(B.M.) — Les Montréalais connaîtront une fin de semaine "humide", sinon en tout du moins en partie. En effet, les météorologues de Dorval nous annoncent que la pluie qui s'abat sur le Québec, depuis la nuit de mercredi à jeudi, ne cessera pas avant demain après-midi. Ils prévoient que la précipitation aura alors atteint près de deux pouces. A 7 heures ce matin, il était tombé 1.03 pouce de pluie depuis tôt jeudi matin. L'aperçu général pour la fin de semaine est nuageux avec une température douce, soit 55 degrés.

La compagnie de téléphone Bell et l'Hydro-Québec ne rapportent aucun ennui, malgré les vents de 40 à 50 milles à l'heure qui ont accompagné la précipitation. Par bonheur, même si plusieurs branches d'arbres jonchent le sol, aucune n'est tombée sur les lignes de communication.

Dans la métropole, le Service de la police rapporte une augmentation de 20 à 25 p. cent dans le nombre des accidents de la circulation. A l'exception d'un seul accident mortel survenu la nuit dernière, les accrochages n'ont causé que des dégâts matériels.



LA PLACE VERSAILLES a été inaugurée, hier, par le maire suppléant, M. Paul-Emile Sauvageau, (à droite) accompagné du député de Bourget, M. Jean Meunier. Construite au coût de dix millions de dollars à l'intersection de la rue Sherbrooke et de la Montée St-Léonard, la Place Versailles est le premier centre commercial doté d'une promenade intérieure. Il occupe une surface de deux millions de pieds carrés. L'emplacement a été acheté de la municipalité autonome de St-Jean-de-Dieu et annexé à la ville de Montréal. On prévoit la construction d'un motel dans les environs.

photo René Picard, LA PRESSE



Ultra délicieuses!

PATISSERIE DANOISE

TOUTES VARIETES

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

Rég. $1.20 la douz. — 6 pour 48¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI

OU FILTRE

EN GRAND SPECIAL

AUX 4 LIBRAIRIES PILON

PLUMES A CARTOUCHES

"Esterbrook"

- Capuchon de métal
- Fabrication solide
- Pointe interchangeable
- Couleurs assorties
- 6 cartouches de rechange incluses



REG. $1.00

SPECIAL PILON

79¢

aux 4 LIBRAIRIES Pilon

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 7-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

STATIONERS INC.

SERVICE JOUR ET NUIT

Prescriptions

Qualité

Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

BOEUF DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE MAINTENANT EN VENTE

GRANDE VARIETE DE

FROMAGES FINS

DOMESTIQUE ET IMPORTES

TILSIT — GORGONZOLA — EDAM — PROVOLINI — CHESHIRE — ST-PAULIN — ERMITE — HAVOITI — DANISH BLUE — GRUYERE — MAIGRELAIT — ROQUEFORT — GOURMANDISE — EMMENTAL — STILTON—LANCASHIRE—DUNLOP—CAERPHILLY — BOURSAULT — OKA — PONT LEVESQUE — BRIE — LES AVARIS — ETC.



AGNEAU DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

VEAU DE LAIT FRAIS

PIGEONNEAUX ROYAL-FAISANS

COURNOUAILLAIS

A. DIONNE FILS & CIE

1221 OUEST, STE-CATHERINE Tél. : VI. 9-2341

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

avant de lui enlever son argent.

M. Young avait fait monter les suspects, vers 3 h. 25, la nuit dernière, à l'angle des rues Craig et St-Laurent. Parvenu à l'arrière du 7966, rue Henri-Julien, le trio invita le chauffeur de taxi à s'arrêter. L'un des bandits lui lança alors son poing à la figure, prenant par la suite les clés de son automobile afin de prendre la fuite sans danger d'être poursuivi.

Vol de $10,000 dans un camion

Environ $10,000 de marchandises ont été volées cette nuit dans un camion de la compagnie O'Connor Verdun Trucking Ltée, située rue Boivin, à Ville La Salle.

Des bandits se sont emparés du camion cette nuit, alors qu'il se trouvait derrière les entrepôts de la compagnie. Le camion fut retrouvé quelques heures plus tard, soit vers 9 h. ce matin, à l'angle des rues Springland et Monk, par la police de Montréal.

Le camion avait été vidé de son contenu, soit une grande quantité d'appareils électriques, d'appareils de radio et de télévision. La Sûreté de Ville La Salle fait enquête.

Vol d'appareils photographiques

Les propriétaires de Photo-Kina, établissement situé au 3461 rue St-Laurent, ont constaté, vers 5 h. 15 ce matin, le bris d'une vitrine de leur maison d'affaires, et le vol de quelques appareils photographiques.

Une poubelle avait été projetée à travers la vitrine.

Une auto plonge dans une rivière : un mort

NEWPORT. (PC) — M. Roméo Grenier, 46 ans, de Newport, à l'extrémité de la péninsule gaspésienne, s'est noyé hier soir lorsque sa voiture a plongé dans la Rivière-des-Ilots. La police a déclaré que son auto avait apparemment enfoncé le parapet et était tombée dans la rivière.

Un mort, deux blessés

HEMINGFORD. — Une violente collision entre un camion et une automobile a fait un mort et deux blessés vers 8 h. 15 ce matin, sur le chemin Rocksand, à 3 milles de Hemingford.

Mme Romain Boileau, 44 ans, domiciliée à Hemingford, a perdu la vie dans l'accident. Deux personnes qui l'accompagnaient dans l'automobile ont subi des blessures. Il s'agit de Manuel Sagala, 18 ans, et sa soeur Simone, 19 ans. Ils ont été transportés à l'hôpital de St-Jean.

Le chauffeur du camion, M. Claude Levert, 24 ans, de St-Edouard, comté de Napierville, s'en est tiré indemne.

Victime d'accident dans un état grave

M. Charles Lecourt, du 912 rue St-Thomas à Longueuil, heurté par une voiture dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'intersection des rues Amherst et Ste-Catherine, repose toujours à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, dans un état critique.

Selon une infirmière de cette institution, le blessé était, au début de la nuit, dans un état de semi-conscience. Il est gardé sous observation et doit subir une intervention chirurgicale pour blessures graves à la tête.

Alambic découvert à St-Ferdinand

La Gendarmerie royale a appréhendé hier six personnes, dont un adolescent de 17 ans, alors qu'elle découvrait un alambic d'une capacité quotidienne de 100 gallons, à St-Ferdinand d'Halifax, dans le comté de Mégantic.

L'alcool fabriqué à cet endroit était, selon la police, très dangereux, parce que l'on y ajoutait des sels d'urée. En effet, une grande quantité de contenants de cette substance chimique destinée à accélérer la fermentation, a été saisie.

Il y a 15 jours, la Gendarmerie découvrait un alambic où l'on se servait de soude caustique pour hâter la fabrication. Ces deux produits peuvent causer la cécité et même entraîner la mort.

Selon la police, le fait d'employer ainsi des additifs dans la fabrication de l'alcool de contrebande indique que les fabricants sont à court d'alcool et ne fournissent pas à la demande.

Les agents ont également saisi sur les lieux, en plus de l'équipement habituel, 300 gallons d'alcool et 3,300 gallons de moult.

Les personnes appréhendées sont présentement détenues à Thetford Mines, en attendant de comparaître sous des accusations d'avoir été trouvées en possession illégale d'alcool et d'en avoir fabriqué.

Vol célébré au champagne

Des cambrioleurs, qui ont subtilisé dans la nuit de mercredi à jeudi les $50 d'une caisse enregistreuse, ont célébré leur veine en se tapant 24 bouteilles de champagne qu'ils ont trouvées dans un réfrigérateur.

Ce joyeux vol a été perpétré au Lantern Playhouse, rue St-Luc, dans l'ouest de la métropole, une petite "boîte" où des acteurs font des répétitions.

La troupe de la pièce à l'affiche présentement, et qui s'intitule "La valse des toréadors", a pris connaissance du vol, hier après-midi, lorsqu'ils se sont amenés au Lantern Playhouse pour une répétition.

Un trou dans le plafond a tout de suite attiré leur attention. De l'extérieur, ils ont hâtivement étendu une toile goudronnée et fait appel à la police.

"The show will go on", a dit Mlle Audrey Monture, la directrice-fondatrice du théâtre.

Observant le trou au plafond, Mlle Monture ajouta : "Le Ciel voulait sans doute nous éprouver."

Les agents de la Sûreté ont passé le reste de la journée à s'efforcer d'enlever les bouchons de liège qui s'étaient logés dans le plafond et à relever les empreintes digitales sur les bouteilles de champagne.

Certains croient que les voleurs ont pénétré dans le théâtre par le toit. D'autres pensent qu'ils sont tout simplement entrés par la porte de service et ont endommagé le plafond avec les bouchons des 24 bouteilles, toutes vidées de leur précieux contenu.

Fraude de $100,000

La Sûreté provinciale du Québec, bureau de Montréal, a mis à jour une fraude de $100,000 dont les principales victimes sont une quinzaine de propriétaires de fabriques de beurre de la Mauricie et des comtés environnants.

Un individu de Montréal a été appréhendé hier par l'escouade des fraudes de la PP de la métropole. Ce suspect était apparemment de connivence avec un financier de Montréal qui déposait $25,000 dans une banque de cette localité afin d'inspirer confiance aux victimes.

Les commandes de beurre étaient payées à l'aide de chèques post-datés et à l'échéance évidemment le compte de banque était réduit à quelques dollars.

L'argent en banque n'était semble-t-il qu'une couverture et lorsque les créanciers se présentaient, on déclarait bientôt faillite.

La Sûreté provinciale rapporte que d'autres personnes seront appréhendées d'ici peu relativement à cette affaire et seront traduites devant les tribunaux.

L'enquête se poursuit sous la direction du Sergent d'état-major Jean Pagé, chargé de l'escouade des fraudes au bureau montréalais de la Sûreté provinciale et par l'agent Germain Courchesne, de la même escouade.

Appel de soumissions pour un tronçon de la section est du métro

Par suite d'une décision prise hier midi par le comité exécutif, à l'hôtel de ville, la ville de Montréal demandera d'ici quelques jours des soumissions en vue de la construction d'un tronçon de métro dans les rues DeMontigny et du Havre, d'un point situé à l'est de la rue Dorion jusqu'à un point situé à l'ouest de l'intersection des rues Hochelaga et Montgomery.

Les soumissions demandées auront également trait à la construction du gros oeuvre de la station Ontario-du-Havre, soit la station projetée à l'extrémité est de la ligne est-ouest déjà autorisée.

Le gros oeuvre de la station Ontario-du-Havre aura une longueur de 500 pieds. Il s'agira également de 5,634 pieds de tunnel. Ces travaux devront être exécutés dans un délai de 600 jours. Il n'est aucunement question de les mener à bien en tranchée ouverte. Ainsi, la circulation ne sera pas gênée dans les rues DeMontigny et du Havre.

Le coût de ces travaux sera imputé sur le solde disponible du crédit de $129,520,000 voté par le conseil municipal les 3 novembre 1961 et 6 août dernier pour l'aménagement des lignes est-ouest et nord-sud, puis de la ligne "Longueuil".

Faibles progrès à Ste-Justine

Le conseiller technique de la Confédération des syndicats nationaux qui participe aux négociations à l'hôpital Ste-Justine, M. Bruno Meloche, a remarqué hier soir, que de faibles progrès ont été réalisés.

Il a cependant précisé qu'aucun des points fondamentaux formant le fond du litige n'a été réglé. La prochaine rencontre aura lieu lorsque l'administration de l'hôpital convoquera les représentants du syndicat. Les 250 infirmières de Ste-Justine sont en grève depuis le 16 octobre.

Cinq cagoulards s'introduisent dans une maison

QUEBEC — (PC) — Cinq cagoulards se sont introduits dans la résidence de deux femmes, à Charlesbourg, en banlieue de Québec, la nuit dernière, et ont menacé de violer l'une d'elles si on ne leur remettait pas l'argent qui se trouvait dans la maison.

Les hommes, dont l'un était armé, ont vidé les tiroirs, déplacé les meubles et arraché les fils du téléphone au cours de leurs fouilles. Ils se sont finalement enfuis avec une somme de $68.

La police a révélé que les individus s'étaient introduits dans la demeure de Mlle Gabrielle Dorion, âgée d'environ 60 ans, qui partageait son logis avec une nièce, Yvette Gosselin.

Après avoir fouillé la maison sans rien trouver, les hommes ont menacé de violer Mlle Gosselin si on ne leur donnait pas l'argent qui se trouvait dans la maison.

Mlle Gosselin, finalement, ne fut en aucune façon molestée. Les bandits ont pris la fuite lorsque Mlle Dorion, qu'on avait laissée seule dans une autre pièce, réussit à s'échapper et à alerter les voisins.

La police a déclaré qu'un vol semblable avait été commis dans le même district il y a peu de temps. Cette fois, les bandits s'étaient enfuis avec une somme de $500.

Un bureau de poste et une bibliothèque projetés à St-Michel

(par T.D.) — Il se peut que la ville de Saint-Michel, dans un avenir rapproché, obtienne enfin SON bureau de poste.

Le projet à l'étude est complexe ; les pourparlers sont en cours, faisant suite à une correspondance qui menace d'être volumineuse.

A l'assemblée régulière du conseil, hier soir, présidée par le maire suppléant, M. Gérard Caron, un avis de motion a été présenté par le conseiller Wilfrid Rochon afin de faire démarrer pour de bon le projet de construction d'un édifice d'envergure, dans le parc Octogonal, devant "abriter" une bibliothèque municipale (environ 32,000 volumes déjà recueillis depuis la campagne de récupération lancée officiellement le 1er avril dernier), le Service du bien-être social... et un bureau de poste.

"Je n'ai jamais entendu parler de ce projet d'un bureau de poste", de protester le conseiller Roland Larivière. Et il voulait être mis au courant des plans et devis, des procédures en cours, etc. Son collègue Rochon lui répondit aussitôt que le projet est en marche depuis longtemps.

Le secrétaire-trésorier Jean-Marc Goulet a repris de A à Z la lecture de toute la correspondance qui s'est échangée entre l'hôtel de ville de Saint-Michel et les ministères des Postes et des Travaux publics, depuis que le projet a été amorcé.

Il ne s'agit donc nullement pour le gouvernement fédéral de construire un édifice public. Il ne faut même pas y songer parce que, sur le plan régional, c'est plutôt Montréal-Nord, la ville voisine, qui a été avantagée de la sorte.

Tout ce que les autorités municipales tentent d'obtenir présentement, c'est la location pour une période de 20 ans, disons, du premier étage d'un édifice projeté dans le parc Octogonal, où le gouvernement fédéral pourrait installer un bureau de poste répondant aux besoins de Saint-Michel, une ville de 65,000 âmes.

En vue de hâter la réalisation d'un tel projet, le maire Maurice Bergeron rencontrait donc hier, à Ottawa, les ministres Azellus Denis et Jean-Paul Deschatelets, ainsi que le député du comté de Mercier, M. Prosper Boulanger.

La ville espère également obtenir une subvention de l'ordre de 50 pour cent en ce qui concerne le projet d'une bibliothèque municipale, et, il va sans dire, l'apport de la contribution statutaire de 50-40 (fédérale et provinciale) devant défrayer les salaires de la main-d'oeuvre, au cas où la construction de l'édifice pourrait être entreprise incessamment, tombant ainsi sous le régime de l'aide aux travaux d'hiver.

M. ROBILLARD

SUITE DE LA PAGE 3

vu, le retour de M. Robillard ne pouvait faire autrement que "causer certains problèmes". Et c'est précisément ces problèmes que l'administration devait régler au retour de M. Robillard.

Ce sera plus facile que prévu, semble-t-il, puisque, selon nos informations, les médecins de M. Robillard lui auraient conseillé de diminuer considérablement ses occupations quotidiennes.

Il abandonnerait la chose publique pour se consacrer à certains travaux personnels.

M. Robillard est à l'emploi de la ville de Montréal depuis près de 20 ans.

M. PAYETTE

SUITE DE LA PAGE 3

tages économiques, que procurent les fusions, peuvent être obtenus par un organisme métropolitain nanti de pouvoirs suffisants et au sein duquel toutes les municipalités sont sur un même pied. Cette solution, dit-il, offre l'avantage d'être plus humaine en gardant des villes de grandeur sensible où il est possible de conserver l'esprit civique, chose impossible dans une ville mastodonte.

FAUSSAIRE

SUITE DE LA PAGE 3

Il remplissait ensuite les espaces du nom d'industriels connus, et se faisant passer pour un employé, allait échanger son pseudo chèque de salaire chez de petits marchands.

Il a été dépisté parce que deux de nos jeunes agents, utilisant les photos de criminels de notre service d'identification légale, ont réussi à le faire reconnaître par le propriétaire d'une maison d'autos de louage."

Du second groupement de faussaires, deux des membres sont derrière les barreaux :

"L'un, un émigré français arrivé au pays en 1957 et originaire des Charentes maritimes, s'est livré à notre quartier général ce matin même. Le second est détenu depuis hier. Les deux hommes doivent comparaître aujourd'hui devant les cours de juridiction pénale."

Le mode d'opérer de ce gang ressemblait à celui mentionné plus haut. Il avait volé des appareils pour protéger la signature des chèques et à l'aide de ces outils, forgeait des chèques de paye de $105 à $118. Comme il se rendait jusqu'à Maniwaki et qu'il semblait se composer d'au moins trois ou quatre complices, il aurait fait plusieurs victimes et les montants volés dépasseraient $22,000.

La hausse du prix de la bière est en vigueur depuis lundi

De notre dernière édition d'hier

La hausse du prix de la bière dans le Québec est entrée en vigueur lundi dernier.

Les brasseurs ont augmenté de 20 cents le prix de la bière aux détaillants, soit de $3.05 à $3.25 la caisse de 24 petites bouteilles. Les brasseries ont également adopté la même politique qu'en Ontario en ce qui concerne les dépôts d'argent pour les bouteilles. Auparavant, le client devait faire un dépôt de 80 cents pour les bouteilles et de 25 cents pour le contenant de carton lorsqu'il achetait une caisse de 24 bouteilles. Dorénavant, le dépôt de 50 cents pour les bouteilles et de 25 cents pour le contenant de carton.

Le meurtre de Verdun

Sentence suspendue à Marguerite Hunter

TORONTO. (PC) — Marguerite Hunter, âgée de 23 ans, de Montréal, détenue depuis environ une semaine comme témoin important dans le meurtre de l'épicier Yvon Tousignant, de Verdun, a bénéficié d'une sentence suspendue, hier, alors qu'elle comparaissait en cour, à Toronto, sous une accusation d'avoir été trouvée en possession d'une arme à feu non enregistrée.

La jeune fille avait été appréhendée le 29 octobre en même temps que cinq autres personnes, John Spencer, âgé de 25 ans, et Robert Hawley, 24 ans, tous deux de Montréal avaient été arrêtés en même temps qu'elle et ramenés à Montréal avec trois autres témoins importants du meurtre de Verdun, perpétré le 26 octobre dernier.

Le juge Donald Graham a révélé que l'accusée n'était pas une habituée des armes à feu, mais seulement une prostituée.

Un revolver automatique chargé avait été trouvé sous la ceinture de sa jupe et 12 balles dans son soutien-gorge, lorsqu'elle avait été appréhendée avec le reste du groupe à Toronto.



NOUVEAU JUGE MUNICIPAL — Me Maurice Lambert, C.R., qui vient d'être nommé, en vertu d'un arrêté ministériel du Québec, juge municipal de Chomedey. Auparavant, le nouveau juge était directeur du Bureau d'assistance judiciaire.

contribuables doit être dépensé à bon escient et la réputation de la ville de Montréal dans l'accueil aux visiteurs et aux touristes est si solidement établie qu'elle n'a pas à avoir recours à des déploiements coûteux et gargantuesques pour promouvoir le Tourisme."

CONTRIBUABLES

SUITE DE LA PAGE 3

sans tomber dans l'exagération.

"En plus de la réception du Chalet de la montagne, la ville de Montréal a offert aux épouses des délégués un somptueux déjeuner canadien au restaurant Hélène - de Champlain et a organisé une visite de la Place des Arts à l'intention des dames. Elle a également organisé une visite au site de l'Exposition universelle à l'intention des délégués.

"Après tout, l'argent des

Lorsque le meilleur s'impose...

Offrez Seagram en toute confiance

Seagram's Crown Royal
Seagram's V.O.
Seagram's Extra Dry Gin



Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Montréal, Qué.

Si c'était votre fils...



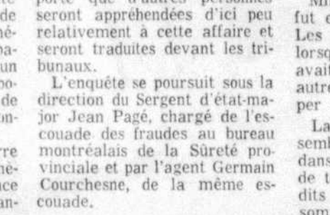
LUNDI de 7h. à 10h. p.m.

GRANDE VISITE ÉTUDIANTE

Il faut souscrire...leur talent, c'est notre avenir

CAMPAGNE DU PRÊT D'HONNEUR 1963

MEXICO SEULEMENT $226 JET DIRECT DE MONTRÉAL AVEC LE CANADIEN PACIFIQUE



Vous êtes en vacances dès le départ à bord d'un Superjet DC-8. Le fameux service "Empress" vous assure confort et service impeccable sur tout le trajet. Seulement 5½ heures de vol séparent Montréal de Mexico. Vous ne payez que $226 pour une excursion de 17 jours en classe jet-économique, aller et retour. Allez-y par jet du Canadien Pacifique.

EXCURSION AU MEXIQUE—15 jours merveilleux pour seulement $215.20 (plus le billet d'avion). Visitez Mexico et Acapulco. Le prix comprend hôtels, visites des villes et certains repas. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

PAR AVION AVEC LE Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

les tribunaux

Après de nombreux délais

Indemnité de $14,652 à une jeune accidentée

En adjugeant la somme de $14,652 à une jeune fille qui avait été blessée dans un accident d'automobile, le juge en chef George S. Challies, de la Cour supérieure, souligne la longueur des délais survenus dans cette cause.

Après avoir été mise au rôle du tribunal, la cause était parvenue à l'instruction devant un jury civil, en octobre 1962, mais le juge qui avait commencé à entendre la preuve dut écarter les jurés. Il s'agissait d'une poursuite de $73,900 intentée par M. Adam Kungl, ébéniste, et présentée au nom de sa fille mineure pour des blessures qu'elle avait subies lorsqu'elle fut heurtée par l'automobile de M. Laurier Cyr, gérant, des cité et district de Montréal.

Mes Robert Bouchard et Henry Silverstone, ayant pour conseil Me Roger Lacoste, C.R., représentaient le demandeur, et Me Paul Normandin était l'avocat du défendeur.

La victime, âgée de 12 ans lors de l'accident, portait plusieurs cicatrices. Au cours de l'enquête, le défendeur fit entendre un spécialiste de la chirurgie plastique qui avait en partie dissimulé celles-ci avec des cosmétiques.

C'est alors que la défense lui demanda de montrer à la cour comment il s'y était pris. Le jury fut prié de se retirer, afin qu'on puisse discuter de la légalité de la demande. Le juge déclara celle-ci illégale et écarta définitivement les jurés.

L'instruction fut retardée de plus d'un an, et ce n'est qu'hier que le juge en chef George S. Challies, de la Cour supérieure, a pu adjuger les dommages précités.

Accusé de meutre

Romain devra subir un examen psychiatrique

CAMPBELL'S BAY, Qué. (PC) — Hector Romain, cultivateur âgé de 49 ans, a comparu hier à son enquête préliminaire sous une accusation de meurtre avec préméditation et on a décidé qu'il devrait subir un examen psychiatrique.

Romain est accusé relativement à la mort de son frère Ovila, âgé de 46 ans, abattu d'un coup de feu le 23 septembre.

$500 d'amende pour billets de loterie

Une amende de $500 a été imposée par le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, à un chauffeur d'autobus de Jacques Cartier, Paul Guimond, qui venait de se reconnaître coupable de possession de quelque 9,412 billets de loterie de hockey et autres activités sportives.

En condamnant le prévenu, le juge Fontaine fit remarquer que même si le public approuvait généralement la vente de tels billets, ceux-ci n'en restaient pas moins illégaux. Et qu'il fallait sévir.

Guimond obtint toutefois un délai de trois mois pour solder cette amende.

Une peine de trois ans de pénitencier a été imposée par le juge Armand Chevrette, hier après-midi, à Michel Nantel qui venait de se reconnaître coupable d'avoir volé 45 chèques dans des boites à lettres.

La police a signalé au tribunal que le prévenu était l'un des chefs d'une bande se spécialisant dans le vol et l'échange de tels chèques.

Débat sur l'obscénité

OTTAWA. (PC) — Plusieurs personnes estiment qu'un amendement au code pénal inscrit en 1959 et qui définit ce qu'est la littérature obscène ne sert pas à empêcher l'entrée au Canada de livres obscènes, ont révélé aujourd'hui des autorités de l'administration fédérale.

Depuis l'entrée en vigueur de cet amendement au code pénal, le ministère du Revenu national s'est gardé d'intervenir dans la distribution au Canada de livres considérés comme étant obscènes.

Un porte-parole du ministère du Revenu national a expliqué que maintenant la loi donne autorité aux cours de justice pour traiter de toute affaire de littérature obscène et que, pour cette raison, "le ministère du Revenu national n'a plus à s'en occuper".

L'amendement de 1959 déclare qu'"aux fins de cette loi, toute publication dont le trait dominant est une exploitation indue du sexe . . . sera considérée comme obscène.

La preuve étant faite qu'une publication, mise en vente dans le public, tombe dans la catégorie définie par l'amendement en question, le juge peut ordonner la saisie de tous les exemplaires disponibles de cette publication.

Jusqu'ici, une seule cause de littérature obscène telle que la définit l'amendement de 1959, s'est rendue jusqu'en Cour suprême du Canada.



Robes en lainage "mohair" bouclé dans la note pour l'hiver !

Vous apprécierez les lignes jeunes et nouvelles de ces charmantes robes taillées dans un beau lainage mohair bouclé à boutons ton cuivre et d'aspect militaire pour juniors.

A. Redingote à devant croisé avec écharpe de chiffon. Blanc cassé ou turquoise. Tailles petites junior 3 à 13.

29.95

B. Robe écrin sans manches, ceinture nouée cuirette et chaînette à porter à volonté. Blanc cassé ou corail. Tailles junior 5 à 15.

$25

Téléphoner VI. 2-6261

A LA JEUNE CANADIENNE . . . RAYON 67 . . . AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Le deux pièces en mohair . . . à bas prix !

seulement 29.95

Le favori de l'heure . . . personne n'y résiste ! Surblouse, encolure ras du cou, manches trois-quarts, jupe droite assortie . . . une tenue qui vous maintiendra d'une élégance raffinée du matin au soir !

- Blanc, bleu poudre ou rose bonbon.
- Tailles junior 7 à 15.

Téléphoner VI. 2-6261

ROBES, RAYON 66, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME
EGALEMENT A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

MORGAN

Quelles merveilleuses aubaines à la "Ville des Jouets" chez Morgan!

JOUETS

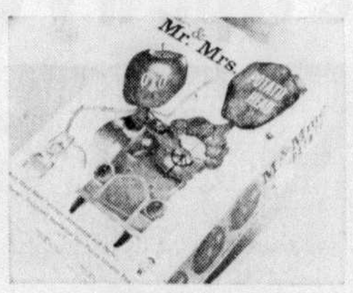
AU SIXIEME ETAGE



Rabais de 1.99 sur poupée ravissante de 15 po. de haut

Rég. 5.98
3.99

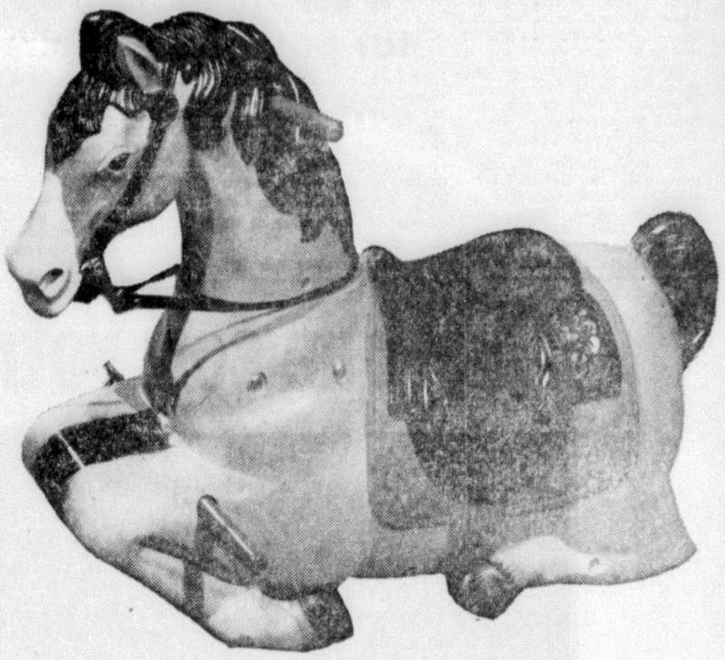
Elle dort, elle boit, elle mouille se culotte . . . un vrai bébé ! Cheveux implantés, membres articulés.



Personnages amusants créés avec "M. et Mme Tête de Patate"

spécial 2.22

Les enfants peuvent inventer d'amusants personnages ayant forme de fruits ou légumes. Du plaisir plus que jamais !



"Tony" le poney trotteur vous promènera partout dans la maison !

Spécial 31.95

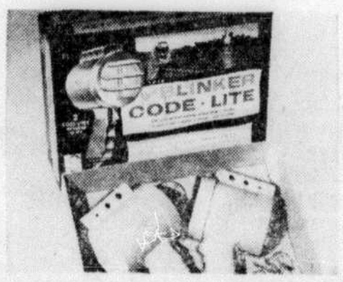
Un poney actionné par pile et pouvant transporter jusqu'à 200 livres facilement. Presque 2 pi. de haut et 33½ po. de long . . . galope en balançant la tête, contrôle de marche avant et de recul. Créé par Louis Marx, Tony est solide et résistant . . . ! Fonctionne sur batterie 12 volts "hot shot", à 4.71 en sus.



Projecteur "Give-A-Show" avec 112 diapositives de personnages !

spécial 4.77

Robuste plastique noir sous pression, lentille de haute précision; alimentation trois piles D (non comprises). Léger, portatif, 9½ po. de long, 6 po. de haut, projection 5 pi. carrés. Diapositives comprises : M. Magoo, Mr. Ed., Dick Tracy, Mighty Mouse et autres.



Lampes de marine pour envoyer et recevoir des messages !

spécial 3.33

Deux lampes genre caméra . . . pour envoyer et recevoir des messages secrets en morse. Signes morse en relief sur chaque boîtier. Compas incorporé, ganses. Alimentation 2 batteries D courantes, non comprises.



En exclusivité chez Morgan Marionnettes "Johnny Jellybean"!

spécial 1.98

Marionnette à la main, permettant aux enfants de faire leur propre spectacle comme celui tant aimé à la TV. D'un réalisme parfait, souple et spongieux, lavable.

Amenez vos enfants rencontrer

"Johnny Jellybean"

la célèbre étoile de télévision du poste CFCF-TV, chaîne 12

DEMAIN

Samedi le 9 novembre
de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m.

AU RAYON DE JOUETS CHEZ MORGAN

SIXIEME ETAGE AU CENTRE DE LA VILLE.

TELEPHONER VI. 2-6261
VILLE DES JOUETS . . . RAYON 35 . . . AU SIXIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Toujours bien chaud avec . . . les dormeuses "Kud-L-Nap*"

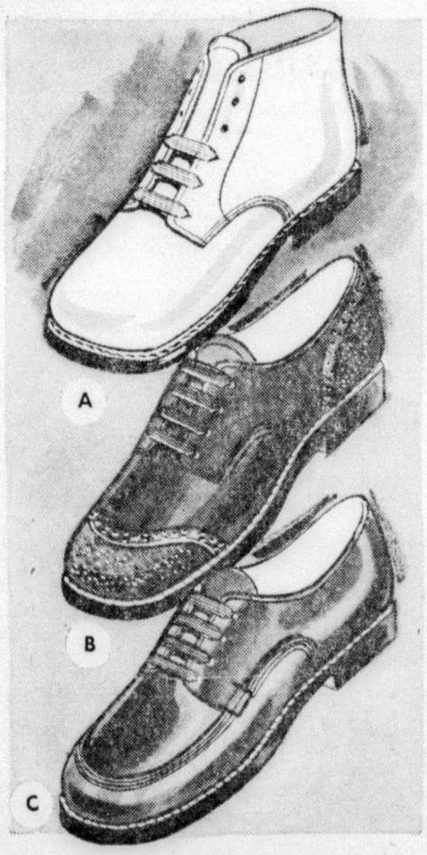
P.M.G. 8.98 XG. 9.98

Légères comme une plume, douillettes et chaudes . . . les dormeuses Kud-L-Nap remplacent éventuellement les couvertures. Lavables à la machine, vite séchées, elles sont faites d'Acrilan*; ouverture au siège, longue glissière du décolleté aux chevilles, indéformables, poignets et chevilles côtelés, semelles plastique. Gardent leur aspect et douceur malgré les lavages répétés. Aqua, rose (exception pour taille 5) ou maïs. Petit (1 à 2 ans); moyen (2 à 3 ans); grand (3 à 4 ans); extra-grand (5 à 6 ans).

* Marque déposée.

Téléphoner VI. 2-6261

VETEMENTS D'ENFANTS . . . RAYON 69 . . . AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON



Les célèbres souliers Anatomic Morgan sont d'un confort absolu !

Chaussez-les confortablement avec les souliers Anatomic Morgan, spécialement conçus pour donner tout le support voulu et un maximum de confort aux pieds. Cuirs de premier ordre, fabrication de maîtres cordonniers . . . ils sont ceux tout désignés pour le jeu et l'école. Nous avons illustré trois modèles de notre collection :

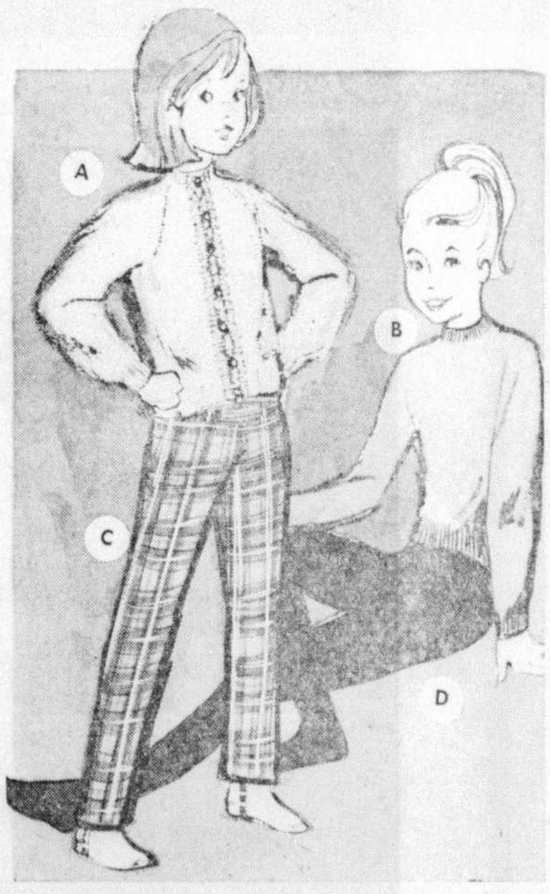
A. Bottine à six oeillets en pointures 5½ à 8. Blanc ou brun; B, C, D. **7.98**

B. Oxford d'enfants à bout non-égratignant pour fillettes et juniors. Brun. Pointures 8½ à 4; B, C, D. **9.98**

C. Oxford à bout mocassin. Brun. Pointures 8½ à 4; B, C, D. **9.98**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES D'ENFANTS . . . RAYON 81 . . . AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON



Vêtements sport d'hiver de belle confection . . . et à prix spéciaux !

TEE-SHIRTS A COL ROULE — LES PREFERES DE TOUTES. Le vêtement à la mode . . . tee-shirt à col côtelé roulé et à manches longues à poignets également côtelés. Rouge, noir, bleu ou blanc. Tailles 8 à 14. **2.79**

CARDIGANS D'ORLON*/MOHAIR. Mélange grosses mailles de mohair 70% et d'Orlon* 30%, point de chaîne, décolleté ras-du-cou et manches longues. Rose primevère, bleu poudre ou jaune doré. Tailles 8 à 14. *Marque déposée. **7.98**

FUSEAUX EXTENSIBLES A CARREAUX ELEGANTS ! Pantalons fuselés en tissu extensible acétate/nylon traité "Scotchgard" . . . confection impeccable, coupe étudiée et bandes sous-pieds amovibles. Carreaux en rouge ou noir/vert/bleu. Tailles 8 à 14. **10.98**

COLLANTS NYLON SANS COUTURE EXTENSIBLE. Les collants les plus en demande . . . chauds, d'un galbe parfait, en nylon 3-fils extensible, tricot uni sans couture. Marine, beige ou noir.

Grandeur 10-12 **2.98**

Grandeur 14-20 **3.49**

TELEPHONER VI. 2-6261
VETEMENTS DE FILLETTES . . . RAYON 70 . . . AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

HEURES D'AFFAIRES : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.

OUVERTS CE SOIR Centre de la ville jusqu'à 9 h. – Succursales jusqu'à 9 h. 30

OUVERTS TOUTE LA JOURNEE SAMEDI

Le blé: la Chine deviendrait un client régulier du Canada

REGINA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier que les contrats de vente à longue échéance de blé canadien témoignent d'une orientation nouvelle et fondamentale du commerce mondial des céréales.

M. Sharp a précisé que la Chine communiste paraît devoir s'affirmer comme un client permanent du Canada pour l'approvisionnement de blé, tandis que la Russie pourrait dans l'avenir constituer un client régulier, à des périodes déterminées.

M. Sharp s'adressait aux délégués du congrès annuel du pool du blé de la Saskatchewan. Les agriculteurs des Prairies s'apprêtent à engranger plus de 700 millions de boisseaux de blé, un record inégalé dans l'histoire céréalière canadienne. Les prévisions pour l'année prochaine paraissent aussi encourageantes.

Selon M. Sharp, le Canada est assuré de débouchés jusqu'en juillet 1966 au moins. Il s'est dit d'avis que les exportations céréalières, de même que la consommation nationale, devraient assurer la disposition de bonnes récoltes de blé durant les deux prochaines années, réduisant ainsi substantiellement les stocks accumulés.

Réorientation fondamentale

Le ministre a expliqué par une réorientation fondamentale de la politique des pays communistes à l'égard du blé le fait que leurs gouvernements sont aujourd'hui disposés à signer des ententes qui dépassent une durée de trois à cinq ans.

Mais en ce qui concerne la Russie elle-même, M. Sharp estime que la transaction qu'elle a effectué avec le Canada est principalement attribuable à des mauvaises récoltes dans ce pays. Il ne croit pas que l'URSS devienne un rival du Canada dans la recherche de marchés céréaliers, du moins avant quelques années.

Soulignant que l'accord canado-russe impose un réel effort sur les facilités de transport du blé, M. Sharp a précisé toutefois que la livraison s'effectue à un rythme record de 19 millions de boisseaux par semaine. Il a qualifié ce débit de "phénoménal". Il a signalé d'autre part que les autorités canadiennes feront tout en leur pouvoir pour prolonger la saison maritime dans le canal du St-Laurent.

Avec le séparatisme, nous avons à perdre un des plus haut niveaux de vie au monde

— *Gérard Pelletier*

M. Gérard Pelletier, syndiqué, membre de l'Union des artistes lyriques et dramatiques, est allé dire hier soir, aux membres du Conseil du travail de Montréal, pourquoi il n'est pas séparatiste.

Le rédacteur en chef de LA PRESSE, qui était là à titre de "confrère", a déclaré que la sécession du Québec ne lui apparaît pas du tout le bon moyen de libération pour le Canada français.

Ceux qui vous disent que nous n'avons rien à perdre se trompent, a-t-il déclaré ; nous avons à perdre un des plus hauts niveaux de vie au monde. Avant de nous embarquer dans une galère, il faut savoir où nous allons.

Selon M. Pelletier, ce qui importe, pour le moment, c'est de développer, chez les Canadiens français, une conscience politique qui les amène à user de la démocratie comme d'un véritable outil.

Pour atteindre les objectifs que nous nous proposons et que nous devrons poursuivre pour longtemps encore, nous avons, a-t-il dit, des outils démocratiques dont nous ne nous sommes jamais servis, nous avons toute la liberté dont nous puissions avoir besoin.

M. Pelletier a fait remarquer que, dans la file des préoccupations qui doivent retenir l'attention des Canadiens français, les questions économiques viennent en tête. "La chose la plus visible, la plus sérieuse, celle dont nous souffrons le plus, c'est notre faiblesse économique."

Ensuite, il a parlé du chômage. Quand une société ne réussit pas à faire travailler tous ses citoyens, c'est que quelque chose ne va pas. Le conférencier a souligné qu'à ce sujet, il existe une sérieuse carence dans les gouvernements du Canada et du Québec. "Ils se conduisent comme si le chômage n'était pas un problème urgent".

M. Pelletier a aussi déclaré n'être pas certain que l'indépendance du Québec résoudrait ce problème urgent. Le séparatisme, dit-il, n'apporterait pas automatiquement de solutions aux problèmes du moment. Nous avons déjà à notre disposition tous les moyens nécessaires pour les résoudre. A nous d'employer ces moyens.

Pour le rédacteur en chef de LA PRESSE, la constitution canadienne telle qu'elle est, et surtout telle qu'elle est appelée à devenir pourra fournir aux Canadiens français tout ce qu'il faut pour réaliser leur épanouissement.

Pays riche en charbon

Les Etats-Unis possèdent la moitié des réserves de charbon du monde, soit suffisamment pour tenir des machines et des hommes occupés pendant 1,400 ans.

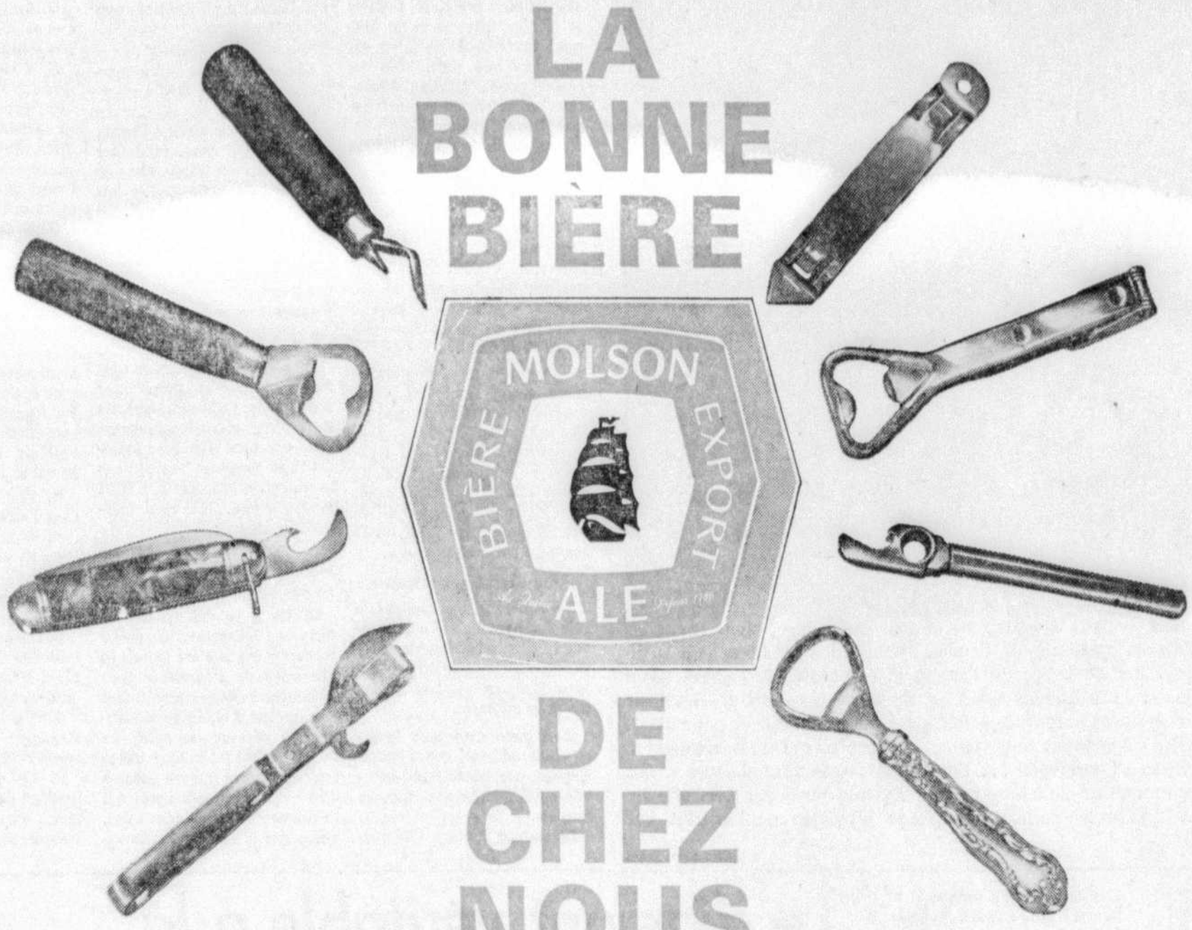
ANNONCE

Si VOTRE DENTIER bouge

FASTEETH, une poudre améliorée. A saupoudrer sur votre dentier (haut et bas), le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alkaline (non acide). Ne sûrit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Quels que soient les bons moments

LA BONNE BIÈRE



DE CHEZ NOUS

FAIT DE BONS AMIS!

La vie a ses bons moments et la bonne bière Molson Export en est le synonyme! Ne manquez pas à la tradition: veillez à en avoir toujours en réserve pour les grandes et petites occasions, car la bonne bière de chez nous est la bière préférée du Québec.

LA BIÈRE MOLSON EXPORT

N'OUBLIEZ PAS DE REGARDER "LA SOIRÉE DU HOCKEY" À LA TV



Le roi des poids légers

Le nouveau tissu "5000" de Stanfield est un mélange léger comme l'air composé de 50% de coton égyptien à longues soies et de 50% de laine anglaise prérétrécie. Vous en ressentez la chaleur mais non le poids! Le gilet à manches courtes (5011) se présente en tailles petite, moyenne ou grande—environ $3.50. Le caleçon long à taille élastique et siège double (5012) coûte environ $3.95. Tailles 30 à 44. Sous-vêtements longs à manches longues (5000) et à manches courtes (5001) tailles 34 à 44—environ $6.95. Quand vous achetez Stanfield, vous achetez ce qu'il y a de mieux.

STANFIELD'S

STANFIELD'S LIMITED, TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE



Bureau triple 72" de longueur à 9 tiroirs, miroir 32" x 62" encadré "Plate Glass", chiffonnier 36" x 18" à 4 tiroirs, lit 4'6. — Noyer.

275.

Table de chevet . . . 35.

N. G. VALIQUETTE Ltée 915 Ste-Catherine Est Tél. 842-8811



AUJOURD'HUI 1964 — Pour la quatrième année consécutive, Mme Françoise Gaudet-Smet publie un agenda pour l'année 1964. Il a pour titre "AUJOURD'HUI 1964". Emaillées de textes de l'auteur et de poèmes de Tagore, Marie Noël et autres poètes d'illustrations discrètes, de renseignements précieux sur la vie sanctorale et temporale, ces pages laissent également l'espace pour noter, au fil des jours, les rendez-vous importants, les pensées qui nous viennent à l'esprit et que l'on veut approfondir . . . Cet agenda d'une formule tout à fait dynamique a une couverture de teinte cuivrée illustrée par Soeur Gertrude-du-Rédempteur, a.s.v., de Nicolet, première religieuse diplômée de l'Institut des arts appliqués.

(Photo LA PRESSE)

L'âge idéal de la maturité: entre 35 et 40 ans

—Dr David Frank Ricks

"Si nous pouvions suivre immédiatement nos instincts animaux; faire l'amour quand nos glandes nous le dictent; frapper et tuer qui nous barre le chemin; fuir quand quelqu'un est plus fort que nous, nous ne ressentirions jamais d'émotion." Ainsi parlait le psychologue David Frank Ricks aux dames auxiliaires de l'Hôpital général Juif, réunies pour l'entendre traiter du sujet: "Vous et vos émotions".

Chercheur en psychologie à l'université Brandeis dans le Massachussets, le docteur Ricks qui est, de plus, père de six enfants, parle en expert. "L'impulsion," dit-il, "nous prive de l'émotion".

Il a ajouté que l'émotion se place entre l'envie de faire quelque chose et le moment où l'on agit. Selon lui, c'est l'attente qui nous procure des émotions, et la maturité vers laquelle tout être normal tend, c'est justement de savoir attendre. Il situe l'âge idéal de la maturité entre 35 et 40 ans.

Une tâche importante

Le conférencier a souligné le rôle des parents, qui ont la tâche la plus importante du monde: celle d'élever de futurs citoyens jouissant de leur pleine maturité affective.

C'est dans sa propre famille, a-t-il affirmé, que l'enfant acquiert une bonne santé mentale ou développe une maladie mentale.

Le docteur Ricks a cité plusieurs cas de schizophrénie où l'enfant frustré se réfugie dans la fantaisie quand le monde dans lequel il vit est trop plein de contradictions ou trop démuni de satisfactions.

Souvent l'intérêt qu'on montre aux autres suffit à les sauver, a dit le psychologue en donnant des exemples à l'appui. Ainsi, le petit Jean, rejeté par ses parents est élevé par une tante qui l'accable de "ne fais pas ceci, ne fais pas ça". Le pauvre petit se replie sur lui-même et ne retrouve son équilibre que lorsque sa mère, bien que prostituée, revient et ne lui ménage pas sa tendresse.

Réponse aux problèmes

Une période de discussion sous forme d'entrevue menée par Mme June Callwood, écrivain de Toronto, connue notamment pour une série d'articles intitulés "Les Emotions" parus dans le magazine Maclean's, a suivi la conférence. En voici quelques exemples :

Q. Qu'arrive-t-il quand une maman prévient tous les désirs de son enfant ?

R. On a vu des enfants de trois ans incapables de parler parce qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de s'exprimer pour demander quelque chose. Il faut leur donner l'habitude d'attendre, de désirer, de savoir ce qu'ils veulent et même d'être frustrés. J'irai même jusqu'à dire que les enfants après qui la maman crie sont plus sains, parce que la maman qui se retient laisse éclater un jour sa colère pour une futilité et l'enfant en est tout dérouté.

Q. Est-il normal pour un garçon de 19 ans qui étudie de ne pas s'intéresser à l'autre sexe ?

R. C'est tout à fait normal. Ainsi à l'université Brandeis, ceux qui étudient les sciences ne sortent pas avec des filles. Mais, de grâce, ne demandez pas à vos filles de chercher à l'université le mari idéal tout en faisant leurs études !

Q. Si l'on peut aider psychologiquement un enfant en le changeant de milieu, le même procédé peut-il aider un adulte?

R. Seule une nouvelle compréhension de son entourage peut l'aider, et c'est le rôle de la psychanalyse. Ceux qui pensent éviter leurs problèmes en les fuyant se trompent. On le voit chez ceux qui divorcent et répètent les mêmes erreurs lors d'un second mariage.

Q. Peut-on s'aider soi-même sans l'aide de la thérapie ?

R. Oui..

Q. Et dans un foyer où les choses vont mal, peut-on y arriver en dépit de la tension que cela représente ?

R. Seul on a beaucoup de difficulté à surmonter ses émotions. Il vaut mieux avoir quelqu'un à qui on puisse parler.

Q. N'y a-t-il pas danger à s'appuyer sur une autre personne ? N'est-ce pas malsain ?

R. Ce danger existe, mais réaliser quelque chose à deux plutôt que seul permet plus d'objectivité.



La présidente des dames auxiliaires de l'Hôpital général juif, Mme Bernard Lande (au centre), est entourée de l'écrivain et commentatrice torontoise, Mme June Callwood et du conférencier, le Dr David Frank Ricks, de l'université Brandeis, Waltham, Mass.

sur votre bloc notes

Partie de caartes

Une partie de cartes donnée au profit d'oeuvres de charité aura lieu le mercredi 13 novembre prochain, à 2 h. au sous-sol de l'église Marie - Reine - des-Coeurs, située au 3215 est rue Ste-Catherine.

Fraternité Ste-Elisabeth

Une partie de cartes organisée au profit des oeuvres franciscaines, par la Fraternité Ste-Elisabeth sera donnée le mercredi 13 novembre prochain, à 2 h. 30 et à 8 h., à la salle St-François située au 2010 ouest boulevard Dorchester.

St-Jean-de-Matha

Une partie de cartes organisée par les dames de Ste-Anne aura lieu le jeudi 21 novembre prochain, à 8 h. au sous-sol de l'église St-Jean-de-Matha située à l'angle des rues Allard et D'Aragon, à Ville-Emard. Pour tous renseignements, composer 768-5553.

Paroisse St-Philippe

La partie de cartes annuelle organisée au profit des divers mouvements de la paroisse St-Philippe aura lieu le mardi 26 novembre prochain, à 8 h., à l'école secondaire St-Viateur située au 7316 rue Garnier.

Le diamant véritable a la pureté de la goutte d'eau

par Marie BOURBONNAIS

On peut fort bien s'arrêter devant une vitrine contenant un bracelet de diamants sans se laisser impressionner, pour la simple raison qu'on n'aime pas tellement les diamants. Ça arrive ! Mais quand on sait que le dit bracelet vaut $40,000, la curiosité est piquée, car comme chiffre rond, c'est assez rondelet. Il y a donc des femmes qui peuvent se permettre d'acheter des bijoux de ce prix ? Eh oui ! De ce prix et même beaucoup plus cher. N'empêche que nous leur préférons les pierres précieuses. "Vous êtes comme les Européennes", nous dit M. Herman Gutknecht, dessinateur de bijoux pour la maison Birks, où se tient présentement une exposition des plus beaux bijoux que possède la maison dans la catégorie des broches, boucles d'oreilles, bagues et bracelets.

Toute la série représentée a été fait au Canada et se traduit par une valeur d'un quart de million. "Voyez ce jade de Ceylan, c'est le plus beau, le plus fascinant que j'aie jamais vu", nous dit M. Gutnecht. Et il est dans les bijoux depuis de nombreuses années après avoir suivi pendant quatre ans les cours des Beaux-arts de Suisse et s'être familiarisé avec l'histoire, la fabrication, la création et le dessin de joyaux.

"La mode n'influence pas beaucoup les bijoux fins, authentiques. Les principes de base, les matériaux restant les mêmes. La haute joaillerie pour cela n'en est pas limitée aux formes figuratives. Elle peut même verser dans l'abstraction, dans sa façon d'utiliser les formes de diamants : marquise, baguette, poire, taille d'émeraude rectangulaire, ou en brillants, (forme ronde). L'unité de poids, varie allant de .01 carat à 50 carats pour les plus grosses poires, les plus grosses marquises.

Nous avons vu une bague fort imposante, une bague cocktail faite pour être vue, émeraude montée sur platine et entourée de diamants, le tout en forme de fer à cheval. On pourrait l'appeler "la bague de la Place des Arts". C'est du moderne et ça se voit de loin, du haut du grand escalier du grand foyer, si l'on regarde d'en bas, ou vice versa. "La longueur classique du bracelet est de 7 po. ¼. Mais on peut toujours l'ajuster au poignet de la cliente."

Les diamants d'aujourd'hui ne sont plus solitaires en général, mais servent à rehausser l'allure des pierres précieuses, qu'il s'agisse d'un saphir de Burma, de pierres phénoménales, d'opales vertes, d'alexandrites, d'oeils de chat, etc.

La clientèle privilégiée qui ne veut pas un bijou "prêt à porter" peut aller trouver son joaillier et faire interpréter un joyau à son goût et elle le fait. "En ce sens", nous dit M. Gutknecht, "il y a une certaine exclusivité, qui n'existe pas dans la mode en général, car jamais nous ne faisons pour une cliente, le dessin choisi par une autre." Et même les dessinateurs de modèles, nous sommes toujours dans la haute joaillerie, ont rarement deux idées identiques. Un créateur perdrait vite sa réputation s'il faisait de la copie.



M. Herman Gutknecht, dessinateur de bijoux. Le prix du bracelet à droite, $40,000, rien que ça. Ouf.

photo LA PRESSE

Quel est l'ordre de préférence dans les pierres précieuses ? Le saphir, le rubis et l'émeraude. Une femme ne choisit donc pas toujours sa pierre de naissance ? "Ma foi", de préciser M. Gutknecht, "il est assez usuel pour les dames fortunées de posséder une parure — collier, bracelet et bague — de chaque couleur, de sorte qu'elle a le choix selon la couleur de sa robe.

La tendance en bague de fiançailles va à la plus grande simplicité. Pour ce qui est d'autres tendances dans la fantaisie, elles sont le plus souvent dictées par une vedette de cinéma, de télévision. Ainsi, un jour une vedette ressuscitait le coeur au bout de la chainette. Les femmes ont trouvé l'idée délicate et jolie et on a vu une renaissance du coeur. Une chose qui revient : le pendentif.

Sophia Loren a perdu le bébé qu'elle attendait

ROME, (Reuter) — Sophia Loren, qui avait été transportée dans une clinique de Milan, le mois dernier, pour une "légère intervention", attendait un enfant qu'elle a perdu, a rapporté mercredi soir l'agence italienne Ansa.

Citant le dernier numéro de l'hebdomadaire illustré milanais "Oggi" qui sera en vente ce matin, l'agence Ansa indique que le bébé attendu par Sophia Loren aurait dû naître en avril prochain.

Dans une interview accordée à "Oggi", Sophia Loren est censée avoir déclaré: "Si je devais choisir entre le cinéma et la possibilité d'être mère, je n'hésiterais pas. Je choisirais la seconde voie."

Le 19 octobre dernier, la star avait dû interrompre les prises de vues de son prochain film "Hier, aujourd'hui, demain", à Milan et entrer dans une clinique pour ce que l'on pensait alors être un abcès à la gorge.

Cependant, à l'époque, un porte-parole de la clinique interrogé sur le point de savoir si la maladie de Miss Loren était en rapport avec la gorge avait démenti qu'il en soit ainsi.

Dans son interview à "Oggi", Miss Loren est encore censée avoir déclaré "Jusqu'à une date récente, je pensais qu'étant donné la situation irrégulière dans laquelle je me trouve, mettre des enfants au monde n'était pas une solution recommandable. Mais maintenant j'ai changé d'avis. Je comprends que pour une femme rien n'est plus important qu'un enfant."

Miss Loren, 29 ans, et Carlo Ponti, 50 ans, se sont mariés par procuration à Mexico, en 1957. Cependant le divorce de Carlo Ponti et de sa première femme n'est pas reconnu en Italie où le divorce n'existe pas.

Au mois de mars dernier, un tribunal romain a ajourné sine die le procès en bigamie intenté au couple Sophia Loren-Carlo Ponti. Depuis lors, leur mariage Mexicain a été annulé et le couple essaie actuellement de faire reconnaitre cette annulation par les autorités italiennes.

Martha Washington épouse du premier président des Etats-Unis est restée célèbre pour son charme et sa délicatesse.

nouvelles brèves

Programme de prévention contre la radioactivité

TORONTO. (PC) — Selon les déléguées à l'assemblée annuelle du "YWCA", le gouvernement fédéral devrait établir un programme de prévention adéquat contre les retombées radioactives.

—L'équipement que l'on a au Canada n'est pas efficace a déclaré Mme P. J. Chadsey, présidente du comité des affaires publiques de l'association.

Contrôle des naissances dans l'Etat de l'Illinois

CHICAGO. (AP) — Malgré les nombreuses discussions et controverses suscitées par l'établissement d'un programme en faveur du contrôle des naissances dans l'Etat de l'Illinois, le gouvernement en maintient toujours l'application.

Plusieurs groupes et individus dont les catholiques se sont prononcés contre tel plan. Mais Mme Janet Kahlert, directrice du programme, déclare que, malgré les protestations, il n'y a pas lieu de se décourager car toute idée nouvelle provoque toujours des controverses.

Egalité de la femme ? Pas tout à fait

TORONTO (PC) — Le professeur John Farina, de l'université de Toronto déclarait, lors du 70ième congrès annuel du "YWCA" qu'il était en faveur de l'égalité de la femme mais qu'il abhorrait celles qui prétendaient à une égalité "complète".

Le professeur Farina a profité de cette causerie pour faire savoir aux membres de l'association qu'il n'approuvait pas l'amalgamation du "YWCA" et du "YMCA".

Terre-Neuve perd sa seule femme juge

TERRE NEUVE (PC)—Mme Sadie Butt, la seule femme juge de Terre-Neuve, prendra prochainement sa retraite pour raisons de santé. On n'a prévu aucun successeur à Mme Butt.

Vie de famille

OTTAWA (UPI) — Le gouverneur général Georges Vanier et Mme Vanier présideront, au mois de juin prochain, une série de conférences dont le but sera de promouvoir une plus grande connaissance de la vie de famille canadienne.

Quel savon $1 le peut couter 1 pain

Son nom est Neutrogena. Il est non alcalin, doux, et si pur et transparent. Toutefois, le plus important, c'est que la formule à la glycérine de Neutrogena n'assèche pas la peau ni en enlève le gras, à l'instar de tant de savons. Ce qui veut dire que les femmes qui ont la peau sèche peuvent employer Neutrogena en toute confiance. Oui, Neutrogena coûte $1 le pain, mais ce qu'il fait est inestimable. Dans toutes les bonnes pharmacies. Pour avoir un échantillon gratuit, écrivez à NEUTROGENA, Dépt. 907, 2795 Chemin Bates, Montréal, P.Q. Veuillez ajouter 10¢ pour frais de poste et d'emballage.

Concours d'Art pour enfants âgés de 5 à 15 ans

Sujet : "L'Exposition universelle 1967, ce que j'imagine qu'elle sera"

PRIX DE GRANDE VALEUR

1. Comptant total (une valeur de $500) sur une nouvelle maison; 2. Une obligation d'épargne du Canada de $100; 3. Une obligation d'épargne du Canada de $50; et 12 médailles de bronze.

LE CONCOURS SE TERMINE LE 17 NOVEMBRE

L'oeuvre peut être réalisée à la peinture à l'eau ou à l'huile, au crayon ou en collage.

POUR D'AUTRES DETAILS, SIGNALEZ, SUR SEMAINE SEULEMENT : 866-8569

VISITEZ 3 PAYS

PARTICIPEZ AU CONCOURS "VOYAGE EN EUROPE" DE GEVACOPY

Chaque paquet de négatifs Gevacopy contient une formule d'inscription géante en 3 couleurs. Ne manquez pas de la lire et de vous inscrire au concours des aujourd'hui

RIEN A ACHETER!

HENNESSY

Deux siècles de tradition
Deux siècles d'excellence

Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est

LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS



A la mode de Paris et New York !

Un chignon "à votre tête" pendant que vous attendez

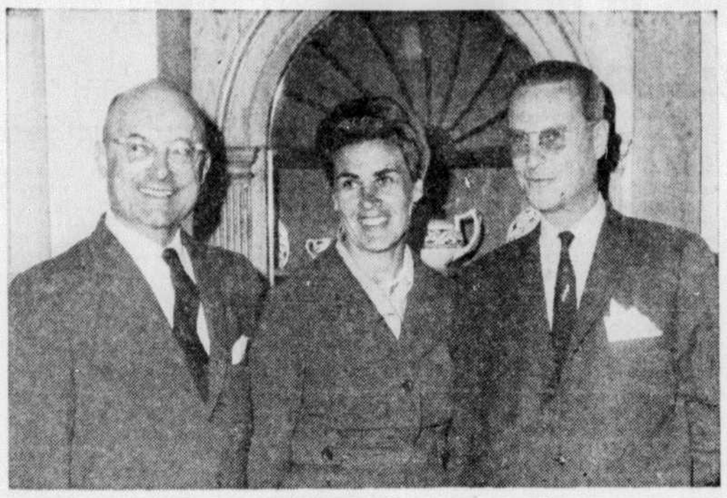
C'est la révolution de la saison . . . Toutes les femmes veulent posséder un chignon qui leur permettra de varier à l'infini l'aspect de leur coiffure d'où le genre de leur beauté . . . Ces chignons sont faits de Dynel lustré et fin qui se lave facilement et sèche vite. **19.98 Ch.**

Votre chignon sera nuancé devant vous, selon la couleur exacte de votre chevelure et vous aurez le choix de cinq styles différents, pour le jour et le soir.



Nous vous invitons à venir rencontrer
M. ROBERT de NEW YORK
qui sera au Rayon de parfumerie au rez-de-chaussée Simpson du MERCREDI 6 NOVEMBRE au SAMEDI 9 NOVEMBRE
M. Robert est un expert dans l'art de "nuancer" les cheveux et créera pour vous le chignon qui vous convient et cela devant vous.

Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques S.V.P.
SIMPSON — PARFUMERIE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE



AU BAL DU MUSEE DES BEAUX-ARTS — Cette soirée mondaine aura lieu, cette année le vendredi 13 décembre, au Musée de la rue Sherbrooke. Sur la photo trois membres du comité du bal: M. Jean Contat, Mme Richard Paré et M. André Leman, vice-président du bal.

photo Posea

Le concours Miss Canada se refait une toilette

TORONTO. (PC) — Vingt-deux beautés canadiennes sont arrivées ici cette semaine pour un autre spectacle "Miss Canada", qui débutera aujourd'hui pour se terminer dimanche.

Pendant que les jeunes filles vont des répétitions aux représentations civiques, des chaperons sur leurs talons, Walter Rasko et ses associées des Productions Miss Canada essaient de convaincre le public que le spectacle réorganisé est une entreprise valable.

"Il faudra des années pour faire disparaître l'odieux qui s'est attaché aux spectacles Miss Canada du passé", déclarait M. Pasko.

Le spectacle Miss Canada, qui débuta il y a 17 ans à Hamilton, était une entreprise à buts lucratifs caractérisée par des querelles entre l'administration et les candidates.

En 1962, par exemple, Connie Gail Feller, d'Ottawa, était détrônée parce que les responsables du spectacle prétendaient qu'elle n'avait pas tenu ses engagements.

En mars 1962, M. Pasko achetait les droits au spectacle et a organisé le concours de cette semaine sur le modèle de celui des Etats-Unis.

Le nouveau spectacle est toujours une entreprise à buts lucratifs, comme l'admettait M. Pasko.

Mais il affirme que c'est aussi un service public qui lance les carrières de Canadiennes talentueuses en leur obtenant des bourses et des contrats de mannequins et d'actrices.

Mlle Canada 1964 et son chaperon officiel feront deux voyages à travers le pays faisant des apparitions publiques pour les détenteurs de franchise du spectacle.

Le nombre des apparitions publiques est facultatif, mais, déclarait le chaperon officiel, Mlle Jane Alston: "Je ne veux pas que "la fille" s'épuise".

"Etre l'objet de l'attention publique pendant un an, sera une tension pour quelque jeune fille que ce soit", ajoutait-elle, expliquant ainsi pourquoi Miss Canada n'aura pas la permission de fumer ou prendre un verre en public, ou de rencontrer des gens sans son chaperon pendant qu'elle sera en voyage.

En récompense de son travail, Miss Canada recevra un minimum de $5,000 et une bourse d'au moins $1,000 pour compléter son éducation.

La majorité des candidates interrogées lors d'une conférence de presse mercredi, sont des étudiantes sérieuses.

Aniko Gaal, 20 ans, de Montréal, est en deuxième année du cours "baccalauréat scientifique" à Sir George Williams et elle espère étudier ensuite l'art dentaire à l'université McGill.

Mary Harford, 21 ans, de Vancouver, est diplômée de français et d'anglais de l'université de la Colombie-Britannique, où elle poursuit des travaux post-universitaires en éducation. Elle enseigne aussi le piano.

Miriam Martin, 19 ans, de Winnipeg, prend un cours de secrétaire dans une école commerciale et étudie également pour obtenir son diplôme de professeur de piano.

Si Cheryl Pacquette, 19 ans, de Summerside, I.P.E., remporte la palme, elle projette de consacrer l'argent gagné à se spécialiser en pédiatrie. Elle est étudiante au collège Prince of Wales.

Janet Helen Hirtle, 19 ans, de Lunenburg, N.-E., est étudiante à l'université Acadia à Wolfville en Nouvelle-Ecosse.

Les juges du concours sont John Fisher, directeur du centenaire du Canada, Ellen Fairclough, ex-ministre de la citoyenneté et de l'immigration, le chef d'orchestre Moxie Whitney, et le photographe Malak Karsh, d'Ottawa. 50 pour cent des point seront alloués, au talent, 25 pour cent, à l'apparence en robe du soir, et 25 pour cent, à l'apparence en maillot de bain.

La plupart des candidates considèrent le défilé en maillot comme un mal nécessaire.

Mary Lou Farrell, 20 ans, de St-Jean, Terreneuve, une cousine de la chanteuse du Metropolitan Opera, Eileen Farrell, déclarait: "Les maillots sont convenables sur la plage, mais je suppose que nous devons nous soumettre".

Les autres candidates du concours sont Peggy Mahon, d'Halifax; Barbara Watters, 19 ans, de Westville, N.-E.; Lise Mercier, 22 ans, de Québec; Jean Milburn, 19 ans, d'Oshawa, Ont.; Birgit Koschzek, 20 ans, de Port Colborne, Ont.; Sandra Elsden, 18 ans, de Lindsay, Ont.; Susan Allen, 19 ans, de Windsor, Ont.; Pauline Thompson, 20 ans, de Listowel, Ont.; Fay Lorraine Featherstone, 19 ans, de London, Ont.; Lynda Homes, 18 ans, de St. Catharines, Ont.; Susan Curtis, 20 ans, de Hamilton; Vici Gilliland, 20 ans, de Burlington, Ont.; Carol Ann Balmer, 18 ans, de Toronto; Ann Gomes, 18 ans, d'Oakville, Ont.; Shannon Harding, 20 ans, de Galt, Ont.

à Noter ***

CERCLE D'ETUDES MUSICALES — L'Association montréalaise des femmes diplômées des Universités tiendra son premier séminaire sur la technique vocale et l'intiation à la lecture et à la création musicale, le lundi 11 novembre, à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, au 2050 de l'avenue Maplewood. Mère Marie du Christ, o.p., chargée des sessions d'été de pédagogie musicale à la Faculté de musique, sera la conférencière inivtée. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Couillard à RE. 8-9093.

CLUB WILFRID LAURIER — La prochaine assemblée mensuelle des femmes libérales du club Wilfrid Laurier, aura lieu le lundi 11 novembre à 2 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsor. A l'issue de cette réunion, Mme J. O. Asselin, récemment élue présidente nationale des femmes libérales, invitée d'honneur, adressera la parole à l'assemblée.

Cette réunion sera présidée par Mme Siméon Gagnon, présidente du Club.

DINER ANNUEL — Les dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville organise au profit de leurs oeuvres, leur dîner annuel qui aura lieu samedi 30 novembre, à 7 h. 30 p.m., au grand salon de l'Hôtel Hilton de Dorval. Prix de présence. Pour renseignements, composez DU. 7-3355 ou RE. 1-4806.

LEGION ROYALE CANADIENNE — La réunion régulière des dames auxiliaires de la section Mont-Royal, no. 65 de la Légion Royale canadienne, se tiendra le jeudi 14 novembre, à 8 h. p.m., aux Fusiliers Mont-Royal, Avenue des Pins.

COUVENT DE LA POINTE-AUX-TREMBLES — La prochaine réunion des anciennes élèves de ce couvent, aura lieu le dimanche 24 novembre, à 1 h. 30 p.m. Cet avis doit être considéré comme invitation personnelle. Pour renseignements, on peut communiquer avec Thérèse Soucy à 645-4316.

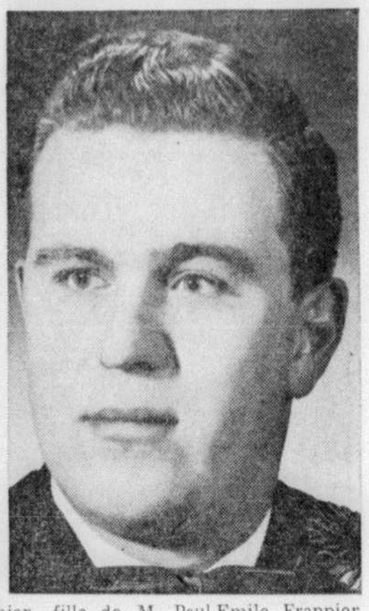
BAL DE L'ARTILLERIE — Le bal de l'artillerie aura lieu au Mess des officiers, au manège militaire de la rue Craig, le vendredi 6 décembre, à 10 h. p.m. Les invités d'honneur seront le major général l'hon. E.C. Plow, c.b.e., d.s.o., c.d., et Mme Plow. Le brigadier W.C. Leggat est président du bal. Le Lt-colonel B.D. Baily est président du comité des billets.

Il n'y aura pas de dîner officiel avant le bal cette année. Il a été décidé de reprendre l'ancienne coutume d'ouvrir le bal à 10 h. et de servir le souper après minuit.

Le général Plow a été affecté au RCHA à sa sortie du Royal College en 1925. Il fut officier général commandant de la région est, jusqu'à sa retraite en 1958, alors qu'il fut nommé Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

CONGRES ANNUEL — Les présidentes conjointes du groupe des infirmières de salle d'opération de Montréal, un sous-comité du Service de nursing, de l'Association des infirmières de la province de Québec, annoncent leur 5e congrès annuel, qui aura lieu à l'Université de Montréal, les 12, 13, et 14 novembre. Le Dr Rueben Rabinovitch, professeur associé de Neurologie à l'Université Mc Gill, Sr Florence Keegan, i.l., professeur à l'institut Marguerite d'Youville, les Drs Jean-Maurice Noco, Roger Gervais, Gloria Jelu, de l'hôpital Ste-Justine, Dr Hollie McHugh, ophtalmologiste en chef au Montreal Children's Hospital, Prof. R. C. D. Murray, m.d., directeur du Conseil national de recherches, Ottawa, M. Gordon A. Friesen, président; Gordan A. Friesen, associé, consultants, Washington, D.C., Dr H. T. Davenport, anesthésiste en chef, Montreal Children's Hospital, Mlle Alice Girard, doyenne de la Faculté de nursing à l'Université de Montréal, sont au nombre des distingués conférenciers. La rév. Sh. Mance Décarie, s.g.m., directrice du nursing à l'hôpital Notre-Dame, sera la conférencière invitée au banquet. C'est un congrès bilingue ou chaque session sera accessible à tous, grâce à la traduction simultanée. Toutes les infirmières licenciées sont cordialement invitées.





FIANÇAILLES — Mlle Andrée Frappier, fille de M. Paul-Emile Frappier, décédé, et de Mme Juliette Frappier, d'Outremont, et M. Jean-Pierre Boucher II.I., fils de M. et de Mme Joseph Boucher de Rosemont, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

Réceptions

L'ambassadeur du Vénézuéla et Mme Manuel-R. Egana offrent une réception de 6 h. 30 à 8 h. 30, le 7 novembre, à l'occasion de leur prochain départ d'Ottawa.

* * *

Mme W. T. O'Regan a reçu à dîner en l'honneur de Mme John Caswell Davis, de St-Boniface.

* * *

Mme J. Des Barres-Jennison a reçu à déjeuner au club Rideau en l'honneur de Mme Mario Rodriguez, épouse de l'ambassadeur de Chili, Mme John D. Kalergis, épouse de l'ambassadeur de Grèce, Mme David O. Hay, épouse du haut commissaire de l'Australie, Mme Raymond Bousquet, épouse de l'ambassadeur de France, et Mme L. J. D. Wakely, épouse du haut commissaire adjoint de Grande-Bretagne.

* * *

Mme Rex Siemon, présidente, et les membres du bureau des directeurs du club Chelsea, ont reçu à un thé dans les salons du club, en l'honneur de Mme Lester B. Pearson.





AU PROFIT DE LA MISSION CATHOLIQUE CHINOISE — Mme Sarto Marchand et Mme Antonio Vermette sont les présidentes d'honneur de la grande partie de cartes qui aura lieu le mercredi 13 novembre, à la salle de l'Immaculée-Conception. Les bénéfices de cette soirée seront versés à la Mission catholique chinoise de Montréal.

photos D. Léonard



ENCAN DE GALA — M. Michel Taschereau, antiquaire, assiste de ses conseils Mlle Robin Arbuckle, des Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal et membre du Comité d'organisation de l'encan de gala qui aura lieu dans la salle de conférence du Musée, le soir du 14 novembre.

photo Posen

Voyages

Mme Hélène Durand-La Roche est de retour à Montréal après un long séjour en Europe.

* * *

M. et Mme Georges Corbin et leurs enfants, Yvette et Diane, du Cap-de-la-Madeleine, visitaient, ces jours derniers, M. l'abbé Eloi Blanco, originaire de Cuba, présentement au séminaire de Pont-Viau, à Montréal.

* * *

M. et Mme A. Brown et M. J.-R. Maxwell, de Montréal, étaient de passage à Trois-Rivières, récemment.

* * *

Mlle Jacqueline Paiement, de Montréal, a passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

* * *

M. et Mme Raymond Cantin et leur fils, Jacques, de Montréal, étaient récemment en visite chez M. et Mme Emile Normandin, de St-Luc-de-Vincennes.

* * *

M. Jacques Pontbriand, de Lemieux, sont de retour d'un voyage à Montréal.

Ottawa

Leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mme Louis Berger, dame d'honneur, et du lieutenant R. de C. Nantel, M.R.C., aide de camp de service, sont retournés à Ottawa mercredi matin de Toronto.

* * *

Son Exc. le gouverneur général a reçu, récemment, le major général Jean-V. Allard, C.B.E., D.S.O., à la suite de sa nomination au conseil de l'armée en qualité de commandant du programme de survivance.

* * *

Le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mme Louis Berger, dame d'honneur, et du lieutenant Roger de C. Nantel, M.R.C., aide de camp de service, ont assisté, mardi après-midi, à l'assemblée du conseil général de l'exécutif de l'église unie du Canada à Toronto.

* * *

Son Exc. Mme Vanier, accompagnée de Mme Louis Berger, dame d'honneur, a assisté, mercredi soir, à un concert donné par l'Orchestre symphonique de Toronto au Massey Hall.



MME RAYMONDE POITRAS, présidente de la section féminine des anciens de Saint-Viateur, qui s'occupe de l'organisation de la 5ième partie de cartes annuelle. Cette manifestation aura lieu le lundi 18 novembre, à 8 h. p.m., au Palais du Commerce.

Se lavent au détersif – se blanchissent même
NE PEUVENT JAUNIR !

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

SOUTIEN-GORGE ET GAINE "LIVING"*
de
PLAYTEX

TOUS DEUX CONFECTIONNES EN SPANDEX QUI CONSERVE SON ELASTICITE ET SA FORME INDEFINIMENT.

LIVING* BRA PLAYTEX
Modèle bandeau à devant croisé, coupe basse dans le dos et qui reste basse, donc liberté et contrôle parfaits. En blanc. Tailles: A, 32-36; B, 32-38; C, 32-40. 3.95

D 32-40 4.95
Aussi modèle long en blanc. B et C, 34-40. 6.95

NOUVELLE GAINE-CULOTTE LIVING*
Blanche, P.M.G. 9.95
Modèle gaine, blanche, P.M.G. 7.95
Modèle gaine, blanche, X-G. 8.95

*Marque déposée



Reitman's
"Il y a un magasin Reitman près de chez vous"
Tous les magasins Reitman sont ouverts tard les jeudi et vendredi soirs

DISTRIBUTEURS PLAZA
Directement du Manufacturier au Client.
A moitié prix, chesterfield, tous genres de sofas-lits, sofas convertibles.
274-9272 6613 ST-ANDRE

BIRKS
Les trois derniers jours !
TOUTE LA COLLECTION
BIRKS de fine
Porcelaine Anglaise
et de
Cristal taillé
à la main
à 20% de rabais
BIRKS Joailliers
CARRE PHILLIPS – DORVAL – ROCKLAND

BIRKS



500.00
400.00
200.00
500.00
400.00

Un diamant Birks
La meilleure valeur au Canada

L'amour ne va pas sans un diamant Birks... puisque en plus de sa valeur sur le plan sentimental, la bague de fiançailles représente un bon placement. Pour bien choisir, il faut se rappeler les quatre points très importants: la couleur, la taille, la clarté et le poids en carats; aussi à considérer est la confiance que vous inspire votre bijoutier. Les experts en pierres précieuses de notre maison, dont l'expérience remonte à plus de quatre générations, seront heureux de vous conseiller. Vous apprécierez leur honnêteté et leur savoir.

Un étui en argent sterling et un certificat d'assurance vous sont offerts gracieusement avec les bagues illustrées ici.

Conditions faciles de paiement

BIRKS Joailliers

Bijoutiers enregistrés American Gem Society
CARRE PHILIPS • DORVAL • ROCKLAND
Notre magasin du carré Phillips est ouvert jusqu'à 9 hres, les jeudis et vendredis soir.
SERVICE D'ACHATS : 866-1411, locaux 391, 392, 393



Cathy Steele, vedette étoile de patinage, se fait bien volontiers cuisinière.

Quand une patineuse se fait cordon bleu

Lorsque Cathy Steel voyage pendant quarante-sept semaines à travers les Etats-Unis et le Canada, le meilleur moyen pour elle d'échapper au mal du pays est de cuisiner quelques petits plats de son Allemagne natale.

Toutes les fois que la chose est possible cette vedette étoile des Ice Capades fait quelques emplettes, se remémore quelques recettes typiques de chez elle, réunit quelques amis et récrée aussi l'atmosphère du pays.

Cathy nous propose ici quelques-uns de ses plats favoris, simples à réussir.

Rotkohl
(chou rouge)

2 livres de chou rouge
1 gros oignon
2 c. à table de vinaigre
3 ou 4 pommes
1 c. à thé de farine
1¼ pinte d'eau ou de bouillon
sucre, sel
saindoux

Enlever les feuilles extérieures du chou qui pourraient être fanées; couper en quatre; laver et hacher au couteau. D'autre part, faire fondre le saindoux dans une cocotte et y faire dorer l'oignon haché. Ajouter le chou, le vinaigre, l'eau et les pommes coupées en quartiers. Couvrir et laisser cuire sur feu doux 1 heure et demie environ. Assaisonner de sucre et de sel; épaissir au goût avec un peu de farine. On peut fort bien dans cette recette remplacer l'eau par du vin blanc ou du vin rouge.

Kartoffelklosse

1½ livre de pommes de terre cuites
1 livre de pommes de terre crues
2 c. à table de farine
1 oeuf
1 c. à thé de sel

Laver les pommes de terre et les cuire avec la pelure, la veille pour le lendemain. Peler les légumes et les écraser en purée et réserver. Au moment de préparer le plat, peler les pommes de terre crues et les râper; les assécher dans une serviette et les ajouter à la purée. Incorporer la farine, le sel et l'oeuf. Façonner cette pâte en boules et les rouler dans la farine. Plonger dans l'eau bouillante et laisser cuire de 12 à 15 minutes.

Apelstrudel

4 à 5 cuillerées à table d'eau chaude
1 petit oeuf
½ livre environ de farine

Battre à l'aide d'un moussoir l'oeuf, l'eau et le sel. Ajouter de la farine jusqu'à ce que la pâte se tienne mais ne soit pas cassante. Rouler cette pâte et l'étirer pour qu'elle devienne très fine. Badigeonner avec la garniture dont la recette suit et rouler. Placer dans un plat bien beurré et mouiller avec un peu de lait. Cuire dans un four préchauffé à 350°F et retirer lorsque cette pâtisserie sera bien dorée.

Préparer la garniture en mélangeant 1 livre de fromage cottage sec, 1 oeuf, du sucre (au goût), des raisins secs et des tranches de pommes très fines. Ajouter une pincée de cannelle.

Rinderrouladen
Roulades de boeuf

4 tranches de boeuf
12 tranches de bacon maigre
1 gros oignon
1 pinte d'eau
moutarde préparée
sel, poivre
farine

Choisir des tranches de boeuf dans la surlonge, peu épaisses. Tartiner de moutarde préparée et saupoudrer de sel et de poivre. Recouvrir chacune des tranches de bacon maigre et d'une cuillerée d'oignon haché. Rouler chacune des tranches ainsi garnies en commençant par le plus petit côté et ficeler. Rouler dans la farine. Faire brunir dans de la graisse chaude; ajouter un peu d'eau chaude.

Linda Toy, frêle étudiante parmi 210 futurs ingénieurs

OTTAWA (PC) — La seule étudiante en génie civil de l'université de Carleton est, parmi les 210 hommes qui suivent ces cours, une frêle beauté canadienne d'origine chinoise qui joue au billard pendant ses loisirs.

Fille d'Harry Toy, homme d'affaires d'Ottawa, Linda a été choisie en septembre comme reine des bizuts de l'université de Carleton. On lui demande souvent pourquoi une femme veut devenir ingénieur et elle répond que c'est simplement parce qu'elle s'intéresse à cette profession. C'est l'intérêt qu'elle a manifesté, pendant ses études antérieures, pour la chimie, la physique et les mathémauiques qui l'a poussée vers la profession d'ingénieur.

Linda est le plus jeune membre d'une famille de neuf enfants, et trouve que ses études sont coûteuses. Les frais de scolarité normaux sont de $525, plus supplément de $60 pour d'autres cours, et les volumes d'études coûtent environ $100. Les instruments pour le calcul et le dessin coûtent presque $50.

Les bourses

Il est heureux qu'elle ait obtenu deux bourses, l'une de $400 de l'Ontario et l'autre de $1,200, lui assurant $300 par année, de l'université Carleton.

Linda déclare qu'elle n'a pas de matière préférée, bien qu'elle aime beaucoup la physique.

Par ailleurs, elle ne rate aucun match de football et aucune représentation de ballets. Elle aime beaucoup jouer au billard, que ses frères lui ont appris l'été dernier.



Linda Toy, 18 ans, nouvelle étudiante inscrite à l'Ecole des ingénieurs de l'université Carleton, est la seule jeune fille parmi 210 hommes qui suit ces cours. D'origine chinoise elle a obtenu des bourses pour poursuivre ses études et joue au billard pour se reposer. Elle dit que l'intérêt qu'elle porte aux mathématiques l'aide pour ce jeu.

Ici on vous renseigne

"Qui vous lit toujours" — Voici pour vous une recette de nouilles fraîches et aussi quelques notes sur le mode de préparation rédigées par madame Jehane Benoit.

Faire des nouilles fraîches est un art. Donc l'opération demande une habileté que l'on atteint avec l'expérience. On doit se rappeler que la quantité de farine utilisée pour faire les nouilles peut varier légèrement, parce que l'absorption de chaque marque de farine est différente. D'autre part, les oeufs sont de différentes grosseurs et qualités. Voilà pourquoi il faut procéder avec soin pour incorporer la farine dans les oeufs, il peut arriver qu'il y en ait un peu trop ou pas assez.

Abaisser la pâte à nouilles bien également s'acquiert aussi par l'expérience et plus la pâte est d'égale épaisseur sur toute sa surface, plus les nouilles seront belles.

Il est plus difficile de travailler les nouilles lorsque la température est humide.

Pour faire des boucles, couper la pâte en carrés de 1 pouce et en pincer le milieu.

Nouilles fraîches

2 tasses de farine tout usage
3 oeufs, légèrement battus
1 c. à thé de sel

Battre les oeufs, juste assez pour mélanger les jaunes et les blancs. Eviter de les faire mousser. Mettre la farine dans un grand bol, y faire un puits, y verser les oeufs.

Avec le bout des doigts, commencer à incorporer la farine dans les oeufs, continuer jusqu'à l'obtention d'une pâte assez ferme. Puis pétrir la boule de pâte jusqu'à ce qu'elle devienne élastique, ajoutant un peu de farine si la pâte colle trop aux doigts. Laisser alors reposer la pâte pendant 10 minutes.

Diviser la boule de pâte en 3 portions. Abaisser chaque portion aussi mince que possible sur une table légèrement enfarinée. Laisser sécher chaque feuille de pâte pendant 20 minutes. Former trois rouleaux aussi égaux que possible. Avec un couteau très bien aiguisé, couper le rouleau en rondelles minces. Défaire chaque rouleau, ce qui fera une nouille, plus ou moins fine selon l'épaisseur de la rondelle. Les étendre les unes à côté des autres sur un linge propre légèrement enfariné. Laisser sécher à la température de la pièce.

On peut faire cuire les nouilles à l'eau bouillante salée, après les avoir laissées sécher pendant 20 minutes.

Lorsqu'elles sont bien sèches, les conserver dans des contenants de verre bien fermés ou les congeler.

Le boulevard Leduc prendrait le nom de Henri-Bourassa

Le conseil municipal de Montréal sera invité, à sa prochaine séance, à changer le nom du boulevard Leduc, dont une bonne partie est comprise dans les limites du nouveau quartier Rivière-des-Prairies, en celui de boulevard Henri-Bourassa, dont il est le prolongement normal.

Avant de ce faire toutefois, les dirigeants de la métropole devront s'adresser à ceux de Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Anjou afin d'obtenir leur accord. Le boulevard Leduc touche aux limites de ces trois villes en plus de Montréal.

Cette recommandation émanait du comité de toponymie qui par la même occasion a proposé les modifications suivantes à certains noms de rues de la métropole. Si ces recommandations sont acceptées par le conseil municipal, le nom de la ruelle Ste-Sophie, au nord de la rue Craig, sera changé en celui de la rue Gauvin.

La rue Hood, qui s'étend entre les rues Parthenais et Fullum, deviendra la rue Hochelaga, son prolongement naturel; la rue Dick, qui s'étend au nord de la rue Fleury, de la rue Clark à la ruelle située à l'est du boulevard St-Laurent, deviendra la rue Mongeau, un des patriotes de 1837-38; la rue Robin, à l'est de la rue Louis-Hébert, deviendra la rue Laperrierre et la rue Raoul, qui s'étend de la rue de Lanaudière jusqu'à Garnier, deviendra la rue Victor-Housselot (1823-1899), l'un des fondateurs de l'Institut pour les aveugles et curé de la paroisse Notre-Dame de Monrtéal de 1866 à 1882.

Quatre autres projets de McGill sous contrat

L'Université McGill a accordé des contrats pour l'exécution de quatre projets additionnels d'expansion, soit le University Centre (pour loger l'Union des Etudiants (Students' Union); l'édifice de biologie Stewart et un garage souterrain sous McIntyre Park; un étage additionnel pour le centre des Sciences physiques; et une extension à l'immeuble de chimie du Macdonald College.

Le Centre universitaire remplacera le local de l'Union des étudiants au 690 ouest, rue Sherbrooke. Il sera érigé du côté ouest de la rue McTavish et comprendra des salles à manger modernes, une salle de bal pouvant recevoir 1,000 personnes et une salle de théâtre pouvant asseoir 200 personnes.

L'immeuble de biologie et le garage seront construits par Foundation Company of Canada et devront être terminés au début de 1965. L'étage additionnel du Centre des sciences physiques fournira 10,000 pieds carrés de plancher et logera les départements de géologie et de géographie.

Au Collège Macdonald, l'immeuble de chimie comprendra un auditorium d'une capacité de 300 personnes et des classes et laboratoires pour le nouveau département des sols. Il aura 3 étages et s'harmonisera avec l'ensemble des constructions.

Le CTM choisit la Caravelle

Le Conseil du travail de Montréal, qui compte 150,000 membres, a décidé hier soir de recommander au gouvernement fédéral de choisir la Caravelle, comme avion moyen-courrier pour Air Canada, parce que c'est ce choix qui fournirait le plus de travail aux Canadiens.

Il a aussi été décidé que les dirigeants du Congrès du travail du Canada devraient être priés de rencontrer le premier ministre à ce sujet et que tous les membres affiliés au conseil devraient écrire une lettre à leur député pour lui demander d'appuyer le projet Caravelle.

Le Conseil en est venu à ces décisions après avoir souligné qu'il semble de plus en plus évident qu'Air Canada a choisi l'appareil DC-9 de la société américaine Douglas pour remplacer ses Viscounts et ses Vanguards.

La résolution du conseil note que les trois types d'avions que la société de la Couronne peut acheter, la Caravelle, la BAC-111 et le DC-9 sont d'égale valeur.

Pour en venir à appuyer le choix de la Caravelle, la résolution souligne que depuis plusieurs mois des milliers d'ouvriers chôment dans l'industrie canadienne de l'avionnerie et que c'est l'avion français qui fournira le plus d'emplois aux Canadiens.

A Ottawa

OTTAWA. (UPI, PC) — M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, a demandé hier au premier ministre suppléant, M. Lionel Chevrier, si le gouvernement fédéral avait l'intention de se rendre à l'"ultimatum" du gouvernement du Québec afin que Air-Canada arrête son choix sur le modèle "Caravelle", fabriqué par la compagnie française Sud-Aviation, ce qui aurait pour effet de fournir un bon nombre d'emplois à Canadair.

M. Chevrier a répondu que le gouvernement fédéral n'avait reçu en fait aucun ultimatum de Québec.

Répondant sur le même sujet à une question de M. Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, le ministre des Transports, M. McIlraith, a dit qu'il croyait que les services techniques de la société d'Etat avait certainement enquêté non seulement sur le DC-9 mais aussi sur la Caravelle.

Le ministre des Transports a ajouté que le gouvernement n'avait pas encore considéré le rapport que lui avait présenté Air-Canada sur l'achat de moyens-courriers. On croit dans de nombreux milieux que les autorités de la société d'Etat auraient recommandé l'achat du modèle américain DC-9. Si cette recommandation est acceptée par le gouvernement, elle entraînera des déboursés de $200,000,000.

Sault Ste-Marie

Une personne demeure emprisonnée sous les débris d'une explosion

SAULT-STE-MARIE, Ontario. (PC) — Une violente explosion qui aurait été causée par une fuite de gaz naturel a littéralement rasé au sol un immeuble de trois étages abritant une quincaillerie, emprisonnant deux personnes dans les débris, et en blessant huit.

Plus de trois heures plus tard, l'une des deux personnes, Mlle Judy Vernelli a été retirée des débris par des sauveteurs. L'autre, M. Robert Fera est toujours emprisonné dans les débris et on ne sait s'il est vivant.

Après lui avoir donné un sédatif, on a transporté Mlle Vernelli à l'hôpital. On ne connait pas la gravité de ses blessures pour le moment.

Au moins huit personnes ont été blessées, y compris le propriétaire de l'établissement, M. Adolo Spadomi et son fils, Ardimo.

Les autres blessés sont Reta Mattalo, Harold Newman, Deni Genetti, J. Gawant, Orfa Ciaschini et Frank Pagnucco.

La plupart ont été blessés légèrement et ont pu réintégrer leur domicile après avoir reçu les soins requis à l'hôpital.

Les pays riches et pauvres doivent ensemble planifier l'assistance internationale

le prof. Paul Lambert

par **Michel VAN SCHENDEL**

La planification de l'aide internationale aux pays en voie de développement est absolument indispensable, si l'on veut que les pays pauvres aient la possibilité non seulement de se procurer les produits dont ils ont besoin mais encore d'accéder efficacement au marché international. Telle est l'une des leçons contenues dans un brillant exposé que le professeur Paul Lambert, de l'Université belge de Liège, faisait hier soir aux participants, pour la plupart étudiants, du Ve colloque annuel sur les affaires internationales qui se tient cette semaine au Sir George Williams College.

Ce disant, l'économiste belge a très nettement pris position pour le multilatéralisme de l'assistance. Il faut entendre par là la conclusion d'ententes entre plusieurs pays dont les uns fournissent l'aide et les autres la reçoivent. Cette conception de l'aide est diamétralement opposée à la pratique, encore aujourd'hui la plus courante, des ententes bilatérales entre pays pauvres et pays riches.

Au cours d'une conférence de presse qui a précédé la lecture de l'exposé du professeur Lambert, celui-ci a constaté justifiait par de solides raisons d'intérêt politique. "Il est plus facile de persuader la population d'un pays riche de consentir les sacrifices inhérents à l'octroi de l'aide lorsqu'on peut lui en expliquer la nécessité à partir d'un objectif nationaliste". M. Lambert qu'hélas le bilatéralisme se devait ultérieurement rappeler que le mobile anti-communiste de certaines campagnes d'assistance internationale était en lui-même peu enthousiasmant. Utilisant une formule frappante, il déclara : "De pareils objectifs représentent l'aspect sous-développé de l'aide fournie par les pays développés".

Il ne faut pas l'oublier cependant, a-t-il ajouté, l'aide multilatérale offre le grand avantage d'être mieux accueillie par les pays pauvres qui redoutent l'ingérence intéressée des pays donateurs dans leurs propres affaires.

Quelles que soient les formes de l'assistance que procurent les pays membres de l'OCED (Organisation de la coopération économique et du développement, dont les membres fournissent 90% du montant total de l'assistance internationale, les pays communistes ne donnant que 6 ou 7%), l'aide consentie doit être planifiée pour plusieurs raisons.

Que l'assistance soit financière, technique ou commerciale, les politiques mises en oeuvre dans une région donnée ne peuvent être indépendantes les unes des autres, sous peine d'inefficacité, voire de chaos. M. Lambert en voit un exemple dans le fait suivant :

"Un pays sous-développé (d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud) a des motifs évidents d'augmenter au maximum la valeur totale de ses exportations, étant donné que cette valeur définit la mesure dans laquelle il peut importer les produits nécessaires au développement de son agriculture et à la formation d'un secteur industriel.

"Mais qu'est-ce que les pays sous-développés peuvent exporter ? Essentiellement leurs matières premières qui leur procurent 90% de leurs devises étrangères. Or, les prix de ces matières premières sont sujets à d'intenses variations qui, à longue échéance, déterminent une tendance à la baisse. Vue sous cet angle, l'efficacité des dons, des prêts et de l'assistance technique paraît quelque peu illusoire". En effet, souligne le professeur Lambert, on a constaté que la chute des prix des matières premières peut annuler le caractère stimulant de l'aide reçue par les pays pauvres. C'est ainsi qu'en une année la chute des cours des matières premières en Amérique latine a atteint 10 fois le montant de l'aide reçue des Etats-Unis et de diverses organisations internationales d'assistance.

Dans ce domaine particulier, quelle est alors la solution ? Il faudrait définir une politique de subvention internationale des cours des matières premières, pareille à celle que les pays riches ont adoptée pour leur agriculture. Cette politique exige l'action concertée des pays donateurs et des organisations spécialisées dans l'assistance.

Selon le professeur, la logique de la planification internationale demande que la préférence soit accordée à la fois aux investissements de capitaux à long terme et à l'investissement public des pays donateurs. Il est en effet plus difficile de prévoir une action multilatérale, c'est-à-dire l'action concertée d'un ensemble de pays, si les capitaux accordés aux pays pauvres sont d'origine privée et ont la possibilité de se retirer avant d'avoir suffisamment contribué au développement de l'économie.

Les résultats connus de l'aide internationale sont encore modestes. Mais l'économiste belge se garde du scepticisme. Il fait valoir les efforts déployés par le Comité d'assistance au développement, section spécialisée de l'OCED. Le CAD, qui groupe les Etats-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique ,les Pays-Bas, le Japon et le Portugal, pratique par définition l'aide multilatérale. Il étudie actuellement ou s'apprête à financer la planification de plusieurs pays d'Asie.

M. Paul Lambert dirige une organisation internationale intitulée CIRIEC (Centre international de recherche et d'information en économie collective). Par économie collective, a précisé le professeur belge, nous entendons, non pas l'économie collectiviste des pays socialistes, mais l'ensemble des activités économiques qui n'ont pas pour but la recherche du profit. Cela englobe des domaines variés et de plus en plus influents qui vont du secteur public à l'économie coopérative.

L'influence de l'économie collective sur la planification occidentale étant déterminante, le CIRIEC est tout naturellement appelé à étudier toutes les formes de planification nationale et internationale.

La querelle des biréactés

Lapalme : de nouvelles pressions
Lévesque : nous sommes documentés
McGregor : six avions seulement

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC — La querelle des moyens courriers reprend de plus belle, et tandis qu'à Québec M. Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires culturelles, annonce que le gouvernement exerce de nouveau des pressions sur Ottawa afin d'amener Air Canada à opter pour le réacté Caravelle, à Montréal même, le directeur général de la société aérienne nationale fait une mise au point dans laquelle il fixe à six seulement, le nombre des avions que la compagnie entend se procurer dans sa commande initiale.

Les rumeurs veulent qu'Air Canada ait déjà fixé son choix sur le DC-9 construit par la société Douglas, et le communiqué de la compagnie y fait peut-être accidentellement allusion en précisant que "ce choix d'un plus petit réacté a été fait après une analyse complète et détaillée et en comparant chaque type d'avion en lice".

Lapalme : "inquiétant"

Or, la Caravelle française que le gouvernement du Québec souhaite voir construit à Canadair, dans la banlieue de Montréal, est un peu plus gros que son homologue américain.

"Cette nouvelle est assez inquiétante pour le Québec, a déclaré M. Lapalme au nom des membres du cabinet Lesage. En effet, a-t-il dit, c'est Canadair dans la métropole qui compte la plus grande expérience dans la construction d'appareils à cellules pressurisées; et c'est également la province de Québec qui souffre le plus du chômage.

Lévesque : "documentés"

De son côté le ministre des Richesses naturelles M. René Lévesque qui s'était attiré les critiques d'Ottawa pour avoir déclaré que le gouvernement québecois "exerçait des pressions polies mais insistantes" pour orienter le choix de la compagnie, a révélé hier que le cabinet possède des dossiers "très bien documentés" sur la valeur respective des avions entre lesquels Air Canada doit choisir, et que la supériorité de la Caravelle ne fait aucun doute.

M. Lapalme n'a pas spécifiquement mentionné tel ou tel appareil, mais, a-t-il dit, "le gouvernement du Québec se rend compte que le choix d'un appareil pour Air Canada implique une décision fédérale devant affecter très profondément l'économie canadienne, mais surtout québecoise. Le gouvernement du Québec espère donc que la décision ne sera pas prise avant qu'il n'ait eu l'occasion de faire connaître ses vues à qui de droit".

M. Lapalme a cependant confirmé l'affirmation de M. Lévesque suivant laquelle les "autorités provinciales fondent leur opinion sur une documentation sérieuse".

M. G. R. McGregor : trente jets seulement

Le communiqué du président d'Air Canada contredit cependant l'affirmation de M. Lapalme au sujet de l'importance économique de la commande. "Air Canada n'essaie pas d'identifier ses besoins, en ce qui concerne son parc aérien, à une période de temps dépassant dix ans, mais à une période qui va de 1963 à 1973 inclusivement. Air Canada prévoit, à cette date, ne pas devoir exploiter plus de trente de ces jets, dont la valeur maximum sera de $120 millions, un déboursé annuel de capital n'excédant pas $12 millions. Nonobstant le type d'avion choisi, la commande initiale d'Air Canada n'excédera pas six avions et représentera une valeur inférieure à $24 millions.

Le choix est arrêté

"Ce choix par Air Canada d'un plus petit avion réacté a été fait après une analyse complète et détaillée, et en comparant chaque type d'avion en lice. Ce choix a été approuvé unanimement par le conseil d'administration d'Air Canada, précise le communiqué.

"Cette sélection ne réflète pas nécessairement l'opinion d'Air Canada sur les mérites respectifs des appareils en question, mais signifie plutôt que dans l'optique de la compagnie, l'appareil choisi est de beaucoup celui qui peut le plus efficacement s'intégrer à la flotte d'Air Canada et le mieux servir sur son réseau pour les dix prochaines années".

Cette allusion à l'intégration du nouvel appareil au parc aérien existant laisse croire selon les observateurs qu'il s'agit bien du DC-9, Air Canada exploitant déjà plusieurs quadriréactés DC-8, construits par la compagnie Douglas.

Congrès de la jeunesse franco-ontarienne à Ottawa, demain

OTTAWA. (PC) — L'Association de la jeunesse franco-ontarienne tiendra son neuvième congrès à Ottawa les 9, 10 et 11 novembre sous le thème : "Etre ou ne pas être".

"En face d'un Québec en ébullition et envisagant une redéfinition du rôle du Canadien français dans tout le pays, l'AJFO s'attachera à déterminer ce qui constitue un Franco ontarien et tentera d'établir sa propre identité".

Les principales causeries seront prononcées par le Père Richard Migneault, O.P., le Père Jacques Lazure, O.M.I. et M. Roger Dion, respectivement professeur au Collège des Dominicains à Ottawa, directeur du département de sociologie à l'Université d'Ottawa et directeur suppléant de la santé et du sport amateur au ministère de la Santé nationale.

Le congrès sera sous la présidence de M. Louis Vincent, qui présentera un rapport sur l'enquête provinciale sur les loisirs des jeunes Canadiens français, menée en Ontario et principalement dans la région d'Ottawa.

ANNONCE

"VOUS ÊTES TROP JEUNE POUR PARAÎTRE SI VIEILLE!"

Que vous dit votre miroir? Réflète-t-il — mois après mois — des nouvelles rides et des nouvelles imperfections? Plusieurs femmes canadiennes sont conscientes que l'emploi continu du savon peut vieillir leur épiderme et c'est pourquoi elles emploient le COLD CREAM DE POND. Il nettoie en profondeur les impuretés et les traces de maquillage. Pond reconstitue l'humidité de la peau tarie par le savon. Le COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés, les nourrit et les aide à renaître. Il adoucit les rides et les imperfections. Dès ce soir, au lieu du savon, utilisez le COLD CREAM DE POND — et laissez votre miroir refléter une nouvelle beauté.

MAISON DE CHOIX

5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

B-Firm vous tient en forme!



Une silhouette signée fortuna par C. J. GRENIER

Cette gaine à fermeture-éclair de 6 pouces efface d'une façon remarquable un abdomen un peu trop développé. Tulle de Lycra* très résistant avec panneaux en satin Lycra et dentelle de nylon.

Blanc: tailles petite, moyenne, forte, très forte.

GAINE-CULOTTE: $13.50

La silhouette qu'exige la mode

*marque déposée

A l'occasion de l'ouverture de notre nouvelle succursale à Place Versailles vous pourrez gagner l'un des 3 vêtements de base qui seront tirés demain samedi entre 5 hres à 6 hres à notre magasin à Place Versailles

NOM .....
ADRESSE .....
TEL. .....

Tout ce que vous avez à faire, c'est de venir déposer ce coupon dans notre "BOITE CHANCEUSE".

MAISON DE CHOIX

5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

1263 EST, RUE STE-CATHERINE
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
CENTRE D'ACHATS LAURIER ST-LAMBERT
PLACE VERSAILLES 7275 EST, SHERBROOKE

Cuisine santé beauté

Dans la boîte à lunch

Biscuits au chocolat

½ t. de beurre
½ t. de miel
1 oeuf
1 t. de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
½ c. à thé d'essence de vanille
½ t. de chocolat haché grossièrement
¼ t. de noix hachées

Défaire le beurre en crème, ajouter le miel et l'oeuf. Battre jusqu'à ce que le mélange soit léger et crémeux. Tamiser ensemble la farine, le sel et la poudre à pâte. Ajouter à la première préparation et aromatiser. Ajouter le chocolat et les noix. Mettre au réfrigérateur pendant une heure. Répartir la pâte ainsi obtenue par cuillerées, sur une plaque à biscuits beurrée. Cuire à four préchauffé (375°F) de 12 à 15 minutes.

* * *

Fudge au miel

2 t. de sucre
1 carré de chocolat
¼ c. à thé de sel
1 t. de lait évaporé
¼ t. de miel
2 c. à table de beurre
1 t. de noix

Faire bouillir le sucre, le chocolat, le sel et le lait pendant 5 minutes. Ajouter le miel et continuer la cuisson jusqu'à ce que le thermomètre marque 240° F (boule molle). Ajouter le beurre. Laisser reposer jusqu'à ce que le mélange tiédisse. Battre vigoureusement jusqu'à l'obtention d'une substance crémeuse ; ajouter les noix et verser dans un plat beurré. Lorsque le fudge est ferme, découper en morceaux.

* * *

Pouding au riz

3 c. à table de fécule de mais
½ c. à thé de sel
2 oeufs
1½ t. de lait
1 c. à table de beurre
¼ t. de miel
2 t. de riz cuit

Mêler la fécule, le sel, les jaunes d'oeufs et le lait. Cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange épaississe. Hors du feu, ajouter le miel, le beurre et le riz. Monter les blancs en neige ferme et les incorporer délicatement à cette préparation. Verser dans un moule beurré (ou dans plusieurs petits) et cuire à four modéré (350° F) 30 minutes environ. Accompagner de fruits.

* * *

Lait au chocolat

½ t. de cacao
½ t. de miel
1 t. d'eau bouillante

Mélanger le cacao et l'eau. Faire bouillir trois minutes. Ajouter le miel ; remuer et ramener au point d'ébullition. Verser dans un bocal fermant bien et placer au réfrigérateur. Au moment de servir ; ajouter 2 cuillerées à table de ce sirop dans un verre de lait froid ou chaud.



Un nouvel exécutif a été élu à l'Association des diplômés en Education physique et Récréation (ADEPR). Il se compose de : (de g. à dr.) **M. Raymond Gagnier,** président sortant de charge, **M. Yvon Théroux,** secrétaire-correspondant, **Mme Lise Gagnier,** vice-présidente, **M. Serge Tremblay,** président, **M. Claude Lacasse,** secrétaire, **M. Pierre Levac,** trésorier. Il y a aussi la directrice, Mme Pierrette Lavoie Ste-Marie, qui n'apparaît pas sur cette photo. On sait que l'ADEPR a tenu son 2e congrès, en fin de semaine dernière, à Montréal; les séances d'étude et les travaux ont particulièrement porté sur les problèmes de l'organisation et de l'administration de l'Education physique et de la Récréation, à l'école comme dans les loisirs communautaires.

A St-Barthélemy

Invitation aux parents

Tous les parents dont les enfants sont inscrits au Centre de Loisirs St-Barthélemy, ainsi que tous les autres, sont attendus à ce centre paroissial, à l'occasion de la "Semaine des Loisirs" (9 au 16 novembre). Les enfants ont hâte d'y accueillir leurs papas et leurs mamans, et de leur montrer leur savoir-faire. Quel enthousiasme ces jeunes mettent actuellement à s'entraîner, à se qualifier pour les tournois qui auront lieu durant cette semaine provinciale. Car, dans ces tournois, les jeunes auront précisément à rivalier d'adresse avec leurs parents !

LUNDI 11 novembre, de 7 h. à 8 h. 30, il y aura joute de hockey intérieur "pères et fils" ; à 8 h. 30, épreuves "parents et enfants" sur la trempoline et le cheval allemand, au ballon volant et au ballon-chasseur. — MARDI : à 7 h., grand tournoi mixte de tennis sur table, "pères et fils", "mères et filles".

MERCREDI : à 7 h., tournoi de judo "pères et fils", concours de poids et haltères "parents et enfants". — JEUDI : à 7 h., tournois de badminton "parents et enfants". — VENDREDI : à 7 h., toute la famille est invitée au gymnase pour démonstrations de différents jeux et à s'adonner à des jeux d'équipes et des exercices physiques.

Les parents auront alors l'occasion de se rendre compte que le Centre de Loisirs est au service de toute la famille, qu'ils pourraient avantageusement inciter leurs grands garçons et leurs grandes filles à le fréquenter assidûment, et qu'ils auraient eux-mêmes avantage à le fréquenter !



M. HENRI SPITZER, professeur d'expérience, qui dirige les cours de danses modernes présentés chaque vendredi soir, de 9 h. à 11 h., à l'école du Sacré-Coeur de Boucherville. Ces cours sont organisés en collaboration avec le Service municipal de la Récréation de l'endroit.

Le calendrier de la "Semaine des Loisirs"

Voici quelques événements qui auront lieu aujourd'hui et demain, dans le cadre de la "Semaine provinciale des Loisirs", à Montréal et aux environs :

CE SOIR : à 8 h., au centre **Notre-Dame-de-Grâce,** 5311, Côte St-Antoine (angle Décarie), "Festival de la Danse" présenté par les Loisirs d'adolescentes (invitation particulière aux parents).

—A 8 h., au Centre **Immaculée-Conception,** 5265, rue Papineau, inscription au congrès du Loisir-Danse et du Loisir folklorique, organisé par la Fédération Folklorique du Québec (réception et vin d'honneur).

DEMAIN : de 9 h. du matin à 11 h. du soir, au centre **Père-Marquette,** 1600, rue Drucourt (angle Bellechasse et Marquette), le public est invité à visiter ce centre et à y voir en action les différentes sections récréatives (aréna, piscine, gymnase, salles de loisirs).

—Dans la matinée et l'après-midi, au Centre **Imm.-Conception,** 4265, rue Papineau : congrès du Folklore; à 8 h. 30, spectacle des Ballets folkloriques mexicains, à la Place des Arts.

—Au Centre **Paul-Sauvé,** angle Beaubien et Pie-IX, de 9 h. à 11 h. du matin, ouverture de l'école de hockey pour les garçons de 8 à 14 ans, initiative de la Palestre Nationale.

—A **Ste-Rose :** à 9 h. du matin, ouverture des cours de ballet pour enfants, à l'école **Rosedale ;** à 8 h. du soir, à l'école **Villemaire,** grande danse populaire pour jeunes gens et jeunes filles.

—A l'école **LeBer,** 2160, rue Wellington, Pte-St-Charles, à 8 heures : soirée des parents, organisée par le Cercle des Jeunes de la paroisse St-Jean; film et causerie sur les loisirs, et goûter.

—A **L'Assomption,** au Centre de Loisirs, à 7 h. : souper canadien et conférence sur les loisirs par M. Gilles Houde, et danse avec orchestre.

"Le Grillon"

Les Loisirs "le Grillon", pour les handicapés, recevront la visite du Père Ambroise, le mercredi 27 novembre. Les membres et leurs amis qui réserveront leur place pour cette rencontre, apprendront alors à quel endroit elle aura lieu (LA. 4-5936). D'autre part, les membres sont également invités à la soirée dansante que l'Association sportive des Handicapés organise pour samedi 9 novembre, chez "Butch Bouchard". Il est, en outre, officiel que les Loisirs "le Grillon" célébreront leur 15e anniversaire, en mars prochain ; un grand banquet aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth.

Au Club Social

Le programme de loisirs pour gens libres (célibataires, veufs et veuves) se continue en fin de semaine, au Club Social de Villeray qui a réintégré son ancien local maintenant rénové, au 7076, rue St-Hubert. L'ouverture officielle de cette salle aura lieu le samedi 16 novembre : on y célébrera la fête des "Catherinettes", le samedi 23 novembre. Pour renseignements : CR. 7-3907 ou CR. 9-3065.

MAL DE GORGE
à saveur de fruit
Aspergum
SOULAGEMENT SOUS FORME DE GOMME À MÂCHER
PEMETTRE DANS LA BOUCHE ÉNERGIQUE

Loisirs et Récréation

par **Dollard MORIN**

Thème de la "Semaine des Loisirs"

Mes loisirs, un gaspillage?

Du 9 au 16 novembre, ce sera la "Semaine des Loisirs" à travers toute la province; elle est organisée pour la 3e fois, depuis 1959, par la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec (C.O.P.) Pourquoi ?

Par définition, la C.O.P. est un organisme provincial de coordination et de promotion, ainsi que d'éducation populaire, dans le secteur des loisirs communautaires. Ainsi, il est bien dans son rôle de lancer, périodiquement, une campagne d'information et d'éducation concernant le domaine des loisirs. Sa "Semaine des Loisirs" survient à tous les deux ans et sa préparation est confiée à une commission spéciale à laquelle participent des représentants de différentes Fédérations diocésaines de Loisirs.

Cette Commission, dont le président est M. Gérald Addison, directeur exécutif au Cervice des Loisirs de Montréal, a pour tâche de choisir le thème particulier de la "Semaine des Loisirs", de le développer dans des textes de base devant servir à la propagande dans les journaux, à la radio et à la TV, de préparer un dossier de travail à l'intention des dirigeants des Fédérations diocésaines de Loisirs, d'organiser la publicité autour de cette campagne. Il faut deux ans pour accomplir ce travail, à raison d'une ou de deux réunions par mois.

Le dossier de travail a déjà été distribué aux Fédérations ou organismes officiels de Loisirs, dans quelque 15 diocèses du Québec. Presque partout, un comité spécial a été créé pour mener à bien la "Semaine des Loisirs" dans chaque région. A ces responsables, le dossier de travail apporte des suggestions d'événements spéciaux pour cette semaine (journée d'étude, ciné-forum, dîner-causerie, soirée récréative, etc.) et des conseils pour les organiser. Il y a même un plan de sermon à l'intention des curés qui accepteraient de consacrer aux loisirs leur prédication du dimanche 10 novembre, le "dimanche des Loisirs".

Pour la présente "Semaine provinciale des Loisirs", le thème choisi est : "MES LOISIRS, UN GASPILLAGE ?" Il a pour but de provoquer, chez l'individu, une réflexion personnelle sur un problème d'actualité : l'emploi de ses heures de loisirs. Chacun, en effet, jeune et moins jeune, aura profit à se demander s'il exploite pleinement et fructueusement ses temps libres pour son plus grand bien physique, pour sa culture personnelle et l'épanouissement de sa personnalité. Combien de gens, malheureusement, ne se alissent-ils pas aller à gaspiller ce temps précieux, à y gaspiller même leur santé, leurs talents et leur argent ? Une richesse personnelle qui se perd et dont chacun pourrait tirer, pourtant, une abondance de profit et de bonheur !

Lors de sa première "Semaine provinciale des Loisirs", en 1959, la C.O.P. avait démontré comment, de nos jours, "les loisirs organisés sont une nécessité". A la 2e, en 1961, elle avait, conséquemment à la première, répondu à la question : "Qui doit organiser les loisirs ?", en précisant que c'est la Famille, avec l'aide de l'Eglise et de l'Etat. Dans sa "Semaine des Loisirs" de 1963, la C.O.P. veut emmener chaque citoyen à réfléchir sur l'utilisation de ses temps libres et à faire en sorte que ses activités de loisirs soient **source de gain et d'épanouissement, et non de gaspillage !**

Au football intercollégial

Pour la première fois, la joute de championnat de la Ligue intercollégiale de football du Québec sera télévisée ! Cet événement sportif, qui suscite un vif intérêt, particulièrement chez les jeunes des collèges, se déroulera dimanche, 10 novembre, au parc Jarry. Il mettra aux prises les "Kodiaks" du Mont-St-Louis et les "Chevaliers Bleus" du collège Ste-Marie, champions de l'an dernier, qui se disputeront le trophée "Pierre Proulx", dynamique président de la ligue et commentateur sportif bien connu. M. Proulx fera la description de la joute qui sera télévisée, dimanche, à compter de 2 h., par le poste CFTM-TV (canal 10).

"Etoiles d'Or"

Un corps de majorettes vient d'être fondé dans la paroisse Ste-Marguerite-Marie, à Montréal ; il a comme nom : "les Etoiles d'Or de Ste-Marie" et comme directrice, Mme Pierrette Santerre. Cette association, dont le président est M. Michel Bilodeau, a pour but d'offrir aux jeunes filles des loisirs sains et sportifs. Elle fera une apparition en public, dimanche, 10 novembre, alors qu'elle tiendra une bénédiction de drapeaux, à 9 h. du matin, à l'église Ste-Marguerite-Marie, angle Ontario et Bordeaux, et participera ensuite à un défilé dans les rues du comté de Ste-Marie. En outre, "les Etoiles d'Or" organisent une soirée dansante, pour le 23 novembre, au 1474 est, rue Ste-Catherine. Pour renseignements : Mme Santerre (LA. 2-6539), ou Mme D. Lajeunesse (523-7957).

Beaucoup d'enfants

En Afrique et en Amérique du Sud, les enfants de moins de 15 ans représentent de 40 à 45 pour 100 de la population.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 8 h., au centre **St-Simon-Apôtre,** 195, rue de Beauharnois, reprise des activités du Pavillon B.W., danse avec deux orchestres, pour jeunes gens et jeunes filles.

—A 8 h., à la salle **St-Vincent-de-Paul,** 2310 est, rue Ste-Catherine (près Fullum), soirée récréative et folklorique avec l'équipe "Flamme Bleue".

—A 9 h. et à 11 h., au club **Saranac** (H.-Bourassa et Meunier) : tour de chant de Renée Claude.

Demain : à 9 h., à la boîte à chanson "Week-End" de l'auberge **"le P'tit Bonheur",** au lac Quenouilles (près Ste-Agathe), artiste invitée : **Claude Rancourt,** gagnante des "Découvertes '63".

Pour les infirmes

Le Service de Loisirs J.-C. Beaudin, pour les infirmes, a décidé de tenir sa soirée récréative régulière le 2e samedi de chaque mois. Ainsi, son prochain programme récréatif aura lieu demain soir, à la salle St-Sacrement, 4450, rue St-Hubert. Les portes seront ouvertes à 7 h. ; il y aura attractions de variétés avec le "Metropolitan Review" ; M. G. Vermette sera le maître de cérémonies. Pour le transport, les handicapés peuvent s'adresser à : 274-2238. D'autre part, la partie de cartes annuelle de ces Loisirs aura lieu le samedi 16 novembre, à 8 h., à la salle St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier (pour renseignements : 352-5244 ou 274-2238).

Honneur à M. Vignaux

M. Paul Vignaux, professeur invité à l'Institut d'études médiévales de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, vient d'être nommé président de la Section des sciences religieuses, à l'Ecole pratique des hautes études de la Sorbonne. Depuis plusieurs années, M. Vignaux dispense son enseignement aux étudiants de l'Université de Montréal, à titre de professeur invité, pour une période de quelques semaines.

La Federation of Catholic Charities a atteint son objectif

La campagne 1963 de la Federation of Catholic Charities a permis à la Fédération de recueillir la somme record de $748,370, soit 100.8% de son objectif, qui était cette année de $742,000. Ces résultats remarquables ont été annoncés par M. Stanley D. Clarke, président général de la campagne, lors du diner de clôture qui a eu lieu hier soir à l'hôtel Windsor.

C'est la première fois depuis dix ans que la Fédération dépasse ainsi son objectif. La Fédération a recueilli $65,000 de plus que l'an dernier, et cette augmentation est deux fois plus élevée que l'augmentation la plus importante enregistrée au cours des années passées.

En annonçant ces résultats, M. Clarke a fait remarquer que ce total comprend plusieurs souscriptions et donations qui n'ont pas encore été versées et que la campagne ne sera réellement finie que lorsque tous les dons auront été recueillis.

Le président de la Fédération, M. R.F. Walsh, a chaleureusement remercié M. Clarke, "qui a dirigé la campagne avec un enthousiasme et une énergie qui se sont communiqués à tous les membres de son équipe" et il a rendu hommage aux solliciteurs qui sont les [illegible] artisans du magnifique succès enregistré cette année.

M. Walsh a ensuite annoncé que M. C.R. Doyle, vice-président de la campagne de cette année, avait accepté le poste de président général de la campagne de 1964 et que M. W.G. Brayley, 2e vice-président, sera l'année prochaine le 1er vice-président de la campagne.

Rimouski s'inquiète du site de l'aciérie

RIMOUSKI. (PC) — Le conseil municipal de Rimouski s'est plaint hier du fait que le gouvernement provincial a l'intention de construire le complexe sidérurgique dans le centre de la province qui est "déjà la région la plus industrialisée".

Le conseil a fait part de son "grand désappointement" à la suite du rapport sur la rentabilité de l'aciérie, qui préconisait la rive sud du Saint-Laurent entre Québec et Montréal comme site pour l'éventuel complexe.

Le conseil ajoute que ce choix ne ferait qu'augmenter l'écart dans le développement économique entre l'est et l'ouest de la province.

Prélat bien payé

L'archevêque de Cantorbéry, chef de l'Eglise anglicane, reçoit $21,000 par année.

PLUS DE CORS!
LES ZINO-PADS PRÉVIENNENT, SOULAGENT ET FONT DISPARAÎTRE RAPIDEMENT LES CORS
La marque la plus vendue au monde
Les Zino-Pads du Dr. Scholl agissent pour vous de différentes façons: Ils arrêtent le développement des cors si vous les utilisez dès que les orteils deviennent douloureux . . . Ils suppriment la souffrance en un instant . . . Enfin, c'est un des moyens les plus rapides, connus de la science médicale, pour faire disparaître les cors. Résistent à l'eau—ne se décollent pas pendant le bain.
Dr Scholls Zino-pads

un seul fournisseur...
underwood
offre un vaste assortiment de machines de bureau et assure le service après vente au Québec et dans le reste du Canada

machines à écrire portatives
Modèles ultra-légers
Modèles légers
Modèles semi-portatifs

machines à écrire standard

machines à écrire électriques
Modèles "tout-usage"
Modèles à deux types de rubans
Modèles à espacement variable automatique

machines à additionner
Manuelles ou électriques
Electriques ultra-rapides
Electriques ultra-rapides à double registre

calculatrices
Multiplicatrices imprimantes
Multiplicatrices imprimantes ultra-rapides
Calculatrices imprimantes
Calculatrices imprimantes à deux registres

machines tabulatrices
A registre simple
A deux registres

machines comptables
A deux registres, avec "mémoire"
A trois registres, avec "mémoire"
Alphanumériques à deux registres, avec "mémoire"
Alphanumériques à trois registres, avec "mémoire"

machines à facturer électroniques

bureaux de vente et de service, underwood limited: 1055, côte du Beaver Hall, Montréal; téléphone: UN. 6-2761—2170, rue Ward, Montréal; téléphone: 747-6504—213, avenue Carter, Noranda; téléphone: RO. 2-5165—320 ouest, rue King, Sherbrooke; téléphone: LO. 2-5111. dépositaires officiels: Canada Typewriter Inc., 914, rue St-Alexandre, Montréal; téléphone: 861-5771—Clément & Clément Inc., 511 est, boul. Charest, Québec; téléphone: 529-9244—Office Machine & Supply, 134 ouest, rue St-Vallier, Québec; téléphone: 524-3501. dépositaires officiels aussi à: Alma, Amos, Amqui, Chicoutimi, Drummondville, Granby, Hauterive, Joliette, Lachute, La Malbaie, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, St-Hyacinthe, St-Jean, Sept-Iles, Thetford-Mines, Trois-Rivières, Valleyfield, Ville St-Georges.

underwood limited

GRANT'S STANDFAST SCOTCH WHISKY
... racés et corsés, presque parfaits, les whiskies écossais de Grant ont du corps, avec toute trace d'âpreté enlevée ...
SCOTCH D'ECOSSE DE GRANT LE MEILLEUR QUI SOIT
Distribué par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

visitez le kiosque Underwood à l'Exposition Nationale Canadienne de l'Equipement de Bureau à Montréal du 12 au 14 novembre

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'hépatite infectieuse, et les mains propres

Dr Wilfrid LEBLOND, M.D.

A un lecteur du journal "LA PRESSE" qui écrivait pour qu'on l'informe quant aux moyens de se protéger contre l'hépatite infectieuse (maladie qui défraie de plus en plus la chronique médicale et même la chronique générale) il avait été répondu dans un article publié sous cette rubrique, en juillet 1962, et intitulé "Une habitude à cultiver : celle de se laver souvent les mains..."

Comme l'essentiel (dans l'état de nos connaissances) de la protection contre l'hépatite avait été résumé dans le maintien constant de la propreté des mains, le lecteur en question avait pris ma réponse pour celle d'un vieux plaisantin; et il ne se gêna pas pour me le faire savoir !

Or, il arrive que la "Commission consultative sur l'hépatite virale", dirigée par le Dr A. J. Rhodes, directeur de l'Ecole d'hygiène à l'université de Toronto, a présenté, le 7 novembre dernier, son rapport au Conseil fédéral d'hygiène. Le Conseil a accepté ce rapport dont il est donné ici les recommandations.

Ces mesures, qualifiées d'"essentielles" à la lutte contre l'hépatite infectieuse dans les écoles, c'est-à-dire aux collectivités formées d'individus dont on peut (comme c'est le cas des enfants à l'école) contrôler, stimuler les habitudes de propreté, s'appliquent aussi bien aux adultes, en partant du principe que "ce qui est bon pour les enfants ne peut pas être dommageable pour les parents..."

La Commission consultative sur l'hépatite infectieuse recommande donc : — Que, **toujours**, "chacun se lave les mains avec une solution savonneuse avant de sortir de la chambre de toilette." — "Ce soin, déclare la Commission, est très important."

— "Que, toujours (encore), chacun se lave les mains à fond avant les repas." — "Ceci, dit-on encore, est extrêmement important."

— Au sujet des doigts que l'on porte à la bouche (à tout âge...), la Commission recommande que l'on s'efforce le plus possible d'empêcher les enfants de se ronger les ongles, de mordiller les crayons, etc.

"Ces habitudes, nous rappellent les savants de la Commission consultative, favorisent la transmission (non seulement de l'hépatite mais aussi) de plusieurs maladies infectieuses.

Les recommandations du Conseil fédéral d'hygiène indiquent bien aussi les nombreux points de contacts extérieurs, possiblement souillés du virus de l'hépatite, où les mains qui se posent peuvent ramasser l'agent infectieux: il faut en effet **"laver tous les jours"** les sièges des toilettes, les poignées de chasse d'eau, les poignées de porte et les autres touchés, "avec une solution de javex" (8 cuillerées à table par pinte d'eau). — De même "les sièges de classe et le dessus des pupitres doivent être lavés à fond et brossés au savon et à l'eau additionnée de détersif, et rincés avec une solution chlorée, au moins deux fois chaque semestre."

Il faut encore "laver **tous les jours** les lavabos (les cuvettes où l'on se lave les mains et la figure), y compris les manettes des robinets, ainsi que les abreuvoirs (les fontaines) et toute la région autour des abreuvoirs, avec une solution chlorée."

On a beau relire la liste des mesures (non médicales) essentielles formulées par ce haut Conseil scientifique, on n'en trouve, en somme, pas d'autres que celles qui ont trait à la protection contre la souillure des mains. — Il y a bien, sur le plan médical, l'utilisation d'une sorte d'immunisation par la "gamma globuline" pour la protection de certaines personnes (femmes enceintes, malades chroniques) contre l'hépatite infectieuse; mais, en ce qui concerne les mesures d'hygiène générale contre cette maladie, elles se limitent pour le moment du moins au "maintien constant des mains propres", à assurer la propreté et la salubrité de l'eau d'alimentation d'usage domestique, et à corriger tout défaut dans le système d'égout. Le principal défaut à prévenir ou à corriger de ce côté-là, ce sont les fissures, les fuites qui mettent les eaux d'égout (même en faible quantité) au contact des canalisations de l'aqueduc.



VOS PIEDS VOUS FONT-ILS MAL?

Si vous souffrez
• de malaise aux jointures et muscles du pied
• d'inflammation douloureuse du gros orteil
• d'écailles aux orteils et à la plante du pied, vous obtiendrez un

PROMPT SOULAGEMENT

en frottant les parties douloureuses avec ce produit médicamenté très pénétrant:

BUCKLEY'S WHITE RUB

Soulagement complet ou argent remis

En vente partout: 67¢ seulement

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9h.—SAMEDI 9h. A.M. À 5h. 30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

GRANDE **VENTE-HIVER**

CHAQUE ARTICLE... UNE AUBAINE

SPÉCIAUX 9 h A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

PAS de COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

Rabais ! Chapeaux pour dames

Quantité limitée ! Feutres élégants à un prix exceptionnellement bas ! Cloches, tambourins, turbans, drapés et tant d'autres dans les coloris d'automne et d'hiver les plus nouveaux... Rég. 6.98 à 8.98 — **3.49** ch.

SIMPSON — CHAPEAUX POUR DAMES (730) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vente ! Manteaux pour dames

50 seulement ! Manteaux "fin automne" que vous porterez également cet hiver ! La quantité est limitée... Venez donc tôt afin de faire votre choix parmi les différents modèles... Modèles très nouveaux dans les tons de rouge, noir, brun, taupe, beige, bleu, vert. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Rég. 39.98 à 59.98 — **29.99** Ch.

SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (731) AU TROISIEME

VITAMINES "TIME PLUS" ½ PRIX ! Format 100 comprimés. Spécialement conseillé pour toute personne de plus de 35 ans. Rég. 7.49 — Ch. **3.74**

SIMPSON — PHARMACIE LEDUC (700) AU REZ-DE-CHAUSSEE

FOULARDS DE TETE IMPORTES. Quantité limitée ! ½ prix ! Carrés en pure soie imprimée ou tons unis. Approx. 28" x 28". Rég. $5 — Ch. **2.49**

SIMPSON — COLIFICHETS (709) AU REZ-DE-CHAUSSEE

VETEMENT SPORT ASSORTIS. Quantité limitée ! ½ prix et moins ! Jupes, fuseaux, blouses, surblouses, et quelques 2-pièces en laine dans le groupe ! Tailles 7 à 15 dans le groupe. Orig. 5.98 à 19.98 — **2.99** à **9.99**

SIMPSON — LE COIN JUNIOR (735) AU TROISIEME

GANTS SPORT POUR DAMES. 100 pai. seulement. L'idéal pour conduire la voiture. Laine composée et tissu acrylique. Paume en cuir souple. Lavables ! Vaste assortiment de coloris. P.M.G. Orig. 2.99 et 3.99 — Pai. **1.33**

SIMPSON — GANTS (708) AU REZ-DE-CHAUSSEE

ROBES POUR DAMES. 50 seulement ! ½ prix ! Modèles 1 pc et 2 pcs. Imprimés foncés et rayés en Arnel* ou coton. Vert ou brun. 8 à 18 dans le groupe. Rég. 14.98 à $25 — Ch. **7.49** à **12.50**

* Marque déposé

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736) AU TROISIEME

Costumes tricot pour dames

150 costumes... 3 modèles... Vous aurez à choisir entre un 2 pcs ou 3 pcs, en tricot double dans les tons les plus nouveaux cet automne. Vestes entièrement doublées et jupes semi-doublées.
• Marine, noir, brun, gris.
• Tailles 12 à 18 dans le groupe.

Orig 16.98 à 19.98 — **8.49** ch.

SIMPSON—MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES (778) AU SOUS-SOL

SOUTIENS-GORGE LONGS. 100 seulement. Broadcloth avec liséré de fantaisie. Ligne discontinuée. En blanc seulement. B.C.D. 36 à 52 dans le groupe. Qual. rég. $4 et $5 — Ch. **1.99**

SIMPSON — GAINES ET SOUTIENS-GORGE (785) AU SOUS-SOL

BAS NYLON SANS COUTURE. 240 pai. seulement. Filet micro première qualité. 15 deniers, 400 aiguilles, talons et pointes renforcées. Brun ambre. Pointure 8½ seulement. Spécial — Pai. **29¢**

SIMPSON — BAS (707) AU REZ-DE-CHAUSSEE

BLOUSES POUR DAMES. 80 seulement ! Modèles de la saison dans une variété de tissus. Ligne discontinuée. Imprimés ou tons unis. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Orig. 1.99 à 3.99 — Ch. **99¢**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT (781) AU SOUS-SOL

SACS A MAIN. 40 seulement. En cuir ou en suède dans un vaste choix de modèles et coloris dont : • gris, orange ou vert. Orig. $5 à 12.99 — Ch. **2.49** et **4.49**

SIMPSON — SACS A MAIN (702) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aubaine ! Souliers pour dames

Grande vente de souliers échantillons ! Pointure 5B seulement ! Si telle est votre pointure, mesdames, n'hésitez pas... Vous serez émerveillées du choix ! Souliers pour la marche, souliers élégants. Souliers sport ! Variété de cuirs et coloris ! Spécial — **99¢** pai.

SIMPSON — SOULIERS POUR DAMES (721) AU DEUXIEME

½ PRIX ! PARAPLUIES. 20 seulement. Jolis parapluies de modèles variés. Plusieurs coloris dont noir. Etuis. Rég. $10 à $20—Ch. **$5** à **$10**

SIMPSON — PARAPLUIES (702) AU REZ-DE-CHAUSSEE

GANTS ANGLAIS CUIR FIN POUR DAMES. Modèles unis dans les tons de brun ou noir. Pointures 6½-7. Orig. $5 — Pai. **3.99**

SIMPSON — GANTS (776) AU SOUS-SOL

ETUI A MANUCURE ET BROSSES. ½ prix ! Cuir très bonne qualité. Brosses pour dames et messieurs dans le groupe. Rég. 4.98 à 29.98 — Ch. **2.49** à **14.99**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

SACS POUR TRICOT. 50 seulement. Sacs avec poignée plastique et fermeture bouton pression. Choix de coloris. Rég. 5.98 — Ch. **1.49**

SIMPSON — LAINE (752) AU QUATRIEME

MIROIRS A MAIN. 56 seulement. ½ prix ! Miroirs avec motifs. Bonne qualité. Pratique ! Rég. 3.59 — Ch. **1.79**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

PYJAMAS COTON POUR DAMES — Quantité limitée. Très bonne coupe. Imprimé mosaïque, tons vert, bleu, rouge. Liseré. Tailles P.M.G. dans le groupe. Rég. 3.99 — Ch. **2.99**

SIMPSON — LINGERIE (742) AU QUATRIEME

Peignoirs en cordana pour dames

Economisez $2. Peignoirs en "Cordana" lavable joliment dessinés avec des manches ¾. Attrayants coloris présentés dans un imprimé paisley rouge ou bleu. Tailles petites, moyennes. Rég. 5.99 — **3.99** ch.

SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

SOUTIENS-GORGE SANS BRETELLE. 105 seulement. Très bonne qualité. En dentelle de nylon, dos élasticisés et bonnets légèrement coussinés. Blanc, quelques noirs. A.B.C. 32 à 38 dans le groupe. Orig. $7 — Ch. **99¢**

SIMPSON — CORSETS (741), AU QUATRIEME

CHANDAILS POUR DAMES. 100 seulement. Orlon* et bouclé. Blanc, noir, brun, beige, jaune dans le groupe. 34 à 40 dans le groupe. Orig. 8.98 à 14.98 — Ch. **2.99**

* Fibre acrylique Du Pont

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736) AU TROISIEME

ROBES TAILLES REGULIERES ET DEMI-TAILLES. Quantité limitée ! Des modèles de toutes sortes, grand assortiments de tissus et de coloris. Tailles variées. Orig. 10.98 à 19.98 — Ch. **$5**

SIMPSON — ROBES (734) AU TROISIEME

100 COUPONS. MOINS QUE ½ PRIX ! Quantité limitée. Coton et rayonne, imprimés ou tons unis. Ces tissus sont légèrement défraîchis. Larg. 36" et 45". Rég. 98¢ à 1.49 — Coupon **49¢**

SIMPSON — TISSUS (727) AU QUATRIEME

GAINES "LADY SUZANNE" — 100 seulement. Elles sont faites de nylon "power net" avec panneau avant en dentelle blanche sur bleu. Blanc. Petit seulement (tailles 22" et 23") Rég. 2.98 — Ch. **$1**

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710) AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR HOMMES

Souliers de quilles pour hommes

Souliers fabriqués par un manufacturier canadien réputé... Empeignes solides, semelles composition. Gamme incomplète de pointures dans le noir seulement. Orig. 4.98 — **2.99** pai.

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT (758) AU CINQUIEME

POUR HOMMES. CHEMISES BLANCHES EN TERYLENE* caractérisées par des manches longues, un col "fused", des boutons en polyester et 1 poche de poitrine. Entretien facile. Chemises de qualité régulière, encolures 14 à 16½ dans le groupe. Rég. 3.99 — Ch. **2.99**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

MOINS QUE ½ PRIX. CEINTURES ELASTIQUES POUR HOMMES. Coloris variés dans les tailles petites, moyennes et grandes. Rég. 2.50 — Ch. **79¢**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

MOINS QUE ½ PRIX. POUR HOMMES, CHAUSSETTES 100% NYLON "SPUN" avec cheville élastique. Lavables à la machine. Coloris variés : marine, brun, gris, vert. Gamme incomplète de pointures. Rég. $1 — Pai. **47¢**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Solde ! Fameuses Cameras !

20 Caméras Kodak 8 mm. Lentille 2.7.	Spécial	Ch.	14.97
2 Projecteurs Airequipt 35 mm., no 66A.	168.78	Ch.	128.78 mens. $9
1 Projecteur Airequipt 35 mm., no 77A.	169.95	Ch.	109.95 mens. 8
12 Projecteurs Kalart 8 mm.	Spécial	Ch.	78.88 mens. $7
3 Caméras Domina 8 mm., Editor	26.99	Ch.	16.99
10 Caméras Mamiya, 35 mm.	99.95	Ch.	69.95 mens. $6
8 Projecteurs Mini-auto, 8 mm.	67.77	Ch.	47.77 mens. $5
2 Caméras Ricoh 8 mm., "Zoom"	149.95	Ch.	99.15 mens. $8

SIMPSON—APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (704) AU REZ-DE-CHAUSSEE

½ PRIX. CHEMISES-T POUR HOMMES. Chemises en coton peigné de qualité régulière. Choix de col rond ou en "V". Tailles petites, moyennes, grandes et très grandes. Rég. 1.50 — Ch. **75¢**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

SILENCIEUX ALUMINIUM 'ALLSTATE'

Economisez de 2.99 à 6.99

8 silencieux pour Dodge, Plymouth, 1949 à 1955, presque tous les modèles.
5 silencieux pour Ford 1956 6 cylindres.
12 silencieux pour Chevrolet 1949-51-52-53.

Rég. 8.98 à 12.98 — Ch. **5.99**

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTOS (773) AU SOUS-SOL

POUR ENFANTS

VETEMENTS SPORT ET ROBES POUR ADOLESCENTES — Bermudas en laine, jupes plissées et robes avec motifs imprimés ou tons unis. Tisus : laine, terylène* et coton. Coloris d'automne. Tailles 8 à 16 dans le groupe Rég. 6.98 à 19.98 — Ch. **4.98** à **12.98**

*Marque déposée pour sa fibre polyester.

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

PYJAMAS FLANELLETTE POUR GARÇONS — Modèle tailleur, double. Bordure sur le col. Taille élasticisée sur pantalons. Ages 2-4-6 ans. Rég. 2.98 — Ch. **1.98**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744) AU DEUXIEME

CHANDAILS POUR GARÇONS — Modèles encolure V ou ronde, modèle à col enveloppant. Dessins de fantaisie. En laine, laine mixte, Orlon* Ban-Lon**. Bleu, rouge, noir et vert. Tailles 8 à 16 ans, petite, moyenne et grande. Rég. 2.99 à 4.98 — Ch. **1.99**

*Fibre polyester Dupont. **Marque déposée.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715) AU DEUXIEME

LA GRANDE VENTE ANNUELLE DE PATINS CHEZ SIMPSON SE CONTINUE

au cinquième étage

• Chaque paire à prix spécial
• Chaque paire garantie

POUR HOMMES ET GARÇONS, EQUIPEMENT POUR HOCKEY, MODELES PROFESSIONNELS	Pai. 8.99
POUR DAMES ET FILLETTES, EQUIPEMENT POUR PATINS DE FIGURE.	Pai. 8.99
EQUIPEMENTS DES JEUNES POUR HOCKEY.	Pai. 6.99
EQUIPEMENT DE PATINS DE FIGURE POUR FILLETTES.	Pai. 6.99
EQUIPEMENTS DE PATINS POUR GARÇONNETS ET FILLETTES	Pai. 4.99

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT (758) AU CINQUIEME

PANTALONS VELOURS COTELT POUR GARÇONS — 90 seulement ! Pantalons en velours côtelé de coton très solide dans des modèles fantaisie. Pantalons d'entretien facile avec revers et prêts à porter. Vert, bleu, fusain dans le groupe. Tailles 8 à 12 ans. Orig. 5.99 — Ch.. **1.99**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

CAMISOLE POUR BEBES — En coton prérétréci. Entretien facile. Modèle pullover très reconnu. Manches longues. Ages 6 à 18 mois. Rég. 69¢ **4** pour **$1**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

PULLOVER ORLON* POUR FILLETTES — Manches longues, encolure ronde. Rouge, blanc, vert et tan. Tailles 7 à 12 ans. Orig. 2.98 — Ch. **99¢**

* Fibre acrylique Du Pont

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

SOLDE DE CHANDAILS POUR ENFANTS — En laine mixte de première qualité, pullovers et cardigans. Modèles et coloris variés. La plupart des tailles 6 et 6x. Rég. 1.99 — Ch. **99¢**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

Pantalons laine/viscose pour garçons

Pantalons pour garçons, idéal pour l'école ou le jeu ! Quelques-uns avec taille élasticisée. Tous en tissus laine et viscose. Avec revers, prêts à porter. Gris, bleu, fusain, brun, dans le groupe. Tailles 24 à 36 dans le groupe. Rég. 5.98 à 10.98 — **3.99** ch.

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

ROBES DE NUIT POUR FILLETTES — En coton avec motif floral. Encolure ronde garnie d'un liséré ton foncé. Modèle sans manches avec volants. Empiècement fini avec boucle en satin. Coton laver-sécher. Imprimé de bleu ou rose. Tailles 8 à 14. Orig. 2.29 — Ch. **1.88**

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

SOLDE DE SOULIERS POUR ENFANTS — 300 paires seulement ! Empeignes en cuir, modèles avec courroie ou lacets. Semelle composition moulée ou mousse. Noir ou brun. Pointures 8 à 12, 12½ à 3 dans le groupe. Rég. 2.99 à 4.99 — Pai. **1.99**

SIMPSON — SOULIERS (787) AU SOUS-SOL

POUR LE FOYER

RADIOS-CADRANS. 28 seulement. Radios-cadrans à 5 lampes, munis d'une sonnerie automatique et d'un commutateur d'arrêt. Radio de qualité en plus de toutes les caractéristiques d'un réveil électrique. Ch. **19.98**

SIMPSON — RAYON DE LA MUSIQUE (770) AU CINQUIEME

½ PRIX. HORLOGE MURALE 8 JOURS. 61 seulement. Bordure ton or, chiffres en relief ton or sur fond de coloris attrayants. Diamètre 10 po. Choix de blanc, noir, rouge. Orig.15.75 — Ch. **7.87**

SIMPSON — MONTRES (703) AU REZ-DE-CHAUSSEE

CARNETS D'ADRESSES. 50 SEULEMENT. Bottin pour adresses et numéros de téléphone, modèle restant ouvert recouvert de vinyle. Dimensions approximatives 8 x 8 po. Rég. 1.49 ch. **79¢**

SIMPSON — PAPETERIE (768) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Carpettes Acrilan — Rabais 3.99 à 4.99

Rég. 10.98 et 8.98 Ch. **4.99** et **5.99**

100 seulement — Carpettes en luxueux Acrilan présentées dans des coloris variés : ton or, rose, rouge, bleu, jaune. Approximativement 24 x 36 po. Rég. 8.98 — Ch. **4.99**

24 x 48 po. Rég. 10.98 — Ch. **5.99**

SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS (750) AU CINQUIEME

½ PRIX. VADROUILLE "MAID OF HONOR" PRATIQUE, confection à longues fibres. Spécialement traitée pour amasser toute la poussière. Lavable. Coloris variés. Rég. 3.98 ch. **1.99**

SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

ECONOMISEZ $1. TABOURET DE CUISINE. Construction en métal solide, hauteur 20 po., prend peu d'espace. Blanc seulement. Rég. 2.69 ch. **1.69**

SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

ECONOMISEZ 4.33. RADIATEUR ELECTRIQUE 1,500 WATTS. Fabrication "Canadian Beauty". Air chaud circulant par ventilateur. Dimensions 12x10½ x 10½ po. Rég. 12.99 ch. **8.66**

SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

½ PRIX. APPLIQUES POUR PLAFONDS. Pour l'entrée, la cuisine, la salle de bain. Fabrication canadienne en verre ou métal. Rég. 2.98 ch. **1.49**

SIMPSON — LAMPADAIRES (754) AU QUATRIEME

½ PRIX. RIDEAUX VARIES : modèles d'exposition ou fins de séries. Panneaux en Dacron, ensemble cottage, ensemble Café, rideaux à plis, etc. Venez tôt, la quantité est limitée. Rég. 2.09 à 29.98 — Pai. **1.04** à **14.99**

SIMPSON — RIDEAUX ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

NAPPES AUX ATTRAYANTS COLORIS PASTELS ENJOLIVEES de motifs floraux imprimés. Choix de 4 dimensions différentes. Coloris variés. Rég. 5.98 à 12.98 ch. **3.99** à **8.99**

SIMPSON — TOILES ET LITERIE (751) AU QUATRIEME

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

CAHIER No 3 / PAGES 25 - 36 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / BANDES ILLUSTREES

MONTREAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 22

Rusk: impossible de neutraliser le Vietnam

WASHINGTON. (AFP) — Dans sa conférence de presse d'aujourd'hui, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis a fait un bref tour d'horizon des questions qui préoccupent présentement l'administration.

Vietnam — Le secrétaire d'Etat affirme que des négociations en vue de neutraliser le Vietnam tout entier paraissent impossibles avant que de grands changements aient eu lieu au Nord-Vietnam.

Toutefois, il a exprimé l'espoir que la sécurité du Vietnam sera assurée ainsi que son indépendance. Il s'est dit confiant que les nouveaux dirigeants rallieraient le pays et poursuivraient avec succès la guerre contre le Vietcong. Les Etats-Unis, dit-il, feront tout ce qu'ils pourront pour les aider.

Berlin — M. Rusk a, par ailleurs, déploré le fait que l'Union soviétique n'a encore aucunement reconnu les intérêts vitaux de l'Occident à Berlin-Ouest. Il ne comprend pas quelles raisons peuvent inciter les Soviétiques à créer des incidents sur l'autoroute de Berlin.

Selon le secrétaire d'Etat, la liberté d'accès de Berlin-Ouest est fondamentale pour les puissances occidentales et il ajoute qu'il est vital que cet accès soit maintenu sans aucune interférence de la part de l'Union soviétique.

Yougoslavie — Dans un autre passage de sa conférence, M. Rusk a déclaré qu'il était désolé de voir que le Congrès avait supprimé l'aide étrangère à la Yougoslavie et d'autres pays.

Algérie-Maroc — M. Dean Rusk a exprimé l'espoir que le différend entre ces deux pays sera réglé directement conjointement avec l'aide des autres nations africaines. Il a également insisté sur la nécessité pour les autres pays de ne pas se mêler au différend entre l'Algérie et le Maroc.

Blé. — Le secrétaire d'Etat estime qu'un accord sur la vente de céréales américaines à l'Union soviétique servirait l'intérêt des Etats-Unis. M. Rusk a précisé que des progrès ont été réalisés dans les négociations pour l'achat de blé par l'URSS, mais qu'il ignorait ce que serait le résultat de ces négociations.

Coups d'Etat militaires — M. Rusk, à ce sujet, s'est déclaré prêt à consulter les ministres des Affaires étrangères du continent américain concernant les nouvelles mesures qui pourraient être prises pour écarter la menace de coups d'Etat militaires contre la démocratie.

Le nouveau cabinet grec prête serment

ATHENES. (Reuter) — Le nouveau gouvernement grec de M. Georges Papandréou a prêté serment aujourd'hui devant le roi Paul. Le premier ministre cumule avec ses fonctions de chef du gouvernement le portefeuille de l'Education nationale. Celui des Affaires étrangères va à M. Sophocle Venizelos, chef adjoint de l'Union du centre, qui occupe également le poste de premier ministre adjoint. Le général en retraite Demetrios Papanikolopoulos qui détenait le portefeuille de la Défense nationale au sein du cabinet de transition, chargé d'organiser les élections, est maintenu dans ses fonctions.

Après la cérémonie de la prestation du serment, M. Papandréou a présidé le premier conseil des ministres du nouveau gouvernement. Les secrétaires d'Etat ne seront désignés par le premier ministre qu'après que le gouvernement se sera assuré une majorité au Parlement, dont la réunion est prévue pour le 11 décembre prochain.

Roblin et la sécurité sociale

WINNIPEG. (PC) — Le premier ministre Duff Roblin a dit hier qu'on devrait peut-être élaborer un système de sécurité sociale basé sur les nécessités. "Mais, il pourrait en résulter des critiques disant que l'on donne de l'argent aux millionnaires tandis que les pauvres gens doivent en donner".



"CHARGE" A LA MATRAQUE — Les "flics" s'élancent, matraque en main, pour disperser les quelque 2,000 étudiants qui ont manifesté violemment hier, place de la Sorbonne, pour protester contre la politique du gouvernement de Gaulle en matière d'éducation et réclamer la démission du ministre de l'Education, M. Christian Fouchet, La scène a repris boulevard St-Michel où les étudiants se sont regroupés. Téléphoto PA

Réduction de 10% de la force américaine en G.-B.

WASHINGTON. (UPI) — Le secrétariat de la Défense a annoncé aujourd'hui que 2,650 militaires et 41 bombardiers et avions-citernes américains seront retirés de Grande-Bretagne d'ici le 1er juillet prochain. Cette décision comporte la fermeture de deux des quatre bases actuellement utilisées par les bombardiers B-47 en Grande-Bretagne et le retour aux Etats-Unis de 19 bombardiers et 22 avions de ravitaillement.

Cette réduction équivaut à environ 10 pour cent des 25,000 militaires américains actuellement au Royaume-Uni.

A Londres on considère cette mesure comme la première d'une série de réductions dans les unités américaines de bombardiers, d'avions d'interception et de transport stationnées en Grande-Bretagne, en Espagne et en France. Ces réductions seront effectuées au cours des neuf prochains mois.

Au Pentagone, on explique par ailleurs que la décision entre dans le cadre des modifications progressives de la structure des forces stratégiques, compte tenu du nombre croissant des missiles Polaris et des missiles basés sur terre.

Les autorités américaines affirment que cette réduction n'affectera pas la puissance nucléaire des Etats-Unis en Europe. Un porte-parole du Pentagone a également précisé que cette politique ne vient pas en conflit avec la déclaration récente du président Kennedy affirmant que les forces américaines en Allemagne seraient maintenues aux effectifs actuels — six divisions — aussi longtemps qu'elles seront nécessaires.

Le communiqué du Pentagone disait également que la force nucléaire américaine est "manifestement supérieure" à celle de l'URSS. "On estime en effet que les Soviétiques n'ont qu'une fraction des missiles intercontinentaux que nous possédons", ajoute le communiqué.

Les deux bases américaines qui seront remises à la RAF sont celles de Fairford, dans le Gloucestershire, et de Greenham Common, dans le Berkshire. Le nombre de bombardiers B-47 en G.-B. passera de 99 à 80.

Interrogé pour savoir si le Pentagone songeait à retirer les 80 autres bombardiers, le porte-parole a répondu que ces avions ne sont pas encore "désuets", mais qu'on pouvait s'attendre à des réductions graduelles.

Washington et Londres ont reconnu Saigon

WASHINGTON. (AFP - UPI - PA - Reuter) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont reconnu hier soir le nouveau régime du Sud-Vietnam. Entretemps, à Saigon, on a annoncé la fin des mesures de contrôle mises en vigueur lors du coup d'Etat de vendredi dernier. La censure de presse et le couvre-feu ont notamment pris fin. Le nouveau gouvernement sud-vietnamien a également fait connaître le bilan officiel des victimes du coup d'Etat : 33 morts et 235 blessés.

Le Japon, l'Australie, la Thaïlande et la Grande-Malaisie ont également reconnu le nouveau régime sud-vietnamien.

Par ailleurs, des milliers de personnes, rassemblées sur les boulevards du bord de mer, à Saigon, ont acclamé aujourd'hui 33 prisonniers politiques libérés de la prison de l'île de Poulo Condore. Ces personnes avaient été arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat de novembre 1960.

Les 33 hommes ont paru en bonne santé et leur chef, le Dr Panquang Dan, nationaliste de droite et dirigeant du parti démocratique vietnamien, s'est entretenu de bon gré avec la presse.

Il a déclaré notamment qu'un délai de six mois serait nécessaire avant que des élections libres se déroulent au Sud-Vietnam.

A Washington, le secrétariat a déclaré que M. Henry Cabot Lodge a été chargé de remettre ce matin à 7 h. 30 (6 h. 30 p.m. hier soir, heure de Montréal) au ministère sud-vietnamien des Affaires étrangères une note avisant le nouveau régime de la reconnaissance américaine.

E.-U. non impliqués

Au cours d'une conférence de presse accordée aux journalistes occidentaux hier, le major-général Tran Van Don a réaffirmé la thèse du "suicide accidentel". Il a ensuite rejeté catégoriquement les rapports selon lesquels les Etats-Unis avaient préparé le coup d'Etat. "Tout a été préparé par nous", a-t-il affirmé. Et d'ajouter : "Nous avons consulté quelques dirigeants américains avant d'agir, mais nous ne voulions pas les voir participer à l'action elle-même. Nous ne désirions aucune ingérence étrangère, encore moins celle des Américains. Nous ne voulions à aucun prix que le coup soit compromis".

Sir Alec siégera aux Communes

Sa victoire est tempérée par la défaite d'un autre conservateur

(D'après AFP, UPI, Reuter) — A la suite de sa victoire électorale dans la circonscription écossaise de Kinross-West Perthshire, sir Alec Douglas-Home pourra désormais siéger à la Chambre des communes.

Le nouveau premier ministre britannique a obtenu 14,147 voix contre 4,819 pour son principal adversaire au cours de l'élection complémentaire dans ce comté écossais. Cependant, la portée de la victoire électorale de sir Alec a été réduite par le triomphe du candidat travailliste à l'élection complémentaire dans la circonstance de Luton. En effet, M. William Howie l'a emporté sur son adversaire conservateur, sir John Fletcher-Cooke, par une marge de 3,749 voix. Aux élections générales de 1959, le député conservateur avait été élu par une majorité de 5,019 voix. Il s'agit donc d'un renversement de majorité de près de 9,000 voix en faveur des travaillistes.

Cette défaite nette du candidat conservateur dans Luton a eu des répercussions sur la Bourse des valeurs de Londres. Les actions des sociétés sidérurgiques, que les travaillistes comptent nationaliser s'ils prenaient le pouvoir, ont été les plus touchées. Ces actions ont enregistré des baisses allant jusqu'à un shilling (15 cents).

Cependant, le mouvement à la baisse est resté très limité et une heure après l'ouverture les cours tendaient à regagner le terrain perdu à la suite de l'annonce de l'élection de sir Alec.

Si la victoire du candidat travailliste constitue un grave échec pour le parti conservateur, elle est au contraire un vif stimulant pour le parti que dirige M. Harold Wilson. Les conservateurs craignaient en effet de perdre le siège de Luton, mais ils n'envisageaient pas une défaite d'une telle envergure.

Dans la perspective d'élections générales dans un proche avenir, le résultat électoral dans Luton était attendu comme un indice de la réussite — ou de l'échec — du parti conservateur, sous la direction de sir Alec Douglas-Home, à reprendre le terrain perdu sous Macmillan.

OTAN: les parlementaires adoptent le rapport de leur commission militaire

PARIS. (AFP, Reuter) — Avant de se séparer, les parlementaires de l'OTAN ont adopté, aujourd'hui, en séance plénière les recommandations de la commission militaire de la conférence. Cette commission avait recommandé, hier, de demander aux Etats-Unis d'affecter à l'OTAN davantage de sous-marins à fusée Polaris. A l'heure actuelle, le commandant suprême de l'OTAN en Europe, le général Lemnitzer, n'a que trois de ces submersibles sous son commandement.

Le rapport de la commission recommandait, plus précisément, "que les moyens nucléaires à la disposition du commandant suprême de l'OTAN en Europe soient augmentés par l'affectation d'unités existantes, un accroissement de la coordination au stade opérationnel et l'échange d'informations". La commission s'était également prononcée contre la création d'une force nucléaire multilatérale maritime à équipages mixtes.

L'adoption de la recommandation de la commission militaire, quant à l'accroissement des moyens nucléaires à la disposition du commandant suprême, a été acquise à l'unanimité moins une voix et quatre abstentions. Cinq parlementaires danois ont en effet refusé d'endosser cette recommandation de la commission militaire.

Selon les milieux proches de la conférence, l'adoption de cette résolution signifie que les parlementaires de l'OTAN estiment qu'il serait préférable de renforcer les forces de l'Alliance Atlantique en puisant dans les réserves existantes de sous-marins Polaris que de créer une force multinationale spéciale.

Le peuple juif ne peut être qualifié de "déicide" selon un document conciliaire

CITE DU VATICAN. (Reuter) — Un document intitulé "l'attitude des catholiques à l'égard des non-chrétiens et particulièrement des juifs", a été distribué aujourd'hui aux Pères du concile. Il constituera le quatrième chapitre du schéma sur l'oecuménisme. Il déclare notamment qu'est injuste toute allégation selon laquelle le peuple juif serait coupable de "déicide" pour la crucifixion de Jésus-Christ.

Peu après, le comité juif américain a publié à Rome même un communiqué saluant comme "un événement historique" la parution du document catholique.

Le texte vatican a été préparé au cours des deux dernières années, par le cardinal Augustin Bea, jésuite allemand qui dirige le secrétariat du concile pour la promotion de l'unité chrétienne. Le communiqué officiel accompagnant la parution du texte conciliaire déclare que ce dernier est un document "purement religieux" et qu'il ne saurait être invoqué par quiconque dans des discussions ou des litiges politiques ou autres.

Par ailleurs, le communiqué d'appréciation publié par le comité juif américain déclare que le projet de décret pourrait résulter en une revision complète de l'attitude chrétienne envers les juifs et augurer une nouvelle ère dans les relations judéo-chrétiennes.

"En condamnant l'antisémitisme sans équivoque, déclare le communiqué, en dénonçant le mythe (du peuple juif déicide), l'Eglise peut fournir une force puissante pour déraciner ces maux millénaires qui ont causé des souffrances incalculables".

Le texte vatican sera étudié par l'assemblée conciliaire lors de la présentation du schéma sur l'oecuménisme.

Accrochage verbal au concile au sujet de la Curie; les accusations d'ignorance et d'injustice pleuvent

CITE DU VATICAN (AFP-UPI-PA) — Deux éminents cardinaux se sont dressés l'un contre l'autre dans un violent duel verbal à propos des prétendus abus de la Congrégation du Saint-Office de la Curie, au cours de la séance d'aujourd'hui au concile, séance qui a porté sur la poursuite de l'étude du projet de décret sur les pouvoirs des évêques et le gouvernement des diocèses.

Les antagonistes ont été le cardinal Alfredo Ottaviani, chef de la puissante Congrégation du Saint-Office, leader du bloc conservateur du concile, et le cardinal Joseph Frings, archevêque de Cologne, en Allemagne, l'un des chefs de file du groupe libéral.

L'échange dans lequel ils se sont engagés a été le plus direct et le plus violent jusqu'ici, et a souligné l'immense différence entre les conservateurs et les libéraux au concile, différence qui, jusqu'à maintenant, ne s'était manifestée que de façon mesurée et déférente.

Le cardinal Frings a déclaré sans ambages que les méthodes du Saint-Office, organisme qui a la garde de la doctrine et de la morale, qui contrôle l'Index des livres et juge des causes d'hérésie, étaient "injustes".

Parlant des méthodes "inquisitoriales" employées par le Saint-Office dans l'étude des causes de catholiques soupçonnés d'hérésie, le cardinal Frings a déclaré :

"Ce n'est pas juste qu'une seule et unique Congrégation vaticane possède le droit d'accuser, de juger et de condamner un individu sans que celui-ci se soit fait entendre ou ait pu assurer sa propre défense".

La procédure du Saint-Office ce, a poursuivi le cardinal allemand, n'est pas actuelle; elle est injuste et "cause des scandales" en raison de sa façon d'opérer qui semble autocratique.

Sur ce, le cardinal Ottaviani, secrétaire du Saint-Office, s'est levé pour répliquer "de la façon le plus énergique" à l'attaque du cardinal Frings.

Il a déclaré, d'une voix que l'émotion faisait vibrer, que le cardinal allemand avait parlé "par ignorance . . . sinon pire".

Mettant de côté le texte qu'il avait préparé et qu'il devait lire, il a improvisé sa réplique.

Le cardinal Ottaviani a déclaré que le pape lui-même doit approuver les actes du Saint-Office, et que celui-ci consulte de nombreux théologiens lorsqu'il étudie une cause doctrinale. "D'affirmer que quelqu'un puisse être condamné sans discussion n'est absolument pas conforme à la réalité", a-t-il dit.

Dans son intervention, le cardinal Frings avait aussi demandé que le nombre des membres de la Curie soit réduit, et que certaines des tâches de la Curie soient confiées à des laïcs.

La sortie du cardinal Frings a été accueillie par des applaudissements malgré l'interdiction, par les Pères conciliaires. Ils ont au contraire gardé un silence parfait après la réplique du cardinal Ottaviani.

"Le Noir américain n'est pas tellement maltraité"

— Ertha Kitt

VANCOUVER. (PC) — La chanteuse Ertha Kitt a déclaré, hier, que le traitement réservé aux Noirs des Etats-Unis n'était pas aussi mauvais que les leaders de ces derniers voudraient le faire croire.

L'artiste américaine, qui est elle-même noire, a précisé au cours d'une conférence de presse qu'elle n'avait jamais rencontré de discrimination raciale dans son travail ou dans sa vie privée.

Elle a notamment souligné que l'écrivain noir James Baldwin, qui a reçu un diplôme honorifique la semaine dernière de la Colombie-Britannique, ne parle pas au nom de tous les Noirs.

"Je crois que M. Baldwin est un grand auteur, a-t-elle dit, mais il parle au nom d'une minorité de Noirs seulement."

Ertha Kitt a affirmé que plusieurs Nois sont hypersensibles dans leurs relations avec les Blancs.

Par exemple, a-t-elle dit, si un employé de magasin blanc faisait attendre un Noir, ce dernier aura dans l'esprit que le Blanc le considère comme un être inférieur. Mais si le même employé faisait attendre un autre blanc, ce dernier traitera l'employé de paresseux.

"C'est la sorte d'hypersensibilité que les Noirs devraient apprendre à contrôler", a-t-elle souligné.

Ertha Kitt doit remplir un engagement dans une boite de nuit à Vancouver avant de faire une tournée du Pacifique-sud et de l'Extrême-Orient.

L'artiste américaine s'est plainte par ailleurs du traitement qui lui a été réservé par un officier de l'Immigration, mardi, à l'aérodrome de Victoria.

"Les questions qu'il m'a posées laissent croire que je suis une criminelle, a-t-elle dit. Il voulait savoir ce que j'allais faire au Canada, combien de temps j'y travaillerai et quel montant d'argent je gagnerai".

"Il n'était pas rude, a-t-elle précisé, mais très hautain. J'ai visité la plupart des pays du monde et n'ai jamais été accueillie de telle manière. L'avion a été retardé pour plus d'une demi-heure alors que j'étais questionnée et mon bagage vérifié."

"Une chose est certaine, a-t-elle conclu, la prochaine fois que j'irai au Canada, je n'entrerai pas au pays par Victoria."

E.-U.: le Sénat refuse d'approuver l'aide à la Yougoslavie et à la RAU

WASHINGTON (PA) — Le Sénat s'est prononcé hier soir contre l'aide américaine destinée à la Yougoslavie et à la République arabe unie, et ce, en dépit des exhortations des leaders de l'administration Kennedy en faveur d'une attitude désintéressée en ce qui concerne l'adoption du programme d'aide à l'étranger.

Les troupes de choc de l'administration étaient visiblement désemparées au moment où le Sénat a suspendu ses travaux à l'issue de la première séance tenue de nuit depuis qu'à débuté l'étude du programme d'aide à l'étranger il y a plus d'une semaine.

Le chemin qui mène à la passation des $3,742,365,000 de crédits est semé d'embûches. On annonce 47 amendements additionnels, tous plus ou moins destinés à restreindre ou à supprimer certains crédits. L'amendement qui conteste au président Kennedy les pouvoirs discrétionnaires en ce qui concerne l'aide économique et militaire à dispenser à la Yougoslavie a été approuvé par un vote à main levée.

L'administration entend reprendre le débat plus tard en vue de renverser cette décision. Conformément aux dispositions actuelles de la loi, aucune aide ne peut être accordée à la Yougoslavie, à la Pologne ou à tout autre pays communiste à moins que le président ne démontre que ladite aide comporte un caractère vital pour la sécurité des Etats-Unis, que le bénéficiaire ne dépende pas directement du Kremlin et que les crédits consentis facilitent aux pays secourus l'accession à l'indépendance.

Les démocrates-chrétiens italiens favorisent un gouvernement de coalition

ROME. (Reuter, AFP) — Le Conseil national du parti démocrate-chrétien italien s'est déclaré favorable, hier soir, à l'ouverture de négociations avec les socialistes, et les partis alliés, en vue de formation d'un gouvernement de coalition de centre-gauche.

16 voix se sont opposées à cet ordre du jour. Ces voix représentent au sein de la démocratie-chrétienne le courant dit de "centrisme populaire" dirigé par M. Scelba.

M. Aldo Moro estime que la motion finale adoptée la semaine dernière par le congrès du parti socialiste constitue une base acceptable de négociations malgré les divergences de vues subsistant sur trois points fondamentaux, à savoir le neutralisme en politique étrangère, les rapports avec les communistes et la planification économique.

En ce qui concerne le neutralisme auquel le parti socialiste italien a réaffirmé son attachement, M. Moro a déclaré "qu'il n'y a pas place au sein de l'Alliance atlantique pour une théorie qui la contredit".

Mais M. Moro a souligné, l'importance de la position adoptée par le parti socialiste en reconnaissant que l'Italie ne pouvait pas abandonner cette alliance. Il a relevé, en outre comme très encourageant l'engagement socialiste "pour une Europe unie, démocratique et ouverte au reste du monde".

A propos des rapports entre socialistes et communistes, M. Moro a su gré au courant majoritaire du parti socialiste d'avoir affirmé "l'impossibilité d'une lutte commune pour le pouvoir avec les communistes" du fait que ceux-ci "n'ont pas encore résolu le problème des rapports entre socialisme, liberté et démocratie".

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"

DE ROME

LE CONCILE OECUMÉNIQUE

Les évêques insistent pour avoir des rapports directs avec le pape

ROME (par téléphone) — Les Pères conciliaires ont joué d'astuce et renversé les plans des observateurs.

On s'attendait que le schéma sur les évêques et le gouvernement des diocèses soit retourné par les Pères, parce que les applications pratiques qu'il contient ne tiennent pas compte des principes théologiques définis par les votes d'orientation de la semaine précédente; à savoir : que les évêques, par la volonté de Dieu, ont tous les pouvoirs de gouverner l'Eglise avec le pape.

Mais, craignant qu'en retournant ce texte à la commission de théologie pour qu'il soit refondu il ne réapparaisse jamais, les évêques ont décidé de le garder comme instrument de travail et de ne pas manquer l'occasion de dire tout ce qu'ils pensent sur l'administration actuelle de l'Eglise, telle qu'établie par la Curie romaine.

On sait que la Curie romaine, composée de différentes congrégations, tribunaux et offices ecclésiastiques, est un organisme très centralisé dont les méthodes, tracassières, tâtillonnes et autoritaires, irritent depuis longtemps les évêques. Se faisant en quelque sorte l'écho de toutes les critiques portées contre la Curie, le pape Paul VI, lui, annonçait, le 21 septembre dernier, une éventuelle réforme.

L'occasion est d'autant meilleure pour critiquer la Curie que le schéma à l'étude a été fabriqué par le biais par des membres anti-réformistes de la Curie et qu'il reflète tous les travers de cet organisme : ton administratif, juridique, absence de souffle théologique et de toute référence à l'Eglise catholique orientale qui, comme d'habitude, est considérée comme quantité négligeable.

Tous les pouvoirs

Presque toutes les interventions, dont celles des cardinaux Liénart, Gracias, Richaud, Koening, Alfrink, Ritter, Doepfner, Bea et du patriarche Maximos IV ont insisté pour que le schéma soit refait en établissant, comme principe fondamental, que les évêques, de par leur consécration, ont tous les pouvoirs — sauf ceux réservés au pape pour le bien commun de l'Eglise — et refusent que le schéma parle de pouvoirs concédés par le Saint-Siège.

Et tous demandent que soient bien établis, dans le premier chapitre, les rapports des évêques avec le pape et non avec la Curie romaine, que ces rapports doivent s'exercer surtout au niveau des membres du conseil qui entoureront le pape, la Curie romaine n'étant que l'instrument exécutif des décisions de cet organisme. Ils demandent également que le schéma fasse état des conférences épiscopales nationales, qui éliront les membres devant constituer l'organisme collégial suprême.

Plusieurs se prévalent des discours du pape prononcés devant la Curie romaine et à l'ouverture du concile pour dire que cette participation des évêques à la direction de l'Eglise répond à la volonté du Saint-Père.

La plupart des évêques — à quelques nuances près — ont parlé dans le même sens, dont un Canadien, Mgr Hermaniuk, évêque ukrainien de Winnipeg.

Des oppositions

Toutes ces interventions s'appuient sur les votes d'orientation de la semaine dernières lesquels, aux dires de ces évêques, constituent une reconnaissance conciliaire de la collégialité des évêques.

Mais comme le schéma sur l'Eglise n'a pas encore été officiellement accepté, certains contestent la validité de ces votes, qui ne sont pas prévus par le règlement, et refusent le principe de la collégialité de droit divin; comme par exemple, le cardinal Browne, le cardinal Ruffini, le patriarche Pierre XVI et Mgr Del Pino qui soutiennent que ces votes avaient tout au plus une valeur indicative et non définitive. Et l'affaire se complique davantage du fait que, selon certaines informations autorisées, le cardinal Ottaviani, "cerveau frein" du Concile, est le président de la Commission qui a pour tâche d'amender le schéma sur l'Eglise selon les désirs de l'assemblée, et qu'il refuse de tenir compte de ces votes d'orientation voulus par le pape, après s'être objecté de toutes ses forces à ce qu'ils soient tenus.

Un autre Sacré-Collège

Au chapitre de la direction collégiale de l'Eglise, une intervention résume toutes les suggestions, et c'est celle de l'octogénaire et respecté patriarche, Maximos IV, qui fut écouté avec grande attention et applaudi.

Parlant en français, comme d'habitude, il a dit que la Curie, cette cour propre au diocèse de Rome, ne doit pas se substituer aux évêques, successeurs du collège des apôtres, pour gouverner l'Eglise avec le pape.

Comme le Sacré-Collège des cardinaux, dit-il, appartient plus à l'église de Rome qu'à l'Eglise universelle du Christ, c'est à un groupe d'évêques, représentant le collège épiscopal, qu'il revient de former le vrai Sacré-Collège de l'Eglise universelle.

Il suggère qu'en faisant partie les patriarches résidentiels apostoliques, les cardinaux archevêques au titre de leur cathédrale et non au titre d'une paroisse de Rome et enfin des évêques choisis dans les conférences épiscopales des pays.

Mais ce n'est pas suffisant, il faudrait, dit encore le patriarche, qu'il y ait constamment à Rome quelques membres de ce Sacré-Collège se succédant, tour à tour, pour être aux côtés du pape, qui aurait toujours le dernier mot. Ce serait le Conseil suprême et décisif de l'Eglise auquel seraient soumis tous les bureaux de la Curie romaine.

La subsidiarité

Quelques évêques, dont le cardinal Koening, ont demandé, par exemple, que le schéma reconnaisse le principe de la subsidiarité dans la gouverne de l'Eglise, principe qui veut que ce qu'une personne peut faire, un organisme supérieur ne doit pas le faire, ce qu'un organe inférieur peut faire, un palier supérieur ne doit pas en prendre la charge, et ainsi de suite jusqu'au sommet, qui est le pape. Ce principe vient donc en contradiction avec le texte actuel qui ramène tous les pouvoirs à Rome pour en concéder quelques-uns aux évêques.

Ce principe de subsidiarité signifierait en pratique que les évêques possèdent, au départ, tous les pouvoirs nécessaires à leur mission pastorale, mais qu'ils céderaient certaines prérogatives aux conférences nationales en vue du bien commun; et pour les mêmes raisons, ces conférences nationales en céderaient d'autres à la Curie romaine, et finalement au pape.

En d'autres mots, c'est le principe de la pyramide, mais le schéma actuel et les membres de la Curie voudraient la renverser et la faire tenir plutôt sur sa pointe.

ERRATUM : Le 28 octobre dernier et le 2 novembre, j'ai parlé des "états de vie" dans l'Eglise, mais la transmission téléphonique a comprimé étrangement l'expression pour former "établis". Nous nous excusons de cette coquille.
M. A.

Paul VI au Collège canadien

Le pape Paul VI se rendra au Collège pontifical canadien jeudi prochain, à l'occasion du 75ème anniversaire de cette institution. Le Saint Père sera reçu à 5 heures 30 par les quelque 70 évêques canadiens actuellement à Rome à l'occasion du concile.

Les cardinaux Léger et McGuigan lui souhaiteront la bienvenue en anglais et en français, après quoi le pape prendra la parole.

Le Collège canadien reçoit, chaque année, une cinquantaine de prêtres canadiens qui poursuivent des études spécialisées dans les universités pontificales.

Le cardinal Léger a été recteur de cette maison pendant trois ans, avant d'être nommé archevêque de Montréal. Le collège est actuellement dirigé par M. Bissonnette, sulpicien.

MONTREAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 22

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Le Parc Jarry pourra accueillir 7,000 spectateurs, pour l'été

Le projet, maintes fois énoncé, au cours des deux dernières années, d'augmenter la capacité d'assistance au parc Jarry, deviendra un fait accompli l'an prochain. De 3,900 qu'il est présentement, le nombre des sièges sera porté à environ 7,000 par l'addition d'estrades portatives le long des lignes du premier but, du troisième but et des champs droit et gauche.



MARCEL RACINE

Les autorités municipales auraient préféré ces estrades portatives à l'agrandissement de celle en béton qui existe déjà car elles pourraient de la sorte, à l'occasion, les transporter dans tel ou tel autre de leurs nombreux parcs si la chose s'avérait nécessaire.

Ces estrades de trois à quatre rangées de sièges seront-elles installées au Parc Jarry dès l'ouverture de la saison de baseball ou simplement lors du tournoi national de la Fédération du baseball junior amateur dont Marcel Racine est le président, voilà ce qui n'a pas apparemment été encore décidé.

Mais en même temps qu'elle achèterait ces estrades, la ville ferait également l'acquisition de toiles qu'elle installerait tout autour du terrain de façon à ce que les amateurs ne puissent voir les joutes de l'extérieur. Un prix d'admission très modique, qui n'a pas encore été déterminé, serait réclamé de ceux désirant assister aux joutes du tournoi, un certain pourcentage allant à la cité et le reste aux organisateurs pour les aider à défrayer les dépenses.

Nous croyons savoir que les clubs juniors de la région métropolitaine seront invités à étudier la possibilité de jouer, pas en 1964 mais possiblement en 1965, toutes leurs parties au Parc Jarry qui deviendrait ainsi le centre du baseball amateur dans la métropole. La ville pourrait ainsi se rembourser quelque peu pour les dépenses considérables qu'elle a faites pour cette discipline.

D'autres possibilités étudiées par les autorités municipales

Si la chose était inacceptable par les clubs, la ville étudierait avec eux la possibilité d'installer des estrades portatives et des toiles dans les parcs où les parties juniors ont lieu et d'exiger naturellement un prix d'admission aux spectateurs. Le but serait d'aider les clubs à se financer si la chose est vraiment possible et, comme nous l'avons dit plus tôt, à alléger à la ville le coût de son aide à la cause du baseball amateur.

Mais dans le moment, ce qui est vraiment certain c'est que des estrades portatives seront installées au Parc Jarry pour le tournoi national et aussi le tournoi international si celui-ci a lieu ici. Mais dans certains milieux, on croit qu'il serait préférable d'attendre à 1967 pour présenter le tournoi international et de tout simplement défrayer en 1964 le coût d'une équipe là où le tournoi serait organisé, soit à Costa Rica ou au Mexique vraisemblablement.

Une rumeur veut qu'une ligue senior s'organise et dispute ses parties au Parc Jarry l'été prochain pour ainsi profiter des nouvelles estrades portatives.

Il avait été en premier lieu question, il y a une couple d'années, d'agrandir le Parc Jarry pour permettre le retour de la Ligue Internationale. Mais le projet présentait le même problème que celui de la construction d'un vaste stade moderne pour une équipe des ligues majeures.

Personne de la Ligue Internationale ne voulait garantir à Montréal une franchise avant de voir le Parc Jarry agrandi. De plus on ne voulait louer le stade que pour un prix très modique. On désirait également les droits pour les concessions.

Le projet a été depuis définitivement abandonné et on nous assure que si jamais la Ligue Internationale revenait dans la métropole, le club ne jouerait pas au Parc Jarry.

Par ailleurs, nous croyons savoir que le monde du soccer n'a pas encore abandonné tout espoir de jouer au Parc Jarry, mais sur un terrain différent de celui du baseball. Quelqu'un aurait même entrevu récemment les autorités municipales pour savoir si celles-ci seraient prêtes à faire suite à leurs promesses de fournir un terrain et des estrades au Parc Jarry. La ville, croyons-nous savoir, est toujours disposée à aider la cause du monde du soccer mais elle voudrait que celui-ci arrive avec des propositions concrètes. Mais jusqu'à présent, c'est ce que ce dernier n'a pas fait.

Un des officiels de l'hôtel de ville aurait laissé savoir que les autorités municipales sont toujours aussi désireuses d'aider les sports mais que par ailleurs ceux-ci ne peuvent espérer tout recevoir sans rien débourser. Il a fait remarquer l'extraordinaire entretien des terrains, les systèmes de réflecteurs et toutes ces accommodations que l'on trouve aujourd'hui à tous ces endroits.

Marcel Racine, le fondateur de la Fédération de baseball

Cette fédération nationale du baseball junior amateur dont le tournoi aura lieu au Parc Jarry, l'été prochain, qui est-elle, que représente-t-elle, quand a-t-elle été fondée ?

Sa fondation remonte au 21 mars 1961. Son but est le même que celui de l'Association Canadienne de hockey amateur ou de tous les organismes du même genre qui régissent chacune des disciplines à travers le pays.

"Des clubs, des ligues s'organisent à travers la province. Des gens consacraient beaucoup de temps et considérablement d'argent à cette tâche. Puis d'autres clubs venaient leur enlever leurs joueurs sans qu'ils puissent faire quoi que ce soit pour les en empêcher. C'était là la meilleure façon de décourager les uns et les autres de s'intéresser à la cause du baseball amateur, d'arrêter son progrès", de nous dire Marcel Racine, le fondateur de cette fédération et l'une de ces personnes que l'on rencontre ici et là dans le monde des sports qui sacrifient beaucoup de leur temps et de leur énergie à aider l'amateurisme.

"Le baseball amateur était le seul qui n'avait pas sa fédération au pays, qui n'était gouverné par personne quand ce n'était pas par quelques hommes qui n'avaient aucune autorité pour le faire", ajoute-t-il.

"J'ai voulu remédier à cette situation malheureuse. J'ai voulu fonder une fédération de caractère très démocratique, car j'ai toujours pensé qu'il était possible de s'entendre pourvu que l'on prenne le temps nécessaire de s'asseoir et de discuter dans un climat de sincérité."

Racine a d'abord décidé de donner à la fédération qu'il venait de fonder un premier membre et c'est ce qui l'amena à fonder la Ligue Nationale avec le concours de propriétaires de clubs juniors qui partageaient ses vues. La ligue compta tout d'abord six puis sept et finalement huit clubs. Son geste suivant fut d'écrire aux présidents et directeurs des associations sportives à travers le Québec. C'est ainsi que la Ligue des Cantons de l'Est,

Voir ENTRE NOUS en page 40

Dans un match nul de 2 à 2

Glenn Hall prive le Canadien d'une victoire

par André TRUDELLE

Le Canadien a déclassé hier soir les Black Hawks de Chicago dans la troisième période, sans parvenir à porter le coup de grâce à ses adversaires, à les empêcher de disputer leur cixième joute sans défaite. Et les deux camps ont fait joute nulle 2 à 2, devant 14,747 spectateurs, grâce à deux buts de Dave Balon, la nouvelle vedette du Tricolore, à des réparties de Stan Mikita et Eric Nesterenko.

Si la rencontre a fourni de magnifiques pièces de jeu, elle a également fait voir des gestes bien peu sportifs, d'abord de la part de Bobby Hull, puis du centre Henri Richard.

Comme résultat, le Canadien se retrouve avec une équipe de douze joueurs qu'il lui faudra compléter d'ici demain, alors que la saison se poursuivra et que les Rangers de New York en seront à leur deuxième visite au Forum.

En réalité, c'est une mauvaise défensive qui a coûté la victoire au Canadien, plus peut-être que les beaux arrêts de Glenn Hall.

Quand Mikita a fait dévier un lancer d'Al MacNeil derrière Hodge, les deux clubs étaient tous deux à court d'un homme



DAVE BALON (20) et GLENN HALL, les deux grandes vedettes du match Chicago-Canadien, dans un moment critique. A droite, PIERRE PILOTE et ELMER VASKO.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

CHICAGO — But : G. Hall. Défense : Pilote, McNeil, Vasko, Hillman, Young, Fleming. Avants : Hay, McKenzie, Hull, Mikita, Wharram, McDonald, Nesterenko, Maki, Murphy, M. Hall, Balfour.

CANADIENS — But : Hodge. Défense : J.-C. Tremblay, Laperrière, Talbot, Harper, Watson. Avants : Béliveau, Hicke, Ferguson, Richard, Provost, G. Tremblay, Backstrom, Rousseau, Balon, Berenson, Geoffrion.

Arbitre : Udvari. Juges de lignes : Pavelich, Frampton.

PREMIERE PERIODE

1—Chicago : Mikita 8 (MacNeil) 8:19
2—Canadien : Balon 7 (Backstrom, Provost) 13:51
3—Canadien : Balon 8 (Laperrière, Béliveau) 15:51

Punitions : Hicke 7:09. Punition de banc servie par M. Hall 7:15, Murphy 15:41, G. Tremblay 18:22.

DEUXIEME PERIODE

4—Chicago : Nesterenko 1, 4:54

Punitions : Young 3:05, Laperrière 9:07, Maki 12:49, Hull (majeure) 17:19.

TROISIEME PERIODE

Aucun pointage.

Punitions : Richard (majeure) 0:33, Murphy 7:06, Mikita 8:52, Hay 17:05.

ARRETS

Hall	11	11	16 — 38
Hodge	15	8	5 — 28

et on pouvait se demander comment le vide avait bien pu se faire aussi rapidement devant le filet du Canadien ?

Sur le but de Nesterenko, Hodge a été laissé sans protection alors que l'attaque à cinq a perdu possession de la rondelle à la suite d'une mauvaise passe. Nesterenko n'a pas raté l'occasion de compter son premier but, feignant de se diriger à la gauche de Hodge, mais lançant plutôt à sa droite, dans le haut du filet.

Hodge blessé

Bobby Hull, qui tout comme Stan Mikita, s'est attiré les huées de la foule, a complété l'une de ses rares charges de la soirée au milieu de la période initiale.

Il est parvenu jusqu'à Hodge qui a bloqué. Mais en tombant, Hodge a été rudoyé par Hull et il s'est forcé un muscle du bras gauche. Le jeu a été interrompu pendant quelques minutes pour donner à Hodge le temps de se remettre.

Il a encore été l'une des vedettes du Canadien, sauf à la période finale où il n'a bloqué que cinq lancers.

Hull vs Hicke

Hull n'a jamais été reconnu comme un joueur dur. Il n'a pas raté la chance de projeter Bill Hicke sur la bande, derrière le filet de Hodge. Hicke ne s'est pas méfié. Il tournait le dos à son agresseur et présentait une cible parfaite. Hull a coincé la tête de Hicke entre lui et la vitre. Hicke est tombé sur la glace comme un sac.

Il saignait abondamment et il a fallu douze points du suture pour refermer la plaie. Il a été hospitalisé et gardé sous observation.

Hull a reçu une majeure, mais le Canadien s'est buté contre Glen Hall et n'a pu profiter de son avantage.

Dès le début de l'engagement final, Henri Richard n'a pas toléré l'attaque de Stan Mikita à son endroit. Henri était alors sur la glace quand Mikita l'a frappé. Mikita avait déjà fait des siennes contre Balon sans punition.

Quelques instants plus tard, alors que Robert Rousseau s'apprêtait à frapper Mikita le long de la bande, Henri l'a assailli lui-même.

Il n'a pas paru le frapper avec autant de force que Hull avait atteint Hicke. Mikita a toutefois joué la comédie et de façon si bien réussie, que l'arbitre Frank Udvari a décerné une majeure à Richard. Deux minutes plus tard, Mikita revenait sur la glace ! La foule ne l'a plus laissé tranquille par la suite. Udvari a donné trois punitions d'affilée aux Hawks, mais le Canadien, quoique désorganisé par le départ de Gilles Tremblay et de Hicke, a nettement dominé, mais il n'a pu déjouer Hall.

Elmer Vasko n'a pas joué à la première période, à cause d'une blessure à l'épaule, mais le pilote Billy Reay l'a ensuite utilisé parce que Larry Hillman a lui-même été blessé.

Howie Young a souvent joué et il a surpris ... par sa sobriété.

Quand Udvari lui a signifié le chemin du pénitencier, à la 2e période, Young s'y est rendu sans discussion ou mise en scène. C'est encourageant ... pour les Hawks.

Gilles Tremblay et Hicke blessés



GILLES TREMBLAY

Gilles Tremblay, l'un des meilleurs ailiers gauches de la ligue Nationale, a subi une intervention chirurgicale ce matin afin de corriger une fracture d'un os de la joue droite, subie hier soir contre les Hawks. Il sera inactif entre deux et six semaines selon la gravité de la blessure.

Bill Hicke, qui a été durement frappé par Bobby Hull, a passé une nuit douloureuse. Il aurait subi une commotion cérébrale. On lui a de plus appliqué 12 points de suture à la tête afin de refermer une coupure assez profonde. Les médecins ne veulent pas se prononcer davantage sur le cas de Hicke parce qu'ils sont incertains de la gravité de sa blessure.

Le Canadien, déjà privé des services de Bernard Geoffrion, devra obtenir des renforts de ses filiales. Ce matin, la haute direction du Tricolore est présentement en conférence afin de trouver des remplaçants de qualité.

Pour sa part, Bernard Geoffrion a déclaré qu'il tenterait de reprendre son poste demain, s'il pouvait manier le bâton comme il l'entend.

Il est probable que le Canadien rappellera deux joueurs, soit d'Omaha, soit de Québec. D'Omaha, Len Ronson et Claude Larose paraissaient les candidats logiques; des As, Léon Rochefort et Don Blackburn sont les plus susceptibles d'être rappelés.

En plus de Geoffrion, Hicke et Gilles Tremblay, Jean-Guy Talbot s'est aussi rendu à la clinique du Forum pour être pansé au poignet droit. Il a pu terminer la joute. Le gardien Charlie Hodge a lui aussi été blessé à un coude en bloquant une montée de Bobby Hull.



BILL HICKE

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

Chicago 2, Canadien 2
Toronto 4, Boston 3
New York 0, Détroit 1

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	N.Y.	Tor.	Vic.
Canadien	—	2	1	0	2	0	5
Détroit	0	—	1	1	2	1	5
Boston	0	1	—	0	0	1	2
Chicago	1	1	1	—	3	2	8
New York	0	1	3	0	—	0	4
Toronto	2	1	2	0	1	—	6
Défaites	3	6	8	1	8	4	30

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	N.Y.	Tor.	Tot.
Canadien	—	0	1	2	0	0	3
Détroit	0	—	0	1	0	0	1
Boston	1	0	—	0	0	0	1
Chicago	2	1	0	—	0	0	3
New York	0	0	0	0	—	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	—	0
TOTAL	3	1	1	3	0	0	8

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	G	Pts
Chicago	12	8	1	3	39	22	19
Canadien	11	5	3	3	39	32	13
Toronto	10	6	4	0	31	25	12
Détroit	12	5	6	1	26	33	11
New York	12	4	8	0	28	36	8
Boston	11	2	8	1	20	35	5

Les Leafs l'emportent de justesse

Les Bruins, meilleurs à la boxe qu'au hockey, perdent

BOSTON. (PA et UPI) — Les Bruins ont gagné les combats de boxe, mais les Leafs sont sortis victorieux, 4-3, dans un match âprement disputé, hier soir.

Un lancer de Tim Horton qui a ricoché sur la jambière d'un défenseur des Bruins avant de pénétrer dans la cage, a scellé l'issue de la partie, alors que le cadran indiquait seulement 55 secondes de jeu.

Les Bruins ont pris une avance de 3 à 0 dans la période initiale, alors que trois anciens joueurs des Rangers Orland Kurtenbach, Jean-Guy Gendron et Andy Hebenton ont déjoué Don Simmons.

Les Leafs, qui avaient égalé les chances à 14:36 de la troisième période quand Bill Harris avait marqué son deuxième but de la saison, se sont assuré la victoire quand Horton, avec l'aide de George Armstrong, a déjoué le gardien Ed Johnston, après 19:05 de la dernière période.

Orland Kurtenbach, Guy Gendron et Andy Hebenton avaient compté dans la première période alors que les Bruins avaient surpris en prenant une avance de 3-0, mais Armstrong et le vétéran Allan Stanley comptèrent tour à tour dans une furieuse deuxième période, préparant la mise en scène pour le but égalisateur et le but victorieux.

La joute a été marquée de deux combats à la fin de la première période quand la recrue des Bruins, Bob McCord, remportait une décision sur Frank Mahovlich, du Toronto. McCord eut le temps de porter trois droites à la tête de Frank Mahovlich. Les deux écopèrent de deux mineures chacun.

En même temps, les joueurs de défense Ted Green, du Boston, et Kent Douglas, du Toronto, s'affrontaient dans un match de lutte et boxe. Douglas perdit son chandail et ses épaulières avant que tous deux reçoivent une punition majeure.

La victoire est allée au gardien Don Simmons, du Toronto, qui remplaça, à la dernière minute, Johnn Bower, souffrant d'une blessure à un orteil.

PREMIERE PERIODE

1—Boston : Kurtenbach 2 (Bucyk, Johnson) 2:09
2—Boston : Gendron 1 (McCord, Toppazzini) 9:53
3—Boston : Hebenton 2 (Bucyk, Oliver) 15:30

Punitions : Mahovlich 0:43, Baun 3:18, Westfall 11:12, Green 12:06, Stanley 14:53, Mahovlich, (deux mineures), McCord, (deux mineures), Green, (majeure) Douglas (majeure) 16:43.

DEUXIEME PERIODE

4—Toronto : Armstrong 5 (Keon, Mahovlich) 1:58
5—Toronto : Stanley 1 (Pulford, Stewart) 4:48

Punitions : Horton 6:01, Mohns 6:38, Mahovlich 11:17, McCord 17:33.

6—Toronto : Harris 2 (Stanley, Keon) 14:36
7—Toronto : Horton 4 (Armstrong) 19:05

Punition : Horton 8:27.



Après le premier but de Dave Balon, le gardien GLENN HALL est dépité contre lui-même. KEN WHARRAM, (17) et AL MACNEIL, (19) ne sont pas plus heureux. A droite, RALPH BACKSTROM et CLAUDE PROVOST qui ont obtenu des passes sur le but.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

LES COMPTEURS LHN

	B	A	PTS
Béliveau, Canadien	5	16	21
Mikita, Chicago	8	9	17
Hull, Chicago	7	9	16
Goyette, New York	5	9	14
Geoffrion, Canadien	6	7	13
Bathgate, New York	4	9	13
Wharram, Chicago	5	7	12
Balon, Canadien	8	3	11
Hay, Chicago	5	6	11
Furguson, Canadien	4	7	11
Pulford, Toronto	2	8	10
Mahovlich, Toronto	4	5	9
MacDonald, Chicago	3	6	9
Pilote, Chicago	2	7	9
Howe, Détroit	4	4	8
Keon, Toronto	4	4	8
Oliver, Boston	4	4	8
Faulkner, Détroit	3	5	8
Williams, Boston	3	5	8
Richard, Canadien	2	6	8
G. Tremblay, Canadien	6	1	7
Henry, New York	4	3	7
Hadfield, New York	4	3	7
Gilbert, New York	1	6	7
MacGregor, Détroit	1	6	7
Armstrong, Toronto	5	1	6
Hicke, Canadien	3	3	6
McKenzie, Chicago	3	3	6
Jeffrey, Détroit	2	4	6
Bucyk, Boston	2	4	6
Rousseau, Canadien	1	5	6
Gadsby, Détroit	1	5	6
Boivin, Boston	3	2	5
Nevin, Toronto	2	3	5
MacNeil, Chicago	2	3	5
Harris, Toronto	2	3	5
Kelly, Toronto	1	4	5
Howell, New York	1	4	5
Laperrière, Canadien	0	5	5
Duff, Toronto	0	5	5
Delvecchio, Détroit	3	1	4
Murphy, Chicago	2	2	4
Shack, Toronto	2	2	4
A. Pronovost, Détroit	2	2	4
Ullman, Détroit	2	2	4
Maki, Chicago	1	3	4
Harper, Canadien	1	3	4
Prentice, Boston	1	3	4
Marshall, New York	1	3	4
Provost, Canadien	1	3	4
Nesterenko, Chicago	1	3	4
Stanley, Toronto	1	3	4
Neilson, New York	0	4	4
Vasko, Chicago	0	4	4
Johnson, Boston	0	4	4
Barkley, Détroit	2	1	3
Kurtenbach, Boston	2	1	3
P. MacDonald, Détroit	2	1	3
Ingram, Détroit	1	2	3
McKenney, New York	1	2	3
J.-C. Tremblay, Canadien	1	2	3
Fontevne, Détroit	1	2	3
Stratton, Détroit	0	3	3
Baun, Toronto	0	3	3
L. MacDonald, Détroit	0	3	3
Backstrom, Canadien	0	3	3
Litzenberger, Toronto	2	0	2
Hebenton, Boston	2	0	2
Berenson, Canadien	1	1	2
Ingarfield, New York	1	1	2
Langlois, New York	1	1	2
Connelly, Boston	1	1	2
M. Pronovost, Détroit	1	1	2
Stewart, Toronto	1	1	2
Gendron, Boston	1	1	2
Young, Chicago	0	2	2
Leiter, Boston	0	2	2
Mohns, Boston	0	2	2
Green, Boston	0	2	2
Toppazzini, Boston	0	2	2
Meissner, New York	1	0	1
Joyal, Détroit	1	0	1
Cahan, New York	1	0	1
Ehman, Toronto	1	0	1
Kennedy, Boston	1	0	1
Glover, New York	1	0	1
Talbot, Canadien	0	1	1
Hampson, Détroit	0	1	1
Balfour, Toronto	0	1	1
Harvey, New York	0	1	1
Westfall, Boston	0	1	1
McNeil, Détroit	0	1	1
McCord, Boston	0	1	1



AU FIL DES SPORTS

par ANDRE TRUDELLE

La production de buts de Balon représente une agréable surprise

De toutes les surprises que le Canadien a réservées à ses partisans depuis le début de la nouvelle campagne, la plus forte n'est pas la tenue du substitut Charlie Hodge, ni le magnifique début de saison de Jean Béliveau ou de Bernard Geoffrion, ce n'est pas la combativité de John Ferguson, le lent départ de Henri Richard ou le comportement de Terry Harper et de Jacques Laperrière à la ligne bleue.

C'est la production de buts de Dave Balon.

Ceux qui ont suivi l'entrainement du Tricolore, y compris de nombreux connaisseurs, ne voyaient rien de bien sensationnel en cet ailier blond qui cherchait à justifier l'échange Canadien-Rangers et à remplacer Dickie Moore à l'aile gauche. Mais comme aucun autre joueur n'était tellement transcendant, la direction du Canadien le garda.



DAVE BALON

Il fut un autre fait qui joua en faveur de Balon. Le physiothérapeute Bill Head rapporta au pilote Toe Blake que Dave ressentait des malaises au dos, ce qui expliquait son piètre rendement. Balon lui-même ne savait pas d'où provenaient ses malaises, mais d.s qu'il eut été traité avec bonheur, il retrouva graduellement sa rapidité et les atouts qui avaient attiré sur lui l'attention des magnats du Canadien.

Au tout début de la saison, Balon ne jouait pas régulièrement. Il tuait les punitions en compagnie de Red Berenson.

Dans le vestiaire du Canadien, Balon a été l'un des derniers, hier, à quitter la place. Il a tout d'abord dû être examiné par Bill Head, parce qu'il avait reçu un coup à l'avant-bras gauche.

"Je crois que je me suis adapté au jeu du Canadien. Ici, on joue le hockey comme il doit se jouer. Celui qui a la meilleure chance lance. Il n'y a pas de passe arrière ou de jeux compliqués.

J'ai compté mon premier but sur un lancer du poignet, placé complètement à la droite de Hall. Mon second sur un retour de lancer, celui de Laperrière."

Avant son arrivée avec le Canadien, Balon avait 16 buts à son actif en 116 joutes dans la Ligue Nationale. En 11 joutes avec son nouveau club, il en a marqué huit.

Balon a compté deux buts dans chacune de ses trois dernières parties. Depuis quelque temps, Blake l'utilisait aux côtés de Ralph Backstrom et de Claude Provost et le pilote du Canadien assurait que ce trio avait été son meilleur dans les dernières joutes.

Balon est aussi utilisé pendant les punitions à son équipe et dans les jeux de puissance. Hier, son premier but a été compté pendant un tour régulier sur la glace, son second pendant l'absence de Ron Murphy, puni pour avoir fait trébucher Robert Rousseau.

Ceux qui croient que les Rangers ont eu l'avantage dans l'échange avec le Canadien ont leurs raisons. Si Phil Goyette va très bien à New York, Dave Balon, lui, est en train de devenir l'une des vedettes du Tricolore.

La vitesse de réaction peut être un facteur décisif

Lors du stage de hockey amateur organisé par l'Université de Montréal, de concert avec l'association canadienne de ce sport, les dirigeants avaient enseigné que la qualité fondamentale qu'un dépisteur ou qu'un instructeur devait rechercher était la vitesse de réaction des sujets.

Si le Canadien a perdu hier soir autant de chances de compter, il peut — peut-être — s'en prendre à dame Chance pour une certaine part. Mais aussi aux fractions de secondes perdues par les joueurs qui ont raté ces nombreuses occasions.

Ce qui fait la différence entre une vedette dans la Nationale et un joueur quelconque, c'est cette rapidité de réflexe qui permet de mettre à profit la moindre chance.

Deuxième reproche, les joueurs du Canadien commettent trop de hors-jeux, perdant ainsi d'autres occasions de compter. Enfin, plusieurs lancers manquent l'objectif. Il est vrai que si le Canadien représentait une équipe sans faiblesse, les observateurs ne l'auraient pas vouée à la quatrième ou cinquième place. Et il est bon deuxième . . .

avec les amateurs

par Jacques DOUCET

L'Association de hockey amateur du Canada vient d'annoncer le transfert de Bernard Parent, ancien gardien de but des Bombardiers de Rosemont, à l'équipe des Flyers de Niagara Falls, de la Ligue Junior de l'Ontario . . . Il sera intéressant de connaître la réaction des dirigeants de l'équipe montréalaise, qui réclamaient la somme de $2,000 pour le contrat de Parent, aux Bruins de Boston . . .

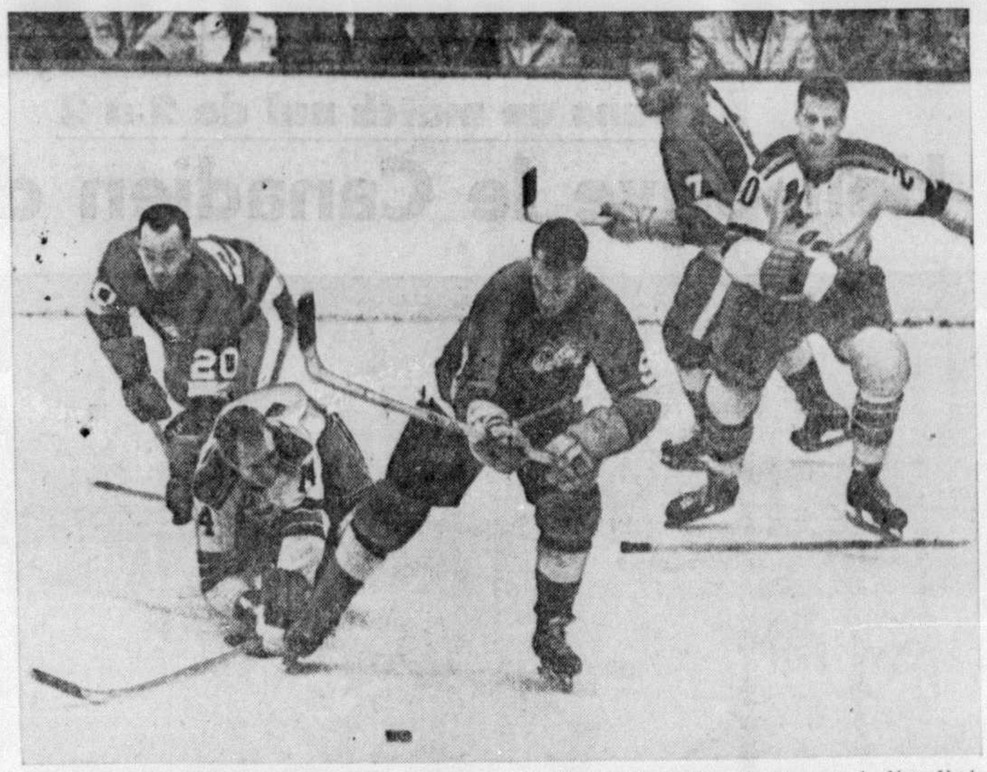
Le Laval jr, de la Ligue Métropolitaine junior "A", qui a récolté son premier point de la saison mardi dernier en faisant match nul au compte de 3-3 avec le Montréal-Nord, sera dorénavant dirigé par Jean-Paul Renaud. Renaud, dirigeait auparavant l'équipe Ahuntsic-Immaculée, filiale du Rosemont de la Métropolitaine junior "A", dans la ligue junior "B". On ignore pour le moment si Renaud continuera de piloter le Ahuntsic-Immaculée . . . Roland Pleau, qui agissait auparavant comme instructeur du Laval, succède à Nick Malfara, comme gérant général de l'équipe tandis que ce dernier devient secrétaire-trésorier . . .

La finale de l'Est du Canada au football intermédiaire sera présentée dimanche prochain, le 10 novembre, entre les Lions de Rosemont, de la Conférence de Football Intermédiaire du Québec, champions provinciaux et les Lords de London, champions de l'Ontario, au parc Sauvé de Montréal-Nord. Les billets de cette joute, à raison de $1 l'unité, sont déjà en vente . . . Ceux qui désirent en obtenir n'ont qu'à communiquer avec M. Willard Naves, à l'Army and Navy Club de Montréal-Nord, ou avec M. Terry Gilead, à RA. 7-7967. Des billets sont également en vente chez Lord's Sport Shop, rue Ste-Catherine . . . Advenant une victoire des Lions, la finale nationale du football Intermédiaire, sera présentée sur ce même terrain le 17 novembre . . .

Ailleurs, dans le domaine du football amateur, les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce se rendront à Toronto dimanche afin d'y affronter les Bears de Lakeshore lors de la finale de l'Est du Canada au football junior . . . Le vainqueur de ce match se méritera le droit de rencontrer les représentants de l'Ouest, à Calgary, lors de la joute de la "Petite Coupe Grey . . ." Dans la Ligue Métropolitaine de Football, à Marieville, dimanche, à 1 h. p.m., les Castors recevront la visite des Trojans de Terrebonne lors de la première joute d'une finale de deux matches au total des points . . . Le vainqueur de cette série doit affronter les Lions de Rosemont lors de la joute pour le trophée Paul Sauvé, le 24 novembre . . .

André Hinse, des Reds de Trois-Rivières, détient une avance de six points en tête des compteurs de la Ligue Provinciale de hockey junior. La semaine dernière, Hinse a récolté deux buts et six assistances, ce qui lui donne une fiche de 10 buts et 13 assistances pour 23 points en huit parties . . . Son coéquipier Gilles Lafrance est sur un pied d'égalité au deuxième rang avec André Lacroix, des Citadelles de Québec, avec un dossier identique de huit buts et neuf assistances pour 17 points . . . Le meilleur gardien de but du circuit, à date, est André Grenier, avec une moyenne de buts alloués de 2.75 . . . Il est le seul à avoir réussi un blanchissage jusqu'ici cette saison . . .

Me Paul St-Louis, président de la Palestre Nationale, présidera l'inauguration du tableau de punitions qui sera dévoilé dimanche prochain au centre sportif Paul Sauvé . . . Ce tableau est un don de la Banque d'Epargne, présidée par M. Guy Vanier . . . Le Canadien junior vient de céder le jeune joueur de défense Clément Boudreau aux Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce . . . Fernand Liboiron n'agit plus comme publicitaire de la Ligue Métropolitaine senior . . . Il serait remplacé par Rolland Ricard . . .



TOUJOURS EN LIBERTE SURVEILLEE — Depuis quelque temps, aucun club ne semble vouloir s'attribuer l'honneur de voir GORDIE HOWE (9) du Détroit établir son record à ses débuts. Sur la patinoire, il voit sa liberté de mouvement constamment entravée par un "surveillant". Ici, c'est le no 14, HOWIE GLOVER, des Rangers de New York, auquel Howe enlevait la rondelle mais ne pouvait compter. On voit également LARRY JEFFREY (20) et NORM ULLMAN (7), du Détroit ; et PHIL GOYETTE (20) des Rangers. Les Red Wings l'emportaient, 1-0.

Télépholo PA

Les Red Wings l'emportent, 1-0

Les Rangers tiennent bon contre Howe mais perdent

DETROIT. (PA) — Terry Sawchuk et les Red Wings de Détroit ont blanchi les Rangers de New York par 1-0, hier soir. Gordie Howe a encore été impuissant à compter le but qui établirait un record dans la Ligue Nationale, mais il a obtenu un assist sur celui compté par son coéquipier Parker MacDonald.

Ce but de MacDonald survint à 12:38 de la troisième période.

Howe, qui a encore failli dans sa tentative de marquer le 545e but de sa carrière, a frappé le poteau des buts alors qu'il lançait dans les buts ouverts dans la dernière minute de jeu. Howe et Maurice (Rocket) Richard, du Canadien, maintenant à sa retraite, détiennent conjointement le record de 544 buts dans le jeu de la saison régulière.

Le but de MacDonald, marqué moins d'une minute après que Harry Howell, des Rangers, eut été puni pour avoir retenu Howe, survint sur un jeu parfait de Howe et Bill Gadsby, qui ont tous deux obtenu un assist.

Punition coûteuse

Howell a été puni pour avoir empoigné Howe après que l'ailier droit du Détroit eut fait sortir Jacques Plante de ses buts et l'avait à sa merci. Howell survint d'en arrière et l'enleva de près de la rondelle.

Alors que Howe ne pouvait établir son record de buts, Sawchuk s'approchait d'un autre record de la Ligue Nationale.

C'était en effet le 93e blanchissage de Sawchuk dans une joute de saison régulière pour le gardien du Détroit. Avec un autre, il aura rejoint George Hainsworth, l'ancien gardien de but des Maple Leafs de Toronto et du Canadien de Montréal. Il se retira du jeu vers 1920.

C'était la 2e victoire du Détroit dans ses sept dernières parties. Pour les Rangers, c'était la 6e défaite dans leurs sept derniers matches et leur quatrième de suite.

NEW YORK — Buts : Plante. Défense : Harvey, Langlois, Howell, Neilson, Cahan. Avants : Ingarfield, Glover, Fontenu, Goyette, Bathgate, Hadfield, Marshall, Henry, Gilbert, McKenney, Labossière, Meissner.

DETROIT — Buts : Sawchuk. Défense : Ingram, M. Pronovost, Gadsby, Barkley, Spencer. Avants : Ullman, L. MacDonald, Howe, Delvecchio, Faulkner, Jeffrey, A. Pronovost, MacGregor, Hampson, MacNeill, P. MacDonald, Joyal.

Arbitre : Skov. Juges de lignes : Smith, Hayes.

PREMIERE PERIODE

Aucun pointage.
Punition : Marshall 14:45.

DEUXIEME PERIODE

Aucun pointage.
Howe 1:53, MacDonald 19:38.

TROISIEME PERIODE

1—Detroit : P. MacDonald 2 (Howe, Gadsby) 12:37
Punition : Howell 11:42.

ARRETS

Plante	19	6	11	— 36
Sawchuk	7	10	8	— 25

3 sur 10 centres en faveur

Sport le dimanche en Saskatchewan bientôt ?

REGINA. (PC) — Les votants ont approuvé les sports commerciaux du dimanche dans trois des 11 centres de la Saskatchewan, mercredi.

Les conseils de ville de Regina, Saskatoon et North Battleford chercheront maintenant à obtenir la permission de la Province d'obtenir l'autorisation légale de présenter des sports le dimanche.

Le vote fut de 13,000 pour les sports du dimanche et de 10,000 contre à Regina ; de 6,592 pour et 5,222 contre à Saskatoon ; et de 1,594 pour et 1,004 contre à North Battleford.

Les Roughriders de la Saskatchewan et les officiels du football junior demandèrent d'approuver ce projet dans la campagne à Regina.

FORUM

SAMEDI, 9 NOVEMBRE à 8 h. p.m.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
RANGERS vs CANADIEN
Billets : terrasse à $1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN à partir de 10 a.m. Entrée générale, billets à $1.75 et $1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Entrée générale, billets à $1.25 en vente samedi soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

Reay explique le début fulgurant du Chicago

par Jacques DOUCET

Les Black Hawks de Chicago ont livré leur 10e joute consécutive sans connaître les déboires d'un échec, hier soir, au Forum, en annulant 2-2 avec le Tricolore. Ceci constitue un record d'équipe pour les Hawks car jamais auparavant les joueurs du Chicago n'avaient connu une aussi longue période de prospérité.

Dans le vestiaire des Black Hawks, après le match, l'instructeur Billy Reay n'était ni heureux ni triste et peu loquace.

Lorsqu'on lui a demandé d'expliquer la cause des succès des Hawks cette saison, le nouvel instructeur a répondu :

"A mon avis, la seule raison c'est l'effort concerté de tous les joueurs de l'équipe. Tous les joueurs travaillent d'arrache-pied et le succès couronne toujours le travail. Glenn Hall abat de la besogne et tout va bien. Je ne peux évidemment pas faire de comparaison entre cette saison et l'an dernier puisqu'en 1962-63 je pilotais les Bisons de Buffalo de la Ligue Américaine"



BILLY REAY

Par ailleurs, nous avons remarqué qu'en maintes occasions, alors que les Hawks étaient à court d'un joueur, Reay utilisait Bobby Hull et Stan Mikita sur la défensive.

Reay a expliqué cette stratégie en disant qu'à son avis il était aussi important d'empêcher l'adversaire de compter un but que d'en compter un. "Hull et Mikita sont au nombre des meilleurs joueurs du circuit et ils sont tous deux très rapides et travailleurs", a-t-il ajouté.

Ainsi, Huil et Mikita ont été forts occupés hier soir car les Hawks ont dû jouer à quatre contre cinq à huit reprises tandis qu'ils n'ont eu l'avantage numérique que quatre fois.

Le nouvel instructeur des Hawks a refusé de livrer tout commentaire sur la façon avec laquelle l'arbitre Frank Udvari avait dirigé le jeu, surtout à la troisième période, alors que les Hawks ont écopé de trois punitions de suite.

"A quoi cela servirait-il ?" s'est-il contenté de dire.

Vasko ne devait pas jouer

Elmer Vasko n'a presque pas été utilisé durant la première période. Celui que l'on a surnommé "Moose" s'est blessé à une épaule lors de la dernière joute des Hawks contre les Rangers de New York. Toutefois, il a été envoyé dans la mêlée plus souvent durant les deuxième et troisième engagements.

"Je n'avais pas l'intention d'avoir recours à Vasko ce soir", a dit Reay. "Il n'est pas complètement rétabli de sa blessure à l'épaule. Cependant j'ai dû reviser mes plans lorsque Larry Hillman a été blessé à un genou vers la fin de la première période".

Enfin, Reay s'est dit d'avis que le Canadien avait manifesté plus d'agressivité qu'au cours des deux premières joutes de la saison contre les siens.

"Les joueurs du Canadien semblent patiner avec plus d'ardeur et de rapidité. Ils ne laissent aucun répit à l'adversaire, ce qui explique également leur part de succès. Ce soir, il m'a paru que les joueurs du Canadien ont travaillé sans relâche et c'est pourquoi ils nous ont donné du fil à retordre", a-t-il dit.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Buffalo à Baltimore
Hershey à Cleveland
Québec à Providence
Pittsburgh à Rochester

LIGUE CENTRALE

St-Louis à St-Paul

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Kitchener à Niagara Falls
Canadien Jr à Trenton (contre Oshawa)

HIER

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Peterborough 4 — Hamilton 4

LIGUE METROPOLITAINE Sr

Lachine 2 — St-Jérôme 1

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

N.-D.-G. 4 — Rosemont 2
Montreal-Nord 8 — Valleyfield 0

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

LaSalle — Ahunt.-Imm.
National — St-Laurent

LIGUE MONTREAL Jr

Montréal-Nord 2 — Villeray 2
Rosemont 0 — Sts-Martyrs 2

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Hershey	5	6	1	40	43	11
Providence	4	5	3	42	42	11
Québec	5	7	0	39	39	10
Springfield	5	5	0	33	42	10
Baltimore	4	8	1	28	42	9

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	8	2	0	34	20	16
Rochester	6	5	0	45	34	12
Buffalo	5	5	1	30	38	11
Cleveland	5	4	0	35	26	10

LIGUE CENTRALE

	G	P	N	P	C	Pts
Omaha	9	0	0	44	21	18
St-Paul	8	3	0	44	29	16
Minneapolis	4	7	1	43	49	9
St-Louis	3	8	2	35	49	8
Indianapolis	1	7	1	19	37	3

LIGUE METROPOLITAINE Sr

	G	P	N	P	C	Pts
Boisclair	4	1	2	32	22	10
CNR	4	2	1	29	17	9
Pompiers	4	1	1	37	10	9
Lachine	2	3	1	21	24	5
St-Jérôme	2	4	0	24	42	4
Chomedey	0	5	1	15	43	1

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	7	2	1	64	33	15
Peterborough	6	2	2	36	32	14
Canadien Jr	5	2	1	46	28	11
St-Catharines	5	4	0	47	40	10
Niagara Falls	5	4	0	29	32	10
Oshawa	2	3	3	37	40	7
Kitchener	1	6	2	47	48	4
Hamilton	0	8	3	36	59	3

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	8	1	1	61	25	17
Palestre N.	4	3	1	29	23	9
Mtl-Nord	3	1	2	27	17	8
Sorel	1	6	2	33	62	4
Laval	0	0	1	17	49	1

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	7	2	0	38	27	14
N.-D.-G.	5	3	2	56	28	12
Verdun	5	1	1	42	30	11
Lachine	3	3	0	34	25	6
Valleyfield	1	8	2	21	55	4

LIGUE MONTREAL Jr

	G	P	N	P	C	Pts
Villeray	4	0	2	19	7	10
Sts-Martyrs	4	0	2	16	10	10
St-Michel	2	1	2	15	13	6
Rosemont	0	4	1	6	19	1
Mtl-Nord	0	2	1	6	10	1
Rangers	0	3	0	5	10	0

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Lachine	4	1	1	24	11	9
Lakeshore	4	0	1	20	7	8
N.-D.-G.	3	4	0	23	36	6
Verdun	2	2	1	17	13	5
LaSalle	0	4	1	13	25	1
Outremont	0	7	0	16	42	0

(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Ahunt.-Imm.	4	1	0	24	14	8
St-Laurent	3	3	0	36	36	7
Palestre N.	3	4	0	22	28	6
V.-Mt-Royal	2	0	0	14	5	4
St-Lambert	1	1	2	14	14	4

Depuis 19 ans . . .

PROVIDENCE. (UPI) — Fern Flaman, joueur-instructeur des Reds de Providence de la Ligue Américaine, est professionnel depuis 1944 alors qu'il a fait ses débuts avec les Bruins de Boston

Activité à Laurel

LAUREL, Md. (PA) — Trois chevaux de derrière le rideau de fer se sont entraînés sous la pluie, hier, en vue de la course internationale Washington, dotée d'une bourse de $150,000, lundi prochain.

Impérial, un cheval de trois ans de Hongrie, a été le plus impressionnant du trio. Il a pris 1:04 pour couvrir les cinq huitièmes de mille sur un gazon mou à la piste Laurel.

Les deux chevaux russes, Bryansk et Ivory Tower, ont pris 2 3/5 secondes de plus pour la même distance.

L'arrivée hier après-midi de Christmas Island, d'Irlande, et Espresso, d'Angleterre, laisse seulement Ferumbras, du Venezuela, encore non arrivé parmi les invités chez les 10 inscrits. Ferumbras est attendu demain.

Combat remis à Londres

LONDRES. (AFP) — L'organisateur pugilistique londonien Jack Solomons a décidé d'annuler la réunion qu'il projettait pour le 26 novembre à l'Empire Pool de Wembley, dont les combats-vedettes devaient être le match Henry Cooper, champion britannique des lourds, contre l'Américain Jefferson Davis, et celui opposant l'Irlandais Gilroy à John Caldwell.

La défection de Gilroy et l'impossibilité d'organiser une rencontre de complément valable sont les motifs qui ont décidé Jack Solomons à prendre cette décision.

STETSON



Le BENTLEY - - -

C'est le choix de l'homme avisé, confiant de réaliser "une bonne affaire" en achetant un STETSON. Des millions d'hommes de par le monde connaissent cette marque et la tiennent en haute estime. Ils savent qu'elle signifie chic et qualité.

$20 et $25

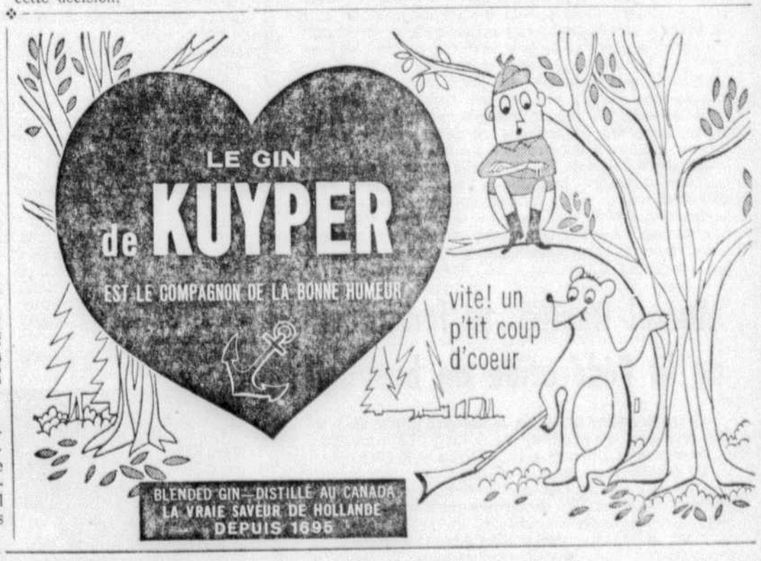
HUGH SCOTT LIMITED

1018 OUEST, rue STE-CATHERINE, près Peel

Ouvert VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.

LE GIN de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR



BLENDED GIN - DISTILLÉ AU CANADA
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
DEPUIS 1695

Rosemont subit son premier échec, 4-2, devant NDG

Les Bombardiers de Rosemont n'étaient pas invincibles !

En effet, puisque hier soir la seule équipe qui n'avait pas encore connu la défaite cette saison a plié l'échine devant les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce au compte de 4-2.

Les protégés de l'instructeur Jacques St-Jean ont pris une avance de 2-0 dans les six premières minutes de jeu, mais ils ont apparemment cessé de patiner par la suite car les Monarchs ont nivelé le compte avant la fin du premier engagement et, par suite d'une deuxième période au cours de laquelle aucune équipe n'a compté, les Monarchs ont enregistré deux buts sans réplique dans la période finale.

Ghislain Potvin a réussi deux buts pour les vainqueurs, les autres allant à Larry Pleau et à Bill Murray.

Claude Giroux et Denis Mercier ont compté les buts du Rosemont.

La Ligue Métropolitaine se réunira en séance spéciale, ce soir à l'hôtel Queens, à la demande des Braves de Valleyfield.

Selon un informateur, l'équipe de Valleyfield, qui connaît plus que sa part de déboires cette saison, réclamera l'abolition des deux sections du circuit McKellar afin que la ligue ne forme qu'une seule section.

Ainsi, s'ils obtiennent gain de cause (ce dont il est permis de douter) les dirigeants du Valleyfield espèrent avoir une meilleure chance de se classer dans les séries d'après-saison.

Présentement, le Valleyfield estime qu'il ne peut absolument pas rivaliser contre les quatre autres clubs de sa section, soit Lachine, Notre-Dame-de-Grâce et Verdun. Si la ligue ne formait qu'une seule section, le Valleyfield compterait finir en 7e ou 8e position et participer aux éliminatoires. Toutefois, dans la présente conjoncture, seuls les quatre premiers clubs de chaque section sont éligibles aux séries éliminatoires et Valleyfield affirme être éliminé d'avance.

A Valleyfield, les Castors de Montréal-Nord ont vaincu les Braves au compte de 8-0. Au cours des deux dernières joutes, les Braves ont alloué un total de 21 buts pendant qu'ils en ont enregistré qu'un seul. Ils ont subi un revers de 13-1 aux mains du Rosemont mardi dernier.

Gilles Papineau et Jean-Pierre Lafond ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun tandis que Bernard Tremblay, Daniel Gingue, Jean-Pierre Lafond, Bernard Mondoux et Gilles Bazinet ont réussi les autres.

La joute a été passablement rude alors que 13 punitions mineures, deux majeures et une pour mauvaise conduites ont été imposées, soit un total de 46 minutes.

Ce fut une toute autre histoire au centre Sauvé alors que seulement quatre punitions ont été décernées par l'arbitre Dick Munn, deux pour obstruction, une pour avoir retenu et l'autre au Rosemont pour avoir eu un joueur de trop sur la glace.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Bos.	N.Y.	Dét.	Chi.	Tor.	B.	A.	Pts
Béliveau	0—2	1—6	4—3	0—4	0—1	5	16	21
Geoffrion	2—1	2—2	1—3	1—1	0—0	6	7	13
Balon	0—1	3—1	3—1	2—0	0—0	8	3	11
Ferguson	2—2	1—1	0—3	1—0	0—1	4	7	11
Richard	1—0	0—3	0—1	0—0	1—2	2	6	8
G. Tremblay	0—0	2—1	1—0	1—0	2—0	6	1	7
Hicke	0—0	1—1	1—1	0—0	1—1	3	3	6
Rousseau	0—1	1—2	0—1	0—1	0—0	1	5	6
Laperrière	0—1	0—2	0—0	0—1	0—1	0	5	5
Provost	0—0	0—0	0—1	1—1	0—1	1	3	4
Harper	1—0	0—1	0—0	0—1	0—1	1	3	4
J.-C. Trembaly	0—0	0—0	0—1	0—1	1—0	1	2	3
Berenson	0—0	0—0	1—1	0—0	0—0	1	1	2
Backstrom	0—0	0—0	0—0	0—2	0—0	0	2	2
Talbot	0—1	0—0	0—0	0—0	0—0	0	1	1

Emotions!
CE SOIR 8 h. 15
DIMANCHE 2 h. 15
Pas de courses le jeudi



BLUE BONNETS

Assistez aux courses en dinant au "LE CENTAURE" Réservations : 735-2680

Votre sceau de satisfaction

par MONTRÉAL BUICK

PONTIAC
BUICK
ACADIAN
VAUXHALL

SUR STE-CATHERINE, À L'OUEST D'ATWATER

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
75	Abitibi	49¾	49⅛	49⅛
—	Abitibi p	24⅜	24⅜	—
—	Algoma	59	59	—
—	Alumin	27	26⅞	—
50	Alum 4¼ p	40¾	40¾	40¾
—	Alum 1 p	22⅛	22⅛	—
—	Alum 2 p	47⅜	47⅜	—
—	Ang T 4½ p	45½	45½	—
—	Ang-T 265 p	53	52⅜	—
—	Ang T 2.90 p	53½	53½	—
—	Argus	12	12	—
—	Argus 2.50 p	52	52	—
—	Argus C p	9⅜	8⅜	—
25	Asbestos	24	24	24
—	Atl Suz	18¼	18¼	—
—	Atl Suz A	23½	23½	—
—	Atl Suz p	102	102	—
—	Bail S 5¾ p	25	25	—
—	Banq CN	79½	79½	—
—	Banq Imp	62¾	62¾	—
75	Banq Mont	63¾	63¾	63¾
—	Banq NE	72	72	—
20	Banq PC	53½	53½	53½
100	Banq Roy	73½	73½	73½
—	Banq Tor-D	61¾	61¼	—
—	Bath Pw	17½	17⅜	—
—	Bath Pw A	53	53	—
180	Bell Phone	54⅛	54	54
—	Bow Cor 5	51½	51½	—
—	Bow Cor Pr	51¼	51¼	—
—	Bow Merey	6½	6½	—
125	Bow Paper	6⅜	6⅜	6⅜
22	Brazil	240	240	240
25	BA OIL	27⅜	27⅜	27⅜
—	BC Forest	23	22⅞	—
—	BC Power	24⅜	24⅜	—
—	BC Phone	56½	56½	—
—	Brockvl Pr	7⅜	7⅜	—
—	Brown	15⅜	15⅜	—
—	Bruck "A"	25	25	—
—	Bruck "B"	8⅜	8⅜	—
—	Bulolo	5	5	—
400	Cal Pow	20⅜	20⅜	20⅜
—	Can Cem Pr	27½	27½	—
715	C Do Sug	25	25	25
—	Cl Fndry	22⅜	22⅜	—
—	Can Malt	20½	20½	—
—	C Safew	96	96	—
—	C S L	57	57	—
—	C S L pr	13⅜	13¼	—
—	Can Wire	12½	12½	—
200	Aviation	11⅜	11¼	11⅜
2640	C Brew	10¼	10¼	10¼
—	C Brew Pr	50⅜	50⅜	—
—	C Brew B	52¾	52¾	—
—	C Br Alum	9	9	—
—	C Bronze pr	54¾	54¾	—
1025	Chemcell	13¼	13¼	13¼
—	Id 1.75 pr	37	37	—
—	Id 1.00 pr	21⅛	21	—
200	C Che wts 6 10	6 05	6 10	
—	C Convert	51¼	51¼	—
—	Citbracrb	16⅝	16⅝	—
25	Can Foun 3 90	3 90	3 90	
—	C I L	18	18	—
—	C I L pr	82½	82½	—
—	C Int Pow	15½	15½	—
—	C Int Pr pr	47¼	47¼	—
—	C Marconi	385	385	—
700	C Pa Prod	13	13	13
935	CPR	36⅛	36	36
—	C Pet Pr	13	13	—
—	C Vickers	21	21	—
—	Cap Wire	7	7	—
200	C Del Rio	735	750	755
—	Chrsler	96½	96½	—
300	Coghlin	6	5⅞	6
500	Col Cell	9	9	9
9150	Cons MS	29½	29½	29½
—	Cons Text	8	8	—
—	Cons Glass	12¾	12½	—
250	Corby A	18½	18½	18½
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Crain R L	14½	14½	—
—	Cr Foncier	28	27¼	—
—	Cr Zell A	27½	27½	—
—	Denison	10¼	10¼	—
—	Dist Seag	50¾	50¾	—
—	Dome Pete	14¾	14¾	—
—	D Bridge	16¾	16¾	—
—	D Coal Pr	17	17	—
—	D Corset	25	25	—
—	D Fndry	67	67	—
100	D Glass	17¾	17¾	17¾
—	D Glass Pr	20	20	—
—	D Lime	6	6	—
—	D Li Wrts	2	2	—
—	D Steel	15	15	—
200	D Stores	15⅞	15⅞	15⅞
235	D Tar	17	17	17
200	D Text	21	21	21
—	D Text Pr	150	150	—
—	Donohue	24	24	—
300	Du Pont	40	40	40
—	Dupuis A	10⅝	10⅝	—
—	Eddy Mat	38	38	—
—	Enam A	7	7	—
—	Enam B	2	2	—
150	Falcon	54⅜	54⅛	54⅜
—	Fam Play	19	19¼	—
—	Fleetwo	21	21	—
—	Ford	56½	56½	—
—	Fraser	28¼	28¼	—
—	Fr Pete Pr	295	295	—
—	Frosst A	18	18	—
—	Gen Dynam	28?	28?	—
—	Gen Motors	95	95	—
—	G S Wares	12¼	12¼	—
—	Gr Br C In	12	12	—
—	Gr Br C p	48	48	—
250	G L Paper	22	22	22
—	Handy An	12	12	—
—	Hawk Sid	6	6	—
—	Hollinger	27¼	26?	—
—	Home Oil "A"	13?	13?	—
—	Home Oil "B"	14½	14½	—
645	Horne Pf	255	255	255
—	H Smith p	42?	42?	—
—	Hud Bay MS	58	58	—
—	Hud Bay C	14¾	14¾	—
—	Husky Oil	6	6	—
5	Imp Oil	42¾	42¾	42¾
25	Imp Tob	14	14	14
760	Ind Accep	24	23¾	24
—	I Ac 4.50 Pr	97	97	—
—	Inland Gas	6½	6½	—
—	I Bronze Pr	28¼	28¼	—
50	Int Nickel	67¾	67½	67½
—	Int Pap	36½	36⅜	—
—	Int Util	23½	23¼	—
—	Int Util Pr	48	48	—
—	Interp P L	84	84	—
—	Iro Glass Pr	9½	9½	—
400	Jamaica PS	10¼	10¼	10¼
700	Labatt	17	16⅞	17
—	Laura Sec	16¼	16¼	—
—	Laur F 1.40	13½	13½	—
—	Laur F 6¼	25	25	—
—	Laur F 200	38¼	38¼	38¼
z25	Lewis Bros	7¼	7¼	7¼
—	Loblaw A	7¼	7¼	—
200	Loblaw B	7⅜	7⅜	7⅜
300	Loeb Inc	20⅜	20⅜	20⅜
—	MacLaren A	22	22	—
1220	MacM.-Pow	25½	25½	25½
—	Mail pr	95	95	—
—	Maritim Tel	22	21½	—
825	Mass F	16	16	16
—	Mss F 5½p	108	108	—
—	Met Str.	8	8	—
—	Miron p	11	11	—
—	Mitch R A	7	7	—
40	Molson A	28¾	28¾	28¾
z10	Molson B	29¾	29¾	29¾
—	Mtl Loco	12	12	—
1000	Mtl Trust	104	104	104
50	Moore Corp	51½	51	51
—	Morse R. A	10¼	10¼	—
—	Morse R. B	6½	6½	—
—	Nat Drug	16¼	16¼	—
—	NFLD Lst	11	11	11
20	Noranda	27½	37½	37½
—	N Ont Gs	18½	18½	—
—	NS Light	24¾	24¾	—
—	Ogilvie	14¼	14	—
—	Ogil Pr	37½	37½	—
—	Ont Stl	20½	20¼	—
—	Pac Pete	12	12	—
—	Pag Hers	19	19	19
—	Penmans	29	29	—
—	Placer	28¼	28¼	—
200	Pow Crp	10¾	10½	10¾
50	Price Br	36¼	36¼	36¼
10	Price Pr	87	87	87
—	Prov T Pr	49½	48½	—
—	QN Gas	7¾	7½	—
—	QN Gs P	103¼	103¼	—
—	Q Ind Prod	44½	44½	—
—	Q PH 61 P	20⅜	20⅜	—
—	Reed Paper	8¾	8⅜	—
—	Reitman's	12¼	12¼	—
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
100	Rio Algom	14⅞	14⅝	14⅜
—	Rolland A	8⅜	8½	—
—	Rothmans	9	9	—
—	Russel "A"	10	10	—
—	Rockwell	45¼	45¼	—
—	S L Cem A	17¼	17¼	—
—	S L Corp	21⅜	21⅜	—
—	SL CPAP	102	102	—
—	Salada F	11¼	11¼	—
—	Scott LaS	7	7	—
—	Shw Ind	5¼	5¼	—
—	Shaw 4 pr	44½	44½	—
—	Shell InvP	27	27	—
—	Shell I W	600	600	—
300	Shell Oil	16⅜	16⅜	16⅜
—	Sher Will	25	25	—
—	Sher W P	133	133	—
200	Shop&Save	11⅛	11	11
—	Sicard	9¼	9¼	—
100	Sicard Pr	20	20	20
—	Simpsons	37	37	—
—	S'mines Pr	13½	13½	—
75	Southam	29¾	29¾	29¾
—	Std S Stl	11¾	11¾	—
325	Steel Can	22⅞	22⅞	22⅞
—	Steinbg 'A'	22	22	—
—	Steinbg pr	102½	102½	—
100	Texaco C	53¾	53⅜	53⅜
235	T Fin 'A'	11¼	11¼	11¼
—	Tr-Can Corp	9¾	9¾	—
625	Tr-Can PL	35¼	35¼	35¼
—	Tr Mt PL	14¼	14	—
—	Triad Oil	1 50	1 50	—
—	Turnb El P	22	22	—
—	UN Steel 4	25	4 25	—
25	Walk G W	58	58	58
—	W & Kn	63	63	—
—	W Coast T	15¾	15⅝	—
—	W Pac Pd	19	19	—
—	Weston 'A'	16¼	16¼	—
—	Ws 'A' dr 8	45	8 45	—
—	Weston "B"	17¼	17¼	—
—	Wstn 6 pr	108¼	108¼	—
—	Zeller's	34⅛	34⅛	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11h.
—	Ajax	13	13	—
—	Alpha	200	200	—
—	Alpha "A"	375	350	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4	15 déc.	1963	99¾ 100¼
3¾	1er sept.	1965	99 99½
4½	15 déc.	1966	99½ 100½
2¾	15 juin	1968	93 94
5½	1er juillet	1969	102½ 103½
4¼	1er sept.	1972	94½ 95½
5½	1er oct.	1975	102½ 103½
3¼	1er juin	1976	83¼ 84¼
4½	1er sept.	1983	92 93
3	Perpetuels		66 68
CNR 5½	15 déc.	1964	102 103
CNR 4½	1er av	1987	99 100
CNR 5½	1er an.	1973	106 107
CNR 4	1er fév.	1981	86 87
CNR 5	1er août	1987	97 98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F	5½	1963	99 101
BC Electric	5¼	1988	94 95
BC Electric	3¾	1969	92½ 93½
BC Electric	3¾	1967	94 96
BC Electric	5¾	1977	100 102
BC Po 5 15 sept.		1982	92½ 93½
Manit 5¾ 15 jan.		1981	100¾ 101¾
NB 3½ 15 sept.		1963	97 98
NB 5¼ 15 déc.		1966	95 96
Newfnd 6 1er fév.		1981	99 101
N Ss 5¼ 1 sept.		1982	96½ 97½
N Sc 3¾ 15 juin		1965	97½ 98½
Ont. 3 15 avril		1965	97½ 98½
Ont Hy 5¼ nov.		1983	98½ 99½
Ont Hydl 4 mars		1998	89 99
Ont 5¼ 1 oct.		1963	98¼ 99¼
Q. 5¼ 1er août		1965	95 96
Que 5½ 1 juin		1980	93 99
Que 6 1er août		1982	102½ 103½
Q Hyd 3¾ 1 mars		1975	81 86
Que 4¾ 15 jan		1977	92¾ 93¾
Que 5¾ 1 fév		1986	100½ 101½
Québec 6 1 août		1972	102 103
Q Hyd 5¼ 1 nov		1983	99 —
Sask 5½ 10 mars		1982	98¼ 99¼
Shaw WP 3½		1970	89 90½
Shaw WP 4¾		1976	90 93
Shaw WP 5½		1972	99½ 100½
MUNICIPALITES			
Mtl 3 1er nov.		1973	82½ 84½
Mtl 5½ 1er déc.		1931	95 97
T. Mét. 5½ 15		1962	98 100
Ott. 3¼ 2 juil		1980	93 100
Van 6 15 juin		1980	100 102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P & 4½		1966	105 107
Brazilian T. 4½		1967	70 74
Can Delhi 5½		1973	96 98
Cdn Utilities 5¾		1977	123 128
Grand Lines 5½		1977	100 —
Home Oil 5¼		1971	100 —
Home Oil 6		1976	123 127
Inla Cement 4½		1978	91 —
Inland N Gs 5¼		1977	97 99
Loblaw 4¾		1976	117 —
Pac Pete 5		1977	108 111
Simpson's 5		1976	148 —
Simpson's 5½		1979	107½ 109½
Steinberg Pr 6		1962	100 —
T.C.P 5		1968	136 139
TCP In Not 5½		1987	220 —
Triad Oil 4¾		1971	91 93
Utd Town E 6¼		1961	122 —
Westcoast 5½		1988	104 106
INDUSTRIES			
Alb. Gas Th 5¼		1981	95½ 97½
Abit P P 6¼		1977	102 105
Algoma Steel 5¼		1978	96 98
Alum of Can 4½		1973	93 94
BA Oil 5¾		1977	96½ 98
C.B. Alum 5¾		1980	99½ 100¾
Cdn Brew 5		1983	93½ 94½
Cdn Brew 5½		1986	98 100
Can. Chem 5¼		1971	99 100
Can Cement 5¼		1976	97 98
C I L 5¼		1977	100½ 101½
CPR 3¾		1972	88 89
CPR 5		1983	93½ 95
Crédit Fonc 5½		1974	97½ 99½
Dom Tar 5¼		1978	96 98
Dom Stores 5½		1976	98 99½
Dom Textile 4		1966	96½ 97½
GM Accept 4¾		1969	96 97
Imperial Oil 3		1969	90 92
Indus Accept 5¾		1982	99 100½
Loblaw Groc 6		1977	101 103
Massey Ferg 4½		1976	94 95
Reynolds Al 5¾		1976	99½ 100½
Shell Oil 4¼		1978	90½ 100½
Shell Oil 5¾		1978	100 102
St Law Corp 5		1978	94 95
Simpson's 4¾		1973	96 98
Steinberg 5¼		1972	98 99
T. T. 5.05		1967	100 101
Traders Fin 5¾		1974	99½ 100¾
Weston Geo 4¾		1971	95 96
SERVICES PUBLICS			
Anglo Teleph 6		1963	101 —
Avalon Tel 3½		1966	93½ —
Bell Telephone 3¾		1964	84 85
Bell Teleph 5½		1984	100 101
Bell Teleph 6½		1978	105 106½
Bowat Pow 3¾		1980	83 —
Brazil Trac 4¾		1970	70 73
BC Telephone 5¼		1983	95 97
Caig Power 3¼		1972	85½ —
Cdn Electric 4		1968	91¼ —
Cdn W Nat 5¾		1982	100 —
Consum Gas 5¾		1977	99½ —
East Lt & P 4		1969	90 —
Gt Lt & Pwr 5¾		1977	100 102
Marit Electric 4		1975	84 —
Nfld Lt & P 4½		1974	89½ —
Nfld Lt & P 5½		1979	96½ —
N On N Gas 5½		1982	99½ —
N Telephone 6		1981	101 —
Power Corp 5½		1977	98½ 99½
Power Corp 5½		1981	98½ 99½
Q Nat Gas 5¾		1985	93 95
Que Tel 7		1977	101½ —
Steinberg 6		1962	100 102
Union Gas 5		1977	95 97
Union Gas 5¾		1981	100 102
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 5		1978	94 —
Eaton's Real 3½		1968	93 94
Eaton's Realty 5		1978	94 96
Lob. Leased 5½		1963	98½ 100

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	50	4.00
Algoma Steel	*	1.60	58	2.75
Aluminium	*	.60(k)	27	2.22
Argus Corp	*	.30	12	2.50
Bell Tel	*	2.20	54	4.07
B A Oil	*	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	23	2.60
Bldg Prod		.20	26	3.56
C & D Sugar	*	1.00	25	4.00
boni incl		1.20	25	4.80
Can Cement	*	1.20	25	4.80
Can Iron Fdy	*	1.00	22	4.54
Can Malting	*	.90	22	4.09
Cdn Chem		.30	13	2.30
Cdn Brew	*	.60	18	3.33
CIL	*	.60	18	3.33
Cdn Vickers	*	1.00	21	4.76
CPR	*	1.50	35	4.28
Cons Paper	*	2.70	59	5.12
Dist Seag	*	1.80	53	3.39
Dom Bridge	*	.40	17	2.35
D Fndry & S	*	1.60	68	2.35
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.50	16	3.12
Dom Oilcloth	*	1.20	27	4.44
boin incl.		1.30	27	4.81
Dom. Tar.	*	.80	17	4.70
Dom Textile	*	.80	21	3.80
boni incl.		1.00	21	4.76
Donohue		1.00	24	4.16
Du Pont	*	.80	40	2.00
Dupuis "A"	*	.55	11	5.00
Foundation	*	.50	8	6.23
Fraser	*	1.00	25	4.25
boni incl		1.40	28	5.00
Gt Lakes P	*	.60	22	2.63
Imp Oil	*	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.05
Ind Accept	*	1.00	23	4.34
Intl Paper	*	1.00	35	2.85
Interp Pipe	*	3.00	65	4.54
boni incl.		3.20	65	4.92
Labatt	*	.55	12	4.59
Laura Secord	*	.10	2	5.00
MacLaren P & P	*	1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	25	4.00
Massey Ferg	*	.50	16	3.12
Molson "A"		1.00	28	3.56
Molson B		1.00	30	3.33
Moore Corp	*	1.10x	51	2.15
Nat Drug	*	.80	16	5.00
Ogilvie Flour	*	.60	14	4.28
Paze-Hersey		.90	19	4.73
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	*	.65	10	6.50
Price Bros	*	2.00	37	5.40
Roland Paper A		.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Southam		1.00	29	3.44
Steel of C	*	.70	23	3.04
St. Law Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco Can	*	1.60	53	3.01
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Viau Ltée	*	.80	12	6.66
Kaik-G & W	*	1.60	58	2.75
boni incl		2.00	58	3.44
Zeniers		1.40	34	4.11
BANQUES				
Can Imp	*	2.00	64	3.12
boni incl.		2.25	64	3.51
Can Nat	*	2.00	79	2.53
boni incl.		2.20	79	2.78
Montreal	*	1.05	65	3.00
boni incl.		2.15	65	3.30
Nouv Ecosse	*	2.20	72	3.05
boni incl.		2.45	72	3.40
Provinciale	*	1.40	54	2.59
boni incl		1.45	54	2.68
Royale	*	2.40	74	3.24
boni incl.		2.55	74	3.44
Tor-Dom		2.00	62	3.22
boni inc.		2.05	62	3.38
PRIVILEGIEES				
Crianese $1.75	*	1.12½	28	4.50
Crianese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Cement	*	1.30	28	4.64
Dom Glass	*	.70	19	3.68
Du Pont	*	1.75	84	4.46
Ogilvie Flr	*	1.75	38	4.60
Power C. 4½%	*	2.25	45	5.00
Weston 4½%	*	4.50	97	4.63
MINES				
Asbestos	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.60	26	6.09
Cons Smelt	*	.60	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	28	2.85
Falconbridge	*	2.00	54	3.70
boni incl		2.50	54	4.62
Hollinger	*	.60	26	2.30
Hudson Bay		3.00	55	5.45
Int Nickel	*	2.20	68	3.23
boni incl	*	2.40	72	3.32
Kerr-Addison	*	.60	63	3.49
Noranda	*	1.20	38	3.15
Quemont	*	.90	10	9.00

*Placement eligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes, d'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

fruits et LEGUMES

Voici transmise par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : Wolfe River $1.50, McIntosh $1.75 à $2, McIntosh tombées $1 à $1.25, Cortland $1.75, fameuses, $1.50, réfrigérées $2.25 à $2.50 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.75 les 50 livres, 40 à .50 la douzaine de paquets.

Brocoli : $2 la douzaine.

Carottes : .35 à .40 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres et $1.90-$2.00 le cello.

Céleri : $1.75 à $2 le cageot.

Choux : .90 à $1 les 50 livres.

Choux rouges : $1.50 le cageot.

Choux de Savoie : $1.50 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3 les 16 pintes.

Choux chinois : $1 à $1.25 le cageot.

Choux fleurs : $1 à $2.00 la douzaine.

Courges : marrow $1, pepper $1.50 le minot, hubbard $2.50 la douzaine.

Laitue : iceberg, $1 à $1.25, chicorée, escarole $1 à $1.25 le cageot.

Navets : no 1 $1.25 à $1.50, no 2 $1 les 50 livres.

Oignons : jaunes no 1 $1.50 à $1.75 no 2 $1.25 les 50 livres, rouge $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.50 à $3.50 le minot, $2.50 à $3 les 12 cellos de 50 livres.

Pommes de terre : .80 à .90 les 50 livres, $1.10 à $1.20 les 75 livres.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Poireaux : .40 à .50 la douzaine.

Les autos en Suède

En Suède, où la population est de 7,500,000 âmes, on compte 1,500,000 autos.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois extra-gros .48 à 49; A-gros .46; A-moyen .35; A-petits .28; B .39; C .30.

Beurre : arrivages courants 92 pts, admissible 50¾; non admissible 50¾.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 36, coloré 36½.

Pommes de terre nouvelles en gros : Québec $1.10 à $1.20 les 75 livres, .80 à .90 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.45 à $1.50 les 75 livres, .90 les 50 livres, .24 à .26 les 10 livres Ile-du-Prince-Edouard $1.50 à $1.55 les a75 livres, .93 les 50 livres, .27 les 10 livres.

COURS DU DOLLAR

New York. — A l'ouverture des marchés, le dollar canadien était inchangé à 92 51/64.

La livre sterling était en hausse de 1.64 à $2.79 51/64.

Montréal — Le dollar américain était inchangé à $1.07¾. La livre sterling était aussi inchangée à $3.01½.

Début de séance mixte

MONTREAL — L'allure était irrégulière aujourd'hui à l'ouverture des Bourses de Montréal.

Il y avait assez d'activité.

Page-Hersey, Shop and Save, Téléphone Bell et Consolidated Paper ont tous progressé de ⅛.

B. A. Oil et B. C. Forest ont baissé de ¼ et Shell Oil, Banque royale, Dominion Stores et Great Lakes Paper ont perdu ⅛.

Dans les mines, Mount Pleasant a augmenté d'un cent. Saucon Development a baissé de trois cents et Tazin, d'un cent.

* * *

TORONTO — Les prix étaient irréguliers ce matin à l'ouverture.

Consolidated Paper et Price Brothers ont tous deux baissé de ¼ et Banque de Montréal, de ⅛. Trans-Canada Pipe Line a progressé de ⅛.

Gunnar était en hausse de cinq cents à $8.15 dans les métaux communs.

Du côté des titres spéculatifs, Consolidated Mogul était en hausse de cinq cents à $2.10. Central Del Rio a gagné cinq cents à $7.60 dans les pétroles de l'ouest.

* * *

NEW YORK — Les prix se raffermissent à Wall Street aujourd'hui.

Xerox dont on a annoncé le projet d'échange dans une proportion de cinq pour un et des dividendes doublées, était très actif ce matin; ce titre a gagné environ 10 points.

Chrysler et Du Pont ont augmenté de plus d'un point. United Aircraft et Radio Corporation étaient aussi en hausse d'environ un joint.

Les chemins de fer étaient généralement en hausse.

* * *

LONDRES. — Le marché a accusé un léger déclin aujourd'hui.

Les valeurs de tout repos se sont ralliées en partie après avoir subi de petites pertes durant la séance d'hier.

Parmi les valeurs canadiennes, Abitibi et Noranda ont tous deux gagné deux points. Imperial Oil et Algoma étaient également fermes. Les banques canadiennes ont fait de sgains.

Les assurances et les banques anglaises ont baissé sur un large front; mais plusieurs de ces pertes ont été corrigées par la suite.

Les principaux perdants ont été ICI, Glaxo, Marks and Spencer, AEI, Bowater, Reed Paper, Guest Keen.

Dunlop, Woolworths, Courtaulds, English Electric et Bank Orgasiation ont réussi à se rétablir après avoir subi des pertes au début de séance. Hudson's Bay et Unilever ont gagné du terrain.

* * *

PARIS. — Les boursiers qui doivent se séparer pour trois jours à la fin de cette séance ne prennent évidemment pas beaucoup d'initiatives aujourd'hui.

Pourtant, par rapport à l'effritement à peu près général de la veille, les dispositions générales de la cote peuvent être tenues pour plus satisfaisantes. De petits raffermissements peuvent, en effet, être constatés dans de nombreux compartiments de valeurs françaises.

L'ensemble offre une physionomie assez irrégulière avec des fluctuations strictement individuelles et un manque absolu de cohésion.

On commente la petite reprise survenue hier à Wall Street après la réaction de mercredi mais il ne semble pas que les opérateurs trouvent là un thème particulier d'inspiration, pas plus d'ailleurs que dans d'autres composantes de la conjoncture.

Aux étrangères, les allemandes n'accusent que d'insignifiantes modifications mais les italiennes sont très bien disposées avec des avances appréciables de Snia Viscosa et Olivetti. Néerlandaises bien soutenues et britanniques sans affaires. Valeurs d'automobiles bien orientées aux transatlantiques. Les mines d'or sont généralement bien tenues.

cote des grains

7 NOVEMBRE 1963

WINNIPEG

Marché à terme

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE				
Déc.	79½	79½	79⅜	79⅜
Mai	82¾	—	—	82¾
Juil.	81¾	—	—	81¾
ORGE				
Déc.	1.15⅛	1.15⅜	1.15	1.15⅛
Mai	1.17⅜	1.18	1.17⅜	1.17⅜
Juil.	—	—	—	1.17
LIN				
Déc.	3.15⅛	3.16½	3.15⅛	3.16⅜
Mai	3.22⅜	3.23⅜	3.22⅛	3.23⅛
Juil.	3.19⅜	3.21	3.19⅜	3.21
SEIGLE				
Déc.	1.61¼	1.61¾	1.60¾	1.61⅞
Mai	1.64⅜	1.65⅜	1.64½	1.65⅝
Juil.	1.60¾	1.61⅞	1.60¾	1.61½
GRAINE DE COLZA				
Jan.	2.82	2.82½	2.82	2.82½
Mai	—	—	—	2.83½
Mai	—	—	—	2.85¾

Marché au comptant

AVOINE — 2 cw 78¼ ; ex 3 cw 75⅝ ; 3 cw 75⅜ ; ex 1 fourragère 75⅝ ; 1 fourragère 74⅜ ; 2 fourragère 71⅝ ; 3 fourragère 68⅝ ; fourragère mélangée 56.

ORGE —

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH 13 Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal

CE SOIR

4:00

2,7—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Tombalo
5—Father Knows Best
6—Quick Draw Mc Graw
8—Cartoonerville
10—A-B-C
12—Surprise Party

4:30

2,4,7—La Boîte à surprise
3—Hornpopper Presents
5—Trailmaster
6—Sea Hunt
10—Zoo du capitaine Bonhomme

4:45

3—Bozo

5:00

2,4,7—Ti-Jean Caribou
3—Current Events Quiz
6—Razzle Dazzle
7—Ivanhoé
8,13—Sir Lancelot
12—Yogi Bear

5:30

2—Enquêtes Jobidon
3—I led 3 lives
4—Dessins animés
5—Party Time
6—Lone Ranger
7—Plus on est de fous
8,12—Mickey Mouse Club
10—Remous

6:00

2—Jeunesse oblige
3—World of sports
4—Horaire — Nouvelles — Sports
5—Rocky and his friend
6—Montreal Magazine
7—Melody Ranch
8—Surfside 6
10—Télé-Métro
12—A Kin To Win

6:15

3—Weatherwise
5—News — Bill Hunter

6:30

2—Téléjournal
3,12—News
4—Microsillon
5—Huntley - Brinkley
6—Hollywood and the Stars
7—Télé-Bulletin

6:45

2—Edition Métropolitaine
3—Walter Cronkite — News
4—Pignon sur Rue
7—Météo — Sports

6:50

8—News & Weather
10—Sport-image

7:00

2—Aujourd'hui
3—You can quote me
4—Panorama
5—Price is right
6—CBC TV News
7—Bonsoir Copain
8,13—The Edgar Wallace Mystery Hour
10—Nouvelles
12—The Bill Dana Show

7:15

10—Ciné-Roman "Alexis, gentleman chauffeur"

7:20

6—Sports

7:30

3—Great Adventure
4—Police des plaines
5—Sunset Trip
6—Projection
7—Les hommes volants
10—En première : "Taverne de la Nouvelle-Orléans"
12—Petticoat Junction

8:00

2,4,7—Adèle
6—Country Hoedown
8,12—Think of a Word

8:30

2,4,7—Cinéma International "Les fous du Roi"
3—Route 66
5—Bob Hope presents
6—The defenders
8,12—Andy Griffith Show

9:00

8,12—Jack Benny Program

9:30

3—Twilinght Zone
5—Harry's Girls
6—Telescope
8,12—Let's Sing Out
10—Les têtes des autres

10:00

3—Alfred Hitchkock
5—Jack Paar Show
6—The Nurses
8,12—Breaking Point
10—Alors Raconte

10:15

2,4,7—La politique provinciale

10:30

2,4,7—Téléjournal
10—Un air d'accordéon

10:45

2—Supplément régional — Sports
7—Cri-Cri
10—Nouvelles

11:00

2—Cinéma : "Légion étrangère"
3,5,6—News
4—La boite aux images — "Le secret du chandelier"
7—Dernière édition
8,12—National News

11:10

10—"Edouard et Caroline"

11:15

3—Weather
6—Viewpoint
7—"La scandaleuse de Berlin
8—Night Beat
12—Pulse

11:20

3—"Weather"
6—Final Edition

11:30

3—"Mr. Imperium
5—Tonight Show
6—Friday Première : "Five Fingers"
8,13—Big Movie: "Deception"
12—Pierre Berton Show

12:00

12—Pajama Play House : "The devil and Daniel Webster"

1:00

8—Picture Page

1:10

8—Reflections

DEMAIN MATIN

8:00

3—Captain Kangoroo

8:15

2,4—Musique

8:30

12—The Sound of 12

8:45

2,4,7—Cours universitaires "Chimie générale"

9:00

3—The Alvin Show
6—Telecourse for teachers
8—En France

9:15

5—Salvation Army
12—The Liberal Arts

9:30

2,4,7—Cours universitaires : "Théorie et critique du fédéralisme"
3—Tennessee Tuxedo
5—Ruff and Reddy Show
6—University Credit Course
8—Morning Movie "Best of the Blues"
12—The Three Stooges

10:00

3—Quick Draw McGraw
5—Hector Heathcote
6—Live and Learn
12—Lion's Mammoth TV Auction

10:15

2,4,7—Cours universitaires : "Probabilités et statistiques"

10:30

3—Mighty Mouse Playhouse
5—Fireball XL-5
6—Cuisine 30
10—Coquetel Musical

11:00

2,4,7—Pépinot
3—Rin-Tin-Tin
6—Sandy 'n Co.
8—Kiddo
12—The Sound of 12

11:15

12—Meditation — News

11:30

2,4,7—Anm-Stram-Gram
3—Roy Rogers Show
5—Fury
12—The Liberal Arts

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00

2,4,7—Les Croquignoles

1967 un TV POUR UN MOIS A PARTIR DE $8
MID-TOWN TV
1240 MANSFIELD 866-6669

radio télévision

JACQUES KEABLE

UN théâtre télévisé de Jean-Robert Rémillard sera présenté, dimanche soir, à Radio-Canada. Il s'agit de "L'Amour des deux orphelines".

Histoire de collégiens et de collégiennes : un collégien vantard se voit obligé, par honneur, de justifier ses vantardises amoureuses. Avec un confrère timide, il tentera la conquête de deux orphelines qui, grâce à l'auteur, se trouvent à résider au collège où sont inscrits les deux collégiens. Pourquoi ? Parce que les deux jeunes filles sont orphelines et, pour comble de bonheur, nièces d'une religieuse qui est au collège et qui les a accueillies...

Jean Dumas réalisera l'émission, qui mettra en vedette Margot Campbell et Geneviève Bujold dans les rôles des deux orphelines; les deux amoureux seront Jean Besré et Réjean Lefrançois.

●

SIGNALONS, à "Champ Libre", demain soir, la diffusion d'un documentaire sur l'Alaska, des images d'un petit village situé près de Rimouski et qui se nomme "Esprit-Saint", des reportages sur le Congo ainsi que sur un petit village italien.

Sur le plan de l'information toujours, deux autres émissions à signaler : "Caméra '63" fera écho à la première séance de la commission d'enquête su rle biculturalisme, connue sous le nom de "Commission Laurendeau-Dunton".

Dimanche soir encore, aux "Affaires Publiques", une discussion afin de déterminer s'il est souhaitable, pour un parti politique, d'obliger ses membres à la même allégeance sur le plan fédéral que sur le plan provincial.

Les invités seront Pierre Chaloult, Pierre de Bellefeuille et Jean-Louis Gagnon. C'est Raymond Charette qui dirigera le débat.

choix d'émissions

INFORMATION —

8:00 CBF — "L'Histoire à quatre voix." Le Régime anglais, avec Laurier LaPierre, Maurice Séguin, Jean Hamelin, et Fernand Ouellet, professeurs d'histoire. Animateur : Fernand Séguin. Aujourd'hui : le Rapport Durham. Texte du chanoine Groulx.

MUSIQUE —

8:30 CBF — "Festivals". Festival de Prague, musique pour cordes, percussions et célesta (Bartok); orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. Gyorgy Lehel. Sérénade en si bémol majeur K. 361 (Mozart); ensemble à vent tchèque, dir. Libor Pesek. Commentaires de Gilles Tremblay.

VARIETES —

6:00 Canal 2 — "Jeunesse Oblige." Au Centre de l'Immaculée-Conception. Animateur : Guy Boucher. Invités : Claude Gauthier et Ginette Reno.

Au canal 2

Colette Devlin et Pierre Dudan à "Bras dessus, bras dessous", lundi

Colette Devlin et Pierre Dudan s'en iront **Bras dessus, bras dessous** au réseau français de télévision, lundi soir, à 9 h.

Ils vous entraîneront tout probablement en mer, si l'on se fie aux titres des chansons au programme. Après l'entrée **Bras dessus, bras dessous**, le choeur, dirigé par Roland Séguin, chantera **Brumes**. Puis Colette Devlin fera escale **A l'enseigne de la fille sans coeur** et le choeur reprendra : **Faut pas faire le fin-fin.**

Ce sera ensuite au tour de Pierre Dudan qui vous entraînera **De Shanghai à Hambourg** et le choeur vous parlera des **Marins de Surcouf**. Puis comme tous les voyages ont une fin et qu'ils laissent généralement les gens mélancoliques, Colette et Pierre chanteront en duo leur **Mélancolie.**

Enfin, comme sur la mer, le capitaine est maître, le choeur de Roland Séguin nous présentera le **Capitaine Fantôme** et le **Capitaine sans boussole.**

Cotes morales des films à la TV

Voici les cotes morales des films présentés à la télévision, telles que préparées par l'Office Catholique National des techniques de diffusion.

CANAL 2
(vendredi)

11:00 a.m. — "Le cerf-volant du bout du monde". Tous.
1:00 p.m. — "Idylle au moulin". Adultes et adolescents.
8:30 p.m. — "Les fous du roi". Adultes, des réserves.
11:00 p.m. — "Légion étrangère". Adultes.

CANAL 10

12:45 p.m. — "Comanche". Adultes et adolescents.
7:30 p.m. — "La taverne de la Nouvelle-Orléans". Adultes, de nettes réserves.
11:10 p.m. — "Edouard et Caroline". Adultes, des réserves.

CANAL 10
(samedi)

1:00 p.m. — "Sainte Jeanne". Adultes.

les films ce soir

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.00 a.m. — Canal 2 : "Le cerf-volant du bout du monde" (Français, 1957). Conte fantaisiste avec Patrick de Bardine et Sylviane Rosenberg. Après avoir trouvé un cerf-volant venu de Chine, un garçonnet part en rêve vers ce pays lointain.

12.45 p.m. — Canal 10 : "Comanche" (Américain, 1955). Western avec Dana Andrews et Kent Smith. — Vers 1875, un officier américain entreprend des pourparlers de paix avec les Comanches.

1.00 p.m. — Canal 2: "Idylle au moulin" avec Marisa Belli, Franco Andrée et Maria Zandi. — Une meunière a adopté une jolie fille dont le fiancé est à la guerre.

1.15 p.m. — Canal 12 : "Aloma of the South Seas" avec Jon Hall, Dorothy Lamour et Lynne Overman. — Un roi noir fait éduquer son fils aux Etats-Unis. Quand le roi meurt, le fils retourne à son pays natal et fait face à la révolte.

7.30 p.m. — Canal 10 : "La taverne de la Nouvelle-Orléans". Américain, 1950. Mélodrame avec Erroll Flynn et Micheline Presle. — Une fière créole rêve de devenir une grande dame.

8.30 p.m. — Canal 2 : "Les fous du roi" (Américain, 1950). Etude de moeurs avec Broderick Crawford et John Ireland. — Un homme bon et intègre est corrompu par la politique.

11.00 p.m. — Canal 2 : "Légion étrangère (Américain, 1948). Drame d'espionnage avec Dick Powell et Marta Toren. — Un agent du service d'espionnage américain se joint à la Légion Etrangère pour démasquer un criminel de guerre nazi.

11.10 p.m.—Canal 10: "Edouard et Caroline" (Français, 1951). Comédie de moeurs avec Anne Vernon et Daniel Gélin. — Deux jeunes conjoints de milieux différents viennent près de se séparer à la suite d'une querelle.

11.15 p.m. — Canal 7 : "La scandaleuse de Berlin" (Américain, 1948). Comédie avec Marlene Dietrich et Jean Arthur. — Un comité du gouvernement vient enquêter sur la conduite des troupes d'occupation à Berlin.

11.25 p.m. — Canal 3 : "Mr. Impetrium" (1951) avec Lana Turner, Ezio Pinza et Debbie Reynolds. — Une vedette d'Hollywood renoue de vieilles relations sentimentales avec un prince qui depuis est devenu roi.

11.33 p.m. — Canal 6 : "Five Fingers", film d'espionnage avec James Mason et Danielle Darrieux.

Minuit — Canal 12 : "The Devil and Daniel Webster". Comédie dramatique avec Edward Arnold, Walter Huston et Simone Simon.

SAMEDI

1.00 p.m. — Canal 10 : "Sainte Jeanne" (Américain, 1956). Drame avec Jean Seberg et Richard Widmark. — La vie de Jeanne d'Arc.

8—Saturday Movie : "Tonight at 8.30

1:45

3—Football
12—"Beau Geste"

2:00

5—Captain Gallant

2:30

5—Touchdown

3:00

5—This is the life
10—Sur le matelas
8,13—Saturday Date
12—Like Young

3:30

2—Le golf et ses étoiles
5—Get Set Go
4—Le tapis vert
6—Window on The World
7—Entrée des Artistes

4:00

4—Quilles Inter-Cités
5—Cartoons
6—Nuclear Power demonstration
10—La Rampe Sportive
12—Football Forecast

4:30

2,7—20 ans Express
4—Quilles Inter-Cités
5—Big Picture
6—Amateur Sports Magazine
8,13—We want an answer
10—Centre des Loisirs
12—Can. Pro. Football

3—Sky King
5—Lazy L. Ranch
6—King's and Queens
8—Aircraft in Forest Fire Control
12—We want an answer

12:30

2—ncou
3—Do You Know
4—De tout-de-tous
5—Bullwinkle
7—Première Edition
8—Bugs Bunny
12—Let's Find Out

12:45

7—Midi-Sport
10—Ouverture — Manchettes Horaire

1:00

2—Football canadien
3—TV University
4—Football
5—Exploring
6—CFL Football
7—Football
8—Junior Auction
10—Cinéma : "Sainte-Jeanne"
12—Saturday Surprise Party

1:30

3—Collegiate Kick off

A&P vous appelle à CKAC

Pour la première fois, un homme gagne la cagnotte

Les animateurs de l'émission "A&P vous appelle" Errol Malouin et Jean Rafa ont eu la surprise de leur vie, récemment, alors qu'un homme s'est mérité la cagnotte de leur émission. On sait que ces animateurs s'adressent habituellement aux femmes, puisque leur émission est diffusée tous les après-midis de 2 h. 05 à 2 h. 30. Le gagnant est M. Joseph Millette, 1762 rue Dorion à Montréal. En plus des nombreux prix de la cagnotte, M. Millette s'est mérité des bons d'achat d'une valeur de $70. et l'honneur d'être le premier homme à gagner la cagnotte de l'émission "A&P vous appelle" de CKAC.

Prix spéciaux

A cette occasion également les animateurs Errol Malouin et Jean Rafa remettaient les deux prix spéciaux offerts chaque mois. Cette fois là cependant ce furent bien des femmes qui les remportèrent. D'abord Mme A.-R. Simoneau, 7031 Marquette, s'est vu attribuer une magnifique étole de vison d'une valeur de $500. Les animateurs téléphonèrent également à Mme Irène Rodrigue, 6835 rue de St-Vallier, pour lui apprendre qu'elle pouvait choisir un prix entre une sécheuse à vaisselle, un téléviseur ou un appareil stéréo.

Errol Malouin et Jean Rafa offrent toujours quatre bons d'achats de $10 chaque jour et des prix spéciaux chaque semaine sur les ondes de CKAC, bien entendu !

CE SOIR
7:00
Bill Dana
Voici José Jiménez. Olé !
CANAL 12

CKVL présente
Le programme le plus haut-coté au Canada
DOCTEUR CLAUDINE
avec Janine FLUET, Monique MILLER, Gisèle SCHMIDT, Denise ST-PIERRE, Michel NOEL, Guy HOFFMAN, Adjutor BOURRE, Hubert LOISELLE
à CKVL 850 au cadran
11h. A.M. du lundi au vendredi



Lundi dernier avait lieu aux studios de Télé-Métropole, l'avant-première du Jeu "Bonne Fortune" devant une foule enthousiaste. Nous voyons ci-haut, de gauche à droite, MM. Gilles Martel et Larry Schachter, représentants de la maison Steinberg Limitée; Robert l'Herbier, directeur des programmes de Télé-Métropole; Doug Jones, gérant de Group IV Productions.

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT
MARTINI & ROSSI
VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI & ROSSI

La plupart des vermouths rouges sont légèrement plus lourds que le Martini & Rossi. Leur goût est plus fort . . . de même leur arôme . . . et ils coûtent un peu moins cher. Certains les préfèrent.

Le vermouth Martini & Rossi est plus léger. Il est renommé pour son goût léger et pourtant si vif. Aussi forme-t-il un ingrédient plus subtil des cocktails . . . un breuvage plus rafraîchissant "on the rocks". Plus de gens le préfèrent.

Coorsh

INGENIEUR

Salaison demande ingénieur pour administrer l'entretien de la ménanique de l'équipement manufacturier, y compris les contrôles électriques et électroniques de même que l'équipement à vapeur et la réfrigération. On accordera considération aux nouveaux diplômés possédant une certaine expérience industrielle. Excellent salaire, participation aux profits et au- Pour entrevue, veuillez écrire tous détails à :

M. H. Siebert
S. Coorsh & Sons Ltd.
C. P. 185, Snowdon
Montréal.

2 GERANTS DES VENTES DE DISTRICT BILINGUES DEMANDES

Très bon salaire, capables de diriger des vendeurs travaillant pour eux. Il s'agit de ventes de lampes électroniques à réception et industrielles.

S'adresser à :
CENTRAL ELECTRONIC SUPPLY INC.
5871 avenue Victoria, Suite 108
733-6756 ou 6788

JEUNE HOMME DEMANDE

Doit avoir acquis de l'expérience à faire l'inventaire des marchandises, à préparer des billets, à effectuer le contrôle du stock entreposé. Capable d'aider le gérant des marchandises. Avenir excellent pour le candidat qualifié. Bénéfices: assurances, pension, etc.

S'adresser à M.F. Campbell,
Compagnie BLUESTONE,
1435 St-Alexandre, Mtl, P.Q.

Emploi demandé
JEUNE TECHNICIEN CONSTRUCTION EN GROS
Expérience : estimation, dessin architectural et chantier de construction
DU. 7-6518

PROFESSEUR QUALIFIE DEMANDE

Pour 8e et 9e scientifiques...
Pour enseigner : Mathématiques, sciences, histoires et géographie.

Téléphoner :
Principal Edouard Blondin
663-1861 — Résidence 663-1438

A VENDRE
CAMIONS et REMORQUES
avec contrats pour le transport du bois à l'année longue. Pour l'adresse, appeler RI. 4-5944 et demander M. Jack.

EVALUATEUR D'AUTOS USAGEES

requis par important dépositaire General Motors de Montréal. Le candidat doit posséder connaissances pratiques du reconditionnement de voitures usagées. Ainsi que les valeurs marchandes. Notre personnel est au courant de cette annonce.

Ecrire donnant toutes informations possibles à
CASE 9516 LA PRESSE

REPRESENTANTS
Demandés
à plein temps
POUR MONTREAL ET ENVIRON

Formation technique nécessaire pour conseiller parents et candidats dans le choix de leur métier. Age minimum 25 ans. Bilingue, bonne personnalité. Automobile indispensable. Excellent revenu et bénéfices.

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
3035 St-Antoine — WE. 7-3904
SPECIALISTE DANS L'ENTRAINEMENT TECHNIQUE DEPUIS 1939

EVALUATEUR D'AUTOMOBILE
DEMANDE

Expérience nécessaire. Position intéressante pour la personne qualifiée. Salaire élevé. Assurance-groupe.
VOIR M. R. VINCENT
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 RUE LAFONTAINE, MTL.

VENDEUR DE CAMIONS DEMANDE

Expérience absolument nécessaire dans la vente de camions GMC. Salaire, commission, voiture fournie, assurance groupe. Se présenter chez
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine, Montréal
Voir M. R. Vincent

PREPOSE A L'ETUDE DU TEMPS

Pour une entreprise Canadienne progressive qui est fabricante de portes, située à proximité de l'île.
Le candidat doit posséder des aptitudes et de l'expérience dans les études du temps (Time study).

Le traitement est de $5,000 et plus selon la compétence et aussi un programme complet de bénéfices sociaux. Ecrire à :

DUFRESNE, McLOGAN, DAIGNAULT INC.
3 Place Ville Marie Mtl.,

TECHNOLOGISTE MEDICAL

Avenir assuré pour candidat sérieux parlant l'anglais et le français. De préférence quelqu'un qui a suivi les cours d'une école de technologie médicale et qui a fait un stage dans un laboratoire d'hôpital. Travail de vente ne comportant pas de déplacements.
Compagnie internationale d'appareils de laboratoire. Pension et assurance-maladie. Ecrivez donnant curriculum vitae et salaire désiré.

CASE 9511, LA PRESSE

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY
1330 ouest, Curé-oPirier, Cité de Jacques-Cartier, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE
A L'ECOLE GERARD-FILION
1330, rue Curé-Poirier, Jacques-Cartier, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale de Chambly demande des soumissions pour l'enlèvement de la neige à l'ECOLE GERARD-FILION, 1330 ouest, Curé-Poirier, Cité Jacques-Cartier.

Les soumissionnaires auront se procurer une copie complète des plans au bureau de l'Architecte Marc Cinq-Mars, 1980 ouest, rue Sherbrooke, suite 370, Montréal, à partir du 8 novembre 1933 moyennant un dépôt de cautionnement de $10.00 par chèque visé, lequel dépôt sera remis lorsque les plans auront été rapportés après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront entrer scellées et cachetées, au bureau du Secrétaire-trésorier-intérimaire de la Commission Scolaire, André Chartier, pas plus tard que le 18 novembre 1963 à 5 hres P.M. (heure normale) et devront porter en sus de l'adresse les mots : "Soumission pour l'enlèvement de la neige".

La Commission scolaire régionale de Chambly ne 'sengage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui lui seront remises.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session régulière en ajournement de la Commission, le 18 novembre 1963, à 8 hres P.M. (heure normale) en l'auditorium de l'école Gérard-Filion, 1330 ouest, Curé-Poirier, Cité Jacques-Cartier, P.Q.

Donné à Jacques-Cartier le secrétaire-trésorier-intérimaire,
ce 5e jour de novembre 1963. ANDRE CHARTIER.

VENTE POUR TAXES

PROVINCE DE QUEBEC,
VILLE DE ST-BRUNO DE MONTARVILLE
COMTE DE CHAMBLY.

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère à l'Hôtel de Ville, de la Ville de St-Bruno de Montarville, 1585 rue Montarville, le LUNDI, DEUXIEME jour de DECEMBRE, mil neuf cent soixante-trois (1963), à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et répartition, avec interêt, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 31 octobre 1963, a autorisé une enumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes article 550, tel qu'amendée par 24. George V, chapitre 33, section 3.

Noms des propriétaires	Cad.	Sub.
Mme Madga Farago	91	239
Miss Sella Rohana	107	P-102 (25 x 100 — 2,500 pi. car.)
"	107	103
Alfred Doucet	109	64
Mt-Bruno Homes & Gardens Corp.	123	2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12,
"		13, 14, 15, 16, 17, 18,
"		19, 20, 21, 22, 23, 24,
"		25, 26, 27, 28, 29, 30,
"		31, 34, 36, 37, 38, 39,
"		40, 41, 43, 45, 47, 49,
"		5, 6, 8.
Adelino Bicego	126	21
Oscar Katz	126	27
Ernesto Simon	126	26
Mme Eugène Morini	131	24
Charlemagne Landry	345	2, 3, 4, 5 ,6, 9, 10, 13
Charlemagne Landry	346	2, 7, 8, 9, 10, 11, 12,
"	346	13, 14, 15, 18, 19
Americo Hoffle	492	80, 81
Carlos Olmos Perez	492	120
Francisco Pesro	492	121
Les Entreprise Notre-Dame Ltée "Avec bâtisse"	P-115	

LOT (No 115 ORIGINAIRE) Paroisse de St-Bruno, moins et à distraire:

a) Le chemin de la Rabastalière qui traverse la dite terre dans la direction est-ouest ;

b) Une partie dudit lot (No Ptie 115) dudit cadastre contenant environ (150.2') de largeur en front sur ledit chemin de la Rabastalière et (150') de largeur en arrière sur une profondeur de (1187.6') dans la ligne ouest et (212.33') dans la ligne est, et tenant en front au sud dudit chemin de la Rabastadière, en arrière au nord, d'un côté à l'est et d'autre côté à l'ouest à des parties dudit lot No 115, avec bâtisses; cette partie réservée par M. J Léo Caron étant située sur ledit chemin de la Rabastalière à (96.7') de la ligne de division entre les terres portant les Nos 115 et 116 dudit cadastre.

Thosim Holdings Ltd. — Trois quart indivis des lots 373 et 374, moins
" les parties subdivisées du 373-1 et 2. L'immeuble
" ci-dessus décrit contient une superficie totale de
" 188 arpents et 17 milièmes d'arpent.

Charlemagne Landry — P-346, borné au nord-ouest par le lot No 346-8,
" au sud-est, par le Boul. Laurier, à l'ouest par
" le lot No 347-1 et à l'est par la rue Montarville
" et donnant comme superficie, 17,323 pieds carrés

Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant Ville de St-Bruno de Montarville, et situés dans la dite Ville, le bureau d'enregistrement de la Ville est situé au 208 Chemin Chambly, Longueuil.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Donné en la Ville de St-Bruno de Montarville, ce sixième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-trois.

Le secrétaire-trésorier,
J. P. R. BOISSY.

VILLE DE VIMONT

Demande de soumission pour la confection d'aqueduc, égouts sanitaire et pluvial sur différentes rues de la ville de Vimont (Règlement 340,341 et 342).

— CONTRAT 63-13 —

Des soumissions cachetées sur lesquelles sera marqué "Soumission pour contrat 63-13" seront reçues par le soussigné avant 3 heures P.M. le 18 novembre 1963 à l'Hôtel de Ville, 1661 Boulevard des Laurentides, Vimont, P.Q.

Les intéressés pourront prendre possession des plans, devis, cahiers des charges générales et spéciales au bureau de M. Alfred Trottier, Ing.P. moyennant un dépôt de $50.00 lequel sera remboursé aux soumissionnaires qui retourneront les plans dans les 10 jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions dûment accompagnées d'un chèque accepté égal à 10% du montant de la soumission, à l'ordre de la Ville de Vimont, seront considérées à la séance du conseil municipal du 18 novembre 1963 à 8.00 heures P.M.

La Ville de Vimont se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

FERNAND GIROUX,
Secrétaire-trésorier.
Tel : 669-1741.

GERANT

Demandé pour atelier de réparation et d'usinage de moteurs à essence et diesel.
Fera partie de l'équipe d'administration. Pouvant diriger tous les aspects des opérations d'atelier, notamment le meulage de cames et vilebrequins, réparations de blocs et de têtes, examen et vérification du produit fini. Doit être bilingue, capable d'enseigner et de former le personnel à l'usage des outils et de l'équipement utilisés. Ateliers bien installés, machinerie moderne. Salaires supérieurs à ceux du barème des mécaniciens et machinistes.
Salaire à discuter, dépendant des qualifications. Perspective de participation aux profits à celui qui peut apprécier les résultats attendus. Veuillez écrire en anglais indiquant âge, expérience, instructions, employeurs précédents et tous renseignements pertinents. Stricte discrétion assurée. Notre personnel est au courant de cette demande et de cette annonce. Ecrire à :

CASE 9355 LA PRESSE

HYDRO-QUEBEC
Soumission No B-225

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest Boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure normale de l'est, le jeudi 12 décembre 1963, pour la fourniture des **pylônes d'angle en acier galvanisé pour la 1ère ligne à 735 kV Manicouagan — Boucherville, et pour le raccordement à 735 kV Laurentides — Lévis.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec pour un montant de $50,000. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un bon de garantie d'exécution.

On doit examiner les plans, devis et autres formules de soumission au bureau de

L'Ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC,
14e étage,
75 ouest Boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $100. sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Tous les matériaux utilisés dans la fabrication des pylônes en acier compris dans cette soumission doivent être des produits manufacturés au Canada et seuls les individus, firmes, compagnies et corporations qui fabriquent au Canada les produits requis par ce document sont invités à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumissions directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Soumission No B-225".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse-W. E. Johnson
Montréal, le 5 novembre 1963

Mort d'un des fondateurs de la Presse canadienne

M. Charles Fenwick Crandall, qui devait jouer un rôle de premier plan dans le journalisme canadien, pendant plus de 40 ans, est décédé hier à Victoriaville à l'âge de 87 ans.

M. Crandall avait été l'un des fondateurs de la Canadian Press en 1917, agence qui devait donner naissance à l'agence Presse Canadienne telle qu'on la connait actuellement. M. Crandall fut également le fondateur de la British United Press, en 1923.

M. Crandall, un natif de St-Jean, au Nouveau-Brunswick, fonda la BUP en 1923, et la dirigea en tant qu'agence canadienne de nouvelles jusqu'en 1941, alors que cette agence fut absorbée par l'agence United Press.

Dès le début du siècle, M. Crandall s'était fait le promoteur de l'idée d'une agence coopérative de nouvelles entre tous les journaux du pays. Lorsque la Canadian Press Limited fut fondée en 1917, M. Crandall en fut nommé directeur. Cette agence était formée de la fusion de quatre agences régionales de nouvelles à travers le pays. L'agence a été réincorporée sous la raison sociale que l'on connait aujourd'hui, en 1923.

M. Crandall fut directeur de la Presse canadienne limitée de 1917 à 1922.

Sa carrière débuta à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, en 1900, un an après sa graduation de l'Université Acadia. Il se joignit au "Sun" de St-Jean où il débuta comme simple reporter pour grimper rapidement au poste de rédacteur en chef et de gérant général. En 1909, il se joignit à l'"Echo" d'Halifax, comme rédacteur en chef également.

En 1910, il devenait administrateur-gérant du "Herald" de Montréal. En 1912, il passa au "Montreal Star", avec le même poste. En 1915, il fut nommé directeur exécutif de ce quotidien, poste qu'il occupa jusqu'en 1921, alors qu'il se rendit à Vancouver fonder le "World", un quotidien qui ne vécut qu'un an et dont il était le co-propriétaire.

Il revint alors à Montréal et commença à organiser l'agence British United Press et en 1923, cette agence fut lancée, affiliée à l'agence United Press. A peu près à la même période, M. Crandall participa à la fondation du Dominion News Bureau, une agence se spécialisant dans les reportages.

M. Crandall fut président de la BUP et son directeur-gérant jusqu'en 1941, alors que le contrôle de l'agence passa à l'United Press. Bien qu'il resta président en titre de l'agence jusqu'en 1948, il s'était virtuellement débarrassé de tous ses intérêts dans l'affaire deux ans plus tôt.

M. Crandall laisse sa deuxième épouse, ainsi que deux filles et trois fils, dont David, qui lui succéda comme président de l'agence Dominion News Bureau et James, de la direction éditoriale du "Montreal Star".

Mémoire du Jeune Commerce: unilinguisme et référendum sur l'autodétermination

QUEBEC. (par J.M.) — M. Carrier Fortin, ministre du Travail, a promis de transmettre au gouvernement Lesage différentes suggestions formulées par la Fédération des Jeunes Chambres sur le droit du Québec à l'autodétermination et à l'unilinguisme, sur la nécessité d'instituer une loterie provinciale malgré la législation fédérale, et sur la possibilité de créer une commission royale qui étudierait les moyens d'avoir un système d'assurance-travail.

Le député de Sherbrooke s'est abstenu de commenter ces questions litigieuses et controversées.

Par contraste, il a insisté sur le désir déjà connu des autorités provinciales d'améliorer l'administration de la justice en augmentant le nombre des juges et d'embellir les abords de la voie publique en faisant disparaitre le lugubre spectacle des cimetières d'automobiles.

Des délégués de la Fédération des Jeunes Chambres du Québec, ayant à leur tête le président Roger Laliberté, étaient venus dans la Vieille Capitale pour transmettre officiellement, à qui de droit, les voeux de leur groupement qui comprend près de 10,000 membres, âgés de 18 à 40 ans et répartis entre les 123 Chambres de la province.

La fédération croit en la nécessité d'établir **un système d'assurance-travail :** au préalable, il faudrait qu'une enquête par une commission royale détermine s'il est souhaitable de demander, aux chômeurs qui reçoivent des prestations et qui sont physiquement capables de travailler, d'exécuter certains travaux pour le compte d'Ottawa, de Québec et des municipalités.

Le Jeune Commerce invoque une raison d'ordre économique: administration fédérale, provinciale et municipales pourraient épargner de fortes sommes en faisant faire par les chômeurs des ouvrages qu'on laisse de côté en temps normal à cause du coût.

La fédération propose que le gouvernement Lesage mette sur pied **une loterie provinciale** sans attendre la permission d'Ottawa; ainsi le gouvernement fédéral mis devant un fait accompli se verrait forcer de donner son acquiescement. La loterie rapporterait des dizaines de milliers de dollars que l'on ferait servir à l'enseignement, à la protection de la santé publique, à l'expansion commerciale et industrielle.

La fédération affirme le droit du Québec à **l'autodétermination** et recommande de faire porter un référendum sur cette question.

La fédération prie M. Lesage et ses ministres de décréter que le français sera la seule langue officielle de la province à l'avenir comme l'anglais est la seule langue officielle dans le reste du Canada.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que MacFarlane, Payne & Co. Ltd. a vendu à MacFarlane, Payne Ink & Supply Co. Ltd. tous ses comptes recevables à partir du 17 octobre, 1963.

Le 6 novembre, 1963.

CITE DE MONTREAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Avis de soumissions
METRO

Construction d'un tronçon de la ligne de Métro No 1, dans les rues De Montigny et du Havre et du gros-oeuvre de la Station Ontario

CONTRAT 1-A-12

On recevra à l'Hôtel de Ville de Montréal, Qué., des soumissions, en double exemplaire, cachetées et adressées au Comité Exécutif pour la construction d'un tronçon de la ligne de Métro No 1, dans les rues De Montigny et du Havre, et du gros-oeuvre de la Station Ontario (contrat 1-A-12, d'un point sis à l'est de la rue Dorion jusqu'à un point sis à l'ouest de l'intersection des rues Hochelaga et Montgomery.
Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées à un bureau des postes en la Cité de Montréal, P. Q., le ou avant le 6 décembre 1963, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux du Greffier de la Cité à l'Hôtel de Ville, le 10 décembre 1963, à MIDI.
Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux Publics, METRO, Edifice Jacques-Viger, 755, rue Berri, salle 191, Montréal, Canada.
Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, du montant légal à autant de fois deux cents ($200.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état, moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.
Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal pour une somme de DEUX CENT MILLE dollars ($200,000.00), en monnaie légale du Canada.
Le Comité Exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contestor, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité Exécutif.

Gabriel Marin,
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, 8 novembre 1963.

On demande vendeurs intéressés
pour communauté, prenant agence supplémentaire produits alimentaires. Ecrire seulement avec photo.
Conserves Ste-Anne
Ste-Anne-des-Plaines

ETALAGISTE
D'EXPERIENCE
demandé
Pour magasins de tissus et draperies. Emploi permanent. Tous les avantages de la compagnie. Tél. à M. Sidney Harrison
HARRISON'S FAMOUS FABRICS
LA. 7-1521
551 MT-ROYAL EST

REPRESENTANT
Bilingue pour Montréal et Cantons de L'Est, pour ligne diversifiée de mobilier. Age : 22 à 30 ans.
Ecrire à case :
9356 LA PRESSE
Réponse confidentielle Notre personnel est au courant de cette annonce.

Nécrologie

Mlle BERTHE LECAVALIER

Mlle Berthe Lecavalier, fille de feu M. et Mme Alphonse Lecavalier (Caroline Crevier), est décédée hier, à son domicile de Saint-Laurent, à l'âge de 63 ans.

La défunte laisse trois soeurs, Mlle Aurore Lecavalier, Mme Léopold Boudrias (Juliette) et Mme A. Gagnon (Yvonne), de Saint-Martin; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme René Lecavalier (Monique Laurin); son beau-frère, M. Léopold Boudrias; ses neveux, M. Jacques Boudrias et le Dr Marc Gagnon; ses nièces, Mme Mario Cormier (Yolande Boudrias) et Mlle Louise Gagnon.

La dépouille mortelle est exposée à 790, boul. Sainte-Croix; les funérailles auront lieu lundi matin, à 10 heures, à l'église paroissiale de Saint-Laurent et l'inhumation au cimetière du même endroit.

Condoléances à la famille McConnell

"La présidente et les membres du Conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine ont appris avec regret le décès de M. J. W. McConnell, ami des enfants malades et l'un de ses plus généreux bienfaiteurs, déclare un communiqué de cette institution. "L'hôpital tient à exprimer ses plus vives condoléances à Madame J. W. McConnell et à toute la famille du regretté défunt."

REMERCIEMENTS

CHARBONNEAU (Eugène) — La famille de feu Eugène Charbonneau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Eugène Charbonneau, survenue le 28 octobre 1963, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

JASMIN-DORION — M. Jules Dorion et la famille Jasmin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Marie-Louise Jasmin-Dorion soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Décès de Mme J. L. LAPORTE

A Grand'Mère, le 1er novembre, 1963, est décédée à l'âge de 67 ans et 6 mois, Madame J. L. Laporte, née Mary Power, demeurant à 568-6ème Avenue, à Grand'Mère, P.Q., autrefois de Joliette, P.Q.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, J. L. Laporte, conducteur du C.N.R. à sa retraite, ses fils, Paul, marié à Jeanne Beaudoin de Grand'Mère, Claude, marié à Louisette Arvisais, de Ville La Salle, Denis, marié à Fleur-Ange Rivard, de St-Georges-de-Champlain; ses filles, Madame Bertin Allard, (Rita) de Grand'Mère, Madame Manley C. Robertson, (Mae) de Ville La Salle ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Laporte, Dame Yve Georges Laporte, tous de Montréal ; M. et Mme Ernest Barrette, de Joliette ; aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le service funèbre a été chanté à l'église St-Paul de Grand'Mère, le 4 novembre, et la dépouille fut conduite au cimetière de cette paroisse, lieu de sépulture.

AVIS DE DECES

DINELLE (Florina) — A St-Philippe-d'Argenteuil, le 6 novembre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Dame Florina Lamarche épouse en 1ères noces de Félix Desjardins et en 2èmes noces de Alfred Dinelle. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard.
597 rue Grâce, à Lachute
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI SALVO (Decoroso) — Accidentellement, à Lachine, le 5 novembre 1963, à l'âge de 42 ans, est décédé Decoroso Di Salvo, époux de Micheline Acciaro, père de Joseph et de Tony. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame à Lachine
à 10 hres, pour se rendre à l'église du Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Amanda) — A Montréal, le 6 novembre 1963, est décédée Mlle Amanda Durand, soeur de Oscar, Emile, Eléonora, demeurant 8567 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUTEUX (Jacqueline) — A Montréal le 6 novembre 1963, à l'âge de 24 ans, est décédée Mme Raoul Fauteux, née Jacqueline Simard. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6320, rue St-Denis
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Eugène) — A Montréal, le 5 novembre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé Eugène Fortier, époux de Alida Desrivières, demeurant à 6800 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
C.-E. Viau Enrg.
355 rue Rachel est
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Georges Godin.

GASCON (Gracia) — A Montréal, le 5 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Gascon née Gracia Sarrazin, demeurant à 5010, 7e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e ave, Rosemont
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Cécile) — A Pte St-Charles, le 7 novembre 1963, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Cécile Gauthier, fille de feu Aldéric Gauthier et de Alberta Legris, demeurant 2653 rue Coleraine. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
1270 rue Lapratrie
pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBSON (Georges) — A Laprairie, le 5 novembre 1963, à l'âge de 46 ans, est décédé Georges Gibson, époux de Françoise Lefebvre. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425 Chemin St-Jean,
pour se rendre à l'église de la Nativité-de-Laprairie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Claude) — A Bordeaux, le 7 novembre 1963, à l'âge de 17 ans, est décédé Claude Girard, fils de Rosario Girard et de Gabrielle Lagacé, demeurant à 1709 Viel. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1585, rue Viel
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Bernadette) — A Montréal, le 6 novembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Bernadette Jeannotte, fille de feu Alphonse Jeannotte et de feu Alphonsine Payette. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABINE (Ernest) — A Montréal, le 6 novembre 1963 à l'âge de 71 ans est décédé M. Ernest Labine, époux de Caroline Bouchard, demeurant au 1597, rue Plessis. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty et Monty.
1926, rue Plessis
à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Brigitte où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRANCHE (Casimir) — A Montréal, le 7 novembre 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Casimir Labranche, époux de Angeline Gignac. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Hôpital St-Charles Borromée
66 est, rue Dorchester
pour se rendre à la Chapelle où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Louis) — A Ste-Ursule, le 5 novembre 1963, à l'âge de 69 ans 9 mois, est décédé subitement M. Louis Lambert, époux d'Octavie Doyon. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Irénée Gagnon & Fils
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Ursule, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX-GREGOIRE (Alma) — A St-Paul de l'Ile-aux-Noix, le 6 novembre 1963, à l'âge de 78 ans est décédée subitement Alma Mailloux, épouse en 1ères noces de Victor Lamoureux et en 2èmes noces de Hormidas Grégoire demeurant à St-Paul de l'Ile-aux-Noix, comté St-Jean, mère de Roland, Jean-Jacques, Paul d'Acton Vale, Guy et de Mme Jean Benoit (Claire) de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, 1847 boul. Gouin Est où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Marie-Anne) — A Repentigny, le 6 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Jean Baptiste Lamoureux, née Marie-Anne Houle, demeurant 13,680 Notre-Dame Est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
T. Sansregret Ltée
11,630, rue Notre-Dame Est
à 9 hres pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Emilia) — A Montréal, le 6 nov. 1963, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Henri Lapierre, née Emilia Bigras, demeurant à 4611 Parthenais, mère de Mme Joseph Di Pietro (Carmen) et de Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.Paul Marchand.
4228 rue Papineau
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où la service sera célébré à 11 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Gertrude) — A Montréal, le 6 novembre 1963, à l'âge de 48 ans 3 mois, est décédée Mme Paul Larivière, née Gertrude Fortin, demeurant à 991 rue Thibeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
J.-D. Garneau
405 boul. Ste-Madeleine,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Madeleine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Berthe) — A St-Laurent, le 7 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Berthe Lecavalier fille de feu Alphonse Lecavalier et de feu Caroline Crevier. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Fleur-Ange) — A Montréal, le 7 nov. 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Maximilien Legault, née Fleur-Ange Nault, autrefois de Wotton Ville, comté de Wolfe. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364, rue Laurier est
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au

AUJOURD'HUI

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

TIMBRES-PRIM
Deux pharmaci... une première bataille contre le décret (page 3)

"LES FOUS CRIENT..."
Le livre "Les Fous crient au secours" a fait éclater la crise à l'Institut Albert-Prévost (page 13)

OTAN
Les parlementaires canadiens sont très sages cette année ! (page 13)

NPD-PSQ
La guerre éclate entre ces deux formations politiques (page 14)

AFFAIRES CANADIENNES
Etre maîtres chez nous, ce n'est pas mettre les autres à la porte (M. Jacques Parizeau) — Les nouvelles étoiles sont-elles seulement de nouveaux bourgeois ? (page 22)

SUD-VIETNAM
Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne reconnaissent le nouveau régime de Saigon (page 25)

HOCKEY
Glenn Hall prive le "Canadien" d'une victoire (page 37)



De gauche à droite : le R.P. Clément Cormier, Royce Frith, Jean-Louis Gagnon, Gertrude Laing, André Laurendeau, Davidson Dunton, Jean Marchand, J. B. Rudwyckyv, Frank Scott et Paul Wyczynski.

Menaces à l'enquête Laurendeau-Dunton

OTTAWA. (DNC) — Le ciel de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, jusqu'ici assez dégagé, tout de même, s'est soudainement obscurci ce matin lorsque la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, pour une part, a menacé de boycotter le travail de la commission, et le Conseil de la vie française en Amérique, d'autre part, a catégoriquement refusé à la commission le droit de mener une enquête sur des matières relevant de la compétence provinciaire.

Cette double prise de position est survenue ce matin alors que la commission Laurendeau-Dunton entreprenait la seconde journée de sa séance préliminaire convoquée dans le but de préciser les termes de son mandat.

Si l'enquête tend à une étude sur le pluralisme culturel plutôt qu'à une enquête sur le biculturalisme, a déclaré la SSJB, dans son ultimatum, alors "nous nous croirons justifiés de ne pas participer à l'enquête et nous pourrions même aller jusqu'à inviter toutes les autres associations, les corps intermédiaires et les particuliers ayant réellement le souci d'appartenir au Canada français, à suivre cet exemple."

De son côté, M. Florian Carrière, au nom du Conseil de la vie française en Amérique, a déclaré que la commission est complètement inefficace parce qu'elle est tout simplement inconstitutionnelle. Les questions de culture, a dit M. Carrière, relèvent exclusivement des provinces et non d'un organisme constitué par le fédéral. Le gouvernement fédéral ne peut pas forcer les gens à apprendre deux langues. On ne rendra pas le Canada bilingue avec des lois mais en convainquant les esprits et les coeurs.

Pluralité et unité de culture

Par J.C. — Aux deux extrémités du vaste éventail d'opinions déployé hier devant les membres de la commission d'enquête sur le biculturalisme, figurent d'une part la pluralité culturelle préconisée par les groupes ethniques, de l'autre l'unité culturelle chère aux intégrationnistes.

Seule la lame séparatiste manquait à cet éventail.

Par contre, la tendance opposée y fut exposée. Parlant au nom des JAYCEES (Jeunes chambres de commerce d'Ontario), M. Kenneth Pearson, d'Ottawa, a déclaré qu'à son avis le mandat même de la commission était faux au départ en ce qu'il présupposait le biculturalisme comme étant universellement désirable.

Selon M. Pearson, il ne devrait au contraire y avoir qu'une langue, qu'une culture, qu'une nation au Canada.

Le représentant des JAYCEES fonde sa conclusion sur un simple raisonnement mathématique : "En 1867, a-t-il relaté, les français formaient plus de 50 p. c. de la population; cent ans après, ils n'en constituent plus que 30 p.c. Dans cent ans, sans doute ne seront-ils plus que 10 p.c...."

A ce stade de l'exposé, l'un des commissaires, M. Jean-Louis Gagnon, répandit sur lui par mégarde son verre d'eau.

Les groupes ethniques

A l'autre extrême se situaient les groupes ethniques, dont pas moins de cinq se firent entendre en ce premier jour d'audience. Des porte-parole islandais, ukrainiens, indiens, tchécoslovaques et polonais ont tour à tour défendu leur droit à leur langue et leur culture

Ils étaient aussitôt contredits par des représentants d'organismes canadiens-français pour qui l'enquête actuelle constitue manifestement un règlement de comptes privé entre les deux races fondatrices du pays.

M. Paul-Emile Robert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a déclaré pour sa part que les tenants de la pluralité culturelle sapent l'unité nationale et menacent de plonger le pays dans une crise cette fois insoluble.

De son côté, M. Séraphin Marion, au nom de l'association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, a affirmé que c'est à titre d'individus, non à titre de membres d'un groupe, que les immigrants viennent s'établir au Canada où ils ont alors le choix entre deux langues et deux cultures préétablies.

De toute manière, a ajouté un observateur, ce n'est pas un conflit entre Polonais et Allemands qui risque d'entraîner la faillite de la Confédération.

Plusieurs propositions concrètes émergeaient toutefois à travers ce fouilli d'opinions plus ou moins préconçues et souvent enflammées.

L'une des plus intéressantes émanait sans contredit du conseil des recherches en sciences sociales par la voix de son porte-parole, M. R. J. Kidd. Soulignant la délicatesse du problème qui confronte les enquêteurs, il a exhorté ces derniers à faire abstraction de points de vue passionnés, divergents et trop nombreux au regard des données essentielles dont plusieurs sont encore inconnues.

"Le plus urgent, a-t-il affirmé est d'aborder la question avec une rigueur scientifique et d'instituer sans tarder des enquêtes dans les domaines juridique, scolaire et industriel".

Cette idée fut reprise par M. D.E. Armstrong, de l'école de

voir MENACES en page 2

Autres textes en page 13

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, vendredi 8 novembre 1963 / saint Dieudonné, pape.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 22 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

DERNIÈRE HEURE

Vol de $1,000,000

NEW YORK. (PA) — Des bijoux dont la valeur est estimée à un million de dollars ont été volés dans un camion stationné dans une des rues de Manhattan. La police explique que, pour accomplir leur forfait, les voleurs durent mettre les menottes aux quatre occupants du camion.

* * *

Finlande : 18 morts

HELSINKI. (Reuter) — Un avion finlandais s'est écrasé alors qu'il était sur le point d'atterrir à Mariehamn, dans les îles Aaland. Il venait d'Helsinki avec à bord 19 passagers adultes et deux enfants. Selon les premières informations, il y aurait trois rescapés.

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 36
Bandes dessinées / 36
Décès, Naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 44, 45
Horoscope / 19
Immeuble / 12
Les patrons / 31
Les Tribunaux / 7, 8
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 25
Radio et Télévision / 46 et 48
Session fédérale / 13
Spectacles et Concerts / 42, 43
Sports / 37 à 41
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 24

LA MÉTÉO

PLUIE / MIN. : 45 — MAX. : 55

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

L'écueil invisible

(2)

Nous avons vu hier que le rêve de M. King, au lendemain du second conflit mondial, prévoyait deux moyens de rendre le Canada fort et prospère et d'éviter le désastreux marasme qui avait suivi la Première Grande guerre. Il se proposait d'abord de redistribuer une part du revenu des provinces riches dans les provinces pauvres et, d'autre part, d'élaborer des politiques fédérales de sécurité sociale qu'Ottawa subventionnerait mais dont l'exécution serait laissée aux provinces.

Or dans l'accomplissement de cette mission, le gouvernement King a agi comme s'il lui incombait, à lui seul, de bâtir la nation, comme si les provinces, dont les pouvoirs considérables sont consacrés par une constitution qui sent

Voir DEMOCRATIE en page 2

La France adopte un budget militaire sans précédent

PARIS. (Reuter, UPI) — L'Assemblée nationale française a adopté la nuit dernière le budget de la défense nationale pour 1964, budget qui atteindra le chiffre sans précédent de $3,974,000,000. Ce budget, qui représente une hausse de sept pour cent par rapport aux crédits militaires de l'année qui s'achève, permettra au président de Gaulle de poursuivre l'édification de sa force de frappe indépendante.

Après un débat animé qui a été ponctué de vives interruptions de la part de l'opposition, l'Assemblée a finalement approuvé le budget militaire par 297 voix contre 160, avec 20 abstentions.

Environ 40 pour cent des crédits militaires, soit 3.9 pour cent de toutes les dépenses publiques du gouvernement français, seront affectées à la force de frappe.

Le ministre des Armées, M. Pierre Messmer, a déclaré au cours du débat que la France produit des bombes atomiques en série depuis l'été dernier et que la production sera intensifiée au cours de l'an prochain. Il a précisé que la France était décidée, envers et contre tous s'il le fallait, à se doter de bombes à hydrogène et que la force nucléaire française était un fait irréversible.

A cette fin d'ailleurs, une deuxième loi sera présentée en 1964 pour autoriser la production de bombes à hydrogène qui seront mises à l'épreuve près des îles Tuamotu, dans le Pacifique.

L'opposition a trouvé son principal porte-parole en la personne de M. Jules Moch, socialiste. Il a soutenu que la force de frappe est "ruineuse, inefficace et dangereuse" et n'apporte rien à l'arsenal nucléaire de l'Occident.

Au cours de leurs interventions, MM. Messmer et Moch ont été interrompus à diverses reprises par leurs adversaires, M. Robert Manceau, un porte-parole du parti communiste, a été hué lorsqu'il a accusé le gouvernement "d'aggraver la course aux armes nucléaires".

La France distrait $20,000,000 du budget de Défense au profit de la recherche sur le cancer

PARIS. (AP) — Le président Charles de Gaulle vient de donner l'autorisation, aujourd'hui, de prélever une somme de $20,000,000 du budget de la Défense nationale, pour l'établissement d'un centre international de recherche sur le cancer. Cette somme représente un demi-pour cent du budget total de la Défense nationale.

Le général de Gaulle, en approuvant ce prélèvement, répond ainsi à la suggestion d'importants hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires français. Ils souhaitent en effet établir un centre de recherches poussées sur le cancer.

De source gouvernementale, on précise que d'autres nations ayant déjà un programme de recherche sur le cancer seront invitées à collaborer, financièrement et techniquement, à ce centre anticancer.

Accord spatial

NATIONS-UNIES. (PA) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont trouvé à s'entendre sur les principes juridiques de l'exploration spatiale, a-t-on appris hier soir dans les milieux diplomatiques aux Nations unies.

Les informateurs ont ajouté que l'accord sera soumis bientôt au Comité politique spécial de l'Assemblée générale sous la forme d'une résolution appuyée par les 28 membres de la Commission sur l'utilisation pacifique de l'espace.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS, l'Italie et l'Allemagne ont actuellement d'importants programmes pour la recherche sur le cancer; ces pays seront sans doute les premiers invités à se joindre au projet français.

L'emplacement de ce centre international de recherches sur le cancer, bien que projet français, ne serait pas nécessairement en France, apprend-on encore de source officielle.

Le ministre de la Santé, M. Raymond Marcellin, doit contacter diverses organisations internationales de la santé, telle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour assurer la coordination du programme français.

Le Conseil supérieur de la Famille sera créé dès la prochaine session

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Les familles du Québec seront bientôt officiellement représentées, auprès des pouvoirs publics, par un Conseil supérieur de la Famille et du Bien-Etre Social.

La mission de l'organisme sera de formuler des suggestions pour la préparation des lois et des règlements, ainsi que de définir la manière de collaborer avec le secteur privé.

Le gouvernement Lesage a l'intention de faire approuver par les Chambres, au cours de la prochaine session du parlement, un bill qui est déjà en préparation au ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, et qui fixera composition, devoirs et privilèges du Conseil.

Une action collective pour préparer la mise sur pied et le programme de ce Conseil Supérieur de la Famille est amorcée déjà depuis de longs mois; c'est ainsi que, par exemple, des groupements ont procédé à des études sur le budget familial; des travaux de ce genre servent, à M. J.-Emilien Lafrance et à ses collaborateurs, de "banc d'essai", disent-ils.

Le grand nombre des familles aux prises avec des problèmes d'ordre économique et social accroit la nécessité d'établir un Conseil Supérieur de la Famille: plus de 100,000 des 1,100,000 familles du Québec se débattent dans des difficultés graves, a souligné le député de Richmond il y a quelque temps.

Des enquêtes comme celles des Caisses Populaires et de la Confédération des syndicats nationaux ont mis en relief quelques-unes de ces difficultés.

Dès 1952, M. J.-Emilien Lafrance préconisait à l'Assemblée législative l'adoption d'une politique pro-familiale. La création d'un ministère de la Famille en 1961 a été un premier pas en avant. La fondation d'un Conseil supérieur de la Famille permettra de profiter de "l'existence d'un mouvement familial en croissance vigoureuse", selon l'expression employée par le député de Richmond en juillet dernier au congrès de l'Union internationale des organismes familiaux à Rio de Janeiro.

En effet de nombreuses familles se groupent pour s'entraider au sein d'Unions de familles, de Services d'orientation des foyers, d'Equipes de ménages, de Foyers Notre-Dame. Dernièrement à Montréal, on a fondé une Association des veuves chefs de famille. Il faut aussi mentionner l'existence d'institutions et de sociétés qui, de l'extérieur, aident la famille ou préparent à la vie de famille : Instituts familiaux; cours de préparation au mariage; agences familiales; caisses populaires, etc.

Le député de Richmond pense que la famille a un rôle éminent à jouer dans le renouveau social et économique qui se dessine nettement au Québec.

"Il est urgent, dit-il, de faire participer la famille à sa propre rédemption et de l'intéresser aux problèmes qui, en définitive, sont les siens. Elle se doit de pouvoir, tout comme le monde du travail, exprimer

Voir LE CONSEIL en page 2





L'AVION ? CERTAINEMENT ! JE MONTERAI DE NOUVEAU... EN TOUT TEMPS. — M. et Mme Glaser, de Montréal (photo du haut), ont vécu à bord du DC-8 d'Air Canada, qui a manqué son décollage à Londres, des secondes d'angoisse. M. Glaser a trouvé merveilleux l'équipage du DC-8. Armin Bernauer (photo du bas), qui célébrait son 9ème anniversaire le jour de l'accident, était au nombre des passagers; accompagné de son père, il retourne à Thompson, au Manitoba.

Photos LA PRESSE et UPI

L'enquête se poursuit à Londres

par Marie LAURIER

Soixante-sept des 90 passagers échappés presque miraculeusement d'une accident d'avion survenu à Londres, mercredi, au moment du décollage, sont descendus hier soir, sains et saufs, d'un avion DC-8 d'Air Canada, à Dorval. Une vingtaine d'autres ont retardé leur départ de quelques jours ou préféré prendre le bateau pour soit rentrer dans leur pays, soit poursuivre leur voyage.

On n'a pas encore déterminé la cause de l'accident. Le ministère de l'Aviation britannique poursuit l'enquête. Les sept membres de l'équipage sont restés à Londres.

De nombreux parents et amis attendaient impatiemment les rescapés dans la vaste salle de transit de l'aérogare. Et ces réunions ont donné lieu à des scènes très émouvantes, parfois cocasses.

Tous les passagers ont été unanimes à louanger la présence d'esprit du commandant de bord Michael Found, de Pointe-Claire, qui freina de justesse l'appareil qui alla glisser dans une plantation de choux.

Beaucoup de passagers tenaient en main des cabas de papier contenant les effets personnels qu'il ont pu récupérer. Le feu qui a pris dans le moteur gauche a détruit une grande partie des bagages des voyageurs. Et la compagnie Air Canada s'est occupée d'acheter des vêtements à ces "voyageurs sans bagages".

Après l'accident, plusieurs passagers ont dû être conduits à l'hôpital, d'aucuns souffrant de chocs nerveux, quatre de légères blessures. Les autres ont passé la nuit dans les hôtels londoniens.

Brouillard à Londres, pluie diluvienne à Montréal

Le DC-8 en provenance de Londres devait se poser sur la piste de Dorval à 6 heures hier

Voir L'ENQUETE en page 2

Voir aussi en pages 10 et 20

M. Chevrier et Mlle LaMarsh se disent aussi en faveur du retrait d'Ottawa des plans conjoints

OTTAWA (PC) — Le cabinet envisagerait une nouvelle orientation de sa politique des programmes conjoints. C'est ce qui ressort de déclarations faites récemment par le ministre de la Santé, Mlle Judy La Marsh et par le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne.

Aucun des deux membres du cabinet n'ont cependant précisé quel genre de mesures succéderait à la politique actuelle.

Il semble qu'Ottawa songe à se retirer purement et simplement de ces programmes conjoints, pour offrir de nouveaux plans.

A une question du leader néo-démocrate, M. T. C. Douglas, M. Lamontagne n'a guère été explicite. Il s'est contenté de répondre : "Je n'ai fait que reprendre la position du gouvernement fédéral à ce sujet".

Allant plus loin, le député conservateur de Brome-Missisquoi, M. Howard Grafftey, a demandé au président du Conseil si le retrait envisagé par Ottawa affecterait tous les programmes conjoints.

M. Lamontagne a répondu : "Oui, tous les programmes existants". Plus tôt dans la journée M. Chevrier, ministre de la Justice, se disait d'accord avec la déclaration de M. Lamontagne.

Une initiative nouvelle

Au moment où il donnait cette réponse, M. Chevrier agissait comme premier ministre suppléant, en l'absence de M. Pearson.

"Ce que M. Lamontagne a dit à Toronto, je l'approuve sûrement", a-t-il déclaré.

On sait que jusqu'à aujourd'hui ce sont les provinces, notamment le Québec, qui ont exigé que le gouvernement fédéral leur accorde la permission de ne pas participer aux programmes conjoints, tout en percevant les argents qu'Ottawa leur eût consentis dans l'entreprise commune.

Les déclarations de Mlle LaMarsh et de MM. Chevrier et Lamontagne semblent donc indiquer que non seulement le gouvernement est disposé à satisfaire à ces réclamations, mais qu'en outre il songe à prendre lui-même l'initiative d'abandonner ces programmes à l'échelle du Canada tout entier.

Gérin-Lajoie : le même souhait

De son côté, le ministre de la Jeunesse du Québec a déclaré à Winnipeg hier, alors qu'il se rendait visiter le ministre de l'Education du Manitoba, que le Québec souhaite, outre un nouveau partage fiscal, que les provinces canadiennes "assument entièrement la responsabilité des tâches

Voir PLANS CONJOINTS en page 2

Vancouver est séparatiste !

VANCOUVER. (PC) — Vancouver est un "véritable foyer de séparatisme — PERSONNE ne parle français !"

C'est du moins ce que pense un journaliste de Vancouver, Joseph Reeve, qui, hier soir, rendait compte d'une expérience qu'il vient de faire. En effet, comme c'est la semaine dite "du Canada français" à l'université de la Colombie britannique, Reeve eut l'idée saugrenue d'aller se balader dans la ville et de s'adresser aux gens en français. Il est vrai que Reeve reconnait lui-même que ses connaissances de la langue de Racine sont fort "limitées".

"J'eus beau m'enquérir du temps, dit-il, demander des allumettes, un journal, du papier ou un stylo, partout, j'ai rencontré des gens qui m'ont regardé de travers, qui ont souri et qui même m'ont envoyé promener."

A un moment donné, j'eus l'idée d'entrer dans un restaurant et de demander un café.

—Un café ? me dit la serveuse, bien sûr que vous êtes ici dans un café (Of course it's a cafe).

—Je sais, madame, mais je veux un café... un café au lait.

Oh lay ! mais qui êtes-vous, monsieur ? Un autre de ces farceurs ?

Dans une taverne, Reeve a demandé une bière.

"You mean a beer", dit le barman.

Non, une bière.

—Ecoute l'ami, je me fous de la manière que tu le dis, mais c'est quand même une "beer" que je vais te servir.

Sur la rue Cambie, le journaliste a voulu s'orienter.

Où se trouve le bâtiment du Soleil ? (Il voulait dire l'édifice du quotidien "Vancouver Sun").

Le hasard a voulu que la personne à qui il s'adressait fût un Canadien français du Lac Saint-Jean. Il n'a absolument rien compris...

Ben Bella veut faire une paix sans compromis avec l'opposition

ALGER. (Reuter, AFP) — Dans une interview publiée par l'hebdomadaire "Révolution africaine", le président Ben Bella a indiqué hier qu'il n'acceptera aucun compromis avec les leaders de l'opposition de nature à être passé "sur le dos de la révolution".

On sait que le président algérien a ouvert, au début de la semaine, une série d'entretiens avec les principaux dirigeants de l'opposition à son gouvernement. "Révolution africaine" écrit que la presse étrangère tire généralement de ces entretiens la conclusion qu'ils pourraient éventuellement conduire à l'union des diverses forces politiques d'Algérie.

Ben Bella précise à ce sujet : "Ces problèmes d'union nationale peuvent conduire notre peuple et nos militants à se poser des questions, à avoir certaines inquiétudes. Pour ceux-là, je peux affirmer catégoriquement qu'il n'est pas question d'adopter pour ces problèmes une solution qui n'en soit pas une et qui risquerait d'ouvrir une nouvelle crise dans les six mois à venir".

Hier, les pourparlers entre le gouvernement et l'opposition semblaient parvenues au point mort.

Le facteur principal qui les aurait conduit au bord de la rupture, au moins momentanément, aurait été, de l'avis général, le retour à Alger du Colonel Boumédienne, ministre algérien de la Défense, arrivé mercredi du front algéro-marocain. Le colonel — dont le "Front des forces socialistes", dirigé par M. Ait Ahmed, a réclamé l'expulsion du cabinet — aurait réussi à faire admettre son point de vue et celui des "militaires" du gouvernement.

Un second facteur serait un différend surgi, à la dernière minute, entre M. Ait Ahmed et M. Mohamed Boudiaf, dont la libération est censée intervenir depuis huit jours. M. Ait Ahmed aurait accepté que M. Boudiaf ne prenne pas position publiquement avant le prochain congrès FLN. M. Boudiaf se serait élevé contre une semblable mise à l'écart de la scène politique algérienne.

Quant à M. Belkacem Krim, il aurait été, paraît-il, assez mal reçu par les leaders de la rébellion kabyle qui lui reprocherait d'avoir, au mois d'octobre, proposé ses bons offices de médiateur au président Ben Bella.

"Quoi qu'il en soit, note le correspondant de l'AFP à Alger, une ligne de partage, qui ne s'était pas encore dégagée jusqu'ici avec trop de netteté, semble se préciser. Sans remettre en cause l'option socialiste de l'Algérie avec son cortège de nationalisations et son système d'auto-gestion, les dirigeants de l'opposition, de Khider à Ait Ahmed, souhaitent que l'on marque une pause sur le chemin de la voie algérienne du socialisme dans laquelle le gouvernement Ben Bella s'est engagé. En particulier, M. Ait Ahmed aurait désiré voir éliminés du gouvernement, non seulement les militaires, mais aussi M. Bachir Boumaza, ministre de l'Economie nationale.

"Le résultat d'une pareille prise de position de l'opposition, même quand elle se proclame elle aussi socialiste, est de trouver des alliés dans les rangs de la petite bourgeoisie dépossédée, "et souvent kabyle", plutôt que chez les paysans comme Ben Bella essaie de le faire.

La FAT-COI aurait dû limoger Banks elle-même

—Walter Reuther

WASHINGTON. (PC) — Walter P. Reuther, président des travailleurs unis de l'automobile, a soutenu hier que Hal Banks aurait dû être limogé de son poste de président du Syndicat international des marins, par un recours au code d'éthique professionnelle de la Fédération américaine du travail et du Congrès des organisations industrielles.

M. Reuther, un vice-président de la FAT-COI, a déploré que le président de cet organisme, M. George Meany, ne l'ait pas consulté sur l'attitude prise par la Fédération envers Banks et sur les attaques contre le gouvernement canadien et le rapport Norris qui dénonçait "la brutalité et la dictature" de Banks.

En déplorant la tutelle imposée au syndicat des marins canadiens, M. Reuther remarque qu'un tel recours n'aurait pas été nécessaire si la FAT-COI avait sévi par son code d'éthique.

M. Reuther est convaincu que Banks a violé les règles de ce code; s'il avait été écarté du mouvement syndical, la Fédération américaine et les syndicats canadiens auraient pu régler leurs problèmes sans l'intervention du gouvernement canadien.

D'autre part, la Fédération internationale des ouvriers du transport a fait parvenir aux trois curateurs canadiens un télégramme dans lequel elle leur donne l'assurance de fournir tous les services possibles en vue de mettre fin à une situation déplorable.

La Fédération rappelle qu'à sa réunion de mai dernier, elle avait annoncé son intention de continuer à donner son appui à tous les efforts pour unifier le mouvement syndical des marins canadiens.

Par ailleurs, à Montréal, un troisième membre du Syndicat international des marins a comparu en cour hier sous une accusation de conspiration en vue de se livrer à des voies de fait.

Ernest Paul Carsh, âgé de 39 ans, de Ville LaSalle, a été cité à son enquête préliminaire le 12 novembre et a été libéré sous un cautionnement de $2,000.

Des accusations semblables ont été portées contre Hal Banks, président du SIM, et le marin Eldon Jack Richardson.

Election chez les instituteurs catholiques du diocèse de Montréal

La Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Montréal a tenu sa première réunion générale régulière à l'Ecole normale Jacques-Cartier. Quelque 140 délégués, venant des 29 associations ou syndicats membres, ont procédé à l'élection annuelle des dirigeants, qui a été présidée par M. Léopold Garant, président de la CIC.

Quatre dirigeants conservent leur poste : M. Julien Thibaudeau, de Lachine, président réélu pour un 3e mandat; Mlle Claire Morin, de Rivière-des-Prairies, vice-présidente; M. Aimé Nault, de Montréal, secrétaire; Mlle Thérèse Baron, de Montréal, trésorière.

On compte cinq nouvelles figures: M. Paul Bournival, de Verdun, 2e vice-président; M. Jean-Guy Camirand, de Montréal-Est, 1er directeur; Mlle Claudette Lamoureux, de Pointe-Claire, 2e directrice; M. Marcel Gendron, de Ste-Rose, 3e directeur; Mlle Noëlla St-Amand, de Laval-des-Rapides, 4e directrice.

LE CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 1

aux autorités ses désirs, ses réactions. Elle se doit d'apporter des suggestions pour la rédaction des lois qui l'intéressent . . ."

C'est la raison pour laquelle M. J.-Emilien Lafrance et le gouvernement demanderont, d'ici quelque temps, à nos législateurs, d'adopter une loi visant à créer un Conseil supérieur de la famille et du bien-être social.

Dans la province, le mouvement familial représente, à l'heure actuelle, un des plus actifs secteurs de l'action sociale, mais il manque peut-être d'unité.

PLANS CONJOINTS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'elles partagent aujourd'hui avec le gouvernement fédéral dans le cadre des programmes conjoints".

M. Gérin-Lajoie a d'ailleurs précisé que cette proposition est complètement distincte de celles qui feront l'objet de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur le partage fiscal, le 25, à Ottawa.

Pour sa part, Mlle LaMarsh a répondu hier aux Communes à une question de M. Michael Starr, qui lui demandait si le gouvernement était disposé à "partager avec les provinces une augmentation des pensions aux aveugles et aux invalides", en disant que ce sujet sera débattu au cours de la conférence fiscale.

"Les priorités sont provinciales"

M. Lajoie a qualifié cette prochaine rencontre, "la plus importante réunion jamais convoquée dans l'histoire de la Confédération".

Le ministre de la Jeunesse du Québec a répété que les provinces ont besoin d'une plus grande part de l'assiette fiscale, car les priorités du Canada d'aujourd'hui tombent surtout sous l'empire des juridictions provinciales.

A ce sujet il a précisé que le Québec insistera à Ottawa pour que "personne ne s'imagine que notre province adopte une attitude qui lui soit particulière. L'attitude du Québec pourrait être adoptée par n'importe quelle autre province", a-t-il dit.

"Les premiers programmes conjoints dont le Québec voudra s'emparer seront ceux qui concernent l'instruction, en particulier l'enseignement technique et professionnel", a-t-il ajouté.

On sait qu'à la conférence du 25, le Québec revendiquera le quart des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, de même que l'impôt entier perçu des successions.

M. Gérin Lajoie a rappelé toutefois qu'une solution à l'impasse financière ne mettra pas fin à tous les problèmes qui assaillent le Canada français. Il a déploré en exemple le climat qui existe au sein de la fonction publique fédérale, qui en éloigne les Canadiens français. Il a aussi déploré les obstacles qui s'opposent à l'enseignement du français dans les provinces à minorités francophones.

De son côté, à Québec, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui s'adressait à un auditoire libéral dans Québec-est, a insisté sur l'importance pour les autres provinces du Canada de reconnaître les besoins financiers du Québec.

"Ceci ne signifie pas que nous déclarions la guerre au reste du pays", a dit M. Laporte. Il s'agit simplement, pour nous, de poursuivre notre politique de développement dans l'intérêt de la province et du pays tout entier".

MENACES

SUITE DE LA PAGE 1

commerce de McGill, qui recommanda notamment la tenue d'une enquête de caractère sociologique sur les répercussions des méthodes commerciales nord-américaines sur le milieu canadien-français.

"Rien n'empêche le monde des affaires d'être biculturel," a-t-il affirmé, ajoutant que la même théorie est applicable au fonctionnarisme et aux forces armées.

M. Pierre De Bellefeuille, du magazine MacLean's, a recommandé à son tour une étude scientifique de la psychologie du bilinguisme . . .

De son côté, M. Pierre Trudeau, de l'Université de Montréal, a suggéré que la commission fasse enquête sur le coût réel du bilinguisme, pour voir si le jeu en vaut la chandelle. Si le coût en est trop élevé, a-t-il suggéré, peut-être le Québec ferait-il mieux de se séparer, ou le reste du pays de s'intégrer aux Etats-Unis.

Deux recommandations priment

Dès maintenant, deux recommandations priment toutes les autres, au point de devoir probablement s'imposer aux membres de la commission.

La grande majorité des témoignages conduisent en effet inévitablement à une refonte de la constitution qui rendrait le français vraiment officiel dans tout le pays, quitte à abroger ce faisant, certaines lois provinciales existantes.

Résumant la pensée générale, le professeur Trudeau a affirmé à ce sujet que tout nationalisme se fonde sur des frustrations d'ordre juridique: les Canadiens français pour leur part, ont le sentiment que leurs droits cessent à la frontière de leur province.

Une autre conclusion apparemment inéluctable est la création d'un district fédéral à Ottawa. Nombre de personnes entendues ont convenu que le seul moyen d'instaurer à Ottawa un climat propice aux Canadiens français de tout le pays est de soustraire cette ville aux autorités de la province, de "mettre Charlotte Whitton en tutelle", comme l'a suggéré M. De Bellefeuille.

Au total, tous les témoignages rendus, quelque extravagants qu'ils fussent parfois, présentaient au moins un accent de franchise et d'honnêteté indéniables. Tous sauf celui des députés libéraux du Québec.

Azellus Denis en tête, ces messieurs les backbenchers qui depuis la Confédération sont par définition responsables de la crise actuelle, sont venus hier prévenir la commission qu'ils ne toléreraient pas que la présente enquête soit "un écran de fumée destiné à retarder des changements radicaux et nécessaires".

Là-dessus, ils formulèrent une seule recommandation, sans doute la plus impraticable, que les enquêteurs aient entendue jusqu'à présent.

"Il faudrait, a affirmé le député Jean-Pierre Côté, de Longueuil, au nom du caucus libéral du Québec, que tout Canadien ait accès aux avantages de la culture française ou de la culture anglaise, selon son choix, dans tout le pays".

Autrement dit, qu'un Canadien français égaré à Victoria, B.-C., ait droit à sa petite école le française à lui . . .

L'ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

soir. Mais l'atterrissage a dû être retardé de trois quarts d'heure (quelques passagers ont dit 20 minutes), le pilote de l'appareil ayant jugé que le brouillard était trop dense. Il a survolé l'aéroport de Dorval pour temporiser l'atterrissage. Et c'est une pluie diluvienne qui a accueilli les voyageurs . . .

Visiblement nerveux et fatigués — la lourde pluie d'hier n'ayant rien de très gai — les voyageurs n'ont trouvé le réconfort et la détente que lorsque leurs parents et amis les ont entourés. Quelques minutes à peine après leur arrivée, l'ambiance était à la joie du retour, au bonheur de se retrouver de nouveau parmi les siens.

Plusieurs ont quitté Montréal à destination de Vancouver, Winnipeg, Toronto et Ottawa, dès hier soir.

Production de charbon

Les mines de charbon en ont produit 420,000,000 de tonnes en 1962.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

le compromis à plein nez, devaient être intégrées dans un vaste rouage national dont le cerveau est situé à Ottawa.

Le caractère coercitif de la mission que s'était donnée le gouvernement fédéral, l'absence de consultation avec les provinces, et surtout la décision de faire abstraction du caractère particulier de la province de Québec, allaient nettement à l'encontre de la réalité politique canadienne.

On se rappellera le "take it or leave it" de J. L. Ilsley, ministre des Finances de King, à l'endroit des provinces qui regimbaient. On se rappelera la parole du premier ministre Macdonald de la Nouvelle-Ecosse, "nous signons, le couteau sur la gorge." On se rappellera les refus catégoriques de George Drew (Ontario) et de Maurice Duplessis.

Cela a marché quand même pendant un certain temps. Mais depuis 1957, c'est la pagaille. Ça ne marche plus.

A vrai dire, ce n'est que depuis l'avènement de M. Pearson au pouvoir cette année qu'on tente de formuler les nouveaux objectifs de la confédération canadienne.

Or, il semble bien que les politiciens d'Ottawa acceptent les postulats d'un fédéralisme coopératif.

Mais si M. Pearson admet que la confédération doit être repensée, refaite, en collaboration avec les provinces, en reconnaissant aux Canadiens français, le statut de partenaires égaux, le haut fonctionnarisme fédéral, lui, n'a pas encore compris tout à fait.

Nous nous expliquons. Lors de la conférence fédérale-provinciale de juillet dernier, les provinces semblaient heureuses du nouvel esprit de collaboration chez les fédéraux.

En particulier, l'entente relative à la création d'un fonds d'emprunt pour les municipalités semblait complète. Les ministres québecois parlaient avec enthousiasme du nouvel esprit qui animait les ministres fédéraux. L'un d'entre eux répétait qu'il avait eu raison de faire ouvertement campagne pour Pearson lors de l'élection fédérale.

Mais on remit ensuite aux hauts fonctionnaires fédéraux une esquisse de l'entente, esquisse qui devait se traduire en une législation mais surtout en une réglementation.

C'est alors que le rouage invisible du fonctionnarisme s'est mis à fonctionner. Un premier jet, soumis aux provinces qui voulaient administrer elles-mêmes le fond d'emprunt (Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan) s'avéra inacceptable. Il s'en suivit de longues tractations. Et l'on ne put signer les ententes que tout récemment.

Les difficultés et les retards font que très peu de municipalités pourront se prévaloir ce' hiver de cette mesure présentée comme le symbole du nouveau fédéralisme.

Un fonctionnaire d'une province anglaise, à qui nous demandions les raisons de ce retard et des difficultés qui ont entouré le projet, nous répondit :

"Je dirai qu'il y a là un problème d'adaptation. Je ne crois pas qu'il y ait, de la part du fonctionnarisme fédéral, une concertation dont le but serait de faire rater le nouveau fédéralisme.

"Il faudra peut-être un certain temps avant que l'esprit qui anime M. Pearson, ses ministres, et les premiers ministres des provinces, imprègne les fonctionnaires responsables de mettre en exécution les idées nouvelles qui prévalent à l'heure actuelle."

Combien de temps ?

(tous droits réservés)

Superficie de l'Algérie

L'Algérie, dont la superficie est de 920,000 milles carrés, est cinq fois plus grande que son voisin, le Maroc, qui n'a que 171,305 milles carrés.

FAITS divers

Vol dans un taxi : 2 femmes détenues

Deux femmes, qui avaient perpétré un vol sur la personne d'un chauffeur de taxi, vers 8 h. 50 hier soir, ont été appréhendées peu de temps après par le chauffeur lui-même, aidé d'un témoin du vol.

Le chauffeur, M. Victor Rancourt, avait fait monter les deux femmes dans son taxi à l'angle des rues Charlevoix et Centre. A l'intersection des rues Allard et La Vérendrye, l'une d'elles le saisit violemment par le cou, pendant que l'autre lui lançait : "Parle pas ou bien on va te tirer".

Après lui avoir soutiré la somme de $4.70, les deux femmes s'enfuirent à toutes jambes, mais M. Rancourt les poursuivit en compagnie d'un employé d'une station-service voisine, M. Fernand Forget. Ces derniers eurent tôt fait de les rejoindre pour les remettre ensuite aux mains de la police.

Hold up sur un chauffeur de taxi

Un chauffeur de taxi de la compagnie Pont-Viau Taxi, a été dépouillé d'une somme de $30 et de sa voiture, vers 8 h. 30 hier soir, par deux individus dont l'un était armé d'un couteau.

M. Charles Bujold, la victime, a révélé à la police qu'il avait fait un arrêt obligatoire à l'angle des rues Emile et Sauvé et qu'à ce moment un malandrin s'est placé devant la voiture pendant qu'un autre ouvrait la portière, le menaçant avec un couteau.

Après lui avoir enlevé les $30 qu'il avait sur lui, les deux apaches ont fui avec la voiture, qui devait être retrouvée quelques minutes plus tard en face du 9100 boul. St-Michel, à St-Michel.

Bébé empoisonné avec de l'eau de Javel

Un bébé d'un an repose présentement dans un état satisfaisant à l'hôpital Children's Memorial, où on l'avait conduit un peu avant 6 h. hier soir après qu'il eut ingurgité une assez forte quantité d'eau de Javel.

Le bébé, Marie-Anne Malouin, dont les parents sont domiciliés au 4126 rue du Parc-Lafontaine, avait réussi à échapper à la surveillance de ses parents et s'était emparé de la bouteille qui aurait pu causer la mort.

Faux appel à la bombe à Shawinigan

Une centaine d'employés de l'hôtel de ville de Shawinigan ont évacué l'immeuble de 5 étages, hier après-midi, à la suite d'un appel téléphonique disant qu'une bombe devait éclater à cet endroit.

C'est au cinquième étage de l'immeuble, soit dans les locaux de la station radiophonique CKSM que devait exploser la bombe, selon l'appel anonyme qui a été reçu par la police municipale, vers 3 h. 35. L'interlocuteur a révélé à la police que la bombe devait sauter à 4 h. de l'après-midi.

Des policiers ont fouillé en vain l'édifice public, ils n'y ont rien retrouvé qui pouvait un tant soit peu avoir l'air d'un engin explosif. Et c'est sous les yeux de centaines de curieux que les employés de l'hôtel de ville ont réintégré leur poste après avoir été "forcés" de prendre une "pause-café" supplémentaire.

Cycliste grièvement blessé

Un cycliste a subi de graves blessures, vers 5 h. 45, hier après-midi, lorsque sa bicyclette a été heurtée par un autobus de la Commission de transport de Montréal, à l'angle des rues du Havre et Demontigny.

Le cycliste blessé, Robert Beauregard, âgé de 16 ans, domicilié au 2279, rue Montgomery, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame dans une ambulance de la police. On signale qu'il souffre de fractures au bras gauche et à la jambe droite, de même que de contusions multiples.

Hold-up dans une pharmacie

Un bandit qui brandissait un revolver chromé a fait main basse sur une somme de $127, vers 9 h. heir soir, à la pharmacie Rouleau, au 3719 rue Adam.

Le propriétaire de l'établissement, M. Sylva Rouleau, qui se trouvait seul au moment de la visite du gunman, a révélé à la police que celui-ci avait pris la fuite à pied en empruntant une ruelle voisine.

Piéton tué

HULL. (PC) — Mme Dosithé Desjardins, âgée de 75 ans, de Hull, a été mortellement blessée hier soir lorsqu'elle a été heurtée par une automobile alors qu'elle traversait la rue près de son domicile.

Le Canadien National

Le Canadien National a été incorporé le 4 octobre 1922. Aujourd'hui, c'est le plus long chemin de fer en Amérique du Nord, ses voies ferrées couvrant 35,000 milles.

Au Vietnam

Les droits de l'homme ont été respectés par un régime dictatorial

— La CEQNU

Les droits de l'homme n'ont pas été violés au Vietnam bien que le régime Diem ait été dictatoral, a conclu la Conférence étudiante du Québec des Nations Unies à la fin d'un mois d'étude sur cette question.

Réunie pour sa première assemblée générale annuelle, la CEQNU recevait dimanche dernier M. H. Habib, professeur en sciences politiques du collège Loyola. Il traitait de la situation politique au Vietnam.

Les étudiants ont tiré quatre conclusions de leur étude :

1— Recommandation à l'Assemblée générale des Nations-Unies de rejeter la motion de blâme inscrite à son agenda sous le titre : Violation des droits de l'homme au Vietnam ;

2.— Le régime Diem fut dictatorial, mais des mesures extraordinaires sont admissibles pour un pays en guerre ;

3.— Il y eut une importante persécution religieuse exploitée et encouragée par des tendances communistes.

4.—L'aide américaine est justifiable en autant qu'elle constitue un empêchement à l'intégration communiste en Asie et qu'elle profite non seulement aux Américains, mais surtout au peuple du Vietnam.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 45
MAXIMUM DEMAIN : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC). — Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Mauricie : Nuages, pluie légère intermittente aujourd'hui et demain matin; averses demain après-midi. Doux. Vents du nord-est de 20 milles avec rafales atteignant 40. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 45 et 55; Sainte-Agathe, 40 et 50; La Tuque, 42 et 50.

Pontiac, Témiscamingue, Abitibi : Nuages et bruine aujourd'hui; averses demain matin. Doux. Vents du nord de 15 à 20 milles avec rafales de 30 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 45.

Cantons de l'Est ; région de Québec : Nuages et bruine aujourd'hui et demain. Doux. Vents du nord-est de 20 à 30 milles avec rafales de 45 à 50. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 45 et 55.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau : Nuages et bruine aujourd'hui et demain matin, averses demain après-midi. Doux. Vents d'est-nord-est de 25 milles avec rafales atteignant 40 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 40 et 45.

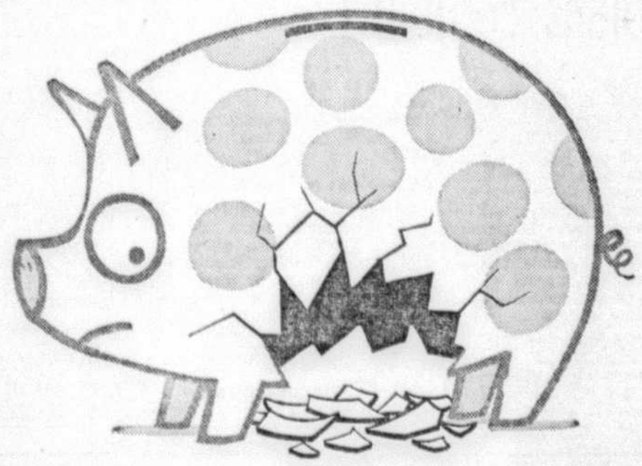
Région de Gaspé : Pluie aujourd'hui et demain matin, plus abondante demain après-midi. Doux. Vents du nord-est de 25 milles avec rafales atteignant 40 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé, 40 et 45.

Région des Sept-Iles : Nuages, bruine intermittente aujourd'hui et demain. Doux. Vents du nord-est de 25 milles avec rafales de 40 aujourd'hui et demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Sept-Iles, 40 et 45.

Venus d'Assie

Les premiers habitants du Nouveau-Monde sont venus, croit-on, de l'Asie, après avoir traversé le détroit de Béring, au cours d'une migration qui a commencé il y a 15,000 ans.





AVEZ-VOUS DU MAL À ÉPARGNER?

Achetez des Obligations d'Épargne du Canada par versements faciles à la BNE

Presque tout le monde peut épargner davantage de cette façon. Les Obligations d'Épargne du Canada constituent un excellent placement, que vous les payiez comptant ou par versements. N'attendez pas. Passez tout de suite à la plus proche succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse. La banque remplira toutes les formalités.

ScotiaBANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

CSN-11

Montreal Trust

fermera ses portes le lundi 11 novembre

JOUR DU SOUVENIR

Alors que renaît l'espoir d'une paix durable entre les nations, les sacrifices que nous commémorons chaque année prennent un sens particulièrement profond.

BATTRE CES PRIX!

C'est impossible ! Et ce sont nos prix "payez et emportez" de tous les jours — pas des spéciaux !

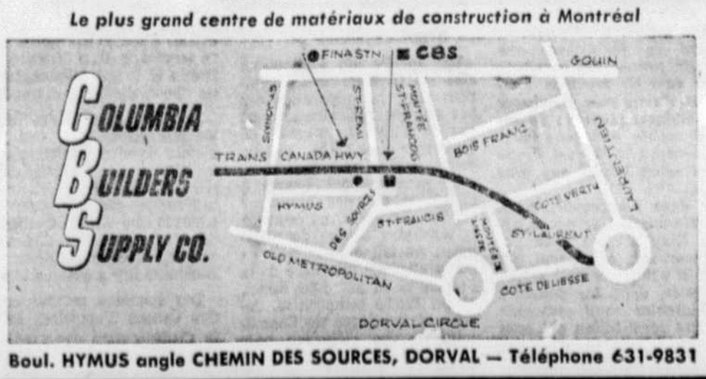
"Plywood" préfini acajou — Authentique LAUAN — 3/16" ou ¼" au choix	4.70	feuille 4' x 8'
Tuiles unies à plafonds, Ten-Test, 12" x 12" — Motifs Random ou Micro .12 chacune	.10	chacune
Tuiles à planchers 9" x 9", épaisseur 1/16" — Vinyl d'amiante Armstrong	.10	chacune
Isolant fibre de verre 2" — 90 pi. car. au paquet	3.30	le paquet
"Plywood B.C. Fir" 5/8", 1 côté parfait — $221.70 les 1,000 pi. car.	7.60	feuille 4' x 8'
Plywood "Sheating" Select 5/8" — $179.80 les 1,000 pi. car.	6.23	feuille 4' x 8'
Plywood "Sheating" épinette 3/8" — $86.60 les 1,000 pi. car.	2.99	feuille 4' x 8'
ARBORITE ou DUROLAN — plastique laminé — 11 couleurs au choix	13.4[illegible]	feuille 4' x 8'
MASONITE uni 1/8"	1.66	feuille 4' x 8'
PANNEAUX perforés Masonite ¼"	3.50	feuille 4' x 8'
BARDEAUX D'ASPHALTE qualité A1 — 210 lb. Blanc ou noir	5.90	le carré

DECOUPEZ ET POSTEZ CE COUPON POUR LISTE DE PRIX

OUVERT : Sur semaine de 8 a.m. à 7 p.m. Le samedi de 8 a.m. à 3 p.m.

A : Columbia Builders Supply Co.
2225 boul. Hymnus, Dorval, P.Q.
Veuillez envoyer votre liste complète de prix "payez et emportez" à :
NOM .....
ADRESSE .....
5-1

Le plus grand centre de matériaux de construction à Montréal



Boul. HYMUS angle CHEMIN DES SOURCES, DORVAL — Téléphone 631-9831

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 22

FAITS divers

Un homme tué à coups de couteau

Un homme de 35 ans, M. Roland Déry, du rang Petit Coteau, à Verchères, a été poignardé à plusieurs reprises à l'abdomen, vers 4 h. 30 ce matin, au cours de ce que la PP croit avoir été une querelle de famille.

Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, il a succombé à ses blessures à 6 h. 20.

Entre-temps, les agents avaient conduit une femme à leur quartier général pour interrogatoire et probablement pour comparution comme témoin important à l'enquête du coroner.

Incendie à Lauzon: un mort

QUEBEC. (PC) — Mme Eudore Bergeron, 69 ans, a été trouvée morte, apparemment asphyxiée, à la suite d'un léger incendie qui s'est déclaré dans son domicile, à Lauzon, tard hier soir.

La police de Lauzon a déclaré que ce feu était "mystérieux" et qu'un suspect était détenu relativement à cet incident.

Le corps de Mme Bergeron a été trouvé gisant sur le plancher d'une chambre, au deuxième étage de la maison, après qu'on eut éteint les flammes.

Le corps a été transporté à la morgue de la police provinciale pour fins d'autopsie. Il semble cependant assez sûr que la cause de la mort soit l'asphyxie.

La police a révélé que le feu s'était déclaré à quatre ou cinq endroits différents dans la maison, et qu'on avait trouvé de l'huile répandue ici et là.

Vaines tentatives de vol avec le truc de la ficelle

Des filous ont tenté la nuit dernière de récidiver le truc des sacs retenus par des ficelles pour rafler les dépôts de nuit de deux succursales de banque.

Ils en ont été quittes pour leur trouble, la mèche ou plutôt les ficelles ayant été éventées avant l'arrivée des déposants.

Les tentatives ont été commises aux succursales de la banque Canadienne de Commerce, 3315, place Granby et de la banque de la Nouvelle Ecosse, 40 ouest rue Jean-Talon.

Tentative de cambriolage

Des cambrioleurs ont vivement pivoté sur leurs talons et ont filé à toute vitesse la nuit dernière quand après s'être introduits dans le restaurant Nick Snack Bar, 9515, boul. Lajeunesse, ils se sont trouvés face à face avec un énorme chien qui grognait et leur montrait ses crocs.

Assaut sur un chauffeur de taxi

M. Gabriel Young, un chauffeur de taxi demeurant au 9870 de la 3e Ave, à Rivière-des-Prairies, en a été quitte pour un coup de poing sur le nez. Les bandits ont pris la fuite

Voir FAITS DIVERS en p. 6



LES DEUX OCCUPANTS de cette voiture ont été tués à 3 h. 30, la nuit dernière, à l'angle des rues Canora et Jean-Talon. Les victimes sont Janina Zalewski, 22 ans, du 305, 3e Ave à Ville La Salle, et Ronald Custom, 20 ans, du 6275 ouest, rue Sherbrooke. L'auto est venue en collision avec un taxi conduit par M. J. Gaspard, domicilié au 5226, rue Hutchison. Ce dernier, légèrement blessé, a été traité à l'Hôpital Général Juif. Les voitures roulaient apparemment à vive allure au moment de l'impact.

La Sûreté provinciale a doublé les effectifs de sa patrouille de nuit

par Lucien CHAMPEAU

La PP a révélé ce matin l'une des mesures d'urgence qu'elle prend depuis quelques jours pour enrayer la vague de vols avec violence et à main armée qui déferle sur les municipalités du pourtour de la métropole.

"Nous avons doublé nos effectifs de patrouille nocturne, a précisé l'inspecteur-chef Gérard Houle, et avons enjoint à nos hommes de conduire une enquête sur toute voiture dont les occupants ont des allures louches."

A ce sujet, l'inspecteur Houle sollicite l'indulgence du public:

"Ne soyez pas offusqués si on vous ordonne de vous immobiliser aux petites heures de la nuit, afin de vérifier vos papiers et d'examiner le contenu de votre valise. Les bandits ont souvent l'air d'honnêtes gens et nos agents ne peuvent pas toujours discerner le bon grain de l'ivraie avant enquête, surtout durant la nuit."

Le chef inspecteur réclame aussi la coopération du public:

"Des bandits qui n'hésitent pas à pénétrer de nuit dans vos demeures, à vous ligoter, à vous dépouiller de vos économies, et même à violer vos enfants, vos bonnes ou vos visiteuses, rôdent dans vos villages ou municipalités.

"Mais avant de commettre un coup, ils doivent à plusieurs reprises visiter les lieux, s'informer discrètement du mode de vie du policier ou du chef de police local, épier les allées et venues de leurs futures victimes. Ils doivent enfin s'assurer des services d'un indicateur, auquel bien souvent ils remettront jusqu'à 20% de leur prise, afin de connaître l'identité de ceux qui cachent de l'argent dans leur maison ou sous leur matelas."

Et c'est à ce moment que l'inspecteur Houle réclame l'active participation du public au travail de la police:

"Dès que vous croyez reconnaître une auto aux occupants d'allure louche dans votre patelin, notez le numéro de permis et alertez notre poste le plus rapproché. Au besoin, communiquez avec nous, frais virés, et fournissez-nous les renseignements que vous possédez. N'hésitez jamais, VOUS NE NOUS DERANGEZ JAMAIS!"

M. Houle a alors cité un exemple du travail de prévention de ses nouvelles patrouilles:

"Hier soir, deux jeunes agents ont arrêté à Saint-Lambert une auto occupée par deux adolescents de 15 et de 17 ans. Or, cette voiture venait d'être volée et le suspect de 17 ans jouissait temporairement de sa liberté en attendant de subir son procès pour un vol à main armée."

Cagoulards dans quatre maisons

Des bandes de cagoulards dont plusieurs étaient armés, ont terrorisé des familles des régions de Québec et de Chicoutimi hier et se sont enfuis avec différents montants d'argent allant de $500 à $3,000.

A Québec

Trois bandits masqués ont fait irruption la nuit dernière dans des maisons privées, en banlieue de Québec, et dans un cas, ils ont menacé de violer une femme si elle ne leur remettait pas de l'argent.

La police a déclaré que les bandits ont pris la fuite après avoir raflé la somme de $568 dans les deux demeures.

Voir CAGOULARDS en page 6

Réunion des pointeurs du port de Montréal dimanche

Le président de la section des pointeurs et vérificateurs de l'Association internationale des débardeurs, M. Léo Taylor, n'a pas voulu se prononcer hier sur la possibilité d'un arrêt de travail de ses membres lundi.

Il a déclaré qu'une assemblée générale aura lieu dimanche après-midi au 250 est, rue St-Paul. Il ne sait pas si à la suite de cette assemblée il sera encore nécessaire de tenir compte de la requête de 50 membres demandant la tenue d'une assemblée spéciale lundi, assemblée qui aurait pour effet de paralyser une bonne partie de l'activité du port de Montréal.

Les pointeurs sont mécontents de la décision des armateurs de reporter au 6 décembre le paiement des arrérages convenus à la signature récente d'une convention collective de travail, après une grève de dix jours.

Ils sont au nombre de 400. Leur présence dans le port est indispensable pour assurer le chargement et le déchargement des navires. Leur arrêt de travail, s'il se prolongeait, conduirait, à brève échéance, à une paralysie quasi complète du port.

Mais on doute fort que ce groupe de salariés en viennent à poser un geste aussi drastique, d'abord parce qu'ils sont assurés que les arrérages leur seront payés en même temps qu'à tous les autres débardeurs, et que le paiement de ces arrérages, même après la fermeture du port, ne les privera pas de leurs allocations d'assurance-chômage. Car ils avaient des craintes sur ce dernier point.

Les pointeurs ne recevraient pas l'appui des autres débardeurs. Leur geste risquerait de plus d'être condamné par l'exécutif international de leur syndicat.

La campagne d'emplois d'hiver est en marche

Le Service national de placement et le Comité consultatif de placement de Montréal ont lancé hier soir, au Chalet de la Montagne, leur 9e campagne d'emploi d'hiver. La cérémonie qui a marqué le lancement de cette campagne d'embauchage a été présidée par M. Valmore Gratton, président, tandis que la ville de Montréal était représentée par le conseiller John Lynch-Staunton. Plusieurs municipalités du Montréal métropolitain étaient représentées par leur maire.

Cette campagne, destinée à promouvoir l'emploi durant la saison morte, repose principalement sur la publicité que lui accorderont les journaux, la radio et la télévision, sur la distribution de tracts et l'installation massive d'affiches publicitaires à travers le Grand Montréal.

Le but de ces campagnes est, d'autre part, d'inciter le public à faire des efforts spécifiques afin de créer des emplois et procurer du travail durant les mois d'hiver, afin de réduire au minimum le chômage saisonnier.

Bon nombre d'administrateurs d'industries appuient la campagne annuelle. Les uns répartissent la production de façon à éviter les mises à pied, d'autres, dit-on, réussissent à garder à leur service des employés réguliers ou temporaires en prévoyant des travaux de rénovation, de réorganisation ou de réparation durant la saison froide. Ces moyens, les dirigeants de la 9e campagne d'emplois d'hiver les ont recommandés et se proposent de les diffuser largement au cours des prochaines semaines.

Au cours de l'exposé qu'il a donné lors de l'inauguration de la campagne d'emplois d'hiver, le président, M. Valmore Gratton, a notamment dit: "Il est évidemment difficile d'évaluer précisément les résultats tangibles de ces campagnes de publicité au cours des mois d'hiver. Tout de même, des témoignages recueillis l'an dernier démontrent l'utilité de tels mouvements".

Il a également mentionné la participation des gouvernements fédéral et provincial qui, par leur programme d'encouragement des travaux d'hiver, aident à créer de nombreux emplois.

Le gérant métropolitain de la Commission d'assurance-chômage, M. G.-P. Reid, a fait remarquer pour sa part que de nombreux entrepreneurs en construction et des marchands de matériaux de la région de Montréal ont remarqué qu'à la suite de ces campagnes "Faites-le maintenant", un plus grand nombre de propriétaires effectuèrent des travaux à leur domicile.

Parmi les personnalités qui assistaient au lancement de la 9e campagne des travaux d'hiver, on remarquait en outre la présence de M. Marcel Guay, directeur régional de la Commission d'assurance-chômage, et L-E. Duquette, assistant-gérant métropolitain.

M. Claude Robillard quitterait son poste

M. Claude Robillard, qui fut directeur général de l'aménagement de l'Exposition universelle canadienne et qui, officiellement du moins, occupe encore la fonction de directeur du Service d'urbanisme à la ville de Montréal, quitterait définitivement l'administration Drapeau-Saulnier dans quelques jours. C'est du moins ce que l'on répète dans les milieux de l'hôtel de ville de Montréal depuis hier.

M. Robillard, qui revient à peine d'un voyage de quelques semaines outre-mer, a rendu visite hier après-midi à M. Jean Drapeau et à M. Lucien Saulnier. L'un et l'autre ont refusé d'informer les journalistes de la nature de cette visite, mais elle a eu pour effet d'accentuer considérablement les rumeurs selon lesquelles M. Robillard abandonnerait son poste.

Il y a trois semaines environ, soit au moment où M. Robillard donnait sa démission à la Compagnie de l'Exposition, le président du comité exécutif avait déclaré que l'administration attendait le retour de M. Robillard pour "prendre une décision définitive à son sujet".

Prêté par l'administration "D.-S." à la compagnie de l'Expo, M. Robillard aurait normalement dû reprendre ses fonctions à l'hôtel de ville après l'annonce surprenante de sa démission à l'Exposition. Il devait cependant être absent du Service d'urbanisme pour une période de cinq ans et l'administration avait donné la responsabilité complète du service à son principal adjoint, M. Aimé Desautels, y compris une augmentation appréciable de traitement.

Survenant plus vite que pré-

Voir M. ROBILLARD en p. 6

Les timbres-primes et les cadeaux

Deux pharmacies gagnent une première bataille dans leur lutte contre le décret

par Jean DENECHAUD

Deux pharmacies de Montréal, qui réclament l'annulation du nouveau règlement du Collège des pharmaciens interdisant de distribuer des primes et cadeaux aux clients, ont enregistré hier une première victoire.

Le juge C.-E. Ferland, de la Cour supérieure, maintient la demande d'injonction interlocutoire présentée par les pharmacies Montréal et Sarrazin et Choquette pour empêcher l'application du nouveau règlement tant qu'il n'interviendra pas de jugement sur les procédures en annulation du décret.

Le tribunal acquiesce à la suspension du règlement pendant l'instance qui vient de s'engager.

Le juge considère que les deux pharmacies requérantes pourraient subir un préjudice irréparable si l'on ne suspend pas la mise en vigueur du règlement qui peut être annulé par le jugement final.

D'autre part, le Collège des pharmaciens ne peut subir un tort sérieux par suite de l'état actuel des choses.

"On a laissé les pharmaciens, déclare le juge Ferland, s'engager dans le commerce depuis des années, et même après la mise en vigueur du règlement en litige, on a consenti de le suspendre pendant sept mois. Au demeurant, la balance des inconvénients pèse trop lourdement sur les requérantes pour justifier la demande de rejet de cette requête en injonction. C'est seulement dans le statu quo que les parties pourront obtenir justice et tous les avantages d'un procès coûteux et d'intérêt public."

Par l'intermédiaire de Mes Jacques Leduc et Pierre Champagne, les propriétaires de la pharmacie Sarrazin et Choquette et de la pharmacie Montréal allèguent dans leurs procédures qu'en plus d'exercer leur profession de pharmacien, ils offrent au public de nombreux articles de toutes sortes et exercent de façon générale un commerce sur lequel la loi des pharmacies de Québec n'autorise aucun contrôle de quelque manière que ce soit.

Ils allèguent que ce commerce est rémunérateur en tant que les demandeurs le soutiennent par une publicité bien ordonnée comprenant, outre les annonces et les étalages ordinaires, la distribution à la clientèle de bonis, coupons, timbres-primes, etc.

En acquiesçant à la demande d'injonction interlocutoire, le juge Ferland rappelle que les pharmacies vendent des articles que l'on trouve ailleurs, tels que les articles de toilette, des parfums, etc... et qu'elles ont adopté une méthode de publicité coûteuse et semblable à celle utilisée dans les entreprises concurrentes.

"Il est prouvé, dit-il, que, sans ces avantages qui prennent la forme de timbres-primes, bonis, cadeaux, vaisselle, escomptes, etc., les requérantes ne pourraient conserver leur clientèle, cependant que le règlement attaqué de nullité ne leur défend pas de faire le commerce de produits non pharmaceutiques".

"L'argent des contribuables doit être dépensé à bon escient"

— M. Paul-Emile SAUVAGEAU

M. Paul-Emile Sauvageau, maire-suppléant de Montréal, a dit hier qu'il était complètement faux de dire que les délégués au congrès de l'Association canadienne du tourisme aient refusé, lundi, de prendre part au buffet qui leur était offert par l'administration municipale, au Chalet de la montagne.

Dans une déclaration écrite qu'il a fait parvenir aux journaux, M. Sauvageau déclare notamment que "l'argent des contribuables doit être dépensé à bon escient". La ville de Montréal, on le sait, a été accusée hier d'avoir servi aux délégués de ce congrès un "banquet de viandes froides".

M. Sauvageau dit d'abord que ceci est "complètement faux" et ajoute:

"Quelques délégués ont pu paraître désappointés, car ils avaient été mis faussement sous l'impression qu'il s'agissait d'un banquet gastronomique avec abondance de boissons alcooliques.

"Or, tout le monde sait qu'on ne sert pas de repas chauds, au Chalet du Mont-Royal, celui-ci n'étant pas équipé de cuisine pour ce faire. De plus, les organisateurs locaux étaient parfaitement au courant qu'il s'agissait d'un buffet de viandes froides.

"Quant aux boissons alcooliques, elles ne sont plus servies à souhait selon la formule de "bar ouvert". La ville n'opère pas comme un hôtel, encore moins comme un grill.

"Nous avons adopté sous ce rapport la politique de nous en tenir aux vins et, occasionnellement, aux coquetels. C'est là une façon digne et convenable de recevoir les visiteurs

Voir CONTRIBUABLES en p. 6

M. Payette: Les fusions de municipalités ne régleront pas les problèmes de l'île Jésus

(J.-L. A.) — Le président de la Corporation interurbaine de l'île Jésus, M. Olier Payette, a affirmé hier soir que le problème du développement régional de l'île doit être résolu par un organisme métropolitain ayant les pouvoirs nécessaires et non par des fusions de municipalités.

M. Payette parlait à une assemblée convoquée par le Comité des citoyens-unis de Fabreville, un groupe de propriétaires qui s'opposent à la disparition de leur ville. Il a dit que la fusion ne présente aucun avantage pour les villes de l'île Jésus puisque, pour la majorité, elles ont un territoire suffisant pour devenir de grandes municipalités et qu'en attendant, elles peuvent économiser tout autant en mettant certains services en commun, au sein de la Corporation interurbaine.

Selon le président de l'organisme, qui est aussi maire de Ste-Rose, le temps est arrivé où les intérêts locaux, l'esprit de clocher, doivent s'incliner devant les intérêts régionaux qui seront bientôt les intérêts de tous.

Des citoyens de Fabreville, qui favorisent un mouvement ayant pour but d'annexer cette ville à la ville voisine de Chomedey, ont demandé à M. Payette s'il n'est pas vrai que la formation d'une grande municipalité apporterait un développement accru.

Le président de la Corporation a répondu que la fusion n'apporterait pas plus d'avantages et de développement à Fabreville qu'une bonne administration municipale qui évoluerait au sein d'un organisme régional puissant. M. Payette croit qu'au contraire, la formation d'une grande municipalité apporterait un développement irrationnel qui, en fin de compte, serait au détriment de cette municipalité.

Il affirme que tous les avan-

Voir M. PAYETTE en page 6

La précipitation atteindra 2 pouces

(B.M.) — Les Montréalais connaîtront une fin de semaine "humide", sinon en tout du moins en partie. En effet, les météorologues de Dorval nous annoncent que la pluie qui s'abat sur le Québec, depuis la nuit de mercredi à jeudi, ne cessera pas avant demain après-midi. Ils prévoient que la précipitation aura alors atteint près de deux pouces. A 7 heures ce matin, il était tombé 1.03 pouce de pluie depuis tôt jeudi matin. L'aperçu général pour la fin de semaine est nuageux avec une température douce, soit 55 degrés.

La compagnie de téléphone Bell et l'Hydro-Québec ne rapportent aucun ennui, malgré les vents de 40 à 50 milles à l'heure qui ont accompagné la précipitation. Par bonheur, même si plusieurs branches d'arbres jonchent le sol, aucune n'est tombée sur les lignes de communication.

Dans la métropole, le Service de la police rapporte une augmentation de 20 à 25 p. cent dans le nombre des accidents de la circulation. A l'exception d'un seul accident mortel survenu la nuit dernière, les accrochages n'ont causé que des dégâts matériels.



LA PLACE VERSAILLES a été inaugurée, hier, par le maire suppléant, M. Paul-Emile Sauvageau, (à droite) accompagné du député de Bourget, M. Jean Meunier. Construite au coût de dix millions de dollars à l'intersection de la rue Sherbrooke et de la Montée St-Léonard, la Place Versailles est le premier centre commercial doté d'une promenade intérieure. Il occupe une surface de deux millions de pieds carrés. L'emplacement a été acheté de la municipalité autonome de St-Jean-de-Dieu et annexé à la ville de Montréal. On prévoit la construction d'un motel dans les environs.

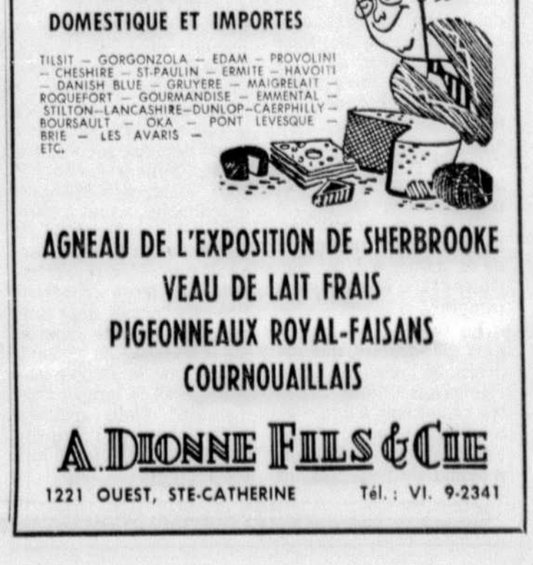
photo René Picard, LA PRESSE











FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

avant de lui enlever son argent.

M. Young avait fait monter les suspects, vers 3 h. 25, la nuit dernière, à l'angle des rues Craig et St-Laurent. Parvenu à l'arrière du 7966, rue Henri-Julien, le trio invita le chauffeur de taxi à s'arrêter. L'un des bandits lui lança alors son poing à la figure, prenant par la suite les clés de son automobile afin de prendre la fuite sans danger d'être poursuivi.

Vol de $10,000 dans un camion

Environ $10,000 de marchandises ont été volées cette nuit dans un camion de la compagnie O'Connor Verdun Trucking Ltée, située rue Boivin, à Ville La Salle.

Des bandits se sont emparés du camion cette nuit, alors qu'il se trouvait derrière les entrepôts de la compagnie. Le camion fut retrouvé quelques heures plus tard, soit vers 9 h. ce matin, à l'angle des rues Springland et Monk, par la police de Montréal.

Le camion avait été vidé de son contenu, soit une grande quantité d'appareils électriques, d'appareils de radio et de télévision. La Sûreté de Ville La Salle fait enquête.

Vol d'appareils photographiques

Les propriétaires de Photo-Kina, établissement situé au 3461 rue St-Laurent, ont constaté, vers 5 h. 15 ce matin, le bris d'une vitrine de leur maison d'affaires, et le vol de quelques appareils photographiques.

Une poubelle avait été projetée à travers la vitrine.

Une auto plonge dans une rivière : un mort

NEWPORT, (PC) — M. Roméo Grenier, 46 ans, de Newport, à l'extrémité de la péninsule gaspésienne, s'est noyé hier soir lorsque sa voiture a plongé dans la Rivière-des-Ilots. La police a déclaré que son auto avait apparemment enfoncé le parapet et était tombée dans la rivière.

Collision de deux camions: deux piétons blessés

Deux piétons ont été blessés vers 9 h. 30 ce matin, lorsqu'une collision entre deux camions, a projeté l'un des véhicules sur un trottoir, à l'angle des rues Lagauchetière et St-Laurent.

Les deux blessés sont M. Chow Ming, 35 ans, 1014 Clark et M. Rémi Bernard, 51 ans, du 932 St-Laurent. Tous deux ont subi de multiples fractures aux bras et aux jambes lorsqu'ils furent coincés entre l'un des camions et un poteau.

Les chauffeurs des deux camions se sont tirés indemnes de l'accident. Il s'agit de M. Joseph Drofenik, 21 ans, du 425 St-Roch, et de M. Charles MacArthur, 39 ans, du 309 Curzon, à St-Lambert.

Hier, à la même intersection, l'un des poteaux supportant des signaux lumineux avait été arraché par une automobile.

Victime d'accident dans un état grave

M. Charles Lecourt, du 912 rue St-Thomas à Longueuil, heurté par une voiture dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'intersection des rues Amherst et Ste-Catherine, repose toujours à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, dans un état critique.

Selon une infirmière de cette institution, le blessé était, au début de la nuit, dans un état de semi-conscience. Il est gardé sous observation et doit subir une intervention chirurgicale pour blessures graves à la tête.

Alambic découvert à St-Ferdinand

La Gendarmerie royale a appréhendé hier six personnes, dont un adolescent de 17 ans, alors qu'elle découvrait un alambic d'une capacité quotidienne de 100 gallons, à St-Ferdinand d'Halifax, dans le comté de Mégantic.

L'alcool fabriqué à cet endroit était, selon la police, très dangereux, parce que l'on y ajoutait des sels d'urée. En effet, une grande quantité de contenants de cette substance chimique destinée à accélérer la fermentation, a été saisie.

Il y a 15 jours, la Gendarmerie découvrait un alambic où l'on se servait de soude caustique pour hâter la fabrication. Ces deux produits peuvent causer la cécité et même entraîner la mort.

Selon la police, le fait d'employer ainsi des additifs dans la fabrication de l'alcool de contrebande indique que les fabricants sont à court d'alcool et ne fournissent pas à la demande.

Les agents ont également saisi sur les lieux, en plus de l'équipement habituel, 300 gallons d'alcool et 3,300 gallons de moult.

Les personnes appréhendées sont présentement détenues à Thetford Mines, en attendant de comparaître sous des accusations d'avoir été trouvées en possession illégale d'alcool et d'en avoir fabriqué.

Vol célébré au champagne

Des cambrioleurs, qui ont subtilisé dans la nuit de mercredi à jeudi les $50 d'une caisse enregistreuse, ont célébré leur veine en se tapant 24 bouteilles de champagne qu'ils ont trouvées dans un réfrigérateur.

Ce joyeux vol a été perpétré au Lantern Playhouse, rue St-Luc, dans l'ouest de la métropole, une petite "boîte" où des acteurs font des répétitions.

La troupe de la pièce à l'affiche présentement, et qui s'intitule "La valse des toréadors", a pris connaissance du vol, hier après-midi, lorsqu'ils se sont amenés au Lantern Playhouse pour une répétition.

Un trou dans le plafond a tout de suite attiré leur attention. De l'extérieur, ils ont hâtivement étendu une toile goudronnée et fait appel à la police.

"The show will go on", a dit Mlle Audrey Monture, la directrice - fondatrice du théâtre.

Observant le trou au plafond, Mlle Monture ajouta : "Le Ciel voulait sans doute nous éprouver."

Les agents de la Sûreté ont passé le reste de la journée à s'efforcer d'enlever les bouchons de liège qui s'étaient logés dans le plafond et à relever les empreintes digitales sur les bouteilles de champagne.

Certains croient que les voleurs ont pénétré dans le théâtre par le toit. D'autres pensent qu'ils sont tout simplement entrés par la porte de service et ont endommagé le plafond avec les bouchons des 24 bouteilles, toutes vidées de leur précieux contenu.

Appel de soumissions pour un tronçon de la section est du métro

Par suite d'une décision prise hier midi par le comité exécutif, à l'hôtel de ville, la ville de Montréal demandera d'ici quelques jours des soumissions en vue de la construction d'un tronçon de métro dans les rues DeMontigny et du Havre, d'un point situé à l'est de la rue Dorion jusqu'à un point situé à l'ouest de l'intersection des rues Hochelaga et Montgomery.

Les soumissions demandées auront également trait à la construction du gros oeuvre de la station Ontario-du-Havre, soit la station projetée à l'extrémité est de la ligne est-ouest déjà autorisée.

Le gros oeuvre de la station Ontario-du-Havre aura une longueur de 500 pieds. Il s'agira également de 5,634 pieds de tunnel. Ces travaux devront être exécutés dans un délai de 600 jours. Il n'est aucunement question de les mener à bien en tranchée ouverte. Ainsi, la circulation ne sera pas gênée dans les rues DeMontigny et du Havre.

Le coût de ces travaux sera imputé sur le solde disponible du crédit de $129,520,000 voté par le conseil municipal les 3 novembre 1961 et 6 août dernier pour l'aménagement des lignes est-ouest et nord-sud, puis de la ligne "Longueuil".

Faibles progrès à Ste-Justine

Le conseiller technique de la Confédération des syndicats nationaux qui participe aux négociations à l'hôpital Ste-Justine, M. Bruno Meloche, a remarqué hier soir, que de faibles progrès ont été réalisés.

Il a cependant précisé qu'aucun des points fondamentaux formant le fond du litige n'a été réglé. La prochaine rencontre aura lieu lorsque l'administration de l'hôpital convoquera les représentants du syndicat. Les 250 infirmières de Ste-Justine sont en grève depuis le 16 octobre.

CAGOULARD

SUITE DE LA PAGE 3

Le trio a d'abord pénétré dans la demeure de M. Jean-Guy Boivin, homme d'affaires de Notre - Dame - des-Laurentides. Mme Boivin, qui était seule avec sa fillette âgée de six ans, a été ligotée par les malfaiteurs qui ont fait main basse sur une somme de $500. Un des bandits semblait cacher une arme.

Un peu plus tard, trois bandits ont fait irruption dans la demeure de Mlle Gabrielle Dorion qui demeure à Charlesbourg où elle partage son toit avec une nièce, Mlle Yvette Gosselin.

Après avoir brisé les fils téléphoniques, vidé des tiroirs et dérangé les meubles, les malfaiteurs ont menacé de violer Mlle Gosselin s'ils n'obtenaient pas d'argent. La jeune fille n'a pas été molestée mais elle a été ligotée tandis que sa tante, une femme aux cheveux blancs qui est âgée de 68 ans, a été laissée à elle-même dans une pièce de l'étage.

Les bandits ont pris la fuite après que Mlle Dorion, malgré qu'elle ne soit plus jeune, se fut échappée par une fenêtre sur le toit d'un hangar d'où elle se laissa choir au sol pour courir chez le voisin quérir de l'aide.

A Chicoutimi

Cinq cagoulards se sont introduits dans des maisons privées de la région de Chicoutimi hier soir, ligotant les occupants et récoltant environ $3,000 en argent et en bijoux.

Les bandits ont fait irruption dans la demeure du Dr Benoit Fortin, de Chicoutimi, et l'ont ligoté, lui, sa femme et sa fille de 18 ans. La police a révélé qu'à cet endroit, les bandits avaient réussi à s'emparer d'un montant de $800 en argent et en bijoux.

Un peu plus tard, la même bande s'est introduite au domicile de Mme Gérard Picard, gérante d'hôtel à Rivière-du-Moulin. Mme Picard, ses trois enfants et la bonne furent ligotés à des tuyaux de la cave, tandis que les bandits effectuaient des fouilles dans la maison. Ils prirent la fuite en emportant $1,500 en argent et environ $500 de bijoux.

Un bureau de poste et une bibliothèque projetés à St-Michel

(par T.D.) — Il se peut que la ville de Saint-Michel, dans un avenir rapproché, obtienne enfin SON bureau de poste.

Le projet à l'étude est complexe ; les pourparlers sont en cours, faisant suite à une correspondance qui menace d'être volumineuse.

A l'assemblée régulière du conseil, hier soir, présidée par le maire suppléant, M. Gérard Caron, un avis de motion a été présenté par le conseiller Wilfrid Rochon afin de faire démarrer pour de bon le projet de construction d'un édifice d'envergure, dans le parc Octogonal, devant "abriter" une bibliothèque municipale (environ 32,000 volumes déjà recueillis depuis la campagne de récupération lancée officiellement le 1er avril dernier), le Service du bien-être social... et un bureau de poste.

"Je n'ai jamais entendu parler de ce projet d'un bureau de poste", de protester le conseiller Roland Larivière. Et il voulait être mis au courant des plans et devis, des procédures en cours, etc. Son collègue Rochon lui répondit aussitôt que le projet est en marche depuis longtemps.

Le secrétaire-trésorier Jean-Marc Goulet a repris de A à Z la lecture de toute la correspondance qui s'est échangée entre l'hôtel de ville de Saint-Michel et les ministères des Postes et des Travaux publics, depuis que le projet a été amorcé.

Il ne s'agit donc nullement pour le gouvernement fédéral de construire un édifice public. Il ne faut même pas y songer parce que, sur le plan régional, c'est plutôt Montréal-Nord, la ville voisine, qui a été avantagée de la sorte.

Tout ce que les autorités municipales tentent d'obtenir présentement, c'est la location pour une période de 20 ans, disons, du premier étage d'un édifice projeté dans le parc Octogonal, où le gouvernement fédéral pourrait installer un bureau de poste répondant aux besoins de Saint-Michel, une ville de 65,000 âmes.

En vue de hâter la réalisation d'un tel projet, le maire Maurice Bergeron rencontrait donc hier, à Ottawa, les ministres Azellus Denis et Jean-Paul Deschatelets, ainsi que le député du comté de Mercier, M. Prosper Boulanger.

La ville espère également obtenir une subvention de l'ordre de 50 pour cent en ce qui concerne le projet d'une bibliothèque municipale, et, il va sans dire, l'apport de la contribution statutaire de 50-40 (fédérale et provinciale) devant défrayer les salaires de la main-d'oeuvre, au cas où la construction de l'édifice pourrait être entreprise incessamment, tombant ainsi sous le régime de l'aide aux travaux d'hiver.

M. ROBILLARD

SUITE DE LA PAGE 3

vu, le retour de M. Robillard ne pouvait faire autrement que "causer certains problèmes". Et c'est précisément ces problèmes que l'administration devait régler au retour de M. Robillard.

Ce sera plus facile que prévu, semble-t-il, puisque, selon nos informations, les médecins de M. Robillard lui auraient conseillé de diminuer considérablement ses occupations quotidiennes.

Il abandonnerait la chose publique pour se consacrer à certains travaux personnels.

M. Robillard est à l'emploi de la ville de Montréal depuis près de 20 ans.

M. PAYETTE

SUITE DE LA PAGE 3

tages économiques, que procurent les fusions, peuvent être obtenus par un organisme métropolitain nanti de pouvoirs suffisants et au sein duquel toutes les municipalités sont sur un même pied. Cette solution, dit-il, offre l'avantage d'être plus humaine en gardant des villes de grandeur sensible où il est possible de conserver l'esprit civique, chose impossible dans une ville mastodonte.

La PP arrête 3 faussaires

La PP a mis fin aux activités de faussaires qui auraient depuis trois mois filouté plus d'une centaine de marchands de la périphérie de la métropole de montants dépassant $25,000.

"Dans le premier cas, a précisé ce matin l'inspecteur Léonard Melanson, il ne s'agissait, selon toute apparence que d'un seul homme, un récidiviste de 53 ans, déjà recherché pour fraudes semblables par la PP de Lancaster, en Ontario, et par un de nos propres contingents de la région de Québec.

"Cet homme, qui est domicilié rue Cartier à Montréal, louait une auto et sous prétexte de s'enquérir du fonctionnement des appareils pour protéger les chèques, se faisait fabriquer quatre ou cinq chèques en blanc.

Il remplissait ensuite les espaces du nom d'industriels connus, et se faisant passer pour un employé, allait échanger son pseudo chèque de salaire chez de petits marchands.

Il a été dépisté parce que deux de nos jeunes agents, utilisant les photos de criminels de notre service d'identification légale, ont réussi à le faire reconnaître par le propriétaire d'une maison d'autos de louage."

Du second groupement de faussaires, deux des membres sont derrière les barreaux :

"L'un, un émigré français arrivé au pays en 1957 et originaire des Charentes maritimes, s'est livré à notre quartier général ce matin même. Le second est détenu depuis hier. Les deux hommes doivent comparaître aujourd'hui devant les cours de juridiction pénale."

Le mode d'opérer de ce gang ressemblait à celui mentionné plus haut. Il avait volé des appareils pour protéger la signature des chèques et à l'aide de ces outils, forgeait des chèques de paye de $105 à $118. Comme il se rendait jusqu'à Maniwaki et qu'il semblait se composer d'au moins trois ou quatre complices, il aurait fait plusieurs victimes et les montants volés dépasseraient $22,000.

La hausse du prix de la bière est en vigueur depuis lundi

De notre dernière édition d'hier

La hausse du prix de la bière dans le Québec est entrée en vigueur lundi dernier.

Les brasseurs ont augmenté de 20 cents le prix de la bière aux détaillants, soit de $3.05 à $3.25 la caisse de 24 petites bouteilles. Les brasseries ont également adopté la même politique qu'en Ontario en ce qui concerne les dépôts d'argent pour les bouteilles. Auparavant, le client devait faire un dépôt de 80 cents pour les bouteilles et de 25 cents pour le contenant de carton lorsqu'il achetait une caisse de 24 bouteilles. Dorénavant, le dépôt de 50 cents pour les bouteilles et de 25 cents pour le contenant de carton.

Le meurtre de Verdun

Sentence suspendue à Marguerite Hunter

TORONTO, (PC) — Marguerite Hunter, âgée de 23 ans, de Montréal, détenue depuis environ une semaine comme témoin important dans le meurtre de l'épicier Yvon Tousignant, de Verdun, a bénéficié d'une sentence suspendue, hier, alors qu'elle comparaissait en cour, à Toronto, sous une accusation d'avoir été trouvée en possession d'une arme à feu non enregistrée.

La jeune fille avait été appréhendée le 29 octobre en même temps que cinq autres personnes, John Spencer, âgé de 25 ans, et Robert Hawley, 24 ans, tous deux de Montréal avaient été arrêtés en même temps qu'elle et ramenés à Montréal avec trois autres témoins importants du meurtre de Verdun, perpétré le 26 octobre dernier.

Le juge Donald Graham a révélé que l'accusée n'était pas une habituée des armes à feu, mais seulement une prostituée.

Un revolver automatique chargé avait été trouvé sous la ceinture de sa jupe et 12 balles dans son soutien-gorge, lorsqu'elle avait été appréhendée avec le reste du groupe à Toronto.



NOUVEAU JUGE MUNICIPAL — Me Maurice Lambert, C.R., qui vient d'être nommé, en vertu d'un arrêté ministériel du Québec, juge municipal de Chomedey. Auparavant, le nouveau juge était directeur du Bureau d'assistance judiciaire.

CONTRIBUABLES

SUITE DE LA PAGE 3

sans tomber dans l'exagération.

"En plus de la réception du Chalet de la montagne, la ville de Montréal a offert aux épouses des délégués un somptueux déjeuner canadien au restaurant Hélène - de Champlain et a organisé une visite de la Place des Arts à l'intention des dames. Elle a également organisé une visite au site de l'Exposition universelle à l'intention des délégués.

"Après tout, l'argent des contribuables doit être dépensé à bon escient et la réputation de la ville de Montréal dans l'accueil aux visiteurs et aux touristes est si solidement établie qu'elle n'a pas à avoir recours à des déploiements coûteux et gargantuesques pour promouvoir le Tourisme."

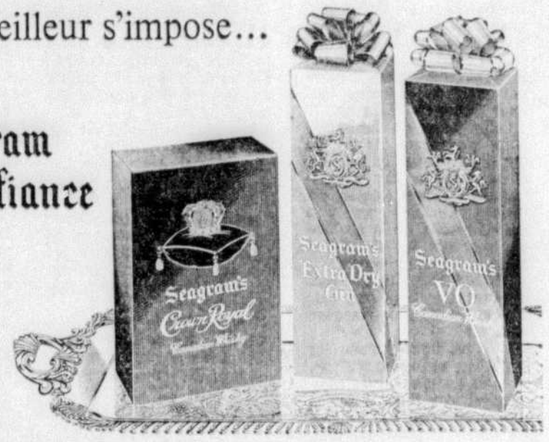
Lorsque le meilleur s'impose...

Offrez Seagram en toute confiance

Seagram's Crown Royal

Seagram's V.O.

Seagram's Extra Dry Gin



Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Montréal, Qué.



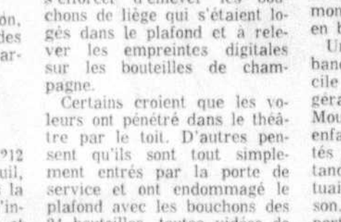
LUNDI de 7h. à 10h. p.m.

GRANDE VISITE ÉTUDIANTE

Il faut souscrire...leur talent, c'est notre avenir

CAMPAGNE DU PRÊT D'HONNEUR 1963

MEXICO SEULEMENT $226 JET DIRECT DE MONTRÉAL AVEC LE CANADIEN PACIFIQUE



Vous êtes en vacances dès le départ à bord d'un Superjet DC-8. Le fameux service "Empress" vous assure confort et service impeccable sur tout le trajet. Seulement 5½ heures de vol séparent Montréal de Mexico. Vous ne payez que $226 pour une excursion de 17 jours en classe jet-économique, aller et retour. Allez-y par jet du Canadien Pacifique.

EXCURSION AU MEXIQUE—15 jours merveilleux pour seulement $215.20 (plus le billet d'avion). Visitez Mexico et Acapulco. Le prix comprend hôtels, visites des villes et certains repas. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

PAR AVION AVEC LE Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

MONTREAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 22

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Le Parc Jarry pourra accueillir 7,000 spectateurs, pour l'été

Le projet, maintes fois énoncé, au cours des deux dernières années, d'augmenter la capacité d'assistance au parc Jarry, deviendra un fait accompli l'an prochain. De 3,900 qu'il est présentement, le nombre des sièges sera porté à environ 7,000 par l'addition d'estrades portatives le long des lignes du premier but, du troisième but et des champs droit et gauche.



MARCEL RACINE

Les autorités municipales auraient préféré ces estrades portatives à l'agrandissement de celle en béton qui existe déjà car elles pourraient de la sorte, à l'occasion, les transporter dans tel ou tel autre de leurs nombreux parcs si la chose s'avérait nécessaire.

Ces estrades de trois à quatre rangées de sièges seront-elles installées au Parc Jarry dès l'ouverture de la saison de baseball ou simplement lors du tournoi national de la Fédération du baseball junior amateur dont Marcel Racine est le président, voilà ce qui n'a pas apparemment été encore décidé.

Mais en même temps qu'elle achèterait ces estrades, la ville ferait également l'acquisition de toiles qu'elle installerait tout autour du terrain de façon à ce que les amateurs ne puissent voir les joutes de l'extérieur. Un prix d'admission très modique, qui n'a pas encore été déterminé, serait réclamé de ceux désirant assister aux joutes du tournoi, un certain pourcentage allant à la cité et le reste aux organisateurs pour les aider à défrayer les dépenses.

Nous croyons savoir que les clubs juniors de la région métropolitaine seront invités à étudier la possibilité de jouer, pas en 1964 mais possiblement en 1965, toutes leurs parties au Parc Jarry qui deviendrait ainsi le centre du baseball amateur dans la métropole. La ville pourrait ainsi se rembourser quelque peu pour les dépenses considérables qu'elle a faites pour cette discipline.

D'autres possibilités étudiées par les autorités municipales

Si la chose était inacceptable par les clubs, la ville étudierait avec eux la possibilité d'installer des estrades portatives et des toiles dans les parcs où les parties juniors ont lieu et d'exiger naturellement un prix d'admission aux spectateurs. Le but serait d'aider les clubs à se financer si la chose est vraiment possible et, comme nous l'avons dit plus tôt, à alléger à la ville le coût de son aide à la cause du baseball amateur.

Mais dans le moment, ce qui est vraiment certain c'est que des estrades portatives seront installées au Parc Jarry pour le tournoi national et aussi le tournoi international si celui-ci a lieu ici. Mais dans certains milieux, on croit qu'il serait préférable d'attendre à 1967 pour présenter le tournoi international et de tout simplement défrayer en 1964 le coût d'une équipe là où le tournoi serait organisé, soit à Costa Rica ou au Mexique vraisemblablement.

Une rumeur veut qu'une ligue senior s'organise et dispute ses parties au Parc Jarry l'été prochain pour ainsi profiter des nouvelles estrades portatives.

Il avait été en premier lieu question, il y a une couple d'années, d'agrandir le Parc Jarry pour permettre le retour de la Ligue Internationale. Mais le projet présentait le même problème que celui de la construction d'un vaste stade moderne pour une équipe des ligues majeures.

Personne de la Ligue Internationale ne voulait garantir à Montréal une franchise avant de voir le Parc Jarry agrandi. De plus on ne voulait louer le stade que pour un prix très modique. On désirait également les droits pour les concessions.

Le projet a été depuis définitivement abandonné et on nous assure que si jamais la Ligue Internationale revenait dans la métropole, le club ne jouerait pas au Parc Jarry.

Par ailleurs, nous croyons savoir que le monde du soccer n'a pas encore abandonné tout espoir de jouer au Parc Jarry, mais sur un terrain différent de celui du baseball. Quelqu'un aurait même entrevu récemment les autorités municipales pour savoir si celles-ci seraient prêtes à faire suite à leurs promesses de fournir un terrain et des estrades au Parc Jarry. La ville, croyons-nous savoir, est toujours disposée à aider la cause du monde du soccer mais elle voudrait que celui-ci arrive avec des propositions concrètes. Mais jusqu'à présent, c'est ce que ce dernier n'a pas fait.

Un des officiels de l'hôtel de ville aurait laissé savoir que les autorités municipales sont toujours aussi désireuses d'aider les sports mais que par ailleurs ceux-ci ne peuvent espérer tout recevoir sans rien débourser. Il a fait remarquer l'extraordinaire entretien des terrains, les systèmes de réflecteurs et toutes ces accommodations que l'on trouve aujourd'hui à tous ces endroits.

Marcel Racine, le fondateur de la Fédération de baseball

Cette fédération nationale du baseball junior amateur dont le tournoi aura lieu au Parc Jarry, l'été prochain, qui est-elle, que représente-t-elle, quand a-t-elle été fondée ?

Sa fondation remonte au 21 mars 1961. Son but est le même que celui de l'Association Canadienne de hockey amateur ou de tous les organismes du même genre qui régissent chacune des disciplines à travers le pays.

"Des clubs, des ligues s'organisent à travers la province. Des gens consacraient beaucoup de temps et considérablement d'argent à cette tâche. Puis d'autres clubs venaient leur enlever leurs joueurs sans qu'ils puissent faire quoi que ce soit pour les en empêcher. C'était là la meilleure façon de décourager les uns et les autres de s'intéresser à la cause du baseball amateur, d'arrêter son progrès", de nous dire Marcel Racine, le fondateur de cette fédération et l'une de ces personnes que l'on rencontre ici et là dans le monde des sports qui sacrifient beaucoup de leur temps et de leur énergie à aider l'amateurisme.

"Le baseball amateur était le seul qui n'avait pas sa fédération au pays, qui n'était gouverné par personne quand ce n'était pas par quelques hommes qui n'avaient aucune autorité pour le faire", ajoute-t-il.

"J'ai voulu remédier à cette situation malheureuse. J'ai voulu fonder une fédération de caractère très démocratique, car j'ai toujours pensé qu'il était possible de s'entendre pourvu que l'on prenne le temps nécessaire de s'asseoir et de discuter dans un climat de sincérité."

Racine a d'abord décidé de donner à la fédération qu'il venait de fonder un premier membre et c'est ce qui l'amena à fonder la Ligue Nationale avec le concours de propriétaires de clubs juniors qui partageaient ses vues. La ligue compta tout d'abord six puis sept et finalement huit clubs. Son geste suivant fut d'écrire aux présidents et directeurs des associations sportives à travers le Québec. C'est ainsi que la Ligue des Cantons de l'Est,

Voir ENTRE NOUS en page 40

Dans un match nul de 2 à 2

Glenn Hall prive le Canadien d'une victoire

par André TRUDELLE

Le Canadien a déclassé hier soir les Black Hawks de Chicago dans la troisième période, sans parvenir à porter le coup de grâce à ses adversaires, à les empêcher de disputer leur cixième joute sans défaite. Et les deux camps ont fait jointe nulle 2 à 2, devant 14 747 spectateurs, grâce à deux buts de Dave Balon, la nouvelle vedette du Tricolore, à des réparties de Stan Mikita et Eric Nesterenko.

Si la rencontre a fourni de magnifiques pièces de jeu, elle a également fait voir des gestes bien peu sportifs, d'abord de la part de Bobby Hull, puis du centre Henri Richard.

Comme résultat, le Canadien se retrouve avec une équipe de douze joueurs qu'il lui faudra compléter d'ici demain, alors que la saison se poursuivra et que les Rangers de New York en seront à leur deuxième visite au Forum.

En réalité, c'est une mauvaise défensive qui a coûté la victoire au Canadien, plus peut-être que les beaux arrêts de Glenn Hall.

Quand Mikita a fait dévier un lancer d'Al MacNeil derrière Hodge, les deux clubs étaient tous deux à court d'un homme et on pouvait se demander comment le vide avait bien pu se faire aussi rapidement devant le filet du Canadien ?

Sur le but de Nesterenko, Hodge a été laissé sans protection alors que l'attaque à cinq a perdu possession de la rondelle à la suite d'une mauvaise passe. Nesterenko n'a pas raté l'occasion de compter son premier but, feignant de se diriger à la gauche de Hodge, mais lançant plutôt à sa droite, dans le haut du filet.

Hodge blessé

Bobby Hull, qui tout comme Stan Mikita, s'est attiré les huées de la foule, a complété l'une de ses rares charges de la soirée au milieu de la période initiale.

Il est parvenu jusqu'à Hodge qui a bloqué. Mais en tombant, Hodge a été rudoyé par Hull et il s'est forcé un muscle du bras gauche. Le jeu a été interrompu pendant quelques minutes pour donner à Hodge le temps de se remettre.

Il a encore été l'une des vedettes du Canadien, sauf à la période finale où il n'a bloqué que cinq lancers.

Hull vs Hicke

Hull n'a jamais été reconnu comme un joueur dur. Il n'a pas raté la chance de projeter Bill Hicke sur la bande, derrière le filet de Hodge. Hicke ne s'est pas méfié. Il tournait le dos à son agresseur et présentait une cible parfaite. Hull a coincé la tête de Hicke entre lui et la vitre. Hicke est tombé sur la glace comme un sac.

Il saignait abondamment et il a fallu douze points du suture pour refermer la plaie. Il a été hospitalisé et gardé sous observation.

Hull a reçu une majeure, mais le Canadien s'est buté contre Glen Hall et n'a pu profiter de son avantage.

Dès le début de l'engagement final, Henri Richard n'a pas toléré l'attaque de Stan Mikita à son endroit. Henri était alors sur la glace quand Mikita l'a frappé. Mikita avait déjà fait des siennes contre Balon sans punition.

Quelques instants plus tard, alors que Robert Rousseau s'apprêtait à frapper Mikita le long de la bande, Henri l'a assailli lui-même.

Il n'a pas paru le frapper avec autant de force que Hull avait atteint Hicke. Mikita a toutefois joué la comédie et de façon si bien réussie, que l'arbitre Frank Udvari a décerné une majeure à Richard. Deux minutes plus tard, Mikita revenait sur la glace ! La foule ne l'a plus laissé tranquille par la suite. Udvari a donné trois punitions d'affilée aux Hawks, mais le Canadien, quoique désorganisé par le départ de Gilles Tremblay et de Hicke, a nettement dominé, mais il n'a pu déjouer Hall.

Elmer Vasko n'a pas joué à la première période, à cause d'une blessure à l'épaule, mais le pilote Billy Reay l'a ensuite utilisé parce que Larry Hillman a lui-même été blessé.

Howie Young a souvent joué et il a surpris . . . par sa sobriété.

Quand Udvari lui a signifié le chemin du pénitencier, à la 2e période, Young s'y est rendu sans discussion ou mise en scène. C'est encourageant . . . pour les Hawks.

CHICAGO — But : G. Hall. Défense : Pilote, Mc ell, Vasko, Hillman, Young. Fleming. Avants : Hay, McKenzie, Hull, Mikita, Wharram, McDonald, Nesterenko, Maki, Murphy, M. Hall, Balfour.

CANADIENS—But: Hodge. Défense: J.-C. Tremblay, Laperrière, Talbot, Harper, Watson. Avants : Béliveau, Hicke, Ferguson, Richard, Provost, G. Tremblay, Backstrom, Rousseau, Balon, Berenson, Geoffrion.

Arbitre : Udvari. Juges de lignes : Pavelich, Frampton.

PREMIERE PERIODE

1—Chicago : Mikita 8 (MacNeil) 8:19
2—Canadien : Balon 7 (Backstrom, Provost) 13:51
3—Canadien : Balon 8 (Laperrière, Béliveau) 15:51

Punitions : Hicke 7:09, Punition de banc servie par M. Hall 7:15, Murphy 15:41, G. Tremblay 18:22.

DEUXIEME PERIODE

4—Chicago : Nesterenko 1, 4:54

Punitions : Young 3:05, Laperrière 9:07, Maki 12:49, Hull (majeure) 17:19.

TROISIEME PERIODE

Aucun pointage.

Punitions : Richard (majeure) 0:33, Murphy 7:06, Mikita 8:52, Hay 17:05.

ARRETS

Hall	11	11	16	— 38
Hodge	15	8	5	— 28



DAVE BALON (20) et GLENN HALL, les deux grandes vedettes du match Chicago-Canadien, dans un moment critique. A droite, PIERRE PILOTE et ELMER VASKO.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Gilles Tremblay et Hicke blessés



GILLES TREMBLAY

Gilles Tremblay, l'un des meilleurs ailiers gauches de la ligue Nationale, a subi une intervention chirurgicale ce matin afin de corriger une fracture d'un os de la joue droite, subie hier soir contre les Hawks. Il sera inactif entre deux et six semaines selon la gravité de la blessure.

Bill Hicke, qui a été durement frappé par Bobby Hull, a passé une nuit douloureuse. Il aurait subi une commotion cérébrale. On lui a de plus appliqué 12 points de suture à la tête afin de refermer une coupure assez profonde. Les médecins ne veulent pas se prononcer davantage sur le cas de Hicke parce qu'ils sont incertains de la gravité de sa blessure.

Le Canadien, déjà privé des services de Bernard Geoffrion, devra obtenir des renforts de ses filiales. Ce matin, la haute direction du Tricolore est présentement en conférence afin de trouver des remplaçants de qualité.

Pour sa part, Bernard Geoffrion a déclaré qu'il tenterait de reprendre son poste demain, s'il pouvait manier le bâton comme il l'entend.

Le Canadien a rappelé le jeune ailier droit, Claude Larose du club Omaha de la ligue Centrale. Cependant, si Geoffrion ne joue pas, le Tricolore ira probablement puiser un autre hockeyeur dans une filiale. La décision à ce sujet sera prise demain après que Geoffrion aura essayé un protecteur à sa main blessée et aura décidé s'il pourra évoluer le soir.

Larose a compté huit buts et fourni trois assistances en neuf matches depuis le début de la saison, avec le club Omaha. Il est l'un des joueurs les plus prometteurs dans l'organisation du Canadien.



BILL HICKE

Les Leafs l'emportent de justesse

Les Bruins, meilleurs à la boxe qu'au hockey, perdent

BOSTON. (PA et UPI) — Les Bruins ont gagné les combats de boxe, mais les Leafs sont sortis victorieux, 4-3, dans un match âprement disputé, hier soir.

Un lancer de Tim Horton qui a ricoché sur la jambière d'un défenseur des Bruins avant de pénétrer dans la cage, a scellé l'issue de la partie, alors que le cadran indiquait seulement 55 secondes de jeu.

Les Bruins ont pris une avance de 3 à 0 dans la période initiale, alors que trois anciens joueurs des Rangers Orland Kurtenbach, Jean-Guy Gendron et Andy Hebenton ont déjoué Don Simmons.

Les Leafs, qui avaient égalé les chances à 14:36 de la troisième période quand Bill Harris avait marqué son deuxième but de la saison, se sont assuré la victoire quand Horton, avec l'aide de George Armstrong, a déjoué le gardien Ed Johnston, après 19:05 de la dernière période.

Orland Kurtenbach, Guy Gendron et Andy Hebenton avaient compté dans la première période alors que les Bruins avaient surpris en prenant une avance de 3-0, mais Armstrong et le vétéran Allan Stanley comptèrent tour à tour dans une furieuse deuxième période, préparant la mise en scène pour le but égalisateur et le but victorieux.

La joute a été marquée de deux combats à la fin de la première période quand la recrue des Bruins, Bob McCord, remportait une décision sur Frank Mahovlich, du Toronto. McCord eut le temps de porter trois droites à la tête de Frank Mahovlich. Les deux écopèrent de deux mineure. chacun.

En même temps, les joueurs de défense Ted Green, du Boston, et Kent Douglas, du Toronto, s'affrontaient dans un match de lutte et boxe. Douglas perdit son chandail et ses épaulières avant que tous deux reçoivent une punition majeure.

La victoire est allée au gardien Don Simmons, du Toronto, qui remplaça, à la dernière minute, Johnn Bower, souffrant d'une blessure à un orteil.

PREMIERE PERIODE

1—Boston : Kurtenbach 2 (Bucyk, Johnson) 2:09
2—Boston : Gendron 1 (McCord, Toppazzini) 9:53
3—Boston : Hebenton 2 (Bucyk, Oliver) 15:30

Punitions : Mahovlich 0:42, Baun 3:15, Westfall 11:12, Green 12:06, Stanley 14:53, Mahovlich, (deux mineures), McCord, (deux mineures), Green, (majeure) Douglas (majeure) 16:45.

DEUXIEME PERIODE

4—Toronto : Armstrong 5 (Keon, Mahovlich) 1:58
5—Toronto : Stanley 1 (Pulford, Stewart) 4:48

Punitions : Horton 6:01, Mohns 6:38, Mahovlich 11:17, McCord 17:53.

6—Toronto : Harris 2 (Stanley, Keon) 14:36
7—Toronto : Horton 4 (Armstrong) 19:05

Punition : Horton 8:27.



Après le premier but de Dave Balon, le gardien GLENN HALL est dépité contre lui-même. KEN WHARRAM, (17) et AL MACNEIL, (19) ne sont pas plus heureux. A droite, RALPH BACKSTROM et CLAUDE PROVOST qui ont obtenu des passes sur le but.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

Chicago 2, Canadien 2
Toronto 4, Boston 3
New York 0, Détroit 1

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	N.Y.	Tor.	Vic.
Canadien	—	2	1	0	2	0	5
Détroit	0	—	1	1	2	1	5
Boston	0	1	—	0	0	1	2
Chicago	1	1	1	—	3	2	8
New York	0	1	3	0	—	0	4
Toronto	2	1	2	0	1	—	6
Défaites	3	6	8	1	8	4	30

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	N.Y.	Tor.	Tot.
Canadien	—	0	1	2	0	0	3
Détroit	0	—	0	1	0	0	1
Boston	1	0	—	0	0	0	1
Chicago	2	1	0	—	0	0	3
New York	0	0	0	0	—	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	—	0
TOTAL	3	1	1	3	0	0	8

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	G	Pts
Chicago	12	8	1	3	39	22	19
Canadien	11	5	3	3	39	32	13
Toronto	10	6	4	0	31	25	12
Détroit	12	5	6	1	26	33	11
New York	12	4	8	0	28	36	8
Boston	11	2	8	1	20	35	5

LES COMPTEURS LHN

	B	A	PTS
Béliveau, Canadien	5	16	21
Mikita, Chicago	8	9	17
Hull, Chicago	7	9	16
Goyette, New York	5	9	14
Geoffrion, Canadien	6	7	13
Bathgate, New York	4	9	13
Wharram, Chicago	5	7	12
Balon, Canadien	8	3	11
Hay, Chicago	5	6	11
Furguson, Canadien	4	7	11
Pulford, Toronto	2	8	10
Mahovlich, Toronto	4	5	9
MacDonald, Chicago	3	6	9
Pilote, Chicago	2	7	9
Howe, Détroit	4	4	8
Keon, Toronto	4	4	8
Oliver, Boston	4	4	8
Faulkner, Détroit	3	5	8
Williams, Boston	3	5	8
Richard, Canadien	2	6	8
G. Tremblay, Canadien	6	1	7
Henry, New York	4	3	7
Hadfield, New York	4	3	7
Gilbert, New York	1	6	7
MacGregor, Détroit	1	6	7
Armstrong, Toronto	5	1	6
Hicke, Canadien	3	3	6
McKenzie, Chicago	3	3	6
Jeffrey, Détroit	2	4	6
Bucyk, Boston	2	4	6
Rousseau, Canadien	1	5	6
Gadsby, Détroit	1	5	6
Boivin, Boston	3	2	5
Nevin, Toronto	3	2	5
MacNeil, Chicago	3	2	5
Harris, Toronto	3	2	5
Kelly, Toronto	1	4	5
Howell, New York	1	4	5
Laperrière, Canadien	0	5	5
Duff, Toronto	0	5	5
Delvecchio, Détroit	3	1	4
Murphy, Chicago	2	2	4
Shack, Toronto	2	2	4
A. Pronovost, Détroit	2	2	4
Ullman, Détroit	2	2	4
Maki, Chicago	1	3	4
Harper, Canadien	1	3	4
Prentice, Boston	1	3	4
Marshall, New York	1	3	4
Provost, Canadien	1	3	4
Nesterenko, Chicago	1	3	4
Stanley, Toronto	1	3	4
Nelson, New York	0	4	4
Vasko, Chicago	0	4	4
Johnson, Boston	0	4	4
Barkley, Détroit	2	1	3
Kurtenbach, Boston	2	1	3
P. MacDonald, Détroit	2	1	3
Ingram, Détroit	1	2	3
McKenney, New York	1	2	3
J.-C. Tremblay, Canadien	1	2	3
Fonteyne, Détroit	1	2	3
Stratton, Détroit	0	3	3
Baun, Toronto	0	3	3
L. MacDonald, Détroit	0	3	3
Backstrom, Canadien	0	3	3
Litzenberger, Toronto	2	0	2
Hebenton, Boston	2	0	2
Berenson, Canadien	1	1	2
Ingarfield, New York	1	1	2
Langlois, New York	1	1	2
Connelly, Boston	1	1	2
M. Pronovost, Détroit	1	1	2
Stewart, Toronto	1	1	2
Gendron, Boston	1	1	2
Young, Chicago	0	2	2
Leiter, Boston	0	2	2
Mohns, Boston	0	2	2
Green, Boston	0	2	2
Toppazzini, Boston	0	2	2
Meissner, New York	1	0	1
Joyal, Détroit	1	0	1
Cahan, New York	1	0	1
Ehman, Toronto	1	0	1
Kennedy, Boston	1	0	1
Glover, New York	1	0	1
Talbot, Canadien	0	1	1
Hampson, Détroit	0	1	1
Balfour, Toronto	0	1	1
Harvey, New York	0	1	1
Westfall, Boston	0	1	1
McNeil, Détroit	0	1	1
McCord, Boston	0	1	1

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
490	Abitibi	49⅞	49½	49½
—	Abitibi Pr	24⅛	23⅞	—
190	Algoma	59	59	59
600	Alumin	27⅜	27½	27⅜
75	Alum 4¾	40¾	40¾	40¾
—	Alum 1 p	22⅛	22⅛	—
150	Alum 2 p	48	48	48
—	Anglo T 4½	45½	—	—
—	Anglo T 265	53	52¾	—
—	Anglo T 2.90	53½	53½	—
—	Argus	12	12	—
—	Argus 2.50 p	52	52	—
—	Argus C p	9⅜	9⅜	—
550	Asbestos	24	24	24
—	Atl Sug	18¼	18¼	—
—	Atl Sug A	23½	23½	—
—	Atl Sug p	102	102	—
—	Bail S 5¾	25	25	—
—	Bnq CN	70½	70½	—
720	Bnq Imp	62⅜	62⅜	62⅜
425	Bnq Mont	63¾	63¾	63¾
30	Bnq N-E	71½	71½	71½
220	Bnq P C	53½	53½	53½
650	Bnq Roy	73½	73½	73½
50	Bnq T-D	61	61	61
—	Bath Pow	17½	17⅜	—
—	Bath P 'A'	53	53	—
1725	Bell Phone	54⅛	54	54⅛
—	Bow C 5P	51½	51½	—
—	Bow C 5½P	51⅛	50⅜	—
—	Bow Mcy P	6½	6½	—
125	Bow Paper	6⅜	6⅜	6⅜
522	Brazil	260	260	260
350	BA Oil	27⅜	27⅜	27⅜
150	B C Forest	23	23	23
300	BC Power	24⅜	24⅛	24⅛
—	BC Phone	56½	56½	—
—	Brckvl P	7⅜	7⅜	—
—	Brown	15⅜	15⅜	—
200	Bruck A	24⅛	24⅛	24⅛
200	Bruck B	8⅜	8⅜	8⅜
225	Build Prod	25	25	25
—	Bulolo	5	5	—
500	Cal Pow	20¾	20¾	20¾
75	Can Cem	37⅜	37¾	37¾
—	C Cem Pr	27½	27½	—
715	C Dm Sug	25	25	25
200	CI Fndry	20⅞	22⅜	22⅛
—	Can Malt	20½	20½	—
—	C Stw 4.40	96	96	—
—	CSL	57	57	—
—	CSL Pr	13¼	13¼	—
—	C Wire B	12½	12½	—
300	C Aviation	11⅜	11⅜	11⅜
3840	C Brew	10¼	10¼	10¼
—	C Brw PA	50⅜	50⅜	—
—	C Brw PB	52⅜	52⅜	—
—	C Br Alum	9	9	—
—	C Bronze P	54⅜	54⅜	—
1105	Chemcell	13¼	13¼	13¼
—	Chmcll1.75P	37	37	—
—	Chmcll1.00P	21⅛	21	—
4200	C Chem W	610	605	605
—	C ConvertB	5⅛	5⅛	—
—	C Hyrcrb	16¾	16¾	—
25	Can-Found	390	390	390
—	CIL	18	18	—
—	CIL Pr	82½	82½	—
30	C Int Pw	15½	15½	15½
50	C Pow P	47½	47⅛	47½
100	C Marconi	375	375	375
700	C Pack P	13	13	13
4150	C P R	36¼	36	36¼
1650	C Pet P	13¼	13	13¼
—	C Vickers	21	21	—
—	Cap W	7	7	—
900	C Del R	755	750	755
—	Chrysler	96½	96½	—
400	Coghlin	6	5¾	6
850	Col C	9	9	9
350	Cons MS	29½	29½	29½
—	Con Text	8	8	—
—	Cons Gl	12⅜	12⅛	—
305	Corby A	18½	18½	18½
—	Cor Cr	6½	6½	—
—	Crain R L	14½	14½	—
—	Credit Fon	28	27¾	—
175	Cr Z A	28¼	28¼	28¼
—	Denison	10¼	10¼	—
1350	Dist Seag	53	53	53
—	Dome P	14¾	14¾	—
300	Du Bridge	16½	16½	16½
—	D Coal P	17	17	—
100	D Corset	25¼	25¼	25¼
200	D Fndry	66⅜	66¾	66¾
600	D Glass	17¾	17¾	17¾
—	Glass p	20	20	—
—	D Lime	6	6	—
—	D. Lime w	2	2	—
100	DSteel	15	15	15
1500	D Stores	15⅞	15⅞	15⅞
475	D Tar	17	17	17
300	D Tert	21	21	21
—	D Tert p	150	150	—
—	Donohue	24	24	—
375	Du Pont	40	40	40
100	Dupuis A	11	11	11
—	Eddy Mtch	38	38	—
—	Enamel A	7	7	—
—	Enamel B	2	2	—
750	Falcon	55	54½	55
—	Fam Play	19	18¼	—
—	Fleetwood	21	21	—
—	Ford	56½	56½	—
100	Fraser	29	29	29
100	Fr Pete p	3	3	3
—	Frosst A	18	18	—
—	Gen Dyn	28¾	28¾	—
—	Gen Mot	95	95	—
—	G S Wares	12¼	12¼	—
—	Gr B C I	12	12	—
100	Gr B C p	48	48	48
800	G L Paper	22¼	22	22¼
—	Hand And	12	12	—
3255	Hawk Sidd	6	5⅞	5⅞
250	Hollinger	27	27	27
875	Ho Oil 'A'	13⅞	13¾	13⅞
—	Ho Oil 'B'	14½	14½	—
1045	Horne P	260	255	260
—	H Smith p	42¾	42¾	—
75	Hud B MS	58½	58½	58½
100	Hud B C	14¾	14¾	14¾
100	Husky Oil	6⅛	6⅛	6⅛
990	Imp Oil	43¼	42¾	43¼
275	Imp Tob	14⅛	14	14⅛
3070	Ind Accep	24	23½	23⅝
—	I Ac 4.50 p	97	97	97
200	Inl Gas	6¾	6¾	6¾
—	I Broze p	28¼	28¼	28¼
260	Int Nickel	68	67½	67½
150	Int Pap	36½	36½	36½
—	Int Util	23½	23¼	23¼
100	Int Util p	48½	48½	48½
50	Interpr P L	83½	83½	83½
—	Iro Glass p	9½	9½	9½
400	Jamaica PS	10¼	10¼	10¼
2710	Labatt	17	16⅞	17
—	Laura Sec	16¼	16¼	16¼
—Lau F 1.40		13½	13½	13½
—	Laur F 6¼	25	25	25
—	Laur F 2.00	38¼	38¼	38½
25	Lewis Bros	7¼	7¼	7¼
300	Loblaw A	7⅞	7⅞	7⅞
1075	Loblaw B	7⅞	7½	7⅞
450	Loeb M	20⅝	20½	20½
750	MacLrn A	22	22	22
500	MacLrn B	24	23	24
1895	MacMill-Pow	25½	25¼	25½
—	Mail Pr	95	95	—
100	Maritime T	21⅞	21⅞	21⅞
830	Mass F	16	16	16
30	Ms F 5½ P	107½	107½	107½
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron Pr	11	11	—
—	Mitch R A	7	7	—
240	Molson A	28¾	28¼	28¼
z10	Molson B	29¾	29¾	29¾
100	Mtl Loco	12	12	12
1000	Mtl Trust	104	104	104
50	Moore Corp	51	51	51
—	Morse Rob A	10¼	10¼	—
—	Morse Rob B	6½	6½	—
—	Nat Drug	16¼	16¼	—
25	NFLD Ligh	11	11	11
270	Noranda	37⅜	37½	37½
300	N Ont Gas	18¾	18¾	18¾
—	NS Light	24¾	24¾	—
—	Ogilvie	14¼	14	—
—	Ogilvie p	32½	32½	—
—	Ont Steel	20½	20¼	—
1255	Pac Pete	11¾	11⅝	11¾
465	Page-Her	19	19	19
—	Penmans	29	29	—
—	Placer	28¼	28¼	28¼
3550	Power Cor	10⅝	10½	10⅝
125	Price Br	36⅜	36¼	36⅜
10	Price p	87	87	87
—	Prov Tr p	48½	48½	—
—	QN Gas	7⅜	7⅜	—
—	QN Gas p	103¾	103¾	—
60	Que Phone	44¾	44¾	44¾
—	Que PH61p	20¾	20¾	—
—	Reed Paper	8⅜	8⅜	—
—	Reitman's	12¼	12¼	—
300	Reitman 'A'	10	9½	10
100	Rio Algom	14⅜	14⅜	14⅜
100	Rolland 'A'	8½	8½	8½
100	Rothmans	9	9	9
—	Russel 'A'	10	10	—
1255	Rockwell	45⅜	45⅛	45⅛
—	St L C 'A'	17¼	17¼	—
—	St L Corp	27⅜	21⅜	—
—	St L C 'A' p	102	102	—
400	Salada F	11¼	11¼	11¼
—	Scott LaS	7	7	—
—	Shawin Ind	5⅛	5⅛	—
—	Sha 4½ pr	44½	44½	—
—	Shell Pr	27	27	—
—	Shell i wt	600	600	—
450	Shell Oil	16⅝	16½	16½
—	Sher Will	25	25	—
—	She W Pr	133	133	—
785	Shop Shav	11¼	11	11
250	Sicard	9¼	9¼	9¼
100	Sicard Pr	20	20	20
85	Simpsons	37	36¾	37
—	Sogemin Pr	13½	13½	—
25	Southam	29⅜	29⅜	29⅜
10	Std S Stl	11¾	11¾	11¾
1150	Steel Can	23	22⅝	23
—	Steinbg 'A'	22	22	—
—	Steinbg Pr	102½	102½	—
100	Texaco C	53⅜	53⅜	53⅜
735	T Fin 'A'	11¼	11¼	11¼
1025	T-Can Corp	10⅛	9⅞	10⅛
2980	Tr-Can PL	35½	35¼	35⅜
850	Tr Mt PL	14	14	14
—	Triad Oil	1.50	1.50	—
—	Turnbu E P	22	22	—
—	UN Steel	4.25	4.25	—
100	Viau	13	13	13
340	Walk G W	58	57⅞	57⅞
—	W & Kna	63	63	—
—	W Coast Tr	15¾	15¾	—
—	W Pac Pet	29	29	—
400	Weston "A"	16½	16½	16½
—	Wstn AW	8.45	9.45	—
—	Weston "B"	17¼	17¼	—
—	Wstn 6 Pr	106¼	106¼	—
—	Zeller's	34⅛	34⅛	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	13	12	—
—	Alpha	200	200	—
125	Alpha A	375	360	360
500	Alscope	70	70	70
300	Alsof	10	10	10
32500	Ameranium	10½	10	10
400	A A Molyb	187	185	187
50	Ang-Nfld	$ 8¾	8½	8¾
1000	Anthonian	6	6	6
—	Arno	5	5	—
6175	Atlas Tel	280	270	275
100	Augustus	29	29	29
—	Baker Talc	9	9	—
—	Band-Ore	9	9	—
—	Barvalee	3	3	—
4500	Bateman	7	7	7
—	Beld-Cort	$ 12⅜	12⅜	—
—	Burnt Hill	21	20	—
—	Black Riv	7	7	—
700	Blue Bon	$320	320	320
15	Blue B W	200	200	200
—	Bluewater	13	13	—
—	Bornite	11	11	—
—	Bouzan	62	62	—
1000	Bruneau	26	26	26
—	Brunswck	585	585	—
—	Cal-Ed	$ 19⅜	19⅜	—
—	Camp Ch	305	305	—
—	CS Pete	430	430	—
—	C Collier	$ 9½	9½	—
—	C Delhi	530	525	—
—	C Dredge	$405	400	—
—	CG Inv	$ 43¼	43¼	43¼
—	C Interurb	325	320	320
500	Cdn Sec	120	120	120
—	Canorama	53	53	53
—	Camflo	85	85	85
—	Carbec	6½	6½	6½
200	Cartier-Que	3	3	3
—	Casavant	470	470	470
—	Catelli A	$ 33	33	33
—	Cent Man	3½	3½	3½
—	Chemalloy	55	50	50
—	Cessland	145	143	145
—	Chib Cop	7	7	7
—	Chipman	3	3	3
—	Clevel Cop	3	3	3
100	C Busn M	460	460	460
—	C Bus m w	150	150	150
—	Cominga	3	3	3
2800	Conn O&G	93	90	93
—	C C Cad	3½	3½	—
—	C Div Sec	$ 25⅜	24	—
3000	C Mogador	34	34	34
—	C Monpas	115	115	—
1000	C New Pa	11	11	11
1610	Cons Pap	$ 39¼	39	39¼
—	C Persh C	7	7	—
—	C Que Yell	4	4	—
—	Cop Man	12	12	—
—	Copstream	12	12	—
100	Cohorve A	$ 11⅜	11⅜	11⅜
—	Credit Mg	12	12	—
—	Crusade	4½	4½	—
3300	Delta Elect	235	225	225
—	Denault A	$ 18½	18½	—
—	Dolsan	5	5	—
2500	D Explorers	26½	26	26
10500	Do Leaseh	21	20	20
75	D Oilcloth	$ 26	26	26
—	Drum We	$ 9⅞	9½	—
500	Dumagam	138	138	138
500	Dumont	19	19	19
1000	East Sull	253	250	250
700	East Vntrs	135	135	135
—	Elder	79	79	—
250	Electrolier	$ 10¼	10¼	10¼
—	Emp Oil	2½	2½	—
7500	Equity Ex	8½	8	8½
4000	Fab Met	13½	13	13½
—	Feralco	27	27	—
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Flint Rock	25	25	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	Fort Rince	16	16	—
—	Fox Lake	14	14	—
1300	Frigistors	80	70	75
—	Fundy	7	7	—
—	Futurity	13½	13½	—
—	Gaturion	375	375	—
—	Glen Lake	115	115	—
—	Gold Age	14½	14½	—
—	GF-Mining	16	16	—
—	Grissol	155	155	—
1000	Gul-Pot U	5	5	5
—	Hubbd A	$ 26½	26½	—
—	Inld Chem	325	320	—
525	Inspiration	225	180	200
—	Int Atlas	100	100	—
—	Int Ceram	5½	5½	—
1200	Int Hecla	160	156	159
—	Int Dredg	11	11	—
25	In Found	$ 51½	51½	51½
35	In FD 6P	$ 52¾	52½	52¾
1000	Israel Co	7	7	7
330	Jubilee	243	230	243
7100	KOesmnd	67	64	65
—	Keeley	18	18	—
900	Kiena	425	415	425
490	Kodiak Pe	110	95	110
—	Kontiki	3½	3½	3½
—	L Accept	$ 8¼	8¼	—
—	Labrador	$ 33⅜	33⅜	—
200	Laduboro	108	108	108
—	Lambt A	$ 18½	18½	—
100	Lamontag A	9¾	9¾	9¾
1000	Lingside	3½	3½	3½
—	Lith Corp	6	6	—
—	Lowney	$ 23¼	23¼	—
—	Malartic HY	45	45	—
—	Maritimes	47	47	—
—	Massval	8½	8	—
—	Matachewn	17	17	—
—	McIntyre	$ 44¾	44¾	—
—	McKinney	16	15½	—
—	McAdam	40	40	—
—	Melchers	7	7	—
—	Meiche P	$ 5⅜	5⅜	—
1300	Mere Chip	11	7	8
1000	Merrill	75	75	75
1000	Mid-Chib	23	23	23
—	Midepsa	140	140	—
—	Min Corp	$ 19⅜	19⅜	—
1000	Mistango	20	20	20
—	Molyb	45	45	—
—	Monpre	6	6	—
4700	Mt Plesnt	83	80	81
—	MR Daries	6¼	6¼	—
—	MR Rice	11½	11½	—
150	Nat Aut V	150	140	140
—	Nat Min	12½	12½	—
—	Normag	4	4	—
1950	Newrich	27	27	277
28000	NW Amul	8	8	8
—	NA Asbsts	3	3	—
—	NA Rare	29	28	29
1200	Nrthnex	192	190	190
—	Norac F	11½	11½	—
1000	Opemis Ex	13½	13½	13½
—	Opemis C	795	795	—
—	PA Inv	355	355	—
—	Pat Silver	11	11	—
—	Paudash	4	4	—
—	Paul Serv	$11½	11½	—
250	Peace Riv	430	430	430
—	Pembr Slec	20½	20½	—
—	Pennbec	2	2	—
7725	Permo	41	41	41
—	Phoenix	55	55	—
—	Pitt Gold	4	4	—
—	Porcupine	4	4	—
—	Pow C 1 P	$45½	45½	—
500	Pow C 2 P	$11½	11½	11½
—	Que Chib	16	16	—
—	Que Cobalt	205	205	—
—	Que Lith	205	205	—
—	Que Smelt	14	14	—
—	Qu PH 50	$ 19½	19½	—
—	Qu PH 56	$ 19¾	19¾	—
1000	Raglan	11	11	11
—	R M B 'A'	$ 16¼	16¼	—
1600	Red Crest	2½	2½	2½
270	Renold	$ 16	16	16
—	Ruby Foo	240	240	—
—	Ruby F d	20	20	—
1300	St L Colum	240	230	230
—	St Law D	91	90	—
—	Sangamo	$ 10½	10½	—
3200	Saucon D	35	32	35
—	Silver Reg	30	30	—
3000	Silver Sum	50	48	49
1000	Silver T	23	23	23
—	Sobey's	$ 15	15	—
—	Soca	40	40	—
11500	S Dufaulte	9½	9	9½
—	SC P 6 Pr	$117	117	—
200	Spartan Air	40	40	40
6300	Stairs Ex	230	228	228
—	Stand Gold	8½	8½	—
—	Sullivan	175	160	—
—	Superpac	5⅛	5⅛	—
—	Supt Ord	$ 17½	17½	—
600	Surluza	100	100	100
3700	Tache	10	10	10½
1700	Talisman	76	74	76
4500	Tazin	7½	7	7
—	Tex C Pr	$ 87	87	—
—	Tib Expl	6½	6½	—
3000	Titan	6	5½	5½
232	Tooke Pr	25	25	25
—	Tr C Fr	$205	205	—
—	U Asbestos	275	275	—
—	U Corp B	27½	27½	—
1000	Un Obalski	60	58	60
200	U Towns El	16¾	16	16¾
—	Val-Mar	495	495	—
1000	Vander Ht	100	100	100
2000	Vanguard	5½	5½	5½
—	Viola	249	248	—
—	Virginia	3	1½	—
—	Wabasso	15	15	—
—	Wabasso A	65	65	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	82	828	—
—	Wt Hel.	28	24	—
—	Westeel	$ 10½	10½	—
1000	Westville	3½	3½	3½
—	York Spec	5¾	5¾	—

Léger recul à Montréal

MONTREAL — La tendance des cours, irrégulière en début de séance, puis légèrement faible à l'heure du midi marquait un peu plus de recul vers l'approche de la fermeture sur les deux bourses de Montréal.

Les transactions s'échangeaient assez activement.

Les titres bancaires étaient faibles : Montréal perdit ½ point, Royale et Impériale ⅜ chacune.

Les industrielles étaient un peu plus fortes : Falconbridge gagna ½, Seagrams ⅜, Northern Ontario Nat. Gas et CPR ¼ chacun. Quelques autres enregistraient des gains de ⅛ chacune.

Du côté perdant, Nickel, Noranda et Abitibi accusaient une perte de ¼ chacun.

Les services publics étaient en général, mixtes.

Les pétroles étaient, pour la plupart, plus faibles.

Au secteur minier, Saucon Development déclina de 4 cents. Surlaga de 2 cents, Fab 1 cent et Equity Exploration de ½ cent.

A 2 PM, l'indice composé était inchangé à 125.8 et également inchangé celui du sous-groupe et papeteries à 112.4.

* * *

TORONTO — Au milieu d'une activité modérée l'allure du marché accusait des reculs dans tous les secteurs.

A 1pm, l'indice de l'échange s'inscrivit à 125.20 en baisse de .12.

Celui des industrielles baissa de .10 à 133.61.

Le plus fort perdant fut Canada Steamship Lines qui recula de 1¾ à 56. Canada Cement accusait une perte de ¾.

Les banques perdirent du terrain: Montréal en baisse de ⅝, Royale et N.-Ecosse de ½ chacune.

Du côté gagnant, Canada Permanent Mortgage s'éleva de 1⅛ à 78½, Anthes Imperial "B" gagne ⅞ et Moore Corp. ½.

Sur le marché minier, Geco Mines, sur un virement de 312,000 actions gagne 7 cents à $2.12.

Parmi les pétroles de l'ouest, Central Del Rio était en baisse de 5 cents à $7.50.



NEW YORK — Le marché affichait des gains assez substantiels à l'approche de la fermeture.

Les titres-clé enrégistraient des gains variant de fractions à 1 point.

Xeros était extrêmement actif à la suite de la nouvelle du fractionnement de ses actions à 5 pour 1 et d'un dividende doublé. Ce titre enrégistrait un gain de 7 à 8 points.

En dépit de son cours très élevé, Xeros était sur un pied d'égalité avec American Photocopy au point de vue du volume transigé.

Polaroid s'éleva de près de 5 points, IBM et Texas de 3 chacun.

General Motors (ex-dividende) baissa fractionnairement.

Parmi les titres canadiens, Dome Mines gagne ⅝, Aluminium, CPR et McIntyre Porcupine gagnent ¼ chacun.

* * *

LONDRES. — Le marché a accusé un léger déclin aujourd'hui.

Les valeurs de tout repos se sont ralliées en partie après avoir subi de petites pertes durant la séance d'hier.

Parmi les valeurs canadiennes, Abitibi et Noranda ont tous deux gagné deux points. Imperial Oil et Algoma étaient également fermes. Les banques canadiennes ont fait des gains.

Les assurances et les banques anglaises ont baissé sur un large front; mais plusieurs de ces pertes ont été corrigées par la suite.

PARIS. — Les boursiers qui doivent se séparer pour trois jours à la fin de cette séance ne prennent évidemment pas beaucoup d'initiatives aujourd'hui.

Pourtant, par rapport à l'effritement à peu près général de la veille, les dispositions générales de la cote peuvent être tenues pour plus satisfaisantes. De petits raffermissements peuvent, en effet, être constatés dans de nombreux compartiments de valeurs françaises.

L'ensemble offre une physionomie assez irrégulière avec des fluctuations strictement individuelles et un manque absolu de cohésion.

On commente la petite reprise survenue hier à Wall Street après la réaction de mercredi mais il ne semble pas que les opérateurs trouvent là un thème particulier d'inspiration, pas plus d'ailleurs que dans d'autres composantes de la conjoncture.

cours des obligations

Source: Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4	15 déc.	1963	99¾ 100¼
3¾	1er sept.	1963	99 99½
4½	15 déc.	1966	99½ 100½
2¾	15 juin	1968	93 94
5½	1er juillet	1969	102½ 103½
4¼	1er sept.	1972	94½ 95½
5½	1er oct.	1975	102½ 103½
3¼	1er juin	1976	83¼ 84¼
4½	1er sept.	1983	92 93
3	Perpetuels		67 68
CNR 3½	15 déc.	1964	102 103
CNR 4½	1er av	1967	99 100
CNR 5¾	1er an.	1985	106 107
CNR 4	1er fév.	1981	86 87
CNR 5	1er août	1987	97 98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F	5½	1963	98½ 100
BC Electric	5¼	1988	93 95
BC Electric	3¾	1968	92½ 93½
BC Electric	3¼	1967	94 96
BC Electric	5¾	1977	100 102
BC Po 5	15 sept.	1982	92½ 93½
Manit 5¾	15 jan.	1981	100¾ 101¾
NB 3½	15 sept.	1963	97 98
NB 5¼	15 déc.	1983	97 98
Newfld 6	1er fv.	1981	99 101
N Ss 5¼	1 sept.	1982	96½ 97½
N Sc 3¼	15 juin	1965	97½ 98½
Ont. 3	15 avril	1965	97½ 98½
Ont Hy 5¼	nov.	1983	97 98½
Ont Hyd. 4	mars	1966	98 99
Ont 5¼	1 oct.	1983	97 98½
Q 3½	1er août	1965	95 96
Que 5½	1 juin	1980	98 99
Que 6	1er août	1982	102½ 103½
Q Hyd 3½	1 mars	1975	84 86
Que 4¾	15 jan	1977	92¾ 93¾
Que 5¾	1 fév	1986	100¼ 101¼
Québec 6	1 août	1972	102 103
Q Hyd 5¼	1 nov	1985	98 99
Sask 3½	10 mars	1982	98½ 99½
Shaw WP 3½		1970	89 90½
Shaw WP 4½		1978	90 93
Shaw WP 5½		1972	99½ 100½
MUNICIPALITES			
Mtl 3	1er nov.	1973	82½ 84½
Mtl 5½	1er déc.	1981	95 97
T. Met. 3½	15	1982	98 100
Ott. 3½	2 juil	1980	98 100
Van 6	15 juin	1980	100 102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P	& 4½	1966	105 107
Brazilian T.	4½	1971	70 74
Can Delhi	5½	1973	96 98
Cdn Utilities	5¾	1977	123 128
Gryphnd Lines	5½	1978	185 —
Home Oil A	5¼	1977	100 —
Home Oil 6		1976	123 127
Inla Cement	4½	1976	91 —
Inland N Gs	5½	1977	97 99
Loblaw	4¾	1976	117 —
Pac Pete	5	1977	108 111
Simpson's	5	1976	148 —
Simpson's	5½	1979	107½ 109½
Steinberg Prop	6	1982	100 —
T.C.P	5	1988	136 139
TCP In Not	5½	1987	220 —
Triad Oil	4¾	1971	91 93
Utd Town E	6¼	1961	122 —
Westcoast	5½	1988	104 106
INDUSTRIES			
Alb. Gas Th	5¼	1961	95½ 97½
Abit P	6¼	1977	102 105
Algoma Steel	5¼	1978	96 98
Alum of Can	4½	1973	93 94
BA Oil	5½	1977	96½ 98
C.B. Alum	5¾	1980	99½ 100½
Cdn Brew	5	1983	93½ 94½
Cdn Brew	5½	1986	98 100
Can. Chem	5¼	1971	99 100
Can Cement	5¼	1976	97 98
C I L	5¾	1977	100½ 101½
C P R	3¾	1972	88 89
CPR	5	1983	93½ 95
Crédit Fonc	5½	1974	97½ 99½
Dom Tar	5¼	1978	96 98
Dom Stores	5½	1976	99 101
Dom Textile	4	1966	96½ 97½
GM Accept	4¾	1969	96 97
Imperial Oil	3	1969	90 92
Indus Accept	5¾	1982	99 100½
Loblaw Groc	6	1977	101 103
Massey Ferg	4½	1976	94 95
Reynolds	4 5¾	1976	99 101
Shell Oil	4¼	1976	90½ 100½
Shell Oil	5¼	1978	100 102
St Law Corp	5	1978	94 95
Simpson's	4¾	1973	96 98
Steinberg	5¼	1972	98 99
T.C.P.	5.85	1987	100 101
Traders Fin	5¾	1974	99½ 100¾
Weston Geo	4¾